



14

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Lausanne*.



*Le Département de Justice et Police déclare
que le présent registre contient 400 pages.*

Lausanne, le 12 février 1892

*Le Chef de Service,
L. Favre*



1892

N° 45

Turrian et Beroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Turrian, Louis-Henri**, _____ agriculteur,

de Chateau-d'Oex, _____ domicilié à Chaux-Montoux, _____

célibataire, _____

né à Chateau-d'Oex, le cinq août _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Pierre David Turrian, charpentier à Chateau-d'Oex, _____

et de Sophie Fanny Emilie née Sallaz, décédée, _____

2° **Beroud, Julie-Elise**, _____ agriculteur,

de Ecoteaux, _____ domiciliée à Chaux, _____

célibataire, _____

née à Ecoteaux, le six juin _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fille de Abram Gamaliel Beroud, _____

et de Susanne Marguerite née Chollet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex, Ecoteaux, & Chateaurud (montoux),
les premier et deux février mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Montoux, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Chateau-d'Oex, Montoux & Palézieux

Signatures des époux :

Henri Turrian

Elise Turrian

Signatures des témoins :

Farrat Henissier

Amjardel

les deux à l'unanimité

L'officier de l'état civil :

1892

N° 46

Ossent et Portner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ossent, Charles-Louis,** _____ Photographe,

de Sierre (Valais) _____ domicilié à Lansanne, _____

veuf de Rosine Jeanne Antoinette Hefsti, de le vingt-trois août mil huit cent quatre-
vingt-huit [en l'absence] _____

né à Sierre, le treize octobre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fil de Adolphe Jules Adolbert Edouard Ossent, ingénieur, domicilié à Wiesbaden _____

et de Agnès Catharine née Cornow, sa femme, décédée _____

2^o **Portner, Louise-Elise,** _____ sans profession,

de Morges - Wattenwyl [Berne] _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Morges, le treize avril _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

filles de Charles Portner, décédé _____

et de Françoise Henriette Chappuis, sa veuve, domiciliée à Lansanne. _____

Les publications ont eu lieu à Sierre, Morges, Wattenwyl & Lansanne, le cinq des
février mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Sierre _____

Morges, Wattenwyl, Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Sierre, _____

Morges & Wattenwyl. _____

Signatures des époux :

C. Ossent

Louise Ossent

Signatures des témoins :

H. Kamm

Henri Portner } à Lansanne
à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47
Lavanchy et Ribi

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Lavanchy, Jean,** Employé I-S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Forêt et de Lutry domicilié à Landanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le douze décembre mil huit cent soixante-un,

Noms, profession et

fils de Louis Samuel Lavanchy, décédé,

domicile des parents :

et de Marianne Catherine Rod, domiciliée à Landanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Ribi, Emma,** Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève, domiciliée à Landanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne, le trente juillet mil huit cent soixante,

Noms, profession et

fille de Jean Jacques Ribi

domicile des parents :

et de Elisabeth Acti, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forêt, Lutry, Genève & Landanne, les vingt deux et vingt trois Janvier mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage.
 Certificats de publication de Forêt, Lutry, Genève & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Forêt, Lutry & Genève.

Signatures des époux :

Jean Lavanchy.
 Emma Lavanchy.

Signatures des témoins :

Amour
 J. F. Ribi.
 l'as deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 48
Zozl et Koch

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Zozl, Frédéric dit Fritz**, _____ Valer de chambre,
de Wynigen (Dièse) _____ domicilié à Lausanne,
célibataire, _____

né à Minschenbuchsee, le douze avril _____ mil huit cent quarante, _____

fils de André Zozl _____

et de Maria Krieg née Ammann, les deux décedés _____

2^o **Koch, Frédérique-Wilhelmine**, _____ sans profession,
de Francfort s/ Main, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Francfort, le deux avril _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fille de Jean Adam Koch, _____

et de Franciska Monique née Falme, les deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Wynigen, Francfort & Lausanne, le deux & dix-huit
Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Wynigen
Francfort & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Wynigen & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Frédéric Zozl

Frédérique Zozl

Signatures des témoins:

Jos. Guim Brämmer } à Lausanne
Ch. Kochat }

L'officier de l'état civil:

J. P. Pion

N° 49.

Kündig & Glauzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kündig, Auguste-Jacob**, _____ Mécanicien,

de Hünen-Bauma (Lucerne) _____ domicilié à Lansanne,

veuf de Marie Bonguet, dès le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-six,

né à Bâle, le vingt-cinq mars _____ mil huit cent Soixante-trois,

fils de Jean Kündig, mécanicien,

et de Marguerite Sophie née Batmez, domiciliés à Winterthur,

2° **Glauzer, Anna**, _____ Demoiselle de magasin,

de Krauchthal (Bienne) _____ domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Krauchthal, le vingt-quatre février _____ mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Jean Glauzer, décédé,

et de Verena née Althaus, domiciliée à Krauchthal,

Les publications ont eu lieu à Bauma, Krauchthal & Lansanne, les vingt-deux &
vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de Bauma _____

Krauchthal & Lansanne _____

Communiqué : à Bauma & Krauchthal _____

Signatures des époux :

Kündig Jakob Auguste

Kündig Anna

Signatures des témoins :

Mari Tihon

Gottlieb Lier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50

Morel & Marguerat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Morel, Jules-Frédéric-Camille, négociant,

de Marmande domicilié à Launanne,

célibataire,

né à Grandvaux, le dix-sept octobre mil huit cent Soixante-huit,

fils de Jean Jacques Daniel Morel, journalier,

et de Marie Françoise née Rithener, domiciliés à Launanne,

2° Marguerat, Marie-Félicité, Couturière,

de Lutry & Forêt, domiciliée à Lutry,

célibataire,

née à Genève, le vingt-deux octobre mil huit cent Soixante-dix,

fille de Jean Samuel Marguerat, journalier,

et de Henriette Susanne née Delavaux, domiciliés à Lutry,

Les publications ont eu lieu à Marmande, Lutry, Forêt & Launanne, les deux, trois, quatre & cinq février mil huit cent quatre-vingt-trois,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Marmande, Lutry, Forêt & Launanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Granges, Lutry & Forêt.

Signatures des époux:

J. Morel

Marie Morel

Signatures des témoins:

S. Marguerat, à Genève

J. Magnanat, à Launanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 51.

Cordey et Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, Aimé,** _____ Cocher,
de Savigny _____ domicilié à Lussanne _____
veuf de Lina madeline Schwef dès le quatre février mil huit cent quatre-vingt-onze
(en 1^{er} noces) _____

né à Savigny, le sept novembre _____ mil huit cent soixante-un _____
fils de défunt François Louis Cordey _____
et de Isaline née Roux, domiciliée à Savigny _____

2° **Morier, Suzanne Emma Marie,** femme de chambre
de Château-d'Oex _____ domiciliée à Lussanne _____
célibataire _____

née à Château-d'Oex, le huit Septembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fille de Pierre David Morier, agriculteur à Château-d'Oex _____
et de Marie Cecile née Morier, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Château-d'Oex, L'Avoyaz à Lussanne,
les six & sept février mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Savigny, Château-d'Oex & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny & Château-d'Oex _____

Signatures des époux :

Aimé Cordey
Marie Cordey

Signatures des témoins :

Alexis Cordey à Businzel
Gustave Morier à Peney-le-Joint

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 52.

Bolomey & Combernouz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bolomey, Jules-Noé**, _____ *gypsière-peintre*,
de *Lutry & Forcl* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Belmont & Lausanne*, le *deux Juillet* _____ mil huit cent *soixante-neuf*, _____

fil de *Jean Albert Bolomey*, vigneron à *Cuchy*, _____
et de *Louise Henriette née Falcomier*, sa femme, décédée, _____

2^o **Combernouz, Georgine-Marie-Rodine**, *Repassante*,
de *Lausanne*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à *Lausanne*, le *treize Octobre* _____ mil huit cent *septante*, _____

filles de *Georges François Samuel Combernouz*, décédé, _____

et de *Catherine Wenger*, sa veuve, domiciliée à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Forcl & Lausanne*, les *vingt-six & vingt-sept*
Janvier mil huit cent *quatre-vingt-douze*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Lutry, Forcl & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lutry & Forcl, _____

Signatures des époux :

Jules Bolomey

Marie Bolomey

Signatures des témoins :

Paul Nicolas, à *Lausanne*

Fritz Rothlisberger à *Cuchy*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 53

Décoppet et Zügnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décoppet, Henri-Auguste**, _____ Plumeur de Volaille, de Montagny _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Stampalais (Genève), le vingt-neuf Mars mil huit cent Soixante-huit, _____ fils de François Louis Décoppet, jardinier, _____ et de Marie Evraz, sa femme, domiciliés à Lansanne, _____

2° **Zügnier, Francisca**, _____ fille de chambre de Speltenbach (Basse Styrie / Autriche), _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Speltenbach, le dix-sept Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fille de Antoine Zügnier, agriculteur à Speltenbach _____ et de Chèrese née Hummer, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Montagny, Speltenbach Lansanne, les dix février mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Avant la célébration du mariage suscrit ci-contre, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Auguste fils de Franciska Zügnier, né à Wildon (Autriche), le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures, à Lansanne, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Auguste Décoppet
Franciska Zügnier
L. Offr. de l'Etat Civil

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Montagny & Lansanne _____
Dispense des publications à Speltenbach _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Montagny & à la Chancellerie de (mariage à légitimation) visé le Syndic de Montagny de la légitimation.

Signatures des époux :

Auguste Décoppet
Franciska Zügnier

Signatures des témoins :

Baldy Lucien
Constanta Hem à Lansanne
A. Décoppet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 54**Churlet & Depierraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Churlet, Jules-Jaques**, _____ Commis postal,

de Fribourg et de La Roche, _____ domicilié à Fribourg,

célibataire, _____

né à Fribourg, le vingt octobre _____ mil huit cent soixante-dix,

fils de François Xavier Churlet, antiquaire, _____

et de Marie Philippine née Thalmann, domiciliée à Fribourg, _____

2^o **Depierraz, Henriette-Elizabeth**, _____ Couturière

de Alosen, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le dix avril _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de Jean Baptiste François Depierraz, décédé, _____

et de Marie Emélie Maillet, la veuve, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg, La Roche, Alosen & Lausanne, les huit, neuf et dix février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Fribourg, _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de
Fribourg, La Roche & Echallens. _____

Signatures des époux :

Jules Churlet
Henriette Churlet

Signatures des témoins :

J. H. Villanmet à Lausanne
A. Maillard à Vevey

L'officier de l'état civil :

N° 56

Carrat & Kohler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 22 Mars 1904 le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens qu'à la Commune de Lutry seule indiquée comme lieu de bourgeoisie, soit ajoutée celle de Villette.

Lutry - le 25 Mars 1904

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

Sur jugement rendu le 4 Mai 1904 et confirmé le 15 Juin 1912, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage ci-dessus

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu des articles 138 et 139 du C. C. S.

L'épouse ne pourra se remarier qu'après deux ans à être prononcé au jugement ci-dessus le 14 Juin 1912

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Carrat, Charles Henri**, _____ Agriculteur,

de Lutry & Villette _____ domicilié à Cully, _____

célibataire, _____

né à Lutry, le dix février _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Louis Carrat, décédé _____

et de Jeannette née Bicoch, à Cully, _____

2° **Kohler, Hélène Louise**, _____ sans profession,

de Burgistein (Berne) _____ domiciliée à Cully, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le deux Juin _____ mil huit cent Septante-trois, _____

fille de Marc Charles Kohler _____

et de Louise Marie née Bugnion, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Burgistein & Cully, les vingt-trois & vingt-six Jouvies mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autecisation de l'Etat Civil de

Cully, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Burgistein _____

Signatures des époux:

Carrat Charles

Carrat Hélène

Signatures des témoins:

M. Blanc

[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 57

Chappuis et Cartella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Emile**, _____ agriculteur,
de Carronze _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Servion, le vingt-sept décembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
fils de Jacques Louis Chappuis, agriculteur, _____
et de Esther née Jordan, sa femme, les deux à Carronze, _____

2° **Cartella, Marie-Eugénie**, _____ Cuisinière,
de Grugères (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Grugères (Fribourg), le dix-neuf avril _____ mil huit cent soixante-six, _____
fille de Jean Pierre Joseph Cartella, décédé, _____
et de Marie Virginie Emélie née Cartella, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Carronze, Grugères & Lausanne, les neuf, dix & onze
février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :
_____ actes de naissance des Epoux _____
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificats de publication de _____
Carronze - Grugères & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Grugères & Mézières _____

Signatures des époux :
Emile Chappuis
Eugénie Chappuis

Signatures des témoins :
Jules Burger
Aurélien Heusinger
le deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 58

Traud & Matthey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Traud, Charles Gustave,** _____ Typographe,
de Bettens _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à La Vuachère Lausanne le neuf février _____ mil huit cent soixante-huit, _____
fils de Charles Traud, Charpentier, _____
et de Rosine Linggen, sa femme, les deux à Lausanne. _____

2° **Matthey, Pauline dite Julie,** _____ Couturière,
de Vallorbes, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à ici Charadonne, le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____
fille de Henri Jules Matthey, décédé, _____
et de Madeleine Catherine Rosalie née Bride, sa veuve, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Bettens, Vallorbes & Lausanne les treize, quinze & seize
février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Bettens
Vallorbes & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bettens & Vallorbes. _____

Signatures des époux:

Gustave Traud
Julie Traud

Signatures des témoins:

Ch. Barberat
M^e Perrin Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 59
Sandmeyer et Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 12 Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sandmeyer, Henri**, _____ *Sellier*,
 de Scengen (Argovie) _____ domicilié à *Lausanne*,
 célibataire, _____

né à *Lausanne*, le dix septembre _____ mil huit cent *Soixante-sept*,
 fils de *Philippe Sandmeyer, décédé*,
 et de *Charlotte Bennet, sa veuve, domiciliée à Lausanne*, _____

2^o **Devaud, Julie-Jeanne**, _____ *Conturière*,
 de *Lausanne*, _____ domiciliée à *Lausanne*,
 célibataire, _____

née à *Lausanne*, le onze mars _____ mil huit cent *Septante*,
 fille de *Victor Devaud, typographe*,
 et de *Louise Françoise Antoinette Clavel, sa femme, domiciliée à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Scengen & à Lausanne*, les deux & quatre février
 mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de
Scengen & Lausanne, _____

Communiqué : à l'état civil de *Scengen*

Signatures des époux :

Henri Sandmeyer
Jeanne Sandmeyer

Signatures des témoins :

Auguste Mignot
Jean Gyt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Rüegger et Reymond

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
doux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Rüegger, Jean-Jacob**, _____ Employé postal,
de Verdewald (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Augustine Lina née Bulliard, d'âgé le deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Verdewald, le vingt-trois Novembre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
fils de Jean Jacob Rüegger, Visserand à Verdewald, _____
et de Anna Maria née Kunziker, sa femme, décédée _____

2^o **Reymond, Marie-Annette**, _____ Tapissière,
de Chérit _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née au Sentier, le premier Août _____ mil huit cent cinquante-six
fille de François Louis Reymond, décédé, _____
et de Rosine Julie née Lecoultre, sa mère, au Soliat. _____

Les publications ont eu lieu à Verdewald, Le Sentier, Le Brassus & Lausanne, les
six huit février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissances des Epoux _____
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Verdewald
du Sentier, du Brassus & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Verdewald & du Sentier _____

Signatures des époux:

J. Rüegger
Marie-Annette Reymond

Signatures des témoins:

Léon Tissot } à Lausanne
Janny Clavel }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 61

Grivel et Kirchhofer
née Rytz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grivel, Jean-Joseph**, Garde forestier,

de Chapelle près Romazens (Fribourg) domicilié à Coinsins,

célibataire,

né à Chapelle, le quatre Juin mil huit cent quarante-deux,

fils de François Joseph Grivel, décédé,

et de Marie Cathérine née Jampaul, décédée,

2° **Kirchhofer née Rytz, Anna-Louise**, Tapissière,

de Arni (Bern) domiciliée à La Sarraz,

veuve de Charles Louis Kirchhofer, dès le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

née à Payerne, le cinq mai mil huit cent quarante-trois

filles de Samuel Rytz, décédé,

et de Marie Elisabeth Peyer, décédée

Les publications ont eu lieu à Chapelle, Coinsins, Arni & La Sarraz, les cinq & six février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Romazens.

Communiqué : à Romazens, Bignon
La Sarraz & Romazens.

Signatures des époux :

Jean Joseph Grivel
Louise Grivel

Signatures des témoins :

St. Prudent
St. Prudent

L'officier de l'état civil :

St. Prudent

1892

N° 62.

Barbier et Devaud**née Roy**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Barbier, Théophile-Adolphe**, Contrôleur J. G.

de Bondry _____ domicilié à Lantenne _____

célibataire _____

né à Bondry, le vingt novembre _____ mil huit cent Soixante-six _____

fil de Paul Leo Barbier, domicilié au Champ du moulin _____

et de défunte Anna Barbier _____

2^o **Devaud née Roy, Marie-Anna**, Tailleur, _____

des Cullayes (Vaud) _____ domiciliée à Bondry (Neuchâtel) _____

veuve de Louis Devaud, décé le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze _____

née à Cortaillod, le vingt novembre _____ mil huit cent Soixante-trois _____

filles de Louis Auguste Roy, vigneron à Cortaillod _____

et de feu Elisabeth Seiler _____

Les publications ont eu lieu à Bondry, Lantenne & Cullayes, les dix-huit, dix-neuf
et vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bondry _____

des Cullayes & Lantenne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Bondry & Mézières _____

Signatures des époux:

Barbier

Marie Barbier

Signatures des témoins:

J. Debéay _____ à Lantenne

Julius Debéay _____

L'officier de l'état civil:

Alf. Devaud subr

N° 63

Rapp & Raach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapp, Franz-Edouard,** _____ Ingénieur,
de Bühl (Bade) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Kappelwindack (Bühl) Bade, le deux Octobre mil huit cent cinquante-cinq, _____
fils de Franz Rapp, rentier, à Zurich _____
et de Theda née Eylet, sa femme, défunte. _____

2° **Raach, Frédérica-Adelaïde-Bernardine,** _____
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le enx Juin _____ mil huit cent soixante-huit _____
fille de Charles Adolphe Raach, maître d'Hotel, _____
et de Adelaïde née Ludwig, sa femme, domiciliés à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Bühl & à Lausanne, les vingt-deux Octobre &
huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Bühl & Lausanne. 4° Déclaration de validité. 5° Avis du Département de Justice - Police constatant que le cert. de publication de Bühl & la déclaration de validité sont déposés dans les archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Com. _____

Signatures des époux :

F. Rapp
B. Raach

Signatures des témoins :

A. Raach à Lausanne
H. P. Baethke à Berlin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64

Bangerter & Singer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bangerter, Emile-Joseph,** _____ Boulanger,
de Seedorf (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Vevay, le vingt-un juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____fils de Jean Bangerter, cafetier à Vevay, _____et de Marie-Françoise Thilémène Besson, accordeuse, _____2^o **Singer, Marie-Elizabeth,** _____ Couturière,
de Nesselwängle (Turgov) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Freibourg, le neuf septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____fille de Ferdinand Singer, tailleur de pierre, _____et de Marie née Lebischer, domiciliés à Freiburg, _____Les publications ont eu lieu à Seedorf & Lausanne, les vingt & vingt-un février mil
huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Seedorf
& Lausanne. _____Dispense des publications à Nesselwängle
_____Communiqué : à l'Etat Civil de Seedorf
& à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Emile Bangerter
Marie Bangerter

Signatures des témoins :

J. Lehmann
Eduard Bausas } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65.

Taverna et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Taverna, Louis,** _____ *Charretier,*

de Milan (Italie) _____ domicilié à *Lausanne,*

célibataire, _____

né à Milan, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de *Françoise Taverna,* domiciliée à Milan, _____

et de _____

2° **Longchamp, Marie Emma,** _____ *Cuisinière,*

de Malapalud _____ domiciliée à *Lausanne,*

célibataire, _____

née à Malapalud, le six Juillet _____ mil huit cent *Septante-trois,*

fille de *Antoine Hypolite Longchamp,* *Vannier,* _____

et de *Henriette Virginie née Pertz,* domiciliés à Malapalud, _____

Les publications ont eu lieu à Milan, Malapalud & Lausanne, les vingt-trois & trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement du père de l'Epouse. 3° Promesse de mariage. 4° Acte de publication de Malapalud & Lausanne. 5° Acte de Milan. 6° Déclaration de validité. 7° Arrêté du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Château, à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Taverna Louis
Emma Longchamp

Signatures des témoins :

Jean Reguier
Massimino Reguier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 66.

Thuillard et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Emile-Jean**, _____ Bucheron

de Froideville, _____ domicilié à Lussanne, _____

célibataire, _____

né à Escherins / Lutry, le dix-sept Septembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean Samuel Thuillard, piennice, _____

et de Henriette Judith Amélie Cretenoud, de femme, à Lussanne, _____

2° **Panchaud, Eugénie**, _____ Lingère

de Poliez-le-Grand, _____ domiciliée à Lussanne, _____

célibataire, _____

née à Vulliam, le vingt-six octobre _____ mil huit cent septante-deux, _____

filie de Jules François Panchaud, décédé, _____

et de Julie née Chappuis, de veuve, à Echallens, _____

Les publications ont eu lieu à Froideville, Poliez-le-Grand & Lussanne, les vingt-six & vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Consentement de la mère de l'épouse &

acte de décès du père _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Froideville

Poliez-le-Grand & Lussanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Poliez-le-

Grand. _____

Signatures des époux :

Emile Thuillard

Eugénie Panchaud

Signatures des témoins :

A. Lancel

J. Cretenoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lussanne rendu en date du 18 avril 1917, déclaré définitif et exécutoire le 14 mai 1917, le mariage ci-contre, a été dissous par l'absence. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 mai 1917.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Recépissé du 24.V.17.

N° 67.

Meyer et Brühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meyer, Joseph**, Charpentier,
de Bolken (Soleure) _____ domicilié à Lausanne,
Célibataire, _____

né à Bolken, le dix-sept avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
fils de M^{rs} Joseph Meyer, décédé, _____

et de Anna Maria née Gache, domiciliée à Bolken, _____

2° **Brühlmann, Elizabeth-Maria**, Cuisinière,
de Gettnan (Lucerne) _____ domiciliée à Lausanne,
Célibataire, _____

née à Gettnan, le vingt-huit mai _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
fille de André Brühlmann, agriculteur, _____

et de Elisabeth née Brun, domiciliés à Niedermetz (Zurich) _____

Les publications ont eu lieu à Bolken, Gettnan & Lausanne, les vingt & vingt-
cinq février mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Bolken
Gettnan & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Gettnan & Aeschi. _____

Signatures des époux :

Joseph Meyer

Elizabeth Meyer

Signatures des témoins :

Emit Meyer

Charles Proxosch

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 68

Saugy et Liardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugy, Louis, _____ Entrepreneur,

de Rougemont, _____ domicilié au Sentier, _____

célibataire, _____

né à la Fâlé Sommière, Genève, le trois Juin _____ mil huit cent trente huit, _____

fils de Antoine Saugy, _____

et de Suzanne Billiard, sa femme _____

2° Liardon, Jenny, _____

de Monthérod, _____ domiciliée à Sentier, _____

célibataire, _____

née à Monthérod, le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Jean Samuel Liardon, _____

et de Marie Félicie née Raymond, _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Monthérod & le Sentier, les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
l'arrt de Sentier, _____

Communiqué : à Rougemont & au
Sentier ainsi qu'à Gimet. _____

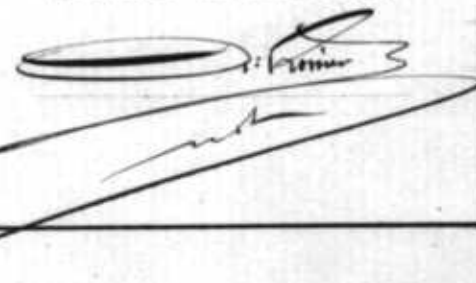
Signatures des époux :

Louis Saugy
Jenny Saugy

Signatures des témoins :

Eugène Liardon au Sentier
Adolphe Schaller à Sursane
H. Bugnon

L'officier de l'état civil :



N° 69.

Golliez et Golliez née Pillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golliez, Emile-Louis,** _____ agriculteur, _____ de Payerne & Lutry, _____ domicilié à Lansanne, _____ divorcé de Marie Elise Pillard, dès le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

né à Payerne, le dix-sept avril _____ mil huit cent cinquante-un, _____ fils de Louis Daniel Golliez, décédé, _____ et de Marie Susanne Vauthier, sa veuve, à Payerne, _____

2° **Golliez née Pillard, Marie-Elise,** _____ couturière de Payerne & de Lutry, _____ domiciliée à Lansanne, _____ divorcée de Emile Louis Golliez, dès le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

née à Nozèz, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fille de Jean François Pillard, décédé, _____ et de Françoise Elisabeth Vulliamoz, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Payerne, Lutry & Lansanne, les dix-neuf et vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage. _____
 Déclaration de divorce des Epoux _____
 Certificats de publication de _____
 Payerne, Lutry & Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Payerne & Lutry _____

Signatures des époux :

Golliez Emile Louis
Golliez Elise Marie

Signatures des témoins :

J. Cuénoud
Jules Peirequin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 70

Pollien et Duczet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont
déclaré reconnaître pour leur
enfant et légitimer par
leur mariage :

Marie-Louise Duczet
née à Lansanne, le dix-huit
mai mil huit cent

quatre-vingt-onze, inscrite
comme fille illégitime de sa
mère dans les registres de
l'arrondissement de Lansanne
à Vol: Xviii folo 13.

Lansanne, le 15 Mars
1892.

Pollien J

Marcel Pollien

off: de l'état civil.

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pollien, Marie-François**, Chef de Chantier J-S.

de Meillerie (H^e Savoie) _____ domicilié à Lansanne, _____

veuf de Eugénie née Cachat, de le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Meillerie, le vingt-huit août _____ mil huit cent quarante-quatre, _____

fils de Jean Marie Pollien, _____

et de Euphrasie Morel, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Duczet, Marie-Madeleine**, _____ ménagère,

de Guin (Fribourg) _____ domiciliée à Fribourg, _____

célibataire, _____

née à Usterdorf (Fribourg), le seize Septembre mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Jean Joseph Duczet _____

et de Barbara née Sifert, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Meillerie, Guin, Fribourg & Lansanne, le trente
Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès de la femme
de l'Epoux 3° Actes de décès des père & mère de l'Epoux & vice
versa de mariage. 5° Cert: de publication de Meillerie, 6° Dits
de Guin, Fribourg & Lansanne. 7° Act: de Validité. 8° Perm:is
du Département de Justice & Police constatant que les pièces
sous n° 2, 3, 5 & 7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Guin & Fribourg

ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale (mariage et
légitimation) - avisé le Dip^t de Justice & Police
de la légitimation. _____

Signatures des époux :

Pollien J
Marie-Madeleine Duczet

Signatures des témoins :

Gallois Charles
Remy Frédéric } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

Chavannes & Hay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chavannes, Edmond-Philippe**, Employé de banque,

de Vevey, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-un octobre mil huit cent soixante-cinq,

fils de Henri Louis Chavannes, ancien Pasteur,

et de Rose Henriette Cornaz, sa femme, à Lausanne,

2° **Hay, Ada-Stolence**, sans profession,

de Genève, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Hemington (Angleterre) le sept décembre mil huit cent soixante-huit,

fille de défunt Eugène Hay,

et de Mary Rebecca née Mandell, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Genève & Lausanne, le treize février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vevey,

Genève & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vevey & Genève.

Signatures des époux :

Edmond Chavannes

Ada Chavannes

Signatures des témoins :

Henry Hay à Londres

Admiral à Lausanne

Mary Hay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 72

Eberlé et Epitoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eberlé, Edouard**, _____ Voyageur de Commerce

de Genève _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-dix février _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fils de **Désiré Eberlé**, tailleur _____et de **Anna Barbara Stalder**, sa femme, domiciliés à Lausanne _____2° **Epitoux, Marguerite-Caroline**, _____ Institutrice _____

de Chavannes près Leubens _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne, le trente janvier _____ mil huit cent Soixante-neuf _____

fille de **François Louis Dorac Frédéric Epitoux**, ancien mécanicien _____et de **Julie Adèle Junod**, sa femme, domiciliés à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à Genève, Chavannes & Lausanne, les neuf et dix
février mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Genève,
Chavannes & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève

& d'Leubens _____

Signatures des époux :

*E. Eberlé**Marguerite Epitoux*

Signatures des témoins :

G. Siegfried
J. Junod } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73
Rozzet & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozzet, Constant,** _____ agriculteur,
 de **Corniaz,** _____ domicilié à **Roypaz,** _____
 célibataire, _____

né à **Roypaz,** le **vingt décembre** _____ mil huit cent **soixante-quatre** _____
 fils de **feu Louis Philippe Rozzet,** _____
 et de **Jeanne Louise née Blanc,** à **Roypaz,** _____

2° **Cavin, Marie,** _____ ménagère,
 de **Vulliens,** _____ domiciliée à **Roypaz,** _____
 célibataire, _____

née à **Vulliens,** le **sept Janvier** _____ mil huit cent **soixante-huit** _____
 fille de **défunt Daniel Cavin,** _____
 et de **Sophie née Cavin,** à **Roypaz,** _____

Les publications ont eu lieu à **Corniaz, Vulliens & Roypaz,** le **treize, quatorze**
et seize février mil huit cent **quatre-vingt-douze** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué : à l'état civil de
Coccelles, Villazel & Mézières _____

Signatures des époux :
Constant Rozzet,
Marie Rozzet

Signatures des témoins :
A. Jacquenoud
François Dubuis

L'officier de l'état civil :

1892
12267

N^o 74
Moulin et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

doze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moulin, Jean-Louis**, _____ Typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne, _____ domicilié à Landanne, _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le quatre janvier _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

fils de Jean Louis Moulin, manoeuvre _____

domicile des parents :

et de Fanny Lepez, sa femme, domiciliés à Landanne, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Fiaux, Fanchette**, _____ Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hermenches, _____ domiciliée à Landanne, _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Renens, le trente juillet _____ mil huit cent soixante-six, _____

Noms, profession et

fille de Pierre Samuel Fiaux, décédé, _____

domicile des parents :

et de Louise née Anneler, sa sœur, domiciliée au Mont. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne & Hermenches, les vingt-trois & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Landanne & Hermenches. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon. _____

Signatures des époux :

Jean-Louis Moulin
Fanchette Moulin

Signatures des témoins :

Farrat Virpoux
Moulin Electricien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75

Beausire & Pellaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Beausire, Jules-Félix,** _____ Tailleur,
de Grandson, _____ domicilié à Grandson, _____
célibataire, _____

né à Grandson, le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de Jean Henri Alphonse Beausire, gérant, _____
et de Marie Sophie Fardel, sa femme, domiciliés à Grandson, _____

2° **Pellaux, Julie-Lydie,** _____ Cuisinière,
de Pomy, _____ domiciliée à Grandson, _____
célibataire, _____

née à Baulmes, le vingt-sept Aout _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fille de François Pellaux, cuisinier, _____
et de Marie née Venthoray, sa femme, domiciliés à Pomy, _____

Les publications ont eu lieu à Grandson, Pomy & Grandson, les six & sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesses de mariage _____
Certificats de publication de _____
Grandson, Pomy & Grandson _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Grandson & Usins _____

Signatures des époux :

Jules Beausire
Julie Beausire

Signatures des témoins :

Beausire Henri à Grandson
Thijonnet à Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 76.

Chappuis et Pachoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Adrien-Louis**, _____ agriculteur,

de Puidoux _____ domicilié à Dinges, tiers Puidoux,

célibataire, _____

né à Longchamp / Puidoux, le deux décembre _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fils de Jean Louis Chappuis _____

et de Suzanne Louise née Dupont, agriculteurs à Dinges, _____

2° **Pachoud, Marie-Angèle**, _____

de Granges / Sibony _____ domiciliée à Moreillon tiers Puidoux,

célibataire, _____

née à Granges, le quinze cent _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fille de Pierre Pachoud, employé du J.S. _____

et de Séraphine née Perrin, à Moreillon _____

Les publications ont eu lieu à Puidoux & à Granges, le treize février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Saphorin _____

Communiqué : à St Saphorin (Chexbres)

X à Attalens _____

Signatures des époux :

Adrien Chappuis
Angèle Chappuis

Signatures des témoins :

François Huispiet
St-Jurdat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 77.
Berdoz et Zender

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Berdoz, Jules**, _____ Employé I. S.
de Rossmière _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Mendon, le deux avril _____ mil huit cent soixante, _____

Noms, profession et

_____ fils de Jean David Berdoz, _____

domicile des parents :

et de Suzanne Louise Gilléron, sa femme, les deux décédés, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Zender, Julie-Emélie**, _____ Cuisinière, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanet sur Morcy, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Romanet, le trois août _____ mil huit cent soixante, _____

Noms, profession et

_____ fille de Gabriel Henri Zender, décédé, _____

domicile des parents :

et de Hémiette Jeanne Marie née Zender, sa veuve, domiciliée à Romanet. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rossmière, Romanet & Lausanne, les seize & dix-
sept février mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Rossmière, Romanet & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Rossmière & de Vulliamoz. _____

Signatures des époux :

Jules Berdoz
Jules Berdoz

Signatures des témoins :

Eugène Dubail
Elic Mingjard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 78.

Pittet & Déglon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pittet, Jean-Louis**, _____ agriculteur,
de **Seigneux et de Granges**, _____ domicilié à **Seigneux**, _____
célibataire, _____

né à **Seigneux**, le premier Janvier _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fils de **Daniel Pittet**, _____

et de **Marie Madeleine née Lagnaz**, _____

2^o **Déglon, Elise Nancy**, _____

de **Courtillod**, _____ domiciliée à **Courtillod**, _____

célibataire, _____

née à **Courtillod**, le vingt Mai _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de **Jean Abram dit Jacques Déglon**, sécedé, _____

et de **Sabine née Trollier**, à **Courtillod**, _____

Les publications ont eu lieu à **Seigneux, Granges & Courtillod**, les vingt-neuf
février, premier et deux Mars mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat Civil
de **Villarsel**, _____

Communiqué : à **Villarsel, Granges et**
Seigneux, _____

Signatures des époux :

Louis Pittet

Nancy Pittet

Signatures des témoins :

J. Cuénoud

A. Jaquenoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 79
Richard et Ducroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Richard, Charles-François**, agriculteur, de fozel et de Lutry domicilié à ère fozel, célibataire,

né à ère fozel le onze février mil huit cent soixante huit, fils de Charles Frédéric Samuel Richard, agriculteur, et de Charlotte née Lavanchy, la femme, à fozel,

2^o **Ducroz, Marie**, sans profession, de fozel et de Lutry, domiciliée à ère fozel, célibataire,

née à ère fozel le trois décembre mil huit cent soixante-cinq, fille de Jean Pierre Ducroz, agriculteur, et de Catherine Lydie née Pully, la femme, à fozel

Les publications ont eu lieu à fozel, Lutry les vingt sept & vingt huit février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
fozel

Communiqué: à l'Etat Civil de

fozel & Lutry

Signatures des époux :

Richard Charles
Richard Marie

Signatures des témoins :

J. Cuénoud
M^{lle} Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 80

Jordan & Corbaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Mars (24 mars) mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jordan, Auguste-Émile, agriculteur de Diment-Dessus, domicilié au Mont Sur Lausanne, célibataire,

né au Mont, le trois février mil huit cent soixante-trois,

fils de défunt Philippe Jordan,

et de Charlotte née Elève, la veuve, marchande, à Lausanne,

2° Corbaz, Rozine, dans profession,

des Monts de Lausanne domiciliée au Mont,

célibataire,

née au Mont, le dix-neuf Mai mil huit cent soixante-sept,

filles de Vincent Henri Corbaz, Juge de Paix

et de Jeanne Louise née Corbaz, la femme, domiciliée au Mont.

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessus au Mont, les dix-neuf et vingt février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autocrisation de l'Etat Civil de Romancl.

[Blank lines for deposited pieces]

Communiqué: à Romancl et Diment-Dessus.

[Blank lines for communication]

Signatures des époux:

Emile Jordan, Rozine Jordan

Signatures des témoins:

Louis Amadieu, Eugène B. [Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

N° 81

Estoppey et Ganty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Mars mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Estoppey, Jules-Louis*, *Handronnier*,

de *Trey* domicilié à *Genève*

veuf de *Samy Fontannaz*, décédée à *Stampalais* le trois février mil huit cent quatre-vingt-dix.

né à *Morges*, le trente avril mil huit cent ~~mil huit cent~~ quarante sept,

fils de *Pierre Abraham Estoppey*

et de *Jeanne Françoise Henriette Tripod*, sa femme, décédée.

2° *Ganty, Louise Méry*, sans profession

de *Nutry* domiciliée à *Lausanne*

célibataire,

née à *Payerne*, le deux mai mil huit cent cinquante huit

fille de *Charles Louis Antre Ganty*

et de *Louise Mathilde Dommann*, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à *Trey, Nutry, Genève & Lausanne*, les premiers et cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'Etat Civil de Genève.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Trey, Genève & Nutry*

Signatures des époux :

J. Estoppey
Méry Estoppey

Signatures des témoins :

A. Ganty *David*
E. Wrisan *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Buffet et Favre-Ninaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Buffet, Victor Emmanuel, _____ Cultivateur,

de Bonnevaux (Haute Savoie) _____ domicilié à Bonnevaux, _____

célibataire, _____

né à Bonnevaux, le vingt-dix décembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de Jean Pierre Buffet, cultivateur à Bonnevaux _____

et de Françoise Cottet-Meurier, son épouse, décédée, _____

2^o Favre-Ninaz, Anne, _____ sans profession,

de Bonnevaux _____ domiciliée à Lauzanne, _____

célibataire, _____

née à Bonnevaux, le douze avril _____ mil huit cent cinquante, _____

fille de Antoine Favre-Ninaz, cultivateur à Bonnevaux _____

et de Rose Favre, son épouse, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Bonnevaux & Lauzanne, les neuf février et
treize mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage. 3. Consentements des parents des époux. 4^o Actes de décès des parents décédés. 5^o Certs de publication de Bonnevaux. 6. Dit de Lauzanne. 7^o Déclaration de validité. 8. Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale _____

Signatures des époux:

Buffet Victor

Anne Buffet

Signatures des témoins:

Buffet Jean Pierre

Favre ne André les deux à Bonnevaux

L'officier de l'état civil:



6-243.

N° 83

Blanc et Mauzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Charles-François**, Employé postal,
de Lausanne domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne, le deux mai _____ mil huit cent Soixante huit,
fils de Jean Louis Binie, tailleur de pierres,
et de Henrié Emilié Berroz, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Mauzel, Fanny**, Couturière,
de Lausanne, domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Lausanne, le Seize avril _____ mil huit cent Septante
fille de Charles Samuel Philippe Mantel, décédé
et de Charlotte Barbe Fanny Henriette Vichaud, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le premier Mars mil huit cent
quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Lausanne.

Communiqué :

Signatures des époux :

C. Blanc
F. Blanc.

Signatures des témoins :

Jules Blanc à Lausanne
A. Mauzel à Genève

L'officier de l'état civil

[Signature]

1892

N° 84

Ernel et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ernel, Jacob**, _____ Boulanger,

de Eggiwyl (Beune) _____ domicilié à Lussane _____

célibataire _____

né à Gummenen (Muhleberg) Beune, le onze dour _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fils de Jacob Ernel, agriculteur à Gummenen _____

et de défunte Anna née Haas, sa femme, _____

2° **Curchod, Fanny**, _____ Cuisinière,

de Dommartin et de Lutry _____ domiciliée à Lussane _____

célibataire _____

née à Dommartin, le sept décembre _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Isaac Henri Curchod, agriculteur, _____

et de Constance née Curchod, sa femme, domiciliés à Dommartin, _____

Les publications ont eu lieu à Eggiwyl, Dommartin, Lutry & Lussane, les vingt
-dix et vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Eggiwyl, Dommartin, Lutry & Lussane _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry _____

Poliz, le Grand & Eggiwyl _____

Signatures des époux :

Jacob Ernel

Fanny Ernel

Signatures des témoins :

A. Jacquenoud

M. Muller

L'officier de l'état civil

P. V. Tomier

N^o 25
Veillard & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Veillard, Lambert**, _____ agriculteur,

de sigle _____ domicilié à Ellen, _____

célibataire, _____

né à Salgendorf (Autriche), le premier décembre mil huit cent soixante-trois, _____

fil de Henri Louis Veillard, à Ellen, _____

et de Maria Martha née Bata, décédée _____

2^o **Vallotton, Félicie Marie**, _____ Cuisinière

de Agiez, _____ domiciliée au Truit / Mentron, _____

célibataire, _____

née à Agiez, le vingt-cinq avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Frédéric Louis Vallotton, agriculteur, _____

et de Marguerite Louise née Lavenez, à Agiez, _____

Les publications ont eu lieu à sigle, aux Flanches, à Agiez et à Ellen, les neuf
enze et deux Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Ellen. _____

Communiqué : à Ellen, sigle, denex

Mentron. _____

Signatures des époux :

Lambert Veillard

Félicie Veillard

Signatures des témoins :

A. Jacquenoud

_____ } à
_____ } Kulmann

L'officier de l'état civil :

1892

N° 86.

Clot et Wenger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Clot, Henri-Louis**, _____ Lithographe,de Courtilles, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Vevay, le dix-neuf Juillet _____ mil huit cent Septante, _____fils de Pierre Louis Clot, ouvrier de ville, _____et de Françoise née Clavel, sa femme, les deux à Lausanne, _____2° **Wenger, Elise**, _____ Cuisinière,de Uetendorf (Bienne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Uetendorf, le quatorze Juin _____ mil huit cent Septante, _____fille de Christian Wenger, menuisier à Uetendorf _____et de Dusanne née Niederhäuser, sa femme, décédée _____Les publications ont eu lieu à Courtilles, Uetendorf et Lausanne, les vingt-sept et vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Courtilles, Uetendorf et Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lucenset Chivachem. _____

Signatures des époux:

Henri ClotElise Clot

Signatures des témoins:

Auguste HoffmannPaul Golaz les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 87

Picard & Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le cent un mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Picard, Charles David**, _____ *Jouffrais*,
de *Lutry & de Grandvaux*, _____ domicilié à *Lananne*, _____
Célibataire, _____

né à *Savigny*, le quinze février _____ mil huit cent *Soixante-huit*, _____
fils de *Marc Picard*, vigneron, à *Lully*, _____
et de *Jeanne Louise* née *Belomey*, *décédée*, _____

2° **Parche, Alida**, _____ *Lingère*,
de *Seclens*, _____ domiciliée à *Lananne*, _____
Célibataire, _____

née à *Seclens*, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent *Soixante-cinq*, _____
fille de *Marie Françoise Parche*, domiciliée à *Lananne*, _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Grandvaux, Seclens & Lananne*, les huit et
neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux
_____ Promesse de mariage, _____
_____ Certificats de publication de
Lutry, Grandvaux, Seclens & Lananne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Lully & Dion, _____

Signatures des époux :

Charles Picard
Alida Picard

Signatures des témoins :

Henri Wachter, à *Lananne*
Victor Dupont
à *Lully*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 88.**Chambaz et Barbey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chambaz, Samuel-Eugène**, employé à la Recette,
de Lutry & Cully, domicilié à Lausanne,

divorcé en secondes noccs de Alice Elise Anax, dès le six décembre mil huit cent quatre-vingt
huit _____

né à Lausanne, le seize septembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____

filz de François Chambaz, décédé, _____

et de Marie Henriette Daponds, sa femme, décédée, _____

2^o **Barbey, Marie-Julie-Henriette**, sans profession,

de Chexbres, domiciliée à Pully,

célibataire, _____

née à Pully, le seize novembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Jean François Samuel Barbey, décédé, _____

et de Jeanne Louise Doline née Berjeaud, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Chexbres, Lausanne & Pully, le douze
Mars mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Lutry, Cully
Chexbres, Pully & Lausanne _____

_____ Communiqué : à Lutry, Cully, Chexbres

et Pully. _____

Signatures des époux :

S. Chambaz

Marie Chambaz

Signatures des témoins :

Pierre Dupont
Janvier Emule à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Mouron & Jeallard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mars mil huit cent quatre-vingt-

doize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouron, Louis-François, Securier,

de Chardonne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le doize mars mil huit cent Septante-deux,

fils de Louis Charles Mouron, Securier,

et de Marie Alina Cathérine Besson, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2° Jeallard, Louise, Couturière,

de Lugnez (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le dix-huit août mil huit cent Septante-deux

fille de feu Paul Jeallard

et de Louise Christine Winzeler, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Lugnez & Lausanne, les vingt-dix
vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Les époux ci-dessus ont
déclaré légitimer par leur
mariage Elène Clémence
née à Lausanne le vingt
cinq février mil huit
cent quatre-vingt-douze.
Inscrite comme fille illégi-
time reconnue, de Louis
françois Mouron & Louise
Jeallard, à Vol. XVIII
fol° 367 n° 125 des naissances
del'arrondissement de Lausanne

Lausanne, le 31 mars
1842

Mouron Louis

Louise Mouron

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentements du père del'Époux &

de la mère del'Épouse.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de

Chardonne, Lugnez & Lausanne

Communiqué : à Covite & Môtiers

(mariage & légitimation)

Signatures des époux :

Mouron Louis

Louise Mouron

Signatures des témoins :

Pauline Glatz

Henri Chésaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 90

Christinat & Drivet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux un Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Christinat, Jean-Gustave,** agent de police,

de Chabrey domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Julie Keld, de le vingt-neuf deux mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Chabrey, le cinq mai mil huit cent cinquante-quatre,

fil de Jean Christinat, agriculteur à Chabrey

et de Marianne Thanelle née Christinat, décédée

2° **Drivet, Anne-Estilde,** gouvernante,

de Versoix (Genève) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Genève, le cinq mai mil huit cent soixante-huit,

filie de Pierre Drivet, domicilié à Genève,

et de Joséphine Duret, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chabrey, Versoix & Lausanne, les deux & quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chabrey

Versoix & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Constantine & de Genève (Bureau Cantonal)

Signatures des époux:

J. Christinat

A. Drivet

Signatures des témoins:

J. J. J. J.
J. C. C. C.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Dans la séance du quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre le Tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage intubé ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 lettre b) de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Lausanne le 11 décembre 1894.

[Signature]

Le jugement a été déclaré définitif et exécutoire le treize décembre suivant.

Approuvé et renoué.

L'officier de l'état civil.

[Signature]

N^o 91
Zwygart & Beeri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente - un mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zwygart, Alfred-Siméon**, _____ agriculteur,

de Krauchthal (Bene) _____ domicilié à Vennez sur Lausanne,

célibataire, _____

né à Moudon, le dix-huit Septembre _____ mil huit cent Soixante-sept,

fils de Edouard Zwygart, *décédé*, _____

et de Isaline née Martin, domiciliée à Moudon, _____

2^o **Beeri, Bertha-Emma**, _____ sans profession,

de Ruggisberg (Bene) _____ domiciliée à Vennez sur Lausanne,

célibataire, _____

née à Vennez, le trois décembre _____ mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Jacob Beeri, agriculteur, _____

et de Anna Maria Schwab, La femme, domiciliée en Vennez, _____

Les publications ont eu lieu à Krauchthal, Ruggisberg & Lausanne, les deux & quatre
février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificat de publication de
Krauchthal, Ruggisberg & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Krauchthal & Ruggisberg _____

Signatures des époux :

Alfred Zwygart
Bertha Zwygart

Signatures des témoins :

J. Cuonaud à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 92

Bonnavaux et Charbonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 12 Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Bonnavaux, Jean,** _____ Cordonnier,

de Noville et Remmaz, _____ domicilié à Noville, _____

célibataire, _____

né à Villeneuve, le vingt-trois août _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Jean Samuel Bonnavaux, cordonnier, _____

et de Jeanne Louise Décostard, à Noville, _____

2^e **Charbonney, Emma,** _____ Cuisinière,

de Lucens, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Lucens, le vingt-six juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de défunt Albin Siméon Charbonney _____

et de Susanne née Thomey, la veuve, à Lucens, _____

Les publications ont eu lieu à Noville, Remmaz, Lucens & Landanne, le vingt-sept
février mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Villeneuve, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villeneuve & Lucens, _____

Signatures des époux :

Jean Bonnavaux.

Emma Bonnavaux

Signatures des témoins :

M. Zimm

A. Pichat

L'officier de l'état civil :

N° 93

Duperrut et Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duperrut, Samuel-François-Auguste, agriculteur,

de Yufflens-la-Ville, domicilié à Lonay,

célibataire,

né à Lonay, le vingt-un août mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Louis Samuel Duperrut, à Lonay,

et de Marie Madeleine née Vuerschov,

2° Siegenthaler, Elisabeth dite Elise, Cuisinière,

de Trub (Berne) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Wylez, le dix-neuf Septembre (1869) mil huit cent soixante-neuf,

fille de Samuel Siegenthaler, aicid,

et de Elisabeth née Schläfli, à Seedorf.

Les publications ont eu lieu à Yufflens-la-Ville, à Trub, à Lonay & à Landanne, les trois, quatre et cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Lonay.

Communiqué : à l'Etat Civil de Yufflens, Lonay & Trub.

Signatures des époux :

Duperrut Auguste
Elisabeth Duperrut

Signatures des témoins :

Elisabeth Les Borbois
Jules Pruvost

L'officier de l'état civil :

1892

N° 94

Mercier et Jouvy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mercier, Charles-Alexis**, _____ Employé I. S.

de Dailens et Penthiéruz, _____ domicilié à Brethonnieres, _____

célibataire, _____

né à Dailens, le quatorze janvier _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fil de **françois Louis Mercier**, agriculteur, _____

et de **Marie Glardon**, domiciliés à Brethonnieres, _____

2^o **Jouvy, Marie-Albertine**, _____ Tailleurse,

de Brethonnieres, _____ domiciliée à Brethonnieres, _____

célibataire, _____

née à Brethonnieres, le vingt-un juin _____ mil huit cent soixante-huit, _____

filles de **Jules Jouvy**, agriculteur _____

et de **Louise Jannelte Tachet**, domiciliés à Brethonnieres, _____

Les publications ont eu lieu à Dailens, Penthiéruz & Brethonnieres, les quatre
et six mars mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Romainmotier. _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Dailens, Dailens, Penthiéruz & Romainmotier

Signatures des époux:

_____ Mercier C.A.

_____ Mercier Marie

Signatures des témoins:

_____ Farnat Hippolyte

_____ J. Cuénoud

L'officier de l'état civil:

N° 95
Clément et Vernez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clément, Henri-Gustave**, _____
 de Granges _____ domicilié à Granges, _____
 célibataire _____

né à Granges, le treize février _____ mil huit cent soixante-sept, _____
 fils de Georges Adrien Clément, décédé, _____
 et de Elise Caroline née Duc, la veuve à Granges _____

2° **Vernez, Ida**, _____
 de Villars Brumard _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-deux juin _____ mil huit cent soixante-dix, _____
 fille de Pierre Jacob Vernez, demeurant _____
 et de Rosalie Louise elguet, la femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Granges, Villars Brumard & Lausanne, les dix-neuf
 et vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué : à l'état civil de _____
 Granges & Villars _____

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

1892

No 96.

Pöterlin et Chappuis

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile:

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Etat civil:

1^o Pöterlin, Alphonse, _____ Munié,

Lieu et date de la naissance:

de Moudon _____ domicilié à Lussane, _____

Noms, profession et

célibataire, _____

domicile des parents:

né à Lussane, le huit janvier _____ mil huit cent Soixante-cinq _____

Nom et profession de l'épouse:

fils de Augustine Pöterlin, domiciliée à Genève, _____

Lieu d'origine et de domicile:

et de _____

Etat civil:

2^o Chappuis, Claire, _____ Centurière pour hommes,

Lieu et date de la naissance:

de Cully & Lutry _____ domiciliée à Lussane, _____

Noms, profession et

célibataire, _____

domicile des parents:

née à Paudex, le vingt-un août _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

Date des publications:

fille de François Louis Chappuis, pionnier, _____

et de Françoise Marie née Crot, domiciliée à Lussane _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Cully, Lutry & Lussane, les huit, neuf & dix Mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Moudon, Cully, Lutry & Lussane, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon, Lutry & Cully, _____

Signatures des époux:

A Pöterlin

Claire Pöterlin

Signatures des témoins:

J. Blanc

F. Girardet } à Lussane

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 97
Comne et Echaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept sept mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Comne, Jules-Férenti**, Jardinier,
 de Puidoux, domicilié à Lautanne,
célibataire,

né à St-Mont de Corsier, le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-cinq,
 fils de défunt François Louis Comne,
 et de défunte Marie Rose Louise Porchet, sa femme,

2^o **Echaud, Lina-Férentielle**, Cuisinière,
 de Cugy, domiciliée à Lautanne,
célibataire,

née à Cugy, le vingt-quatre décembre mil huit cent soixante,
 fille de Jean Louis Echaud, agriculteur,
 et de Jeanne Louise Françoise Gabrielle née Bataillard, sa femme, domiciliés à Cugy,

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Cugy et Lautanne, le cinq Mars mil huit
 cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Puidoux, Cugy et Lautanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chebres et Poliez-le-Grand

Signatures des époux :
Jules Comne
Lina Comne

Signatures des témoins :
Ch. Wagent
Antoine Jourd'heuil

L'officier de l'état civil :
[Signature]

1892

N° 92.

Guex et Rouge

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Guex, Jules-Auguste,** _____ Employé au Château,

de Moudon et de Beulens, _____ domicilié à Lussanne, _____

célibataire, _____

né à Romont, le trente octobre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Jean Samuel Henri Guex, ancien agent d'affaires à Lussanne, _____

et de Marie Fanny née Delacréteux, sa femme, décédée. _____

2^o **Rouge, Ida,** _____ Employée à la feuille d'avis,

de Savigny et de Forêt _____ domiciliée à Lussanne, _____

célibataire, _____

née à Lutry, le vingt-sept février _____ mil huit cent Septante-deux, _____

fille de Louis Rouge, domiciliée à Lussanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Beulens, Savigny, Forêt & Lussanne, _____
les quinze, seize et dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

Moudon, Beulens, Savigny, Forêt et _____

Lussanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Moudon, St Pierre, Savigny & _____

Forêt. _____

Signatures des époux:

Jules Guex,

Ida Guex

Signatures des témoins:

J. Delacréteux } à Lussanne.

Delacréteux }

L'officier de l'état civil:

N^o 99
Golaz & Badel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golaz, William-François**, _____

de l'abbaye _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à l'abbaye, le six juin _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Daniel Nicolas Golaz, hôteleur à Lausanne, _____

et de Elisabeth née Blum, sa femme, décédée _____

2^o **Badel, Claire**, _____ sans profession _____

de Gimel _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Gimel, le vingt-un mai (1865) _____

née à l'abbaye, le six juin _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Daniel Nicolas Golaz hôteleur, à Lausanne, Louis Ferdinand Badel, journaliste _____

et de Elisabeth née Blum, sa femme, décédée, Louise Sophie Henriette née Teutz, à Gimel _____

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, Gimel & Lausanne, les quinze
 dix-sept & dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage. dix-neuf mars 1892. approuvé *[Signature]*

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de l'abbaye _____

Gimel & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

l'abbaye & de Gimel _____

Signatures des époux :

William Golaz

Claire Golaz

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 100

Wulliemier et Peneveyre

24
4-2897

Aujourd'hui vendredi huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Wulliemier, Henri-Daniel**, _____ Maréchal,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Quarnez** _____ domicilié à **Lausanne**,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à **Lutry**, le quinze mai _____ mil huit cent cinquante sept,

Noms, profession et

_____ fils de **Adam Henri Wulliemier**, maréchal à **Genève**,

domicile des parents:

et de **Adélaïde Charlotte** née **Grandvoininet** sa femme,

Nom et profession de l'épouse:

2° **Peneveyre, Louise-Elisa**, _____ sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Lausanne**, _____ domiciliée à **Lausanne**,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à **Lausanne**, le deux juillet _____ mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

_____ fille de **François Louis Peneveyre**, **licencié**,

domicile des parents:

et de **Louise Dupont**, sa veuve, à **Lausanne**.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à **Quarnez** & à **Lausanne**, le vingt-trois et vingt-quatre
février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de **Quarnez**
à **Lausanne**. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de **L'Isle**

Signatures des époux:

Henri Wulliemier
Elisa Wulliemier

Signatures des témoins:

Lb. Peneveyre à Paris
Louis Charv. à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 101

Dupuis et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Gustave-Louis, Gendarme,

de Eclagnens, domicilié à Vevey,

célibataire,

né à Orbe, le vingt-neuf Janvier mil huit cent Soixante-trois,

fils de Samuel Frédéric Dupuis, agriculteur à Orbe,

et de Marie Marguerite Duby, ménagère au dit lieu

2° Raymond, Augustine-Louise, femme de chambre

de Vaulion, domiciliée à Vevey,

célibataire,

née à Premiez, le huit avril mil huit cent Soixante-cinq,

filles de Louis Gabriel Raymond

et de Louise Georgette née Goy, décédée.

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, Vaulion & Vevey, les vingt-sept
vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vevey

Signatures des époux :

Dupuis Gustave
Augustine Dupuis

Signatures des témoins :

Henri Magnan
F. B. S. M.

Communiqué : à Eclagnens, Vevey

& Vaulion.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 102

Grin et Dumard

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Grin, Alois-Louis,** _____ Employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile:

de Gressy et de Belmont s/ Yverdon, _____ domicilié à Renens, _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Gressy, le vingt-cinq février _____ mil huit cent septante, _____

Noms, profession et

fils de François Auguste Grin, Employé de Commerce, _____

domicile des parents:

et de Marie Louise née Rioud, sa femme, à Lausanne, _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o **Dumard, Hélène-Janeli,** _____ Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Forêt à Villars-Mendraz, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Forêt le dix octobre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

Noms, profession et

fille de défunt Isaac François Dumard _____

domicile des parents:

et de Rose Marie née Cerez, sa veuve, domiciliée à Puidoux _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Gressy, Belmont, Forêt, Villars-Mendraz, Renens & Lausanne, les six, sept et huit février mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'état civil de _____
Romanel. _____

Communiqué: à Belmont, Romanel,
Forêt & St-Cierges. _____

Signatures des époux:

Alois Grin

Hélène Grin

Signatures des témoins:

E. Gouin

J. Amstutz & Dumard
les témoins à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Alf. Brunand, Subst.

N° 103

Corbaz & Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, Louis,** _____ agriculteur,

de Belmont / Lussanne, _____ domicilié à Belmont,

célibataire, _____

né à Belmont, le quinze avril _____ mil huit cent soixante-un,

fils de Jean François Corbaz _____

et de Marie Françoise née Raymond, la deux décedés, _____

2° **Curchod, Adèle-Suzanne,** _____ sans profession,

de Dommartin _____ domiciliée à Belvaux / Lussanne

célibataire, _____

née à Belvaux, le dix-sept août _____ mil huit cent soixante-neuf,

fille de Benjamin Louis Samuel Curchod, agriculteur, _____

et de Louise Joséphine Blanc, sa femme, domiciliés à Belvaux _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, Dommartin & Lussanne, les vingt
deux & vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Pully _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Pully & Bettens _____

Signatures des époux :

Louis Corbaz
Adèle Curchod

Signatures des témoins :

Favrat Heuissier
Henri Blanc
à Belmont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 104

Jaquier et Gonet née Thomas

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Jaquier, Edouard,* _____ agriculteur,
de *Vucherens,* _____ domicilié à *Feu,* _____
célibataire, _____

né à *Feu,* le vingt février _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
fils de *Jean Pierre Jaquier,* agriculteur à *Vucherens,* _____
et de *Marianne née Laurent,* à *Vucherens,* _____

2^o *Gonet née Thomas, Julie,* _____
de *Vucherens,* _____ domiciliée à *Feu,* _____
divorcée de *David Gonet,* dès le seize Juin mil huit cent quatre-vingt _____

née à *Feu,* le dix-neuf Mars _____ mil huit cent quarante-huit, _____
fille de défunt *David Salomon Thomas,* _____
et de défunte *Suzanne Louise née Jaccoud,* _____

Les publications ont eu lieu à *Vucherens, Vucherens & Feu,* les dix-neuf et vingt
Mars mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'état civil de
Feu, _____

Communiqué: à l'état civil de
Vucherens, Meudon & Feu _____

Signatures des époux:

Edouard Jaquier
Julie Jaquier

Signatures des témoins:

Lydie Jaccoud, à *Dugny*
J. Laurent, à *Leimont*

L'officier de l'état civil:

[Signature]
Thomas

N° 105

Thelier & Herz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° **Thelier, Gaspard-Melchior**, *Viticulteur*,

de Wollerau (Schwytz) domicilié à *Lussembourg*,

célibataire,

né à Fenisberg (Schwytz), le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-deux

fils de Gaspard Thelier,

et de Barbara Bachmann, les deux décédés,

2° **Herz, Henriette**, *Cuisinière*,

de Sumiswald (Berne) domiciliée à *Lussembourg*,

célibataire,

née à Chierrens, le trente-un Juillet mil huit cent cinquante-quatre,

fille de Jean Herz,

et de Jeanne née Genier, la femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Wollerau, Sumiswald & Lussembourg, les quinze et seize Mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Melchior Thelier

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificat de publication à

Wollerau, Sumiswald & Lussembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de

Wollerau & Sumiswald

Signatures des époux :

Melchior Thelier

Henriette Thelier

Signatures des témoins :

J. Blanc

H. Fischer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 106.

Kumm et Kammer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Kumm, Robert**, _____ garçon de magasin,
de Stengelbach (Argovie) _____ domicilié à Lausanne,
célibataire, _____

né à Stengelbach, le vingt-un Juin _____ mil huit cent Soixante-neuf,
fils de Adine Kumm, domiciliée à Stengelbach _____
et de _____

2^o **Kammer, Eliza**, _____ Cuisinière,
de Lauterbrunnen | Berne | _____ domiciliée à Lausanne,
célibataire, _____

née à Montmollin | Neuchâtel | le vingt six Juin mil huit cent Septante,
fille de Jean Kammer, décédé, _____
et de Sophie Léon Jantzenand, domiciliée à Montmollin _____

Les publications ont eu lieu à Stengelbach, Lauterbrunnen & Lausanne,
les onze & douze Mars mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance des Epoux
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificats de publication de
Stengelbach, Lauterbrunnen & _____
Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Stengelbach & Lauterbrunnen _____

Signatures des époux:

Robert Kumm
Eliza Kammer

Signatures des témoins:

Ris Ad.
Gustave Dassoire } _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 107

Salzmann et Maeder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Salzmann, Henri-Louis**, Cultivateur,

de Saint-Prix _____ domicilié aux Saugeyettes / St Prix,

célibataire, _____

né à Saint-Prix, le vingt-trois décembre _____ mil huit cent soixante-six,

fil de Jean Jacques Salzmann, Cultivateur, _____

et de Marie Henriette née Golaz, domiciliée à St Prix, _____

2° **Maeder, Marie-Emma**, sans profession,

de Ayrizwyl / Fribourg _____ domiciliée à Allaman _____

Célibataire, _____

née à Allaman, le vingt-un novembre _____ mil huit cent soixante-neuf,

filles de Jacob Maeder, Cultivateur, _____

et de Marie Fanchette née Stamm, domiciliée à Allaman _____

Les publications ont eu lieu à St Prix, Ayrizwyl & Allaman, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil _____
de St Prix _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
St Prix, Buchslen & Rolle _____

Signatures des époux :

_____ Henri Salzmann _____

_____ Emma Salzmann _____

Signatures des témoins :

_____ William Desponds _____
à St Prix

_____ J. Marie à Lussane _____

L'officier de l'état civil :

1892

N° 108

Mauchofer et Böschenstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mauchofer, Louis,** _____ *Commerçant,*de Trub (Bâle) _____ domicilié à *La Sarraz,* _____*célibataire,* _____né à *La Sarraz,* le vingt-deux décembre _____ mil huit cent *Soixante-sept,* _____fils de *Louis François David Mauchofer* _____et de *Louise Fanny Morel,* domiciliée à *Sauronne,* _____2^o **Böschenstein, Fanny,** _____ *sans profession,*de *Stein a/Rhin* _____ domiciliée à *Stein,* _____*célibataire,* _____née à *Stein,* le vingt-six décembre _____ mil huit cent *Soixante-sept,* _____fille de *Charles Böschenstein, Commerçant,* _____et de *Elisabeth Winderling,* domiciliée à *Stein,* _____Les publications ont eu lieu à *Trub, Stein & La Sarraz,* les trois et quatre Mars
mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
La Sarraz __________

_____Communiqué : à *La Sarraz,* à _____*Trub & Stein* __________

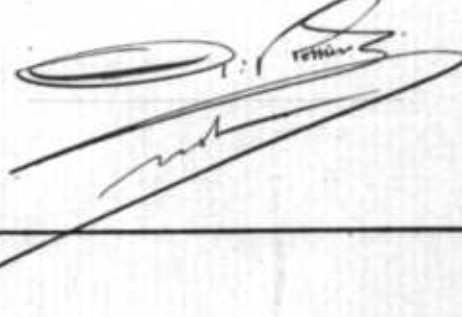
Signatures des époux :

*Louis Mauchofer**Fanny Mauchofer*

Signatures des témoins :

*Augusta Mauchofer**Arnold Mauchofer* *La Sarraz*

L'officier de l'état civil :



N^o 109
Will et Schatzmann

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Will, Frédéric-Emile,** _____ *fabricant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St Croix* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne*, le *treize* *Septembre* _____ mil huit cent *Soixante-neuf* _____

Noms, profession et

fils de *Frédéric Jacob Will, décédé,* _____

domicile des parents :

et de *Louise Ammann, sa femme, à Lausanne,* _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Schatzmann, Louise,** _____ *Couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Windisch (Croatie)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne*, le *cinq* *Janvier* _____ mil huit cent *Soixante-neuf* _____

Noms, profession et

fille de *Jean Conrad Schatzmann, décédé,* _____

domicile des parents :

et de *Louise Reupp, sa veuve, à Lausanne,* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *St Croix, Windisch, Lausanne*, les *vingt-deux*
et vingt-trois *Mars* *mil huit cent quatre-vingt-deux* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux*

_____ *Premesse de mariage*

_____ *Certificats de publication de St Croix*

_____ *à La Grange, Windisch, Lausanne*

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de*

_____ *St Croix & Windisch.*

Signatures des époux :

Frédéric Will

Louise Will

Signatures des témoins :

F. Berner

J. B. Schatzmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 110

Stoudmann et Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stoudmann, Eugène**, _____ agriculteur,

de Baz _____ domicilié à Baz _____

Célibataire _____

né à Baz, le cinq mai _____ mil huit cent soixante-huit _____

filz de Jean Samuel Stoudmann, agriculteur, à Baz, _____

et de Rose née Mellet, sa femme, à Baz, _____

2^o **Jaunin, Surette**, _____

de Fey _____ domiciliée à Fey _____

célibataire _____

née à Fey, le onze novembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Jules Jaunin, agriculteur à Fey, _____

et de Antoinette née Thomas, sticde, _____

Les publications ont eu lieu à Baz & Fey, le vingt-six Mars mil huit cent quatre-
vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodation de l'état Civil de _____

Fey _____

Communiqué : à l'état Civil de Fey _____

Signatures des époux :

Stoudmann

Surette Stoudmann

Signatures des témoins :

Stoudmann Béat. à Baz

Jaunin Emma à Fey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° III

Gardon & Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gardon, Robert-Adrien**, _____ Employé I. S.

de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le sept Novembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Louis-Jules Gardon, domicilié à Vallorbes, _____

et de Julie Caroline née Matthey, décédée, _____

2° **Goumaz, Berthe-Emma**, _____

de Scailles _____ domiciliée à Payerne, _____

célibataire _____

née à Grandcour, le vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent Septante, _____

fille de Philippe Edmond Goumaz, domicilié à Grandcour _____

et de Jeannette née Buffat, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Scailles & Payerne, les vingt-un, vingt-trois et vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état Civil de Vallorbes, _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Vallorbes, Villarsel & Payerne _____

Signatures des époux :

Gardon Robert
Gardon Emma

Signatures des témoins :

Jaynet Henri
Louis Jaquet Vallorbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 112

Rozeng & Lenoir

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rozeng, Henri-Frédéric-Jean Samuel**, Charpentier,

de Celles (Beine) _____ domicilié à Louzanne, _____

célibataire _____

né à Louzanne, le treize Mars _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Henri Moïse Rozeng, Charpentier, _____

et de Nanette Baudet, sa femme, les deux à Louzanne _____

2° **Lenoir, Marie**, _____ Repasseuse,

de Château-d'Orx _____ domiciliée à Louzanne, _____

Célibataire _____

née à Pagny, le cinq Juin _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fille de Samuel Abram Lenoir, décédé, _____

et de Elise née Rappin, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Celles, Château-d'Orx, L'Étrézy & Louzanne, les dix-
sept, dix-huit & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Celles,

Château-d'Orx, L'Étrézy & Louzanne _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ Celles & Château-d'Orx _____

Signatures des époux:

H. Rozeng
Marie Lenoir

Signatures des témoins:

Henri Lenoir
H. Rozeng

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 113

Vacheton & Pavillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vacheton, Louis,** employé au Chemin de fer L.E

de Muz, _____ domicilié à Lausanne,

Célibataire, _____

né à Muz, le cinq avril _____ mil huit cent soixante-neuf,

fils de Louis Nicolas Vacheton, agriculteur _____

et de Rose Marianne née Faillonbaz, sa femme, les deux à Muz, _____

2° **Pavillard, Henriette-Louise,** sans profession

de Cully _____ domiciliée à Chailly, Lausanne

Célibataire, _____

née à Arate (Genève) le cinq Janvier _____ mil huit cent soixante-neuf,

fille de Louis Pavillard, à Chailly, Lausanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Muz Cully, Lausanne, le vingt-neuf Mars et premier avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Muz _____

Cully, Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cudrefin & La Sarraz _____

Signatures des époux :

Louis Vacheton
Henriette Vacheton

Signatures des témoins :

Eug. Boffa
G. Peter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115.

Schneider et Krajenbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneider, Edwin Friedrich Emilé Richard, Pasteur,

de Sandoz, domicilié au Locle,

célibataire,

né à Wilburgshausen (Saxe-Meiningen) le dix mai mil huit cent cinquante-sept,

fils de défunt Richard Schneider

et de Mathilde Elise Marie Christiane née Nenni, au Locle,

2° Krajenbühl, Amélie-Louise,

de Otterbach (Saxe) et St Saphorin / Moudon, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante,

filles de feu Louis Jules Henri Krajenbühl, notaire à Lausanne

et de Anne Mathilde Marie née Piquier

Les publications ont eu lieu à Sandoz, Otterbach, St Saphorin, Le Locle et Lausanne, les dix-sept à dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil du Locle.

Signatures des époux :

Schneider

Amélie Schneider

Signatures des témoins :

M. Krajenbühl, Sand Schneider, J. Deberd, L. Krajenbühl, E. Courmou, J. Spier

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully, Le Locle, Kuzzenberg & Collombier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 116

Bongard & Schmutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bongard, Joseph-Edouard**, Charpentier,

de Sales & Ependes (Sarine) Fribourg, domicilié à Lausanne,

veuf de Marguerite Joséphine Jacquaz, dès le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

né à Arconciel (Fribourg), le vingt novembre _____ mil huit cent cinquante-cinq,

fil de François Étienne Bongard _____

et de Marie Louise née Douce, les deux décédés, _____

2^o **Schmutz, Marie-Philomène**, ménagère,

de Bésingen (Sarre) Fribourg, domiciliée à Lausanne,

célibataire, _____

née à Fribourg, le treize Janvier _____ mil huit cent soixante-trois,

filles de Jean Schmutz, charretier à Fribourg, _____

et de Catherine née Meuwly, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Sales, Ependes, Bésingen & Lausanne, les dix-neuf, vingt & vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Sales _____

_____ Ependes, Bésingen & Lausanne _____

_____ Communiqué : à Ependes & Bésingen _____

Signatures des époux :

Edouard Bongard

Marie Louise Schmutz

Signatures des témoins :

Stiprard

Grandchany Samuel
la deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Jordan & Rouzzy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, Lucien,** _____ *Docteur en droit,*

de Mézières _____ domicilié à *Lausanne,*

célibataire, _____

né à *Collombier / Morges,* le vingt janvier _____ mil huit cent *soixante-cinq,*

fils de *Ulrich Jordan, décédé,*

et de *Francine née Durandin, sa femme, décédée*

2° **Rouzzy, Annette-Théodora,** _____ *sans profession,*

de *Gessenay (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne,*

célibataire, _____

née à *Lausanne,* le cinq septembre _____ mil huit cent *soixante-quatre,*

fille de *Théodore Auguste Louis Roudy, litvaize,*

et de *Emilie Gabrielle Fozny, sa femme, les deux à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Mézières, Gessenay & Lausanne,* les vingt-deux
vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézières, Gessenay & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières & Gessenay

Signatures des époux :

L. Jordan

Annette Jordan

Signatures des témoins :

Charles Perrin

E. Lecoultre *les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 30 janvier 1913 déclaré définitif et exécutoire le 24 février 1913. Le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 158 C.C.S.

Le mari ne pourra contracter un nouveau mariage avant un délai de deux ans.

Lausanne le 29 mars 1913

L'officier de l'état-civil :

H. Léchaut

1892

N° 118.

Dufour et Guex

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Dufour, Oscar-Héli,** _____ agriculteur,

de Villars-Cercedin, _____ domicilié à Peney, _____

célibataire, _____

né à Villars-Cercedin, le vingt-six novembre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fils de Rose Dufour à Villars-Cercedin _____

et de _____ Ménagère, _____

2^o **Guex, Alice-Zélie,** _____

de Moudon & de Boulens, _____ domiciliée à Villars-Cercedin, _____

célibataire, _____

née à Villars-Cercedin, le treize février _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Jean Abram Moise Guex _____

et de Jenny née Hugonnet, domiciliés à Villars-Cercedin _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Cercedin, Peney, Moudon & Boulens, les
douze, treize & quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Cercedin _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Bottens

Moudon, Cercedin & St Cierges _____

Signatures des époux:

Dufour Oscar Héli
Alice Dufour.

Signatures des témoins:

[Signature] Pully
[Signature] Blanc-Laudanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 119
Theintz & Décevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Theintz, Jules-François**, agent de Police, de Pizy domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Crisiez, le quatre Septembre mil huit cent Soixante-quatre, fils de François Theintz, agriculteur et de Marie Julie Philomène Brüllard, sa femme, domiciliés à Pully,

2° **Décevel, Julie**, femme de Chambre, de Combremont-le-Grand domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Combremont-le-Grand, le vingt Juillet mil huit cent Soixante, fille de David Décevel, et de Louise née Martin, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Pizy, Combremont-le-Grand & Lausanne, le vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Pizy, Combremont-le-Grand & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Gimet & Combremont-le-Grand

Signatures des époux :

Jules Theintz
Julie Theintz

Signatures des témoins :

A. Mégar
A. Jaquenoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Imhof & Cuchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Imhof, Emile-Eugène**, _____ Chauffeur J-S.

de Horrenbach & Buchen (Berne) _____ domicilié à Lausanne,

célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt février _____ mil huit cent septante-un,

fils de Auguste Imhof, decurier, _____

et de Constance Guillaume, sa femme, domiciliée à Lausanne.

2° **Cuchon, Céline-Marie dite Céline**, garde barrière,

de Bercher, _____ domiciliée à Epex rière Crissier,

célibataire, _____

née à Bercher, le vingt cinq décembre _____ mil huit cent septante-deux,

fille de Albert Jean Abram Cuchon _____

et de Jeanne Antoinette Bovat, sa veuve, domiciliée rière Crissier.

Les publications ont eu lieu à Horrenbach (Schwarzenegg) Bercher, Crissier & Lausanne,
les onze, douze et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Commentaire au père de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Horrenbach &
Buchen (Schwarzenegg), Bercher, Crissier et
Lausanne.

Communiqué : à l'état Civil de _____

Schwarzenegg, St Cécile & Romanel

Signatures des époux :

Imhof Emile

Cuchon Céline

Signatures des témoins :

Cuchon Charles

Blanc Henri } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 121

Randin et Simonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-

doize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Randin, Alfred-Franci, agriculteur,

de Rancez domicilié à Rancez,

célibataire,

né à Rancez, le dix-neuf Septembre mil huit cent Soixante-cinq,

fils de Louis Fritz Randin, décédé,

et de Louise Henriette née Mayland, à Rancez,

2° Simonin, Lina, sans profession,

de Rancez domiciliée à Rancez,

célibataire,

née à Epandres, le dix-neuf Novembre mil huit cent Soixante-quatre,

filie de Louis Benjamin Simonin agriculteur à Rancez,

et de Françoise Louise née Ozme, la femme,

Les publications ont eu lieu à Rancez, le Sept-mars mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état Civil de Rancez.

Signatures des époux :

Alfred Randin

Lina Randin

Signatures des témoins :

Grandchamp Samuel

Communiqué : à l'état Civil de

Rancez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 122.

Besson & Jamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Besson, Jules,** _____ Condenseur

de Chapelle _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à la Ferme de Boulers, le trente mars _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de défunt David Louis Besson, _____

et de Jeannette née Rod, à Villars Mandraz, _____

2^o **Jamin, Marie-Louise,** _____ Employée à la Condenserie

de Fey, _____ domiciliée à Fey, _____

célibataire _____

née à Fey, le vingt-trois février _____ mil huit cent septante _____

fille de Charles Jamin, agriculteur à Fey, _____

et de défunte Jeanne Louise née Jacoud, _____

Les publications ont eu lieu à Chapelle, Fey & Payerne, les vingt-huit, trente un mars et
deux avril mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Payerne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de SE

Aras, Payerne & Fey _____

Signatures des époux :

Jules Besson

Marie Besson

Signatures des témoins :

Jules Jamin à Fey

Le Jamin à Lansanne

Jubi Jamin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123

Laurent & Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil huit-cent quatre-vingt-

douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laurent, Auguste,** agriculteur,

de Chavornay, domicilié à Chavornay,

célibataire,

né à Chavornay, le vingt-sept décembre mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Charles Laurent, décédé

et de Juliette Marguerite Baudard, sa femme, domiciliée à Chavornay,

2° **Perriaz, Eugénie,** cuisinière,

de Chavornay et de L'Arbergement, domiciliée à L'Arbergement,

célibataire,

née à Chavornay, le quatorze août mil huit cent soixante-cinq,

fille de François Perriaz, agriculteur à Chavornay,

et de Rosine Augustine Berse, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chavornay, L'Arbergement & L'Arbergement, le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Chavornay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chavornay Liguacelles.

Signatures des époux :

Laurent Auguste
Eugénie Laurent

Signatures des témoins :

Louis Fausse à Chavornay
Anais Perriaz à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892 G-219.

N° 124

Adam et Gaudin née Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le six décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, déclaré définitif et exécutoire le trois janvier suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit : sous pain et sévices le mariage contracté à contre...

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46, lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne, le 11 janvier 1892

L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt six avril mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Adam, Jean-Andréas, Employé J.-G. de Schledswyl | Basel domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne le neuf janvier mil huit cent soixante-neuf, fils de Jean Adam, Carrossier et de Regina Cécile Wyss, sa femme, la deux à Lausanne.

2° Gaudin née Pittet, Henriette Fanny, de Lausanne, Morge, Nyon & Sévrey, domiciliée à Lausanne, veuve de David Julien Gaudin, de le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-huit

née à Lausanne le vingt six août mil huit cent soixante huit fille de Marc Charles Louis Pittet, absent, et de Fanny Pache, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Schledswyl, Lausanne, Morge, Nyon & Sévrey, les vingt-neuf, trente, trente-un mars et deux avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance des Epoux
- acte de décès du premier mari de l'Épouse
- Promesse de mariage.
- Certificat de publication de Schledswyl, Lausanne, Morge, Nyon & Sévrey

Communiqué : à l'Etat civil de Wyl Morge, Nyon & Grancy

Signatures des époux :

J. Adam
F. Adam

Signatures des témoins :

E. Zimmermann
Gustave Chapuis à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 125

Simon et Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 17 Janvier 1913 le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'article de la loi fédérale du 28 Juin 1903, sur la naturalisation des étrangers, la réintégration, à titre gratuit, de M^{me} Marie Simon née Pilet, garde-malades, à Genève, dans le devoir de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Château-d'Oex.

Processus d'avis au Département de Justice & Police, le 30 Janvier 1913
L'Officier de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-

douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Simon, Louis-Marie-Camille, manoeuvre,

de Vézelay (Yonne) France, domicilié à Louvain,

célibataire,

né à Vézelay, le onze novembre mil huit cent cinquante-quatre,

fils de défunt Antoine dit Louis Simon

et de défunte Catherine Emma Cailloux, la femme

2° Pilet, Marie, cuisinière,

de Château-d'Oex, domiciliée à Louvain,

Célibataire,

née à Moudon, le vingt-neuf septembre mil huit cent cinquante-trois,

fille de Samuel David dit Pilet, défunt,

et de Jeanne Rose née Pasche, la femme, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vézelay, Château-d'Oex, L'Écluz & Louvain, les vingt-neuf, trente & trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance des époux. 2° Acte de décès de la mère de l'époux. 3° Perm. de mariage. 4° Act. de publication de Louvain, Château-d'Oex & L'Écluz. 5° Act. de Vézelay. 6° Déclar. de Validité. 7° Perm. du Département de Justice & Police, constatant que les pièces sous nos 2, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à Château-d'Oex & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Simon
Marie Simon

Signatures des témoins :

François Liberman
Camille J... les deux à Louvain

L'officier de l'état civil :

1892 2 223.

N° 126

Peneveyre et Guillemin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Peneveyre, Charles-Frédéric-Marius**, Menuisier,

de Lussanne, _____ domicilié à Lussanne, Route 3, _____

célibataire, _____

né à Lussanne, le dix-neuf septembre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Charles Louis Peneveyre _____

et de Félicie Louise Rosine Henry, sa femme, à Lussanne, _____

2^o **Guillemin, Sophie-Charlotte-Caroline**, lingère,

de Cessonay, _____ domiciliée à Lussanne, _____

célibataire, _____

née à Lussanne, le vingt-sept décembre _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fille de Charles Louis Guillemin, Charbonnier, _____

et de Caroline Françoise Kalfuss, sa femme, à Lussanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne & à Cessonay, le douze avril mil mil

huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lussanne _____

à Cessonay _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cessonay _____

Signatures des époux :

*A. Peneveyre**Sophie Peneveyre*

Signatures des témoins :

*Guillemin Charles L.**Blanche Peneveyre*

les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Blanc et Blanc née Villoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dunze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Georges-Antoine,* _____ *agriculteur,*

de *Belmont / Pully,* _____ domicilié à *Belmont / Pully,* _____

veuf de *Jeanette Julie née Cugnier,* d'è le vingt-quatre décembre mil huit cent-
quatre-vingt-dix.

né à *Belmont,* le deux avril _____ mil huit cent trente-neuf,

fils de *Paul Louis Victor Blanc, décédé,* _____

et de *Louise Marie née Decombaz,* à *Belmont* _____

2° *Blanc née Villoz, Marianne-Jenny,* _____

de *Belmont / Pully,* _____ domiciliée à *Belmont / Pully,* _____

veuve de *François Blanc,* d'è le sept mars mil huit cent quatre-vingt-onze.

née à *Epalinges,* le vingt-six août _____ mil huit cent quarante-quatre,

fille de *Jean Samuel Pierre Villoz,* à *Mozens,* _____

et de *Françoise Sophie Marguerite Martin, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Belmont,* le neuf avril mil huit quatre-vingt-dunze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *intériorité de l'Etat Civil de*
Belmont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Pully*

Signatures des époux :

M. Blanc
M. Jenny Blanc

Signatures des témoins :

Blanc
Jenny

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

1892

N° 125.

Serex & Chollet

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Serex, Henri-Louis, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Maracou et Ecoteaux domicilié à Ecoteaux,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Ecoteaux, le vingt-quatre avril mil huit cent dix-huit,

Noms, profession et

fils de Isaac Frédéric Serex,

domicile des parents:

et de Jeanne Susanne née Favre, à Ecoteaux,

Nom et profession de l'épouse:

2° Chollet, Rosine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Maracou, domiciliée à Ecoteaux,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Ecoteaux, le premier octobre mil huit cent dix-huit,

Noms, profession et

fille de Marc Frédéric Chollet,

domicile des parents:

et de Jeanne Marie Perrond,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Maracou & à Ecoteaux, le premier avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Polizioux.

Signatures des époux:

Henri Louis Serex

Rosine Serex

Signatures des témoins:

François Kuispien

[Signature]

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de Polizioux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 129
Vitet et Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vitet, Paul-Edouard-Victor, _____ négociant, _____ de Villars-Tiercelin, _____ domicilié à Lussane, _____ célibataire, _____

né à Rollé, le onze octobre _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fils de feu Jacques Louis Vitet, _____ et de Jeanne Marguerite Adèle née Debati, sa veuve, domiciliée à Lussane, _____

2° Jan, Justine-Emma, _____ sans profession, _____ de Payerne, _____ domiciliée à Payerne, _____ Célibataire, _____

née à Payerne, le vingt-deux août _____ mil huit cent soixante-cinq, _____ fille de défunt David Benjamin Jan, _____ et de Susanne Adeline née Quillot, sa veuve, domiciliée à Payerne, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Tiercelin, Payerne & Lussane, les deux et trois avril mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
Villars Tiercelin, Payerne & Lussane _____

Communiqué : à Poliez-le-Grand et Payerne _____

Signatures des époux :

[Signature of Paul-Edouard-Victor Vitet]
[Signature of Justine-Emma Jan]

Signatures des témoins :

[Signature of Delarosa] *[Signature of Georges]*
[Signature of Auguste Nocher]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

1892

N° 130

Juillard & Buttiaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Juillard, Emile,** _____ fabricant d'horlogerie, _____

de Souvillier (Berne) _____ domicilié à Cortébert (Berne) _____

célibataire, _____

né à St Imier, le premier juin _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Lucien Albert Juillard, fabricant d'horlogerie _____

et de Emilie née Morel, à Cortébert, _____

2° **Buttiaz, Jeanne-Louisa-Constance,** _____

de Puidoux, du Châtelard et de Jongny, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-cinq juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de défunt Charles Louis Buttiaz _____

et de Louise Hélène Eleonore Adèle Cerez, de La Vaux, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Souvillier, Puidoux, Châtelard, Jongny, Cortébert _____
Lausanne, les quatre et cinq avril mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil de _____
Cortébert. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Souvillier, Châtelard, Châtelard (Montceau) Cortébert _____
et Cortébert. _____

Signatures des époux :

Emile Juillard
Jeanne Juillard

Signatures des témoins :

A. Buttiaz à Lausanne
A. Buttiaz à Cortébert
Emile Buttiaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131

Bargiga & Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Bargiga, François**, Commissaire-Voyeur,
de fomazco (Novate) Italie, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lucerne, le huit octobre _____ mil huit cent soixante-sept,
fils de Monsieur Charles Bargiga, peintre en bâtiment,
et de Mlle Elisabeth Dahinolen, domiciliée à Neuchâtel.

2° **Weibel, Mathilde**, Couturière,
de Mehrieh (Berne), domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Tenchatal, le sept Mars _____ mil huit cent soixante-sept,
fille de Monsieur François Emile Weibel, ancien peintre en bâtiment, à Lausanne,
et de Mlle Henriette née Raubocher, décédée.

Les publications ont eu lieu à fomazco, Mehrieh & Lausanne, les cinq, six, mardi
et trois avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des
parents de l'époux. 3° Prom. de mariage. 4° Certificats de
publication de Mehrieh & Lausanne. 5° Act de fiances
6° Déclaration de Validité. 7° Révisé au Département
de Justice & Police constatant que les pièces sous N°
2, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Mehrieh
et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

François Bargiga
Mathilde Bargiga

Signatures des témoins :

M. M. M. M.
C. M. M. M. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 132

Borgeaud et Schwadeter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, Jules-Emile,** _____ Boucher,

de Mozens, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né aux Biellettes y Mozens, le dix-huit _____ mil huit cent soixante-cinq,

fil de Jean François Henri Borgeaud, agriculteur, _____

et de Jeanne Louise Félicie Rogamey, sa femme, les deux aux Biellettes, _____

2° **Schwadeter, Olga-Emilie,** _____ fille de chambre

de Zurich _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à St Gall, le trois mai _____ mil huit cent soixante-sept,

filie de Jean Frédéric Louis Schwadeter, décédé,

et de Emilie Kytuz, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mozens, Zurich & Lausanne, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance de Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificat de publication de Mozens

_____ Zurich & Lausanne _____

_____ Communiqué : à Zurich & à Poltera _____

Signatures des époux :

Jules Borgeaud
Emilie Borgeaud

Signatures des témoins :

Emile Janin à Mozens
F. Perrin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Rod et Vitet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Adrien, Mécanicien,

de Mésières, Reptax et Corcelles, domicilié à Corcelles,

célibataire,

né à Corcelles, le sept Janvier mil huit cent soixante-huit,

fil de Jacques Samuel Rod,

et de Julie née Rod, domiciliés à Corcelles,

2° Vitet, Marie, Ménagère,

de Villars-Vieilles, domiciliée à Montpreveyres,

Célibataire,

née à Villars-Vieilles, le premier août mil huit cent soixante-neuf,

filles de Alexis Vitet

et de Lemie née Dostat, agriculteurs à Montpreveyres,

Les publications ont eu lieu à Mésières, Reptax, Corcelles, Villars-Vieilles & Montpreveyres le dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'état Civil de Corcelles

Blank lines for additional pieces deposited.

Communiqué: à l'état Civil de Corcelles - le Jorat, Poliez-le Grand & Mésières

Signatures des époux :

Rod Adrien

Marie Rod

Signatures des témoins :

Arnold Baenziger

Marie Baenziger

L'officier de l'état civil:

Signature of the civil officer.

1893 M-325

N° 134

Blanc et Blanc

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Blanc, Emile**, _____ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne, _____ domicilié aux Râpes / Lausanne,

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né aux Râpes, le premier Juillet _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

Noms, profession et

_____ fils de Jean André Blanc, agriculteur, _____

domicile des parents:

et de Jeanne Louise née Reyamey, domiciliés aux Râpes. _____

Nom et profession de l'épouse:

2° **Blanc, Rosalie Jamy**, _____ sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne, _____ domiciliée aux Râpes / Lausanne,

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Oppens, le seize Janvier _____ mil huit cent soixante-six, _____

Noms, profession et

_____ fille de Charles Blanc, agriculteur, _____

domicile des parents:

et de Jeanette née Lumbélet, la femme, domiciliés aux Râpes. _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le deux avril mil huit cent quatre-vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Lausanne _____

Communiqué: _____

Signatures des époux:

_____ Emile Blanc _____

_____ Rosalie Blanc _____

Signatures des témoins:

_____ Albert Blanc _____

_____ Charles Blanc _____

L'officier de l'état civil:

_____ [Signature] _____

N° 135.

de Trogoff et Pellis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **de Trogoff, Marie-Arthur-Camille-Christian** homme de lettres officier de l'Instruction publique

d'origine française, domicilié à Paris, 11 rue

veuf en premières nocces de Eugénie Clotilde née Labarre, des le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

né à Neuilly sur Seine, le treize mars mil huit cent cinquante,

fils de défunt Louis de Trogoff,

et de défunte Jeanne Marie Cathérine Célestine Sallé, sa femme

2° **Pellis, Jeanne,**

des Clées domiciliée à Chailly / Landanne,

célibataire

née au Chalet à Gobit / Landanne, le vingt-neuf cent mil huit cent soixante-six

fille de défunt Jules Pellis,

et de défunte Jeanne Georgine Emma Secrétan, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Paris, aux Clées & à Landanne, le vingt-neuf mars et trois avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage
3° acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux 4° Actes de décès de
père & mère de l'époux 5° Acte de publication de Paris 6°
Acte de Clées Landanne 7° Acte de validité. 8° Permis du
Département de Justice & Police constatant que les pièces
Sous n° 3, 4, 5 & 7 sont déposées dans ses archives

Communiqué : à l'état civil de demain,
notaire & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Marie-Arthur de Trogoff
Jeanne de Trogoff

Signatures des témoins :

Georges Pellis
J. J. Duitz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Agassiz et Danalet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Agassiz, Juste,** _____ agriculteur,

de Bavois _____ domicilié à Bavois,

célibataire _____

né à Bavois, le cinq juin _____ mil huit cent Soixante-sept,

fils de Jean Agassiz, agriculteur,

et de Lisette née Delerm à Bavois,

2^o **Danalet, Hélène,** _____ Couturière,

de Hermenches _____ domiciliée à Bavois,

célibataire _____

née aux Galles et Hermenches, le quatre juillet _____ mil huit cent Septante-trois,

fille de Louis Danalet, agriculteur,

et de Sophie née Blanc à Bavois.

Les publications ont eu lieu à Bavois & Hermenches, les deux et treize mars mil huit cent-
quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de Chavornay

Communiqué : à Chavornay & à Mondon

Signatures des époux :

Juste Agassiz
Hélène Agassiz

Signatures des témoins :

Favrat Henrius
Chenevère

L'officier de l'état civil :

Tomier

N° 137
Falcu et Rufener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trenté avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Falcu, Ernest-Louis**, _____ Bucheron,

de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le vingt-quatre septembre _____ mil huit cent quarante-sept, _____

fil de Caroline Falcu _____

et de _____

2° **Rufener, Adeline**, _____ Tailleur de limes,

de Sigiswyl (Berne) _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Ballaignes, le huit décembre _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

filles de défunt Jacob Rufener, _____

et de Susanne née Editha, la veuve, à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes & à Sigiswyl, les dix & sept mars
mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil
de Vallorbes _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbes & Sigiswyl. _____

Signatures des époux :

Falcu Ernest
Adeline Falcu

Signatures des témoins :

Jules Matthey & *Blanc*

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 138

Lenoir et Perron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *trois Mai* mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Lenoir, François Charles*, *Peintre*,

de *Château-d'Oex* domicilié à *Château-d'Oex*,

célibataire,

né à *Genève*, le *dix-huit Janvier* mil huit cent *soixante-un*,

fils de *Charles Etienne Lenoir*

et de *Jeanne Louise née Perron, décédée*,

2° *Perron, Philippine Marie*, *Sans profession*,

de *Genève* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Genève*, le *vingt-huit Aout* mil huit cent *cinquante-six*,

fille de *Philippe Perron*,

et de *Marguerite née Berboen, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Château-d'Oex, Genève, Lausanne*, les *six, sept et neuf Aout* mil huit cent quatre-vingt-*deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de
Château-d'Oex

Communiqué: à l'Etat Civil de
Château-d'Oex & Genève (B.C.)

Signatures des époux:

Ch. Lenoir

Ph. Perron

Signatures des témoins:

J. Blanc
E. Poudy } *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 139

Leibfried et Jacot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leibfried, Georges-Férenti**, Propriétaire d'Hotel

de Lausanne de Jugstfeld (Wintemborg) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Jugstfeld, le sept mai _____ mil huit cent cinquante-sept,

fil de Georges Henri Leibfried, rentier, domicilié à Jugstfeld,

et de Henriette Catharine Christine née Schmid, décédée.

2° **Jacot, Marthe-Julie-Jeannette**, sans profession,

de Loche & de St Aubin (Neuchâtel) domiciliée à St Aubin,

célibataire,

née à St Aubin, le trente-un mai _____ mil huit cent soixante-neuf,

filles de Jonas François Jacot, propriétaire,

et de Marianne Louise née Gatelliat, domiciliés à St Aubin.

Les publications ont eu lieu à Jugstfeld, Le Loche, St Aubin & Lausanne, les neuf et deux mars mil huit cent quatre-vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Certificats de publication du Loche, de St Aubin & Lausanne 3° Dit de Jugstfeld avec déclaration de validité. 4° Promesse de mariage. 5° Papiers du Département de Justice & Police constatant que la pièce sous n° 3 est déposée dans ses archives.

Communiqué : à St Aubin, au Loche & à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Georges Leibfried
Marthe Leibfried

Signatures des témoins :

Jean Paul Leibfried
Marguerite Jacot-Descombes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Suivant acte instrumenté par le notaire A. Robier, à Lausanne le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze, les époux Leibfried-Jacot ont été admis à la bourgeoisie de la Commune de Lausanne.

Lausanne, le 12 juin 1894.

L'Officier de l'état civil
Eli Mercand, Subst.

Communiqué à l'état civil des Loche et de St Aubin.

1892

N° 140

Coeytaux et Joseph

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Coeytaux, Henri**, _____ Employé de Commerce,

de Dailens, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Cossonay, le dix mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de feu Jean François Coeytaux _____

et de Charlotte Susanne Fontannaz, sa veuve, domiciliée à Cossonay, _____

2^o **Joseph, Alice**, _____ Sans profession,de St^e Croix _____ domiciliée à Cossonay, _____

célibataire _____

née à Echichens, le trois décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Jules Emile Joseph, agriculteur _____

et de Louis Emile Sabine Croizier, sa femme, domiciliés à Cossonay _____

Les publications ont eu lieu à Dailens, St^e Croix, Cossonay & Landanne, les sept et neuf avril mil huit cent quatre-vingt-douze, ainsi qu'aux Granges de St^e Croix le 7 avril dit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Dailens
St^e Croix, Landanne & Cossonay _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Dailens, St^e Croix & Cossonay _____

Signatures des époux :

*H. Coeytaux**Alice Coeytaux*

Signatures des témoins :

*Ami Rostet**A. Lichaut, L. Mogeon*
Tous à Landanne

L'officier de l'état civil :

Ali Meaud, Subr

N° 141.

Cordey et Poudret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Charles-Edouard**, _____ Médecin,

de Lutry _____ domicilié à Orbe, _____

célibataire _____

né à La Sarraz, le vingt-sept janvier _____ mil huit cent cinquante-deux,

fils de Charles Cordey, ministre, domicilié à Lausanne, _____

et de Charlotte Henriette née Comteçon, sa femme, décédée, _____

2^o **Poudret, Marguerite-Sophie**, _____ sans profession,

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à La Rochette d'Oron, le dix-sept septembre mil huit cent soixante-huit

fille de Louis Emile Poudret, ancien Président du tribunal, _____

et de Léna née Guisot, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Orbe & Lausanne, les huit & neuf avril mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

intervention de l'Etat Civil d'Orbe

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe &

Lutry _____

Signatures des époux :

C. Cordey
Marguerite Cordey

Signatures des témoins :

Ch^r Cordey à Lausanne
P. Guisot à Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Jomin

Suite des témoins
Eug. Cordey
J. Jomin Past
H. Poudret
M. Poudret

N° 142

Christin et Dizerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 novembre 1908 et déclaré exécutoire le 18 décembre 1908, le Tribunal civil du District de Morges a autorisé par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'Epoux en vertu de l'art. 46 § 2 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 29 décembre 1908.

Off. de l'état civil

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christin, Marc-Jaques-Auguste, Rédacteur,

de Vallegres / Montagny domicilié à Lausanne,

divorcé de Emma Julie Gubler, dès le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-huit,

né à Genève, le trente mars mil huit cent soixante-trois,

fils de Emile François Georges Christin, décédé,

et de Fernette Alexandrine Betzy Rabin, domiciliée à Morges,

2° Dizerens, Célestine, Sans profession,

de Lutry domiciliée à Corsy / Lutry,

célibataire,

née à Lutry, le six janvier mil huit cent soixante-trois,

fille de Marc Louis Dizerens, agriculteur,

et de Suzanne Henriette Pahud, domiciliée à Corsy,

Les publications ont eu lieu à Vallegres, Lutry, Lausanne et Lutry, les seize et dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Certificats de publication de Vallegres, Lutry

Lausanne, etc.

Communiqué : à l'état civil de Montagny

Lutry

Signatures des époux :

Marc Christin

Célestine Christin

Signatures des témoins :

Louis Favre

Pauline Rabin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 143

Bonnaz & Petitmaître

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonnaz, Louis-Edouard**, Chef de Gare intérimaire,

de Perroy _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Cully, le vingt-deux avril _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Marc François Bonnaz, décédé, _____

et de Fanny née Dufloy, la veuve, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Petitmaître, Louise-Reniette**, Institutrice,

de Yverdon, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Villeneuve, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fille de Gustave Petitmaître, ancien chef de gare, _____

et de Georgette Louise Nicolet, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Perroy, Yverdon & Lausanne, le vingt-six Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Perroy
Yverdon & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Perroy & d' Yverdon _____

Signatures des époux :

L. Bonnaz

L. Petitmaître

Signatures des témoins :

J. J. J.
M. M. M.

L'officier de l'état civil :

L. J. J.

1892

N° 144

Böthner et Schutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 30 juin 1915, le Département politique a réintégré Elise Böthner née Schutz veuve de Frédéric-Maurice, dégnée ci-contre, dans le droit de cité du canton de Berne et de la commune de Sumidwald.

Inscrit au avis de la Direction de la Police du canton de Berne.

Lausanne, le 24 juillet 1915.

L'officier de l'état civil :

Réservé du 4. VII. 15.

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Böthner, Frédéric-Maurice**, Menuisier,

de Kleinstuppen (Royaume de Saxe) domicilié à Lausanne,

veuf de Walburga Braun, des le treize Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf,

né à Kleinstuppen, le trente deux mil huit cent trente-huit,

fils de Charles Frédéric Böthner

et de Christine Sophie nie Siegel, les deux décédés.

2° **Schutz, Elise**, Cuisinière,

de Sumidwald | Berne | domiciliée à Lausanne,

Célibataire.

née à Sumidwald, le quinze Novembre mil huit cent quarante-huit

fille de Jean Schutz

et de Anna Barbara nie Schutz, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Kleinstuppen, Sumidwald Lausanne, les vingt-vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage
- 3° Actes de décès de la précédente femme de l'Epoux et Certificats de publication de Sumidwald à Lausanne. 5° Dits de Kleinstuppen avec déclaration de validité. 6° Permis du Dip^t de Justice et Police constatant que les pièces 1^{re} 2^{es} 3^{es} sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sumidwald & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

M. Böthner

Elise Schutz

Signatures des témoins :

Rodolphe Köppler

Schatzman Conrad

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 145

Pasche & Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pasche, Allysre,* _____ *Revueur*

de *Ozon-la-Ville,* _____ domicilié à *Servion,* _____

Célibataire, _____

né à *Servion,* le vingt-deux novembre _____ mil huit cent *Soixante-trois,* _____

fils de *Frédéric Pasche (Pasche)* _____

et de *Julie Marianne née Gilliéron, décédée,* _____

2° *Pouly, Eugénie,* _____ *Ménagère*

des *Cullayes & Montprevezes* _____ domiciliée à *Servion,* _____

Célibataire, _____

née à *Servion,* le vingt-six août _____ mil huit cent *Septante-quin,* _____

fille de feu *Jules Pouly* _____

et de *Nina née Pasche, ménagère à Servion* _____

Les publications ont eu lieu à *Ozon-la-Ville aux Cullayes, à Montprevezes, et à Servion,* les quatorze, quinze & seize avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Ozon

Signatures des époux :

Allysre Pasche

Eugénie Pasche

Signatures des témoins :

J. Hausmann

L. George

Communiqué : à *Ozon, Mézières &*

Cocelles-le-Jozat, _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 146

George et Dettling

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1^o *George, Louis-François*, _____ Négociant,
de *Vuibroye*, _____ domicilié à *Lausanne*,
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne*, le neuf Mars _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

_____ fils de *Jean Louis George*, Négociant, _____

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise Marie Ducrot*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*. _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Dettling, Francisca*, _____ Demoiselle de magasin, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lowez (Schwytz)* _____ domiciliée à *La Courvenaz-Montreux*, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Lowez*, le trois d'oct _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

Noms, profession et

_____ fille de *Jean Charles Dettling*, Art. Matre à *Soreen (Schwytz)* _____

domicile des parents :

et de *Franciska née Schuler*, décédée. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vuibroye, Lowez, Lausanne & Montreux*, les sept, dix, quinze & seize Avril mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de *Vuibroye*
Lowez, Lausanne & Montreux. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Lowez*
Montreux & Oron _____

Signatures des époux :

L. George

Franciska George

Signatures des témoins :

L. George

M. Lemay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 147
Progin et Rozzice

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Progin, Théodore Marie**, garçon de magasin,
 de Misy (Fribourg) domicilié à Lusarne,
 célibataire,

né à Misy, le vingt-deux avril _____ mil huit cent soixante-cinq,

fils de Jacques George fidèle Progin, décédé,

et de Marie Anne née Progin, domiciliée à Misy,

2° **Rozzice, Marie Louise**, Cuisinière,

de Blenay, domiciliée à Lusarne,

Célibataire,

née à Blenay, le onze mars _____ mil huit cent cinquante-six,

fille de Marc Albert Rozzice, décédé,

et de Susanne Louise née Marmillod, domiciliée à Blenay,

Les publications ont eu lieu à Misy, Blenay & Lusarne, les deux, treize & seize avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Misy, Blenay & Lusarne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Blenay & Combion.

Signatures des époux :

Th. Progin
Marie Progin

Signatures des témoins :

Louis Pache
Théophile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 148.

Jaques et Brélat née Pache

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jaques, Jules, _____ garde forestier,

de Lutry a Epesses, _____ domicilié à Lausanne (Ouchy) _____

célibataire, _____

né à Carouge le trente Mai _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fils de Jean Samuel Henri Jaques, agriculteur à Paudex _____

et de Jeanne Madeleine née Disseaux, décédée. _____

2^o Brélat née Pache, Louise-Georgine, sans profession,

de Lutry a de Forêt, _____ domiciliée à Lausanne (Ouchy) _____

veuve de Charles François Brélat, dès le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix _____

née à Lausanne (Ouchy) le neuf Septembre _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

fille de défunt Charles Pache, _____

et de Jeanne Suzanne Visinand, sa veuve, domiciliée à Ouchy _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, forêt & Lausanne, les douze, treize, quatorze & seize avril mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux _____

acte de décès du premier mari de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lutry _____

Epesses, forêt & Lausanne. _____

Communiqué: à Lutry, Ouchy et _____

Epesses. _____

Signatures des époux:

Jules Jaques
Louise Jaques

Signatures des témoins:

E. Pully.
A. Seretich. Lausanne

L'officier de l'état civil:

L. Lami

N° 149

Gaibroz et Jordan née Euguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° Gaibroz, Adolphe-Antoine, Chef de bureau J.S.

de Bonfol | Berne | domicilié à Lausanne,

divorcé de Nina Ancommun dit Bondry, dès le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-onze,

né à Bute | Berne | le premier février mil huit cent quarante-six,

fils de Pierre Antoine Gaibroz

et de Marie Jeanne Siraphine Demouge, sa femme, les deux décédés,

2° Jordan née Euguet, Marie-Eugénie, ménagère

de Carrouge p/ Mézières, domiciliée à Lausanne,

divorcée de Gustave Jordan dès le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-quatre

née à Buisinet, le seize février mil huit cent soixante-deux,

fille de Marie-Frédéric Constant Euguet, décédé,

et de Jenny née Baudet, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Bonfol, Carrouge & Lausanne, les quatre cinq & six Mars mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Déclarations constatant le divorce des Epoux

Certificats de publication de Bonfol

Carrouge Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bonfol & Mézières

Signatures des époux :

Adolphe Gaibroz, Marie Euguet

Signatures des témoins :

L. Rosenberg, J. Chenevier

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 150

Matthey et Guglielmarzi née Bron

Aujourd'hui Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o **Matthey, Marc-Louis,** _____ Journalier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Vallorbes _____ domicilié à Vallorbes, _____

Etat civil:

veuf de Rose Julie née Glardon, dè le vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

Lieu et date de la naissance:

né à Vallorbes, le cinq Septembre _____ mil huit cent quarante-six, _____

Noms, profession et

filis de Abram David Jérémie Matthey, décédé, _____

domicile des parents:

et de Julie Matthey née Jaquet, décédée, _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o **Guglielmarzi, née Bron, Louise-Julie,** _____ tailleur de limes,

Lieu d'origine et de domicile:

de Pallanza (Novara) Italie, _____ domiciliée à Vallorbes, _____

Etat civil:

veuve de Guglielmarzi, Antoine, dè le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

Lieu et date de la naissance:

née à Vallorbes, le quatre Mai _____ mil huit cent soixante-un, _____

Noms, profession et

filie de Jean Jacques Bron, décédé, _____

domicile des parents:

et de Catherine Schmid, domiciliée à Vallorbes, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vallorbes & Pallanza, les six & dix avril mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil de
Vallorbes. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Vallorbes

à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Matthey Marc

Julie Matthey

Signatures des témoins:

Schweizer

A de Reuterskiöld

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 151

Sudheimer et Buinens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sudheimer, Alexandre-Ferdinand-Ventri**, négociant

de Corsier _____ domicilié à Lausanne,

Célibataire, _____

né à Lausanne, le premier Juin _____ mil huit cent Soixante-huit,

fils de Jean David Alexandre Sudheimer, décédé,

et de Philippine Emma Verdon, domiciliée à Lausanne,

2° **Buinens, Janny-Amélie-Alice**, sans profession,

de Yverdon _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire, _____

née à Lausanne le dix-sept Janvier _____ mil huit cent Soixante-neuf,

fille de Charles Jean Pierre Buinens, rentier,

et de Janny Belet, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Yverdon & Lausanne, les dix-neuf vingt
deux mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Corsier

Yverdon & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Corsier & Echallens _____

Signatures des époux :

A. Sudheimer

Alice Sudheimer

Signatures des témoins :

Ch. Campart

Ch. Buinens à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 152**Wild et Ganzenmüller**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wild, Auguste-Eugène-Ferdinand,** _____ Négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de St Gall _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le neuf Juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____

Noms, profession et

fils de Jules Daniel Wild, Négociant, _____

domicile des parents :

et de Marie Chevalier, sa femme, les deux domiciliés à Lausanne, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Ganzenmüller, Clara-Eugénie-Élisabeth-Mina**

Lieu d'origine et de domicile :

de Stuttgart (Wurtemberg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Stuttgart le premier février _____ mil huit cent septante, _____

Noms, profession et

fille de défunt Jean Charles Ganzenmüller, _____

domicile des parents :

et de défunte Caroline Auguste Friedrike née Leypold, sa femme, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Gall, Stuttgart & Lausanne, les douze, treize et
seize avril mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____actes de décès des père & mère de l'Epouse. _____Communiqué : à St Gall & à laChancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Ferdinand Wild
Clara Wild

Signatures des témoins :

Jules Rühf
Emil Baudat
prof.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 153

Niffenegger et Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mai mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Niffenegger, Charles-Emile*, *Mannier*,

de *Wysachengraben (Berne)* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Königsbühl (Churgozie)* le vingt-deux décembre mil huit cent soixante-sept,

fils de *Jean Niffenegger*

et de *Elise née Keller, les deux décédés*,

2° *Christen, Rosette*, *Conturière*,

de *Affoltern i/E (Berne)* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Ursenbach (Berne)* le huit juillet mil huit cent Septante,

fille de *Austé Christen Romayer*,

et de *Anna Barbara Jürgi domiciliés à Affoltern*,

Les publications ont eu lieu à *Wysachengraben, à Affoltern et à Lausanne*, les vingt-neuf
 trente & trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wysachengraben, Affoltern & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Einwoyl & Affoltern i/E

Signatures des époux :

Niffenegger Emil

Niffenegger Rosette
Christen Rosette (les deux à Lausanne)

Signatures des témoins :

Georg Nicolas

Hausmann Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 154

Mazet et Gallandat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mazet, Paul,** _____ Maréchal,

de Yvonand (Vaud) _____ domicilié à Yvonand, _____

célibataire, _____

né à Yvonand, le traint Septembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Jean François Mazet, agriculteur à Yvonand, _____

et de Adèle née Mazet, décédée, _____

2^o **Gallandat, Eugénie-Rozine,** _____ Cuisinière,

de Yvonand _____ domiciliée à Yvonand, _____

Célibataire _____

née à Yvonand, le quinze Mai _____ mil huit cent septante-deux, _____

filie de Jules Gallandat, agriculteur à Yvonand, _____

et de Emma Dézée née Maillard, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand, le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil d'Yvonand

Communiqué : à l'Etat Civil d'Yvonand

Signatures des époux :

Paul Mazet

Eugénie Mazet

Signatures des témoins :

J. Rebain

J. Hausmann
le deux à Linsam

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Aubert

N° 155

Truan et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Truan, Frédéric François**, _____ agriculteur,

de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

veuf de Marie Elise née Jaquet dè le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

né à Vallorbes, le trente avril _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fils de Louis Henri Truan _____

et de Stéphanie Marguerite née Matthay, domiciliés à Vallorbes _____

2° **Favre, Louise Jenny**, _____

de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Vallorbes, le vingt novembre _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

filie de François David Favre, domicilié à Vallorbes, _____

et de Marie Juliette née Bullé, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le deux avril mil huit cent quatre-vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes _____

Signatures des époux :

Frédéric Truan
Louise Truan

Signatures des témoins :

J. Vallotton Jaquet
Ch. Galey

L'officier de l'état civil :

Al. Maud, Suber

1892

N° 156

Guillard et Mottaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guillard, Jules François, peintre décorateur

de Bex domicilié à Lausanne,

célibataire,

né au Locle, le vingt-quatre mars mil huit cent soixante-trois,

fil de Jean François Gabriel Guillard

et de Sophie née Yenny, les deux décédés,

2° Mottaz, Zélie, sans profession,

de Syens et Montpreveyres domiciliée à Rovéraz en Lausanne,

célibataire,

née à Rovéraz, le trente septembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jean Pierre Mottaz, agriculteur

et de Cécile Caroline Devantay, sa femme, domiciliés à Rovéraz,

Les publications ont eu lieu à Bex, à Syens, à Montpreveyres et à Lausanne, les dix, dix-neuf et vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bex,

Syens, Montpreveyres et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Bex

Mendon et Coslède-le-Jorat

Signatures des époux:

Jules François Guillard
Zélie Guillard

Signatures des témoins:

Charles Laurent
Eugène Mottaz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 157

Andermatt et Dittli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Andermatt, Charles-Albin,** *Muniere,*

de Baar (Zug) _____ domicilié à *Lausanne,*

célibataire, _____

né à Baar, le premier mars _____ mil huit cent *soixante-dix*

fils de Conrad Andermatt, agriculteur _____

et de Maria Anna née Signer, domiciliés à Baar. _____

2° **Dittli, Jeannette-Anna-Therese,** *Reposense,*

de Altdorf (Uri) _____ domiciliée à *Lausanne,*

célibataire, _____

née à *Lausanne,* le vingt-neuf décembre mil huit cent *soixante-neuf,*

fille de Charles Joseph Alois Dittli, Serrurier, _____

et de Anne Josephine Adolphe Martli, sa femme, domiciliés à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à Baar Altdorf & *Lausanne,* le vingt-trois, vingt-cinq
février et trois mars mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Baar, Altdorf & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Baar

& d'Altdorf, _____

Signatures des époux :

Albin Andermatt

Anna Andermatt

Signatures des témoins :

P. Schreiner

H. Dufrenoy

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 158

Mazzard & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

30

Aujourd'hui dix sept Mai mil huit cent quatre-vingt-

donze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mazzard, Marc-Louis-Julien, agriculteur,

de Rassinère domicilié à Renens,

célibataire,

né à Lausanne, le dix-huit février mil huit cent quarante,

fils de Gabriel Samuel Mazzard

et de Françoise Marguerite Fanchette Louise Penneveyre, sa femme, les deux décédés,

2° Blanc, née Cretigny, Jeanne-Louise, ménagère,

de Lausanne domiciliée à Renens,

veuve de Jean Marc Blanc dès le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-onze,

née à Anbonne, le vingt décembre mil huit cent trente-huit,

fille de Jean Marc Cretigny

et de Marie Henriette née Jaccard, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Rassinère, Renens & Lausanne, les vingt-deux & vingt-trois
Avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Renans.

Signatures des époux :

Mazzard Julien
Jeanne Louise Blanc

Signatures des témoins :

Antoinette Delapierre
L. Delapierre

Communiqué : à Rassinère & à Renans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 159
Dizerens et Stösz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dizerens, Charles,** employé postal,
 de Savigny _____ domicilié à Lauterne,
 célibataire, _____

né à Lutry, le quatre mars _____ mil huit cent soixante-quatre,
 fils de François Daniel Dizerens, agriculteur, _____
 et de Rosalie née Bron, domiciliés à Lutry, _____

2^o **Stösz, Caroline-Frédérique,** femme de chambre
 de Lahr (Bade) _____ domiciliée à Lauterne,
 célibataire, _____

née à Lahr, le premier décembre _____ mil huit cent soixante-trois,
 fille de Léopold Stösz, décédé, _____
 et de Ida née Waldin, domiciliée à Lahr, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny Lahr & Lauterne, les trois, quatre & cinq
 mai mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de Savigny
 Lahr & Lauterne, _____

Communiqué : à Savigny & à la
 Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Charles Dizerens
Frédérique Dizerens

Signatures des témoins :

H. J. J. J.
D. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 160

Jaton & Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton, Héli, agriculteur de Villars-Mendraz domicilié à Chapelles célibataire

né à Chapelles, le onze mai mil huit cent Soixante-six,

fil de Jean Louis Jaton

et de Aimée Emilie née Boudry, agriculteur à Chapelles

2° Mingard, Emma,

de Chapelles domiciliée à Chapelles,

célibataire

née à Chapelles, le treize mars mil huit cent Soixante-six,

filie de Gustave Daniel Mingard, agriculteur à Chapelles

et de Jenny née Belten, décédée

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz & à Chapelles, les vingt-sept & vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel S. C. Georges

Communiqué : in l'Etat Civil de S. C. Georges

Signatures des époux :

Héli Jaton

Emma Jaton

Signatures des témoins :

Jules Besson

Alphonse Jaton

Chapelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 161
Viale et Viale

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viale, Eugène**, entrepreneur,
 de Bioglio (Novare) Italie, _____ domicilié à Lausanne,
 Célibataire, _____

né à Bioglio, le seize septembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Camille Viale, décédé, _____

et de Caroline DellaMonta, sa femme, décédée, _____

2^o **Viale, Primitiva-Caroline**, _____ sans profession,
 de Bioglio _____ domiciliée à Lausanne,
 Célibataire, _____

née à Bioglio, le quinze avril _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Seconde Viale, boulangère & maître d'Hotel, _____

et de Catherine Valle, sa femme, les deux à Bioglio. _____

Les publications ont eu lieu à Bioglio & à Lausanne, le seize & vingt-quatre avril
 mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux 2^o Consentement du père
 de la future épouse 3^o Cert. de publication à Bioglio & à
 Lausanne. 4^o Autorisation du ministère de la Justice à Rome
 5^o Déclaration de validité 6^o Permis du Département de
 Justice & Police constatant que les pièces sous N^{os} 2, 3, 5 &
 6 sont déposées dans les archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Eugène Viale
Viale Cardina

Signatures des témoins :

Louis Rossi
Martha Pizzaywa

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 162

Riond et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Riond, Jean Louis, agriculteur,

de Oyens domicilié à Oyens,

veuf de Rosine née Piot, dè le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

né à Oyens, le vingt-quatre novembre mil huit cent cinquante-six,

fils de François Riond, décédé,

et de Louise née Riond, à Oyens,

2° Pahud, Rosine,

de Oyens à Correvon, domiciliée à Nequeux,

célibataire,

née à Nequeux, le onze août mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jules Pahud, agriculteur,

et de Suzanne Elie née Chevalley, à Nequeux,

Les publications ont eu lieu à Oyens, Correvon & Nequeux, les vingt-six & vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de St Cierges.

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cierges

& Nequeux

Signatures des époux :

Jean Louis Riond
Rosine Riond

Signatures des témoins :

J. J. J. J.
P. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

A. M. M. M.

N° 163

Panchaud et Gilliéron
née **Boisoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panchaud, Emile-François-Henri**, Employé de bureau
de Lussy & de Tolochenaz _____ domicilié à Lansanne _____

célibataire _____

né à Morges, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Samuel François Panchaud, décedé _____

et de Jenny Demont, sa veuve, domiciliée à Morges _____

2° **Gilliéron, née Boisoz, Louise-Eugénie**, Couturière,
de Servion _____ domiciliée à Lansanne _____

veuve de Louis Henri Gilliéron, dès le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-
onze _____

née à St Cergues, le vingt-six juillet _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Jean François Vincent Boisoz, conducteur postal _____

et de Marie Jeanne née Reverraz, sa femme, domiciliée à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Lussy, Tolochenaz, Servion & Lansanne le deux
avril mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès du l'mari de l'Épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Lussy, Tolochenaz, Servion & Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Villars / Yens & Oron la Ville _____

Signatures des époux :

Panchaud _____

Eugénie Panchaud _____

Signatures des témoins :

H. E. Happey _____ L. Schamp _____

les deux à Lansanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1892

N° 164

Mani et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mani, Jacob-Edouard,** _____ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schwenden (Dientigen), Bine _____ domicilié à Dyes,

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Dyes, le vingt-six novembre _____ mil huit cent soixante-six,

Noms, profession et

_____ fils de David Mani, agriculteur _____

domicile des parents :

et de Catherine née Mäunli, domiciliée à Dyes _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Porchet, Elise,** _____ sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat, _____ domiciliée à Giez,

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Giez, le vingt décembre _____ mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

_____ fille de Rodolphe Alexis Porchet, _____

domicile des parents :

et de Elise Julie née Dozat, domiciliée à Giez, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dyes, Giez, Corcelles - Dientigen, les vingt-trois avril et quatre mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de Montagny, _____

Signatures des époux :

Jacob-Edouard Mani

Elise Mani

Signatures des témoins :

Cécile Dozat

Ami Dozat

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montagny, Dientigen, Corcelles et Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 165

Golay et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-

doze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golay, William-Fémi, Polissier,

de Chénin domicilié à Vallorbes,

Célibataire,

né à l'Orient de l'Orbe, le neuf février mil huit cent soixante-quatre,

fils de Constant David Golay, décodé,

et de Anne Augustine née Golay, domiciliée à Vallorbes,

2° Jaquet, Emilie-Julie,

de Vallorbes, domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née à Vallorbes, le vingt-deux avril mil huit cent soixante-deux,

filles de Jérémie Jaquet, agriculteur,

et de Zélie Susanne née Jaquet, à Vallorbes.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, au Sentier & au Brassus les vingt-neuf & trente
avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes & du Sentier

Signatures des époux :

William Golay
Emilie Golay

Signatures des témoins :

Golay Henri à Vallorbes
Blanc Constant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 166

Bridel et Gonin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

31/3/92

Aujourd'hui vingt quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bridel, Georges-Antoine, Editeur-Imprimeur

de Moudon & de Genève domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt quatre Septembre mil huit cent Soixante-sept,

fils de Georges Victor Bridel, décédé,

et de Marianne Augustine Gonin, sa veuve, domiciliée à Lausanne,

2° Gonin, Maria-Johanna, sans profession,

de Lausanne & d'Essertines domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le vingt-neuf Novembre mil huit cent Septante-un

filles de Edouard Louis Benjamin Gonin, Imprimeur,

et de Johanna Gabrielle Troy, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Moudon, Genève, Lausanne & Essertines, les seize & dix huit avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Moudon

Genève, Lausanne & Essertines.

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon

Lausanne & Genève (B.C.)

Signatures des époux:

Georges Ant. Bridel

Maria Bridel

Signatures des témoins:

Fleury Breuchon, Verschez les Bois

J. P. Champrenaud Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Suite des témoins

E. Gonin

J. Gonin

Louis Gonin

H. Bridel

Aug. Bridel

M. Bridel-Gonin
J. Gonin-Troy

N° 167

Tritschler & Bouchetles

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tritschler, Charles-Antoine**, hœchler,

de Nossingen (Sade) domicilié à Sausanne,

Célibataire,

né à Nossingen, le seize février mil huit cent cinquante-neuf,

fils de **Léonard Tritschler**, agriculteur,

et de **Marie née Kiefer**, domiciliée à Nossingen

2° **Bouchetles, Julie**, sans profession,

de Sausanne & Sandex domiciliée à Sausanne,

Célibataire,

née à Sausanne, le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante-cinq,

fille de **Georges Félix Elise Bouchetles**, décédé,

et de **Jeanne Françoise née Chumbaz**, la veuve, à Sausanne.

Les publications ont eu lieu à Nossingen, Sausanne & Sandex, le dix-neuf & vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Sausanne & Sandex. 4° Acte de Nossingen avec la déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 4 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à Pully & à la Chaux.

à l'Officier Cantonal :

Signatures des époux :

Charles Tritschler
Julie Tritschler

Signatures des témoins :

Paul Bouchetles
M. Lich. Les deux à Sausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 168

Kirschhofer & Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kirschhofer, Hermann, _____ Chirurgien
- Dentiste

de Auenstein (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Aarau, le vingt-trois Octobre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fil de défunt Jean Kirschhofer _____

et de Luette née Suter, domiciliée à Lausanne, _____

2^o Monachon, Eliza-Louise, _____ sans profession

de Payer et Pörsens _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le seize Avril _____ mil huit cent soixante-deux, _____

filles de Louis Monachon _____

et de Marianne Emilie Sabud, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Auenstein, Payer & Pörsens à Lausanne, les trois
vingt sept Mai mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Auenstein, Payer & Pörsens à Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Auenstein & St Cierges, _____

Signatures des époux :

Kirschhofer
Hermann

Eliza Kirschhofer

Signatures des témoins :

Paul Allenspahr

H. Fischer Aug. Pörsens
vous à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Subst.

N° 169

Lugeon et Bloudoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lugeon, Raphaël-Olivier**, Professeur,

de Chevilly domicilié à Lussanne,

célibataire,

né à Poissy (Seine-Oise), le seize décembre mil huit cent Soixante-deux,

fils de David Henry Louis Lugeon, Sculpteur,

et de Adèle Clémence Comchoiz, domiciliés à Lussanne.

2° **Bloudoff, Louise dite Louisa**, Sans profession,

d'origine russe domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Lussanne, le six Juin mil huit cent Soixante-deux

fille de Bloudoff,

et de Hélène née d'Alten, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Chevilly et à Lussanne, les sept et neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-deux. La publication en Russie a été jugée inutile.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Chevilly et Lussanne.

Signatures des époux :

R. Lugeon
Louise Lugeon

Signatures des témoins :

David Lugeon
Boiceau
L'officier de l'état civil:

Communiqué : à l'état Civil de

La Sarre

Alfred Bernard Subor

R. Mellet

M. Lugeon

M. Bernard Subor
Jenny Mellet

1892

N° 170

Derarzenz & Nicolaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 7 avril 1899, déclaré définitif et exécutoire le 28 juin suivant, le Tribunal civil du district d'Oron a dissout pour le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 146 § 1^{er} de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le Tribunal a décidé, en application de l'art. 148 § 2 de dite loi, que Jules Derarzenz ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans après le divorce prononcé.

Lausanne, le 5 juillet 1899.

L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Derarzenz, Jules,** agriculteur,

de Sarrans, domicilié à Carrouge,

célibataire,

né à Denezy, le trois juillet mil huit cent soixante-neuf,

fils de Jean Pierre Derarzenz,

et de Jeanne Marie Svette née Bullot,

2^o **Nicolaz, Lina,** ménagère,

de Carrouge, domiciliée à Carrouge,

célibataire,

née à Carrouge, le deux décembre mil huit cent septante-cinq,

fille de Julie Nicolaz, domiciliée à Carrouge,

et de

Les publications ont eu lieu à Carrouge & à Sarrans, les premier & trois mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

Communiqué: à Lucien & à Mézières.

Signatures des époux:

Jules Derarzenz
Lina Nicolaz

Signatures des témoins:

Borduy Louis } à
Wessingh } Lausanne

L'officier de l'état civil:

Ali Bernard, Subor

N° 171

Curchod et Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Curchod, Charles,* _____ *Boulonyes,*

de *Dommartin Montaubien-Chardennay,* _____ domicilié à *Châtillens,* _____

célibataire, _____

né à *Dommartin,* le *quatorze décembre* _____ mil huit cent *soixante-cinq,* _____

fils de *Louis Curchod,* *maréchal à Dommartin,* _____

et de *Jenny* née *Curchod,* à *Châtillens,* _____

2° *Vauthey, Rosine Julie,* _____

de *Sugnens,* _____ domiciliée à *Lauterne,* _____

célibataire, _____

née à *Creytortens,* le *sept août* _____ mil huit cent *soixante-trois,* _____

fille de *Pierre Francis Vauthey,* *agriculteur,* _____

et de *Marguerite* née *Chevallier,* à *Sugnens,* _____

Les publications ont eu lieu à *Dommartin, Sugnens, Châtillens, Montaubien-Chardennay, Lauterne,* les *dix, onze et treize mai* mil huit cent quatre-vingt-
douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Oron

Communiqué : à *Police de Grand*

St Croyes, Oron & Fey

Signatures des époux :

Chs Curchod,
Rosine Curchod,

Signatures des témoins :

E. Vauthey à *Combrenant le Petit-*
F. Bataud à *St-Pacconex*

L'officier de l'état civil :

M. Murard Suber

1892

N° 172

Heer et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Heer, Jaques-Godefroi-Oscar-Samuel*, ^{licencié en} _{Théologie,}

de Glaris _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire _____

né à *Lausanne*, le quatre Janvier _____ mil huit cent *Soixante-quatre*,

fils de *Jean Jacob Heer*, négociant, _____

et de *Anna Tobler*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*, _____

2° *Bugnion, Jeanne-Marie-Jenny-Anna*, _____

de *Belmont s/ Kutzly*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire _____

née à *Lausanne*, le vingt-cinq février _____ mil huit cent *Soixante-huit*,

fille de *Jean Frédéric Bugnion*, Charpentier, _____

et de *Sophie Marguerite Olivier*, sa femme, les deux à *Lausanne*. _____

Les publications ont eu lieu à *Glaris, Belmont & Lausanne*, le vingt-huit & trente
sept mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des Epoux. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Glaris,

Belmont & Lausanne. _____

_____ Communiqué : à l'état civil de Glaris

à *Prilly*. _____

Signatures des époux :

Samuel Heer

Marie Heer

Signatures des témoins :

Heer Tobler

Jean Bugnion ^{Lausanne}

Paul Marguerite Olivier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 173

Siebenmann & Rickli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siebenmann, Charles-Philippe**, ancien boulanger,

de Lancy _____ domicilié à Lancy _____

veuf de Marie née Fahreni, des le treize août mil huit cent quatre-vingt-sept,

né à Bière, le six Juillet _____ mil huit cent vingt-six,

fils de Gottlieb Philippe Siebenmann, _____

et de Rose née Dubois, sa femme, les deux décedés, _____

2° **Rickli, Barbara-Louise**, _____ sans profession,

de Chumstetten (Bière) _____ domiciliée à Lancy _____

Célibataire, _____

née à Chumstetten, le trois août _____ mil huit cent trente-huit.

fille de Friedrich Rickli _____

et de Anna Maria Siebenmann, sa femme, la deux décedés. _____

Les publications ont eu lieu à Lancy, Chumstetten Lancy, le vingt-six avril
mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la femme de l'époux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lancy _____

Chumstetten & Lancy _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Lancy _____

Chumstetten. _____

Signatures des époux :

C. P. Siebenmann

Barb. Rickli

Signatures des témoins :

J. Hausmann

J. H. F. F. F.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 174

Tizzol & Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tizzol, Henri,** agriculteur,

de Montaubien-Chardeney domicilié à Montaubien,

célibataire,

né à Montaubien, le huit Janvier mil huit cent soixante-sept

fils de Jeançois Tizzol

et de Suzette née Eurchod, agriculteur à Montaubien

2° **Jaton, Adèle,**

de Villars-Mendraz domiciliée à Chardeney

Célibataire,

née à Chapelles, le vingt-huit novembre mil huit cent soixante-huit

fille de Abraham Jaton, décédé

et de Jeanette née Burnand, à Chardeney,

Les publications ont eu lieu à Montaubien-Chardeney & Villars-Mendraz, le trois
Mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

subrogation de l'état civil de St
Ciages.

Communiqué : à St Ciages.

Signatures des époux :

Henri Tizzol

Adèle Tizzol

Signatures des témoins :

Lina Baudet à Chardeney

Eugène Jaton à Lantures

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 175
Lattmann & Pieren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le huit mai mil huit cent quatre-vingt-seize, déclaré définitif et exécutoire le vingt-sept suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a débouté pour le divorce le mariage en litige contre

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46, lettre a), de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne, le 31 juillet 1895.

L'Officier de l'Etat Civil.
M. Bricaut, Subr.

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lattmann, Jean-Jacob, marié,

de Hünen-Bauma | Zurich | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Birschweyl | Zurich | le vingt-cinq février mil huit cent soixante-dix,

fils de Hans-Jacob Lattmann, absent,

et de Caroline née Kündig, domiciliée à Bauma,

2^o Pieren, Louisa, mariée,

de Adelsboden | Bern | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Maltersay | Bern | le vingt-deux février mil huit cent septante-trois,

fille de Pierre Pieren, cordonnier,

et de Rosina née Binggeli, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Hünen-Bauma, Adelsboden & Lausanne, les dix et onze mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication d.

Bauma, Adelsboden & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bauma & Adelsboden

Signatures des époux :

J. Lattmann

L. Lattmann

Signatures des témoins :

Wintter Henri

Ferdinand W. Conf.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 176

Dutoit & Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Emile,** employé postal,

de Neuzur et de Moudon, domicilié à Louvain,

célibataire,

né à Neuzur, le vingt septembre mil huit cent cinquante-sept,

fils de Pierre Abram Dutoit, marichal,

et de Jeanne née Martin, la femme, domiciliés à Neuzur,

2° **Peitrequin, Janny,** Culinicière,

de Romanel, domiciliée à Ballaigues,

célibataire,

née à Romanel, le six février mil huit cent cinquante-six,

fille de Jean Henri Peitrequin

et de Louise Pauline née Vanney, la femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Neuzur, Moudon, Romanel, Ballaigues & Louvain, les trois, quatre, cinq & six mai mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de

Neuzur, Moudon, Romanel, Ballaigues & Louvain

Communiqué : à Neuzur, Moudon &

Ballaigues

Signatures des époux :

Emile Dutoit

Janny Dutoit

Signatures des témoins :

Alfred Dutoit à Louvain

E. Fanchaud Ferragense à Ballaigues

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 177

Bussy et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bussy, Henri-Georges,** _____ agriculteur,

de Crissac, _____ domicilié à Crissac,

veuf de Jeanne Susanne dite Jenny Fontgeoud nee Eschelet (en 2^{des} noces) des 10
vingt-trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-onze.

né à Crissac, le quinze février _____ mil huit cent trente-neuf,

fil de Jean François Louis Bussy _____

et de Louise Françoise Jeanne Guillemin, décédée, _____

2° **Chapuis, Suzanne-Emilie,** _____ sans profession,

de Romanel _____ domiciliée à Lussac,

célibataire, _____

née à Romanel, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent quarante-neuf,

filles de défunt Frédéric Jean David Chapuis, _____

et de Jeanne Françoise Marie nee Kennard, sa veuve, à Romanel _____

Les publications ont eu lieu à Crissac, Romanel et Lussac, les deux à trois
semaines mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Romanel.

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel

Signatures des époux :

H. Bussy
Emilie Bussy

Signatures des témoins :

Schittel
Lussac

L'officier de l'état civil

Lussac

N° 173.

Blanc et Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

331-196

Aujourd'hui trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, François, _____ agriculteur,

de Landanne, _____ domicilié à Vénand - Bois - Genoud,

célibataire _____

né aux Râpes s/ Landanne, le vingt-cinq _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Louis Blanc _____

et de Rose Louise Suzanne née Raymon, sa femme, à Vénand, _____

2° Blanchard, Jenny-Emma, _____ sans profession,

de Jouxten-mézery _____ domiciliée au Coulard s/ Landanne,

célibataire _____

née à Romanel, le vingt-trois mars _____ mil huit cent septante-trois,

filles de Louis Emile Blanchard _____

et de Louise Françoise Gorgette Pitequin, sa femme, domiciliée au Coulard _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Jouxten-mézery, les dix-neuf et vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Certificats de publication de Landanne & Jouxten-mézery _____

Communiqué : à Romanel _____

Signatures des époux :

François Blanc
Emma Blanc

Signatures des témoins :

Monsieur Emile Louis s/ Landanne
M. Julien Blanchard s/ Coulard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 179

RoCHAT et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **RoCHAT, Henri-Louis,** _____ Confiseur,

de Croy, _____ domicilié à Louvainne, _____

veuf en 1^{er} noces de Georgine Eugénie Anna Perrochon, des le huit novembre mil huit
1807

né à Premet le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent Soixante-cinq _____

fils de Jean Louis RoCHAT, intendant à Rybsk (Kourzk, Russie) _____

et de Louise Juliette née Cochet, sa femme, décédée _____

2° **DUPUIS, Lucie,** _____ Sans profession,

de Echayens, _____ domiciliée à Louvainne, _____

célibataire _____

née à Oebe, le cinq décembre, _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Pierre Henri Dupuis, agriculteur, _____

et de Antoinette Louise née RoCHAT, domiciliés à Oebe _____

Les publications ont eu lieu à Croy, Echayens & Louvainne, les douze & quatorze
Mai mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Croy, Echayens & Louvainne _____

_____ Communiqué : à l'état Civil de _____

Remainmottier & Echallens _____

Signatures des époux :

Henri-Louis RoCHAT

Lucie RoCHAT

Signatures des témoins :

Henri-Louis RoCHAT

Benjamin RoCHAT

H. Luvon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 180

Chevalier et Chevalier
née Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chevalier, Emile-Pierre-Louis**, ancien Marchand de vin,

de Croix, Romainmotier & Orbe, _____ domicilié à Lussane, _____

célibataire, _____

né à Croix, le seize Juin _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fils de Jean Louis Chevalier _____

et de Jeannette Küffer, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Chevalier née Monnier, Marie-Louise**,

de Croix, Romainmotier & Orbe, _____ domiciliée à Lussane, _____

divorcée de Louis Chevalier, dès le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-onze _____

née à Arnex près Orbe, le vingt-huit Septembre mil huit cent quarante-neuf, _____

fille de Jean Daniel Monnier, agriculteur à Arnex _____

et de Anne née Bonzer, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Croix, Romainmotier, Orbe & Lussane, le vingt & vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'épouse _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Croix,
Romainmotier, Orbe & Lussane. _____Communiqué : à l'Etat Civil de
Romainmotier & Orbe _____

Signatures des époux :

Emile Chevalier
Louise Chevalier

Signatures des témoins :

E. Pouly } à Lussane
Muller }

L'officier de l'état civil :

J. Lussane

N° 181

Séchaud et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Séchaud, Charles**, agriculteur,

de Paudex & de Sullens, domicilié à Vernand-Dessus / Lussanne

célibataire

né à Lussanne, le vingt-trois Juin mil huit cent Soixante-six,

fil de Frédéric Séchaud, décédé,

et de Charlotte Grépin sa veuve, domiciliée au Buisson,

2° **Porchet, Adèle**, ménagère,

de Corcelles-le-Jorat, domiciliée à Vernand-Dessus,

célibataire,

née à Corcelles, le deux Octobre mil huit cent Septante-trois

filles de Pierre Philippe Porchet, décédé,

et de Rosette née Chappuis sa veuve, domiciliée à Corcelles,

Les publications ont eu lieu à Paudex, Sullens, Corcelles-le-Jorat Lussanne, les quatorze, seize & dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Paudex, Sullens, Corcelles-le-Jorat

Lussanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully, Dailens & Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux :

Charles Séchaud

Adèle Séchaud

Signatures des témoins :

Isaac Louis Boissier à Bonmont

Jacques Louis Porchet à Corcelles-le-Jorat.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 182

Barby et Bavaud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Barby, Auguste-François**, fromager,

de Assens, domicilié à Cugy,

célibataire,

né à Assens, le quatre Octobre mil huit cent soixante-quatre,

fils de Antoine-François Barby, décédé,

et de Emilie Constance née Huber, sa femme, décédée,

2° **Bavaud, Marie-Rosalie-Louise**, Cuisinière,

de Bottens, domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Bottens, le trente-un Mai mil huit cent soixante,

fille de Joseph Louis Bavaud, tisserand,

et de Marie Madeleine Marguerite née Pélud, sa femme, les deux à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Assens, Bottens, Cugy & Landanne, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antezation de l'Etat Civil
de Bottens.

Communiqué: à l'Etat Civil de
de Bottens & d' Echallens.

Signatures des époux:

Auguste Barby

Rosalie Barby

Signatures des témoins:

Louis Barraud

Auguste Mathiez

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 133

Däppen & Lardneur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Däppen, Frédéric-Louis**, voyageur de Commerce

de Riggisberg (Berne) domicilié à Vevey,

célibataire,

né à Vevey, le seize Janvier mil huit cent soixante-huit,

fils de Samuel Frédéric Däppen, décédé,

et de Marquise Louise Nicolet, domiciliée à Vevey.

2° **Lardneur, Augustine-Blanchette Louise-Rosine**

de Bulle domiciliée à Sausanne,

célibataire,

née à Sausanne, le vingt Mai mil huit cent septante,

fille de Marc François Lardneur, décédé,

et de Georgine Charlotte Delacensine, veuve, à Sausanne.

Les publications ont eu lieu à Riggisberg, Bulle, Vevey & Sausanne, les dix huit
à vingt un Mai mil huit cent quatre vingt douze,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Vevey

Communiqué : à l'état civil de
Hirschenbuchswen, Vevey & Bulle

Signatures des époux :

F. Däppen

Rosine Däppen

Signatures des témoins :

J. Lassueur
R. Meunier

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, Subr.

1892

N° 124

Conuz & Corbaz née Andrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Conuz, Jean-Baptiste-Louis, Cafetier,

de Vuarmarens (Siboury) domicilié à Lussange,

divorcé de Marie Catherine Pache, dès le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Montet (Gline), le vingt-trois mai mil huit cent trente-huit,

fils de Jean Louis

et de Marie Rouvenaz, les deux décédés.

2^o Corbaz née Andrey, Marie-Madeleine-Emélie,

de Lussange & du Mont domiciliée à Lussange,

divorcée de Jean David Corbaz, dès le treize avril mil huit cent quatre-vingt-un

née à La Roche (Siboury), le premier avril mil huit cent quarante-neuf,

fille de Joseph Andrey

et de Marie née Bapst, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Vuarmarens, Lussange & Le Mont, les vingt-vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclarations de divorce des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Vuarmarens
Lussange & Le Mont

Communiqué : à Urey & Romanel

Signatures des époux :

Conuz Jean-Baptiste-Louis

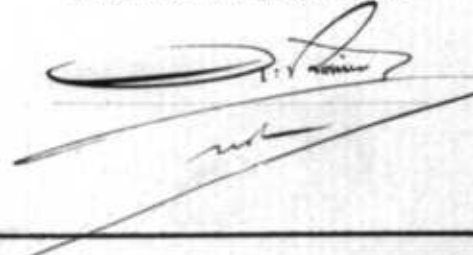
Corbaz Emélie

Signatures des témoins :

Baroni Joseph

Baroni Joseph

L'officier de l'état civil :



N° 135

Dupuis & Ramstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Paul-Alphonse-Louis, *coiffeur*,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Luxembourg,

enfant 1^{er} néces de Lenny Genevieve Villard de le Six Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Luxembourg, le vingt-cinq février mil huit cent Soixante-deux,

fil de feu Joseph Amédée Dupuis,

et de Marie Susanne Charlotte Regamey, sa veuve, à Luxembourg,

2° Ramstein, Emma-Rosine, *couturière*,

de Mutteng (Bâle Campagne) domiciliée à Luxembourg,

Célibataire,

née à Luxembourg, le dix juillet mil huit cent cinquante-huit

filles de Jean Ramstein, *serurier* à Luxembourg,

et de Barbara Madeleine Stalder, sa femme, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Mutteng & Luxembourg, les vingt-dix, vingt-sept avril & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-le-Terroir, Mutteng & Luxembourg

Communiqué : à Echollens & Mutteng

Signatures des époux :

Paul Dupuis
Emma-Rosine Ramstein

Signatures des témoins :

H. Dornier
G. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 126

Mignot et Bolomey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mignot, Emile-Julien-Marius, Securier,

de Prilly domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le treize Juillet mil huit cent septante-trois,

fils de François Paul Mignot, teinturier à Lausanne,

et de Jeanne Marguerite Ducrot, sa femme, décédée,

2° Bolomey, Marie Louise-Félice, Blieuse,

de Lutry-a-Forel domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le dix-huit décembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Gabriel Félix Bolomey, Employé J. S.,

et de Françoise Julie August, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Prilly, Lutry, Forel & Lausanne le quatorze & quinze
Mai mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Prilly, Lutry, Forel & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanet

Lutry-a-Forel.

Signatures des époux:

Mignot Emile

Marie Mignot

Signatures des témoins:

Paul Mignot

Bolomey Felice } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 187
Jaunin et Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaunin, Emile, _____ agriculteur,

de Fey - Villars-le-Terroir _____ domicilié à Fey,

Célibataire, _____

né à Fey, le treize Juin _____ mil huit cent soixante-neuf,

fils de Simon Jaunin, Juge de Paix à Fey _____

et de Rosine née Jaunin, sa femme, à Fey _____

2° Wagnières, Elise, _____ agricultrice,

de Ruyres _____ domiciliée à Ruyres,

Célibataire, _____

née à Ruyres, le onze décembre _____ mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jean François Wagnières, décédé _____

et de Julie née Wagnières, à Ruyres. _____

Les publications ont eu lieu à Fey, Villars-le-Terroir & Ruyres, le quatorze Mai
mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil
de Fey _____

Communiqué : à Fey & à Echallens. _____

Signatures des époux :

E. Jaunin

E. Jaunin

Signatures des témoins :

Aimé Wagnière à Ruyres

William Jaunin à Fey

L'officier de l'état civil.

1892

N° 188

Trachzel & Bringentoff

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Trachzel, Eugène François, Chimiste,

de Wattenwyl (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Berlin, le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-sept,

fils de Charles François Trachzel, docteur en philosophie,

et de Claire Gaur, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Bringentoff, Anna Adolphine Madeleine,

de Reval (Estland) Russie, domiciliée à Reval,

Célibataire,

née à Reval, le sixe Avril mil huit cent Soixante-sept,

fille de Magnus Bringentoff, organiste,

et de Emilie née Mickel, domiciliés à Reval,

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl, Reval & Lausanne, le vingt-sept Avril, trois & quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wattenwyl Reval & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Wattenwyl & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Eugène Fr. Trachzel

Anna Trachzel

Signatures des témoins:

Ch. Fr. Trachzel

Lanny Krauchiger

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par Jugement rendu le 19 Juillet 1901, déclaré exécutoire le 14 Octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 26 Octobre 1901.

L'officier de l'Etat Civil:

[Signature]

N° 189
Blanc et Bohy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

25-25
Aujourd'hui neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Julien-Adolphe**, Platier-perfumeur,
de Louvain, _____ domicilié à Louvain, _____
célibataire, _____

né à Louvain, le neuf Juillet _____ mil huit cent Soixante-huit _____
fils de Jules Marc Blanc, huissier municipal, _____
et de Marie Louise Dubiez La femme, les deux à Louvain, _____

2° **Bohy, Anna-Janny-Louise**, Conturière,
de Corsier, _____ domiciliée à Louvain, _____
célibataire, _____

née à Bex, le vingt. un Mai _____ mil huit cent Soixante-huit, _____
fille de Marc Frédéric Bohy, Securice, à Louvain _____
et de Madeleine Vitschez, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Louvain, Corsier, les six sept Mai mil huit cent
quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Louvain & Corsier.

Communiqué : à l'Etat Civil de Corsier.

Signatures des époux :

Blanc
J. Blanc

Signatures des témoins :

Blanc
J. Bohy } Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 190.

Clavel et Brand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clavel, Auguste-Samuel,** _____ agriculteur,

de Oulens _____ domicilié à Oulens, _____

Célibataire, _____

né à Oulens, le vingt-trois Mars _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Louis Charles Clavel, _____

et de Rosalie née Villiamy, la femme, agriculteur, à Oulens. _____

2° **Brand, Méry-Justine,** _____ ménagère,

de Oulens, _____ domiciliée à Oulens, _____

Célibataire, _____

née à Oulens, le trente Septembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de défunt Jules Constant Brand, _____

et de Fanny née Berouzen, la veuve, ménagère à Oulens. _____

Les publications ont eu lieu à Oulens, le dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-
douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation de l'Etat Civil
d' Echaliens _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

d' Echaliens _____

Signatures des époux :

Auguste Clavel
Méry Clavel

Signatures des témoins :

Charles Brand à Oulens
Raynal Henry à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 191
Jannin et Veyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jannin, Alfred,** agriculteur,

de fey, domicilié à fey,

veuf de vicine née Gonet, âgé le six-huit mai mil huit cent quatre-vingt-onze,

né à fey, le dix Janvier mil huit cent soixante-cinq,

fils de défunt Louis Jannin

et de défunte Emilie née Métraux,

2° **Veyre, Lucie,** Cailleuse,

de Chapelles, domiciliée à Chapelles,

Célibataire,

née à Chapelles, le deux Juin mil huit cent soixante-sept,

fille de Héli Veyre, tisserand à Chapelles,

et de Sophie née Carrard,

Les publications ont eu lieu à fey & à Chapelles, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de fey

Communiqué : à fey & à St-Cierges

Signatures des époux :

Alf. Jannin.

Lucie Jannin

Signatures des témoins :

Léa Merveille à Poliez-le-Grand

Constant Veyre à Chapelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 192
David et Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o David, Alfred, _____ Agriculteur,
de Rucy et Villedouef _____ domicilié à Rucy, _____
célibataire, _____

né à Rucy, le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent soixante-deux, _____
fils de Edouard David, agriculteur à Rucy, _____
et de Esther Françoise née Wagnières, à Rucy, _____

2^o Wagnières, Marie-Elise, Employée à la Condenserie,
de Rucy, _____ domiciliée à Rucy, _____
Célibataire, _____

née à Rucy, le quinze avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fille de Henri Wagnières, agriculteur à Rucy, _____
et de Louise née Wagnières, à Rucy, _____

Les publications ont eu lieu à Rucy et à Villedouef, le quatorze et seize Mai
mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Fey _____

Communiqué : à Fey et à Baulmes

Signatures des époux :

Alfred David
Elise David

Signatures des témoins :

Jean Bannay à Baulmes
Alfred Laminé à Fey

L'officier de l'état civil :

N° 193

Secretan et Charlier

3-138

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Secretan, Gustave-Edouard, Pasteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Louvainne* domicilié à *Rueil (Seine-Oise)*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Mexico*, le *vingt-trois* Novembre mil huit cent *soixante-sept*,

Noms, profession et

fil de *Théodore Alexandre Secretan, ancien Pasteur*

domicile des parents :

et de *Rose née Cosper, sa femme, les deux à Louvainne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Charlier, Lydie-Gabrielle-Marie*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Caumont (Calvados)* domiciliée à *Louvainne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Caumont*, le *quatorze* Juillet mil huit cent *soixante-huit*,

Noms, profession et

fille de *Timothée Charlier, Ingénieur civil à Paris (4^e arr^t)*

domicile des parents :

et de *Rose Marie Gabrielle née Crist sa femme, à Louvainne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Louvainne, Rueil & Paris*, les *dix-sept & vingt-deux* mai mil huit cent *quatre-vingt-douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Louvainne

Rueil & Paris

Consentement des parents de l'Épouse

Signatures des époux :

G. Secretan past.
M^{lle} Marie Secretan

Signatures des témoins :

L. Charlier *Fr. Morel*
M^{lle} Mossu

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard

Communiqué : à l'état civil de

Rueil par la Chancellerie Cantonale

1892

N° 1911

Blanc et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Charles-Frédéric**, _____ Comptable,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces, de Fanny Elisa Rapin, des le treize Juillet mil huit cent quatre-
vingt-neuf, _____

né à Lausanne, le seize Janvier _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fil de François Louis Blanc _____

et de Marie Louise Gizon, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Porchet, Adèle**, _____ Institutrice,

de Corcelles-le-Jorat, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le premier Octobre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

filles de Pierre Daniel Porchet, ancien menuisier à Lausanne, _____

et de Georgette Thommen, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Corcelles-le-Jorat, le vingt-un Mai mil
huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Lausanne

& Corcelles-le-Jorat _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Corcelles-le-Jorat _____

Signatures des époux :

Charles-Frédéric Blanc

Adèle Porchet

Signatures des témoins :

C. Blanc

A. Lichaut } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst.

N° 195
Favre et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Charles-Célestin-Louis, — Typographe, —

de Yvonand _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le trente-un Juillet _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fils de Henri Favre, agriculteur à Yvonand, _____

et de Zélie Caroline Elise née Fionard, à Morges, _____

2° Chappuis, Jenny-Marie, — Sans profession, —

de Savigny or de Forêt _____ domiciliée à Savigny, _____

Célibataire, _____

née à Savigny, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de Georges François Chappuis, décédé, _____

et de Jeanne Françoise Louise née Fudche, à Savigny, _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Savigny, Forêt & Lausanne, le quatorze
mai mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Yvonand, Savigny, Forêt et
Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny, Forêt & Yvonand _____

Signatures des époux :

_____ Louis Favre _____

_____ Jenny Favre _____

Signatures des témoins :

_____ Paul Chappuis _____

_____ Jules Chappuis _____

L'officier de l'état civil :

_____ Al. Muret Sube _____

1892

N° 196

Girardet et Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Girardet, François-Jules-Charles-Rodolphe**, employé de commerce,

de Pully, _____ domicilié à Paris l'arr^t _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-sept avril _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fils de Marc Louis Girardet, agriculteur, _____

et de Charlette Françoise Sèche, sa femme, domiciliés à Pully, _____

2^o **Coeytaux, Louise-Ecile**, _____ Tapissière,

de Daillens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-un février _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fille de Jean Charles Coeytaux décédé, _____

et de Jeanne Louise Françoise Fonjallaz, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Daillens, Paris & Lausanne, les seize dix-sept et vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Pully, Daillens, Paris & Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Romanel & Daillens _____

Signatures des époux :

Jules Girardet

Ecile Girardet

Signatures des témoins :

J. Berger & *Emmanuel*

L. Rudolf & *A. Parraud*

L'officier de l'état civil :

A. Romanel, Subr

N^o 197
Saugeon & Violon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Saugeon, Louis-Henri**, _____ agriculteur,

de Reuens, _____ domicilié à Reuens, _____

célibataire, _____

né à Morges, le neuf Juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Jean Louis Etienne Saugeon, agriculteur, _____

et de Henriette Rosine Paquier, la femme, à Reuens, _____

2^o **Violon, Louise-Jenny**, _____ sans profession,

de Gressy, _____ domiciliée à Cour/Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Lansanne, le vingt-deux août _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de François Violon, agriculteur à Cour, _____

et de Marguerite Françoise Dumuid, la femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Reuens Gressy à Lansanne, les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
 de Romanel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Romanel & Belmont & Herdon. _____

Signatures des époux :

Saugeon Louis

Jenny Saugeon

Signatures des témoins :

L. S. Violon

Henriette Saugeon
 à Reuens

L'officier de l'état civil :

Al. Murard subr

N° 198

Bulle & Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bulle, Frédéric-Henri-Gabriel,** _____ Limoux,

de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de David Moïse Bulle, _____

et de Louise Lélie née Fauconnet, domiciliée à Vallorbes, _____

2° **Grobet, Sophie-Marie-Julia,** _____

de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____

Célibataire, _____

née à Vallorbes, le huit mai _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

filie de Elie Henri Grobet, domicilié à Vallorbes, _____

et de Olive Sophie Svelte Henriette née Lereche, aliéna.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-
vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de
Vallorbes. _____

Communiqué : à l'état civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

_____ Henri Bulle

_____ Julia Bulle

Signatures des témoins :

_____ Elise Grobet Gladon

_____ Elie Grobet Vallorbes

L'officier de l'état civil :

N° 199
Tille & Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-
 douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tille, Emile**, Jardinier,

de Ormont-Dessous, domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Ormont-Dessous, le vingt-quatre Juin mil huit cent Soixante-quatre,

fils de Benjamin Alexandre Tille, Cultivateur,

et de Elisabeth Vackerliq, sa femme, domiciliés à Ormont-Dessous,

2° **Raymond, Julie**, sans profession,

de Vaultier, domiciliée à Ecublens,

Célibataire,

née à Ecublens, le deux Septembre mil huit cent Soixante-huit

fille de Jeannette Marguerite Raymond, domiciliée à Bussins,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous, Vaultier, Lansanne & Ecublens
 les vingt sept & vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Ormont-Dessous, Vaultier, Lansanne & _____

Ecublens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Ormont-Dessous, Vaultier & Ecublens. _____

Signatures des époux :

Emile Tille

Julie Tille

Signatures des témoins :

E. Blanchard

Alphonse Gauthier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 200.

Cuénoud et Pizzotti nés

Guignet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cuénoud, Emile-Jean,** _____ *Carrée,*

de *Louvain,* _____ domicilié à *Louvain,* _____

Célibataire, _____

né à *Louvain,* le *trois février* _____ mil huit cent cinquante, _____

fils de *Jean Pierre Cuénoud* _____

et de *Jeanne Marie Françoise Lehendecq, sa femme, les deux décédés,* _____

2° **Pizzotti née Guignet, Françoise Antoinette dite Samy**

de *Moltisano (Côme) Italie,* _____ domiciliée à *Louvain,* _____

veuve en 1^{er} noces de Jean Baptiste Charles Pizzotti dès le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-sept _____

née à *Aigte,* le *treize Janvier* _____ mil huit cent quarante-trois _____

fille de *Jean Charles Henri Hippolyte Guignet* _____

et de *Samy Emilie Cornicler, sa femme, les deux décédés,* _____

Les publications ont eu lieu à *Louvain* & au *Consulat d'Italie à Genève,* les *trois et dix mai mil huit cent quatre-vingt-douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du premier mari de l'épouse _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Louvain & du Consulat d'Italie avec dispense des publications en Italie _____

Communiqué: à la Chancellerie _____

Cantonale, _____

Signatures des époux:

Emile Jean Cuénoud

Samy Cuénoud

Signatures des témoins:

Albert Blum

Chollet Jules *Louvain*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 201

Derametu et Wuistaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-seize le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage existant entre

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le certificat de non appel au sus dit jugement a été délivré en date du onze mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Lausanne, le 13 mars 1896.

L'Officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Derametu, Charles-Jules**, _____ Employé D. S.

de Noville & de Remmaz, _____ domicilié à Pontarlier, _____

Célibataire, _____

né à Yvonand, le dix-sept décembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Henri Louis Derametu, gendarme, _____

et de Jeanne Louise née Vonnez, sa femme, domiciliés à Grandson, _____

2° **Wuistaz, Constance-Julie**, _____ Lingère, _____

de Charmont, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent Septante, _____

fille de François Louis Joseph Wuistaz tailleur de pierre, _____

et de Louise Gabrielle Renoit, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Noville, Remmaz, Charmont, Pontarlier & Lausanne les vingt-quatre, vingt-six & vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Noville, Remmaz, Charmont, Pontarlier et Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Villeneuve & Vullierens, _____

Signatures des époux :

[Signature Charles-Jules Derametu]
[Signature Constance-Julie Wuistaz]

Signatures des témoins :

[Signature Gustave Louis]
[Signature Louis Parisot]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 202

Jaquerod et Curtet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquerod, Gustave Benjamin**, _____ *Indicateur*,
de Ormont-Dessus, _____ domicilié à *Pezay & Pousens*,
célibataire, _____

né à *Lausanne*, le vingt-six Juin _____ mil huit cent *Septante-trois*,
fils de *Jean Jules Henri Louis Jaquerod*, Comptable à *Lausanne*,
et de *défunte Jeannette Pache*, sa femme, décédée _____

2° **Curtet, Renée-Julie-Louise**, _____ *Couturière*,
de *Juziers*, _____ domiciliée à *Lausanne*,
Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le quatorze Mai _____ mil huit cent *Septante*,
fille de *défunct Henri Samuel Alphonse Curtet*,
et de *Henriette Janny Joséphine Witschy*, sa mère, à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Ormont-Dessus, Juziers, Pezay & Pousens & Lausanne*,
les sept, huit, onze et douze Mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges, _____

Communiqué : à *Ormont-Dessus*, à

St Cierges & à *Remainmôtier* _____

Signatures des époux :

G. Jaquerod inst.
do. Jaquerod

Signatures des témoins :

A. Curtet à *Lausanne*
Eug. Jaquerod à *Montbois*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 203

Geneux & Favez née fevot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le premier février mil huit cent quatre vingt quatorze, déclaré définitif et exécutoire le seize avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage inscrite ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 23 avril 1894

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Geneux, Henri,** Employé de bureau

de Sainte Croix domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cossigny, le vingt octobre mil huit cent cinquante cinq,

fils de Louis Geneux, employé de bureau à Lausanne,

et de Félicie Henriette Susanne née Cottard sa femme, décédée,

2^o **Favez née fevot, Marie-Anne,** Couturière,

de Servion domiciliée à Lausanne,

venue en premières noces de Louis Favez, dès le seize décembre mil huit cent quatre-vingt six,

née à Rolle, le premier Juin mil huit cent quarante sept,

fille de Abram Gédéon fevot,

et de Marie Agathe Jeanne Steiner, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Granges de Ste Croix, à Servion et à Lausanne, le vingt & vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix, Les Granges, Servion & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ste Croix & d'Oron.

Signatures des époux :

[Signature Geneux]
[Signature Marie Geneux]

Signatures des témoins :

[Signature A. Hediger]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 204

Blanc et Ravey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

39-1-164
 Aujourd'hui vingt-trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Henri-Lucien,** _____ négociant,

de Louvain, _____ domicilié aux Râpes 4 Louvain, _____

veuf en premières noces, de Elise Jannette Vitez, de le trois février mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

né aux Râpes, le vingt-six novembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fils de Jean Louis Blanc, agriculteur, _____

et de Jeanne Louise Marguerite née Regamey, domiciliée aux Râpes _____

2° **Ravey, Marie-Elise,** _____ sans profession,

de Vallées 4 Rancees, _____ domiciliée à Louvain, _____

célibataire, _____

née à Peilly, le dix avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Louis Ravey, _____

et de Jeanne Marie née Siver, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Louvain & Vallées 4 Rancees, les vingt-huit & trente-un Mai mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificat de publication de Louvain _____

_____ Vallées 4 Rancees. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Bantmes. _____

Signatures des époux :

_____ M^{rs} Henri Blanc _____

_____ Elise Blanc _____

Signatures des témoins :

_____ Fischer _____

_____ L'officier de l'état civil? _____

N^o 205
Favre et Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Favre, Héli, agriculteur,

de Chierrens, domicilié à Chierrens,

célibataire,

né à Settenz, le premier décembre mil huit cent Soixante-dix,

fils de Maline née Fenat, décédée

et de Jules Favre, agriculteur à Chierrens,

2^o Genier, Marie,

de Chierrens, domiciliée à Chierrens,

Célibataire,

née à Chierrens, le quatre novembre mil huit cent Septante-trois,

fille de Louis Samuel Genier, agriculteur,

et de Constance née Rajst, à Chierrens,

Les publications ont eu lieu à Chierrens, le huit Juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St. Omer

Communiqué : à l'Etat Civil de

St. Omer.

Signatures des époux :

Héli Favre

Marie Favre

Signatures des témoins :

E. Saunier

Emma Genier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 206

1892

Benggeli et Baud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Benggeli, Alois,** _____ Employé de Commerce,
de Syens, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Syens, le trente juillet _____ mil huit cent Soixante-dix, _____
fils de Jules Benggeli, agriculteur, _____
et de Rosine née Metzger, la femme, domiciliés à Bressonnaz, _____

2^o **Baud, Louise-Henriette-Julie-Janny,** _____
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, ^{M^le} de magasin, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six Octobre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____
fille de Jean Louis Baud, poète à Lausanne, _____
et de Suzanne Jeannette Vogler, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Syens & Lausanne, les vingt-huit & vingt-neuf Mai
mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de
Syens & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Moudon, _____

Signatures des époux:

A. Benggeli
L. Baud

Signatures des témoins:

Louis Baud à Lausanne
Elic Benggeli à Bressonnaz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 207
Rappaz et Steck
née Vinembart
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rappaz, Samuel Marc,** *Comptable*,
de Neuchâtel, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
Celibataire, _____

né à *Lausanne*, le deux février _____ mil huit cent quarante-sept,
fils de défunt Jean François Louis Rappaz _____
et de défunte Marianne Louise Lydie Reulet, sa femme _____

2^o **Steck née Vinembart, Mina-Joséphine,**
de *Walthringen | Beins |* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
divorcée de Henri Steck, ad le douze mars mil huit cent quatre-vingt-sept,

née à *Bevaix*, le vingt-neuf décembre _____ mil huit cent cinquante,
fille de défunt François Louis Vinembart _____
et de défunte Joséphine Hélène Anna Madeleine née Wittwer, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel, Walthringen Lausanne*, les sept, huit et
neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux _____
acte de mariage de l'épouse avec
mention du divorce _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication d' _____
Neuchâtel, Walthringen & Lausanne
Communiqué : à l'état Civil d' _____
Neuchâtel & Walthringen, _____

Signatures des époux :

Samuel Rappaz
Mina Rappaz

Signatures des témoins :

J. Blanc
Victor

Henriette Victor
L'officier de l'état civil :

Louis

1892

N° 208.

Mayor et Mayerat née
Cothéry

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mayor, Auguste, _____ fabricant d'eau gazeuse,
de Grandcour, _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Grandcour, le premier novembre _____ mil huit cent Septante-un, _____
fils de Constant Auguste Mayor, agriculteur à Pessandens, _____
et de Julie née Marcard, décédée, _____

2^o Mayerat née Cothéry, Elise Eugénie, _____ sans profession
de Villars sous Champvent _____ domiciliée à Lausanne, _____
veuve de Henri Mayerat (en 1^{er} noces) déc. le huit février mil huit cent quatre-vingt dix

née à Dompierre, le huit octobre _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____
fille de Marianne Cothéry, domiciliée à Blonay, _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Villars s/ Champvent Lausanne, les
Sept, neuf et onze Juin mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Grandcour, Villars s/ Champvent _____

Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Grandcour & Champvent. _____

Signatures des époux:

Mayor, Auguste
Eugénie Mayerat

Signatures des témoins:

Herbert Lausanne
Alfred Blanche Ouchy

L'officier de l'état civil:

N° 209.
Capit et Vindayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 février 1912 déclaré définitif le 20 avril 1912, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon que le divorce du mariage ci-dessus a été prononcé sur tous les points, en vertu des articles 136-139 du Code civil.

Ce mari ne pourra contracter un nouveau mariage qu'après un délai de 2 ans des le 8 février 1912

Lausanne le 31 mars 1912

L'Off. de l'Etat civil



Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Capit, Charles-Louis-David**, Jardinier

de Chérier domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le huit février mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Louis Capit agriculteur à Lausanne,

et de Francine Marie née Papaz, la femme, décédée

2° **Vindayer, Rose-Elise-Lina**, Cuisinière

de Cronay domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bonnens, le six décembre mil huit cent septante-deux,

fille de Marc François Vindayer, menuisier

et de Fanny Grivel, la femme, domiciliée à Bonnens,

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus, à Cronay et à Lausanne, les onze, deux, treize et quinze juin mil huit cent quatre-vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cronay, Lausanne, le Sentier et de

Brassus

Communiqué : à l'Etat Civil de

Domicioye et du Sentier

Signatures des époux :

Charles Capit

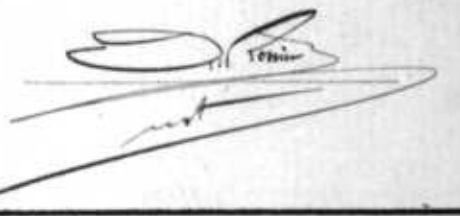
Lina Capit

Signatures des témoins :

Jean Louis Capit

François Chappuis

le deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil :



1892

N° 210

Stehlin & Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huité Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stehlin, Jacob-Thomas, _____ Commis Négociant,
 de Benken | Bâle Compagne | _____ domicilié à Louvaine, _____

Célibataire, _____

né à Kleinmünchen | Bâle-Ville | le seize Mai _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fil de Wilhelm Stehlin, décédé, _____

et de Francisca née Bader, domiciliée à Louvaine, _____

2^o Jaton, Jenny, _____ Repasseuse,
 de Pensy _____ domiciliée à Louvaine, _____

célibataire, _____

née à Louvaine, le vingt décembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

filie de Jean Jaton, décédé, _____

et de Jeanne Françoise Chaillet, sa veuve, domiciliée à Louvaine, _____

Les publications ont eu lieu à Benken, Pensy, Louvaine, le dix-sept & dix-neuf
Mai mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Benken, Pensy & Louvaine _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Benken & Corcelles-le-Jour _____

Signatures des époux :

Stehlin Jacques

Jenny Stehlin

Signatures des témoins :

Auguste Jaton

Alfred Schmorff

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 211

Schmutz et Aeschbacher
chez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le deux juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmutz, Joseph**, Verfäbrer,

de Obermuhlhan Zimmerwald (Berne) domicilié à Sausanne,

célibataire,

né à Oberbüttschwil (Ruggjolsberg), le deux avril mil huit cent cinquante-quatre,

fil de Joseph Schmutz, décédé,

et de Elisabeth née Berger, domiciliée à Oberbalm (Berne)

2° **Aeschbacher, Elise**, Domestiche,

de Lutzelflüh (Berne) domiciliée à Sausanne,

Célibataire,

née à Severien (Neuchâtel), le deux Juillet mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jean Gaspard Aeschbacher, concierge, domicilié à Berthoud,

et de Elisabeth née Ruder, décédée.

Les publications ont eu lieu à _____

Zimmerwald & Lutzelflüh, le deux & onze juin mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Zimmerwald, Lutzelflüh & Sausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Zimmerwald & Lutzelflüh

Signatures des époux :

Joseph Schmutz
Elise Aeschbacher Schmutz

Signatures des témoins :

Ch. Messerli
J. Heberhard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 212

Nyffeler et Lehmann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 16 septembre 1892
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
soit orthographié **Nyffeler**
avec un seul 'f', au lieu de
Nyffeler, avec deux 'f'.

Lausanne, le 24 septembre 1892.

L'officier de l'état civil

Uccel

Le 9^{me} de l'hab. civil à Gondis-
wil et Eggwil.

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Nyffeler, Jean**, Ébéniste,

de Gondiswil (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Narwangen (Berne), le vingt-un décembre mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Nyffeler, journalier,

et de Uise Egger, domiciliée à Narwangen

2^o **Lehmann, Rosine**, Cuisinière,

de Eggwil (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Golaten (Berne), le quatorze février mil huit cent soixante-sept,

fille de Daniel Lehmann

et de Elisabeth Anselinger, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Gondiswil, Eggwil & Lausanne, le vingt-quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gondiswil

Eggwil & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Gondiswil

et Eggwil

Signatures des époux:

Jean Nyffeler

Rosa Nyffeler

Signatures des témoins:

Alphonse Jacob à Genève

Kuhmeier Trith à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Uccel

N° 213.

Bigler et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bigler, Emile-Louis-Auguste**, Employé de Commerce
de Muri (Berne) domicilié à Louvaine,
Célibataire,

né à Louvaine, le deux Mai mil huit cent soixante-huit
fils de Samuel Bigler, décédé,
et de Marie-Jenny-Françoise Ruyiller, sa sœur, à Louvaine

2° **Marti, Florence-Reniette**, Couturière,
de Guggisberg (Berne) domiciliée à La Paillez Louvaine,
célibataire,

née à Louvaine, le six Juin mil huit cent septante-trois,
fille de Alexandre-Jules Marti, menuisier-Ebeniste,
et de Jeanne-Marie Pomeroye, sa femme, les deux à La Paillez,

Les publications ont eu lieu à Muri, Guggisberg Louvaine, le dix Juin mil
huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de
Muri, Guggisberg à Louvaine

Communiqué : à l'état Civil de
Muri - Guggisberg

Signatures des époux :

E. Bigler
F. Marti

Signatures des témoins :

Louis Martiny
François Parrot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 214

Stucker & Mazzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stucker, Jacob,** _____ Cocher,

de Bouyl | Berne | _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né à Wangi | Berne | le quatre Janvier _____ mil huit cent Soixante _____

fils de Jacob Stucker, décédé, _____

et de Elisabeth née Rindlerbacher, sa femme, décédée, _____

2° **Mazzon, Caroline Jenny,** _____ Cuisinière,

de Ecublens _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire, _____

née à Essens, le seize Juillet _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Charles Samuel Mazzon, menuisier à Lausanne, _____

et de Julie née Depierreux, sa femme, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Bouyl, Ecublens & Lausanne, les trente-un Mai, deux
& six Juin mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de justification de Bouyl _____

Ecublens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Genève-Hochstatten & Ecublens. _____

Signatures des époux :

Jacob Stucker

Caroline Stucker

Signatures des témoins :

Edouard Vidoudez

Christian Häpfliger

L'officier de l'état civil :



N° 215
Michel & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Michel, Hubert dit Albert,** avocat

d'origine belge domicilié à Charleroi (Belgique)

Célibataire

né à Bruxelles, le deux novembre mil huit cent cinquante-huit,

fil de Jean Baptiste François Michel

et de Marie Elisabeth Comans, sa femme, domiciliée à Bruxelles,

2° **Rochat, Emma,** sans profession,

de L'abbaye domiciliée à L'abbaye

Célibataire

née à Cudresin, le quatorze octobre mil huit cent septante-trois,

filles de Georges Henri Rochat, géomètre breveté

et de Julie Perrin, sa femme, les deux à Louvain,

Les publications ont eu lieu à Charleroi, L'abbaye & Louvain, le onze juin mil
huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissances des époux 2° Consentement des parents de l'époux 3° Promesse de mariage 4° Certificats de publication de L'abbaye & Louvain 5° dit de Charleroi 6° Déclaration de validité 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 5 & 6 sont déposés dans ses archives
 Communiqué : à l'Etat Civil de L'abbaye
 & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Albert Michel

Emma Rochat

Signatures des témoins :

J. Michel à Bruxelles

H. Rochat géomètre
 à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 216

Bogianchini & Galli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bogianchini, Pierre-Antoine,** _____

de Agrano (Novara) Italie, _____ domicilié à Lausanne,

célibataire, _____

né à Agrano, le six octobre _____ mil huit cent soixante-quatre,

fils de Paul Bogianchini, décédé, _____

et de Marguerite Maulini, domiciliée à Lausanne,

2° **Galli, Antonie-Marie,** _____ sans profession,

de Ambivere (Bergamo) Italie, _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire, _____

née à Ambivere, le douze novembre _____ mil huit cent soixante-cinq

fille de Lomi Galli, domicilié à Ambivere, _____

et de Elisabeth Lazzari, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Agrano, Ambivere & Lausanne, les dix-neuf, vingt-
quatre avril & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1. Acta de naissance des Epoux. 2. Perm. de mariage.
3. Cert. de publication de Agrano à Ambivere. 4. Act. de
Lausanne. 5. déclaration de validité. 6. Perm. du
Département de Justice & Police constatant que
les pièces sous n° 3 & 5 sont déposées dans ses
archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Bogianchini Pierre

Bogianchini Antonie

Signatures des témoins:

Colin Pittier

Gabriele Ferrari
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 217

Fontannaz et Litschi
née Chalande

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fontannaz, Rodolphe-Centi**, — Couvreur —

de Lutry & d'Epesses, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le dix février _____ mil huit cent Septante, _____

fils de François Rodolphe Fontannaz, Secrétaire, _____

et de Henriette Charlotte Englioffet, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2° **Litschi née Chalande, Fanny-Gabrielle**, tailleurse,

de Freienbach (Schwytz) & de Genève, _____ domiciliée à Rainpalaïs, _____

divorcée en premières nocces de Jean Martin Arnold Litschi, dès le dix-neuf Octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

née à Genève, le vingt-deux mai _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fille de Jean Chalande _____

et de Félicie Decoux, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, Freienbach, Genève, Rainpalaïs et
Lausanne, les sept, huit & dix Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Lutry, Epesses, Freienbach, Genève, _____

Lausanne & Rainpalaïs. _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Lutry, Lutry, Freienbach, Genève & Rainpalaïs

Signatures des époux :

Rodolphe Fontannaz

Fanny Fontannaz

Signatures des témoins :

Benedict Henri

Henri Jules Fontannaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 218.

Kenzeler et Mozier
soit Kessler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kenzeler soit Kessler, Wilhelm**, Tailleur,

de Neuenburg (Saint-Mulheim) | Bade, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Benggen | Bade, le premier juin mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jean Baptiste Kenzeler soit Kessler, ancien employé,

et de Maria Anna née Müller, domiciliée à Hausenbürg (Argovie)

2° **Mozier, Louise Marie Henriette**, Couturière,

de Château-d'Oex, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Louis Henri Mozier, confiseur,

et de Henriette Ramet, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Neuenburg, Château-d'Oex, L'Étraz & Lausanne, les quatorze & quinze juin mil huit cent quatre-vingt-deux,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux, 2° Promesse de mariage
3° Certificats de publication de Château-d'Oex, L'Étraz
& Lausanne. 4° Acte de Neuenburg avec déclaration de
validité. 5° Papiers du Département de Justice & Police
constatant que les pièces sous N° 4 est déposée dans
ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Château-d'Oex & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Wilhelm Kessler

Louise Kessler

Signatures des témoins :

Emil Weber.

Heinrich Heisterich

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N^o 219
Müller et Kaiser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Charles-Frédéric, Tailleur, de Löffenan (Neuenbürg) Württemberg, domicilié à Lüssanne, veuf de Marie née Jacob, d^e le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Löffenan, le quinze décembre mil huit cent Soixante-cinq, fils de Jean Frédéric Müller, décédé, et de Marie née Eger, la veuve à Löffenan,

2^o Kaiser, Louise, Repasseuse, de St Blasien (Baden) domiciliée à Lüssanne, Célibataire,

née à St Blasien, le vingt-deux mars mil huit cent Septante-trois, fille de Eitus Kaiser, décédé, et de Sophie née Gies, la veuve à St Blasien,

Les publications ont eu lieu à Löffenan, St Blasien & Lüssanne, les deux, trois & cinq mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Perm. de mariage 3^o acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 4^o acte de décès du père de l'Epouse & consentement de la mère. 5^o Certificat de publication de St Blasien à Löffenan avec déclaration de validité. 6^o Perm. du Département de Justice constatant que les pièces 1/10^{es} 3. 4. & 5 sont déposées à ses archives
Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Charles Müller
Louise Müller

Signatures des témoins :

Louis Bueck
Franz Samisic

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 220

Perriaz & Berthiez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-
denze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Perriaz, Paul-Eugène, Employé postal,
de Chavornay et de l'Abbergement domicilié à Lusanne,
célibataire,

né à Montblésson 4/ Lusanne, le vingt huit Juillet mil huit cent Soixante-six,
fils de Joseph Perriaz, agriculteur,

et de Marie Marguerite née Chapuis, sa femme, les deux à Montblésson,

2° Berthiez, Henriette-Adèle, sans profession,
de Grandson domiciliée à Corcellette 2/ Grandson,
célibataire,

née à Grandson, le quinze septembre mil huit cent Soixante-huit,

filie de François Edouard Berthiez, décédé,

et de Louise Henriette Pomet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chavornay, l'Abbergement, Grandson & Lusanne, les
vingt-cinq mai, premier, deux & quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-denze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chavornay
l'Abbergement, Grandson & Lusanne.

Communiqué : à l'état Civil de
Chavornay, Lignerolle & Grandson

Signatures des époux :

Paul Perriaz
Henriette Perriaz

Signatures des témoins :

E. Nicolas
Maurice Perriaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

Janz & Grangier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

doize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Janz, Jean**, mécanicien opticien,

de St Etienne (Berne) domicilié à Lussembourg,

divorcé de Elisabeth Soler dès le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-onze (en premières noces)

né à St Etienne, le huit décembre mil huit cent soixante-quatre,

fil de Christian Janz, menuisier,

et de Suzanne Catherine Burti, domiciliée à Lussembourg.

2° **Grangier, Fanny**, ménagère,

de La Tour de Peilz domiciliée à Vevay,

Célibataire,

née à La Tour de Peilz, le dix-sept avril mil huit cent septante,

fille de Charles François Grangier, décédé,

et de Lisette Richon de la Tour, domiciliée à Vevay.

Les publications ont eu lieu à St Etienne La Tour de Peilz Lussembourg & Vevay, les quatre, six & sept Juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Etienne La Tour de Peilz Lussembourg & Vevay

Communiqué : à St Etienne La Tour de

Peilz & Vevay

Signatures des époux :

Jean Janz
Fanny Grangier

Signatures des témoins :

Yantz Emile
Ex. Selhofer } à Lussembourg

L'officier de l'état civil

[Signature]

1892

N° 222

Bolomey et Abrezol

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bolomey, Félix-Henri-Daniel**, — Charpentier,

de Lutry & Fozel _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-huit avril _____ mil huit cent Septante-quatre _____

fils de Gabriel Félix Bolomey, employé J.-S. _____

et de Françoise Julie Aquet, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Abrezol, Henriette-Louise-Josephine-Célestine**

de Monthérod, _____ domiciliée à Lausanne, — Couturière, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-neuf mars _____ mil huit cent Septante-trois, _____

fille de Édouard Henri Abrezol, ouvrier tanneur, _____

et de Marie Madeleine Sabli, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Fozel, Monthérod & Lausanne, le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentements du père de chacun des Epoux _____

Promesse de mariage: _____

Certificat de publication de Lutry, Fozel, _____

Monthérod & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry _____

Fozel & Gimat _____

Signatures des époux:

Bolomey Félix**Bolomey Henriette**

Signatures des témoins:

Henri Abrezol**Félix Bolomey**

L'officier de l'état civil:



N° 223

Menoux et Malherbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 20 septembre 1926 le Département fédéral de Justice et Police a prononcé la réintégration de dame veuve Marie Menoux née Malherbe, mentionnée ci-contre dans le droit de civil du canton de Vaud et de la commune de Chavornay.

Lausanne, le 20 septembre 1926.
L'officier de l'état civil:

H. Paulif
à Chavornay
R. du 21. I. 27.

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Menoux, Jules-Joseph**, Sellier

de Erumbières (Canton Savoie) domicilié à Verey

Célibataire

né à Genève, le quinze mai mil huit cent cinquante-six

fils de Joseph Menoux, décédé

et de Stéphanie Anoud, décédée

2° **Malherbe, Marie**, Combarieu

de Chavornay domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chavornay, le vingt-huit juin mil huit cent cinquante-sept

fille de Louis Malherbe, décédé

et de Jube née Giroud, la veuve, à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Erumbières, Chavornay, Verey & Lausanne, les quinze, seize, dix-neuf Mars & dix avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Verey

Communiqué : à Verey, Chavornay

& à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Menoux

Marie Menoux

Signatures des témoins :

Emile Gaillard

Mrs. Doungy les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 224

Regamey et Meier

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux:

1° Regamey, Juste-Ernest, Tanneur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Louvain domicilié à Morgez,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Lucens, le cinq mars mil huit cent soixante-cinq,

Noms, profession et

fils de Jean Samuel Regamey,

domicile des parents:

et de Louise Joséphine née Euhar, domiciliés à Lucens,

Nom et profession de l'épouse:

2° Meier, Joséphine, Sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lommiswyl (Solace) domiciliée à Morgez,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Morgez, le deux mai mil huit cent septante-un,

Noms, profession et

fille de Mrs Joseph Meier,

domicile des parents:

et de Marie Fanny Jenny Bernard, les deux célibataires.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Louvain, Lommiswyl & Morgez, les quinze & dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Morgez.

Signatures des époux:

Juste Regamey
Joséphine Regamey

Signatures des témoins:

M. J. Meier, M^{lle} Chevallas
A. Bruchet, L. Rossier
L. Rossier

Communiqué: à l'Etat Civil de Morgez

& Oberdorf.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 225

Chapuis & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Henri-Frédéric**, *Comptable*

de Epalinges domicilié à Louvain,

veuf de *Henriette Fongé* d'ici le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-huit,

né à Sully, le vingt-huit mars mil huit cent soixante-huit

fil de *François Frédéric Chapuis*, *comptable teneur*

et de *Jeanne Marie Renée Caroline* née *Beutend*, la femme, à Louvain

2° **Bolomey, Henriette Fanny** *Piense*

de Lutry & Forêt, domiciliée à Louvain,

Célibataire,

née à Louvain, le trente-un Janvier mil huit cent septante-trois

filles de *Gabriel Félix Bolomey*, *Employé au J.-S.*

et de *Françoise Julie Aquet*, la femme, les deux à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lutry, Forêt & Louvain le quatorze, quinze, seize & dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Lutry, Forêt & Louvain.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

Lutry & Forêt.

Signatures des époux :

Chapuis Henri

Chapuis Fanny

Signatures des témoins :

Félix Bolomey

Frédéric Chapuis

les deux à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 226

Lany et Buzzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lany, Charles-Louis,** _____ Charpentier,
de Quillier _____ domicilié à Lussanne, Marthussy 26.

veuf en 1^{er} noces de Henriette Julie Josephine Buzzel de se dix-neuf octobre mil huit cent
quatre-vingt-sept _____

né à Quillier le premier Octobre _____ mil huit cent quarante-cinq _____

fil de Jean Charles Lany _____

et de Louise née Raymond, sa femme, les deux décedés _____

2° **Buzzel, Augusta-Rosine,** _____ lingère,

de Diment, Dessus _____ domiciliée à Lussanne _____

Célibataire _____

née à Lussanne, le quatorze Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre _____

filles de Jules Edouard Buzzel, décedé _____

et de Fanny Furood, sa veuve, à Lussanne _____

Les publications ont eu lieu à Quillier, Diment, Dessus & Lussanne, les trois
quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Quillier _____

Diment, Dessus & Lussanne _____

Communiqué : à Gingins & Diment - _____

Diment _____

Signatures des époux :

Charles Lany
Rosine Lany

Signatures des témoins :

Alfred Guichard }
Marie Lomenjoz } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Sube

N^o 227
Meillard & Rusly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meillard, Louis**, Employé postal,

de Vullions, domicilié à Luxanne,

Célibataire,

né à Payenne, le dix sept jour mil huit cent soixante-huit,

fils de Louis Meillard, décédé,

et de veuve née Arsony, domiciliée à Payenne,

2^o **Rusly, Henriette**, Costurière,

de Langnan (Banc), domiciliée à Luxanne,

Célibataire,

née à Fully, le vingt trois décembre mil huit cent soixante six,

fille de Louis Rusly, décédé

et de veuve née Rouye, domiciliée à Luxanne.

Les publications ont eu lieu à Vullions, Langnan & Luxanne, les deux, dix, sept & dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-doize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vullions Langnan & Luxanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézéria & Langnan

Signatures des époux :

Meillard Louis

Henriette Meillard

Signatures des témoins :

H. Rusly

François Chappuis

L'officier de l'état civil :

M. Bernard Huber

1892

N° 223.

Michod & Lutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michod, Charles, _____ Commis postal,

de Vérey _____ domicilié à Louvainne _____

célibataire, _____

né à Louvainne, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Louis Alexandre Michod _____

et de Anne Louise Françoise Ullin, la femme, les deux décédés _____

2° Lutz, Rosa-Anna, _____ Couturière,

de Chavannes de Bogny _____ domiciliée à Louvainne, _____

célibataire, _____

née à Louvainne, le vingt-trois décembre _____ mil huit cent soixante-sept,

filles de Chédien Théophile Lutz, Luthier, _____

et de Charlotte Marianne Regamey, la femme, domiciliés à Louvainne, _____

Les publications ont eu lieu à Vérey, Chavannes de Bogny & Louvainne, le dix-sept & dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vérey, Chavannes de Bogny & Louvainne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Vérey & Orons _____

Signatures des époux :

Charles Michod
Rosa Michod

Signatures des témoins :

L. Deleidanier }
A. Leruscha } à Louvainne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229
Spöri et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Spöri, Jean-Xavier, _____ Cordonnier,

de Wettingen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Baden (Argovie), le vingt-neuf Mai _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fils de Anna Maria Spöri, décédée, _____

et de _____

2° Dupont, Andrienne Louise, _____ sans profession,

de Fully _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Versoix, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent cinquante-dix, _____

fille de défunt Jean Dupont, décédé, _____

et de Louise née Bauguis, la veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Wettingen, Fully, Lausanne, le vingt-un, vingt-deux
 & vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____
 Wettingen, Fully & Lausanne. _____

Communiqué : à Wettingen & à Fully _____

Signatures des époux :

_____ Jean-Xavier Spöri _____
 _____ Andrienne Spöri _____

Signatures des témoins :

_____ Jules Sébastien Blanc _____
 _____ Louis Reynard _____
 _____ (à Lausanne) _____

L'officier de l'état civil :

1892

N° 230

Kuenzi et Arnold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kuenzi, Ferdinand-Adolphe, (Kuenzi)** Boulanger,

de Schlesswyl (Bas) _____ domicilié à Grandson, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le six février _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fils de Frédéric Kuenzi, *accédé*, _____et de Christine Rolli, *sa femme, accédée*, _____2° **Arnold, Marie-Louise**, _____ *sans profession*,

de Strasbourg _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-huit octobre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Marie Fanny Arnold, à Lausanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Schlesswyl, Strasbourg, Grandson & Lausanne, les
quatorze, quinze & vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Grandson. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Schlesswyl & Grandson, ainsi qu'à la
Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Ferdinand Kuenzi
Marie Kuenzi

Signatures des témoins :

Emile Kuenzi } à Lausanne
F. K.

L'officier de l'état civil.

[Signature]

N^o 231

Bovard & Gizon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovard, Adrien-Oscar,** Jardinier,

de Villeneuve, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-six avril mil huit cent soixante-cinq,

filz de Jean-Baptiste Louis Bovard, Jardinier,

et de Julie Rouge, La femme,

2^o **Gizon, Cécile-Louiza,** Jardinier,

de Genève, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-six,

fille de Jules François Gizon, Jardinier,

et de Suzette Marie Vulliamy, La femme, à Cour de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Genève & Lausanne, les dix-huit, dix-neuf
et vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Villeneuve, Genève & Lausanne,

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully & Genève

Signatures des époux :

Adrien Bovard

Cécile Bovard

Signatures des témoins :

Gizon Alfred

Juste Demont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 232

1892

Cornamuraz & Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornamuraz, Henri-Désiré**, _____ Cordonnier,

de Trey, _____ domicilié à Pampigny, _____

Célibataire, _____

né à Trey, le douze avril _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Louise Cornamuraz, domiciliée à Grange, _____

et de _____

2^o **Muller, Louisa**, _____ Sans profession, _____

de Allaman _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Corronay, le huit Juin _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Jean François Muller, agriculteur, _____

et de Marie Louise Juliette née Favrel, à Corronay _____

Les publications ont eu lieu à Trey, Allaman, Pampigny & Lansanne, les
vingt-huit & vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil de
Pampigny _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Pampigny, Trey & Rolle _____

Signatures des époux :

Henri Cornamuraz
Louisa Cornamuraz

Signatures des témoins :

F. Blanc
Favrat Guiprin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 233

Mermimod et Bardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mermimod, John-Eugène-Emile**, *Instituteur*,
de Essectines sur Volle _____ domicilié à *Lausanne*,
célibataire, _____

né à *Bière*, le quinze janvier _____ mil huit cent *soixante-cinq*,
fils de *Constant Mermimod, fermier à Genève*,
et de *Julie Jannette née Dutoit, la femme, à Grandvaux*, _____

2^o **Bardet, Julia-Jeanne-Marie**, *sans profession*,
de *Villars-le-Grand*, _____ domiciliée à *Lausanne*,
célibataire, _____

née à *Lausanne*, le treize août _____ mil huit cent *soixante-neuf*,
fille de *Julio François Frédéric Bardet, délégué*,
et de *Marie Suzanne Cecat, la veuve, à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Essectines, Villars-le-Grand & Lausanne*, le dix-huit
vingt-quatre *juin* mil huit cent *quatre-vingt-douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Essectines, Villars-le-Grand & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Gilly & Bellecive

Signatures des époux :

J. Mermimod
Julia Mermimod

Signatures des témoins :

F. Grasset
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 234

Regamey et Lienhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Louis-Emile**, _____ agriculteur,

de Epalinges, _____ domicilié à Epalinges, _____

Célibataire, _____

né à Epalinges, le deux avril _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fil de Jean François Regamey, _____

et de Emilie née Ferraz, domiciliés à Epalinges, _____

2° **Lienhard, Emma-Rozine**, _____ sans profession,

de Holziken (Argovie) _____ domiciliée à Epalinges aux Croisettes,

célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt-quatre août _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Vincent Lienhard _____

et de Louis Marguerite née Cortaz, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges & Holziken, les vingt-neuf mai et
trois Juin mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
d'Epalinges. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
Holziken & Epalinges. _____

Signatures des époux :

Regamey Louis Emile
Emma Regamey

Signatures des témoins :

Louis Martin à Lonsann
Henri Bouge aux Croisettes
Louise Ray

L'officier de l'état civil :

Alfred Muard Suber

N° 235.

Bruand et Léchaut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bruand, Ali,** _____ Remplacant de l'officier de l'état civil,
de Cronay, _____ domicilié à Lusonne, _____
célibataire _____

né à Cronay le dix-sept Juillet _____ mil huit cent Soixante, _____
fils de défunte Henriette Bruand, _____
et de _____

2° **Léchaut, Adèle-Éléne,** _____ Institutrice,
de Satigny | Genève | _____ domiciliée à Lusonne, _____
Célibataire, _____

née à Beaulieu / Gilly, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent Soixante, _____
fille de Louis Léchaut horticulteur à Cully, _____
et de Jeanne Suzanne née Pétay, la femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Cronay, Satigny & Lusonne, les quatorze, quinze
seize Juin mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cronay, Satigny, Lusonne

Communiqué : à Deneboye à
Genève (B. C.) _____

Signatures des époux :

Ali Bruand
A. Bruand

Signatures des témoins :

H. Coeytaux
L. Robier
Louise Nojeon L. Robier
Ali Coeytaux tous à Lusonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 236

42-46
8-46

Mogeon & Galland

Aujourd'hui dix-neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Mogeon, Louis-Charles-Henri-Pierre, _____ Instituteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne, _____ domicilié à Culass/Lucens, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne, le huit Septembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

Noms, profession et

fils de François Daniel Mogeon _____

domicile des parents:

et de Jeannette Louise Mancholfer, la deux décedée, _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Galland, Mathilde, _____ Instituteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Neuchâtel & Cuvernier, _____ domiciliée à Suchy _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Neuchâtel, le dix-sept Octobre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

Noms, profession et

fille de Charles Henri Galland, ancien négociant, à Marseille, _____

domicile des parents;

et de Rose née Ammann, décedée, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Cuvernier & Culass, les quatorze et quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil de _____ Lucens _____

Signatures des époux:

_____ Louis Mogeon _____
_____ Mathilde Mogeon _____

Signatures des témoins:

_____ Muprand _____
_____ Le Gouel } Lausanne
_____ Louis Martin _____

Communiqué: à Lucens, Neuchâtel &

Cuvernier _____

L'officier de l'état civil:

N° 237

Michon et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Michon, Ernest,** _____ Boulanger, _____

de Friedville, _____ domicilié à Vevey, _____

Célibataire, _____

né à Friedville, le vingt-deux février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de défunt David Michon, _____

et de Fanny Hélène née Claire, la femme, à Paris, _____

2° **Schmid, Sophie,** _____ Cuisinière, _____

de Zimmerholz (Engen) Bade, _____ domiciliée à La Cour de Peitz, _____

Célibataire, _____

née à Schingen (Bade), le treize mai _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Jean Schmid, tonnelier à Schaffhouse _____

et de Agatha Kaas, ménagère au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Friedville, Zimmerholz, Vevey, La Cour, le trente
avril, six, sept & neuf mai mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Vevey _____

Communiqué : à Poliez-le-Grand, _____

Signatures des époux :

Ernest Michon

Sophie Michon Boulanger

Signatures des témoins :

Girardet Abraham fontainier
à Lansanne

Jules Vissin
à Schaffhouse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 232

Jordan & Rey

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jordan, ami, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Mézières domicilié à Mézières

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Doyraz, le vingt-un août mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fils de Louis Jordan

domicile des parents:

et de Adèle née Rod, agriculteurs, à Mézières

Nom et profession de l'épouse:

2^o Rey, Flora, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Carrouge domiciliée à Carrouge

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Carrouge, le vingt-trois janvier mil huit cent septante-un

Noms, profession et

fille de Henri Rey

domicile des parents:

et de Julie née Rey, agriculteurs, à Carrouge

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Mézières & Carrouge, le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Signatures des époux:

Ami Jordan
Flora Jordan

Signatures des témoins:

J. D. Rey à Carrouge
Constant Jordan à Mézières

Communiqué: à l'Etat Civil de Mézières

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N° 239

Dufour et Champiot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux ci-dessus ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage.

Dufour, Georges, né à Lussanne, le huit février mil huit cent quatre-vingt-douze.

Inséré comme fils illégitime reconnu, des dits époux, dans les registres de l'état civil de Lussanne à Volume 18 folio 217.

Lussanne, le 21 juillet 1892.

Dufour Georges
Dufour Marie

[Signature]

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour, Marc, Professeur d'écriture de Sainte-Florence (Haute-Loire) domicilié à Lussanne, Célibataire,

né à Sainte-Florence, le onze Septembre mil huit cent soixante, fils de Jean Dufour, propriétaire, et de Louise Vidal, sa femme, domiciliés à Rive-de-Gier (Loire)

2° Champiot, Marie, Couturière, de St-Bonnet-le-Château (Loire), domiciliée à Lussanne, Célibataire,

née à St-Bonnet-le-Château, le dix-huit juillet mil huit cent soixante-dix, fille de François Champiot, photographe, et de Catherine Blane, sa femme, domiciliés à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Ste-Florence, St-Bonnet & Lussanne, les vingt-cinq & vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux. 2° Procès de mariage. 3° Consentement des parents des époux. 4° Act de publication de Lussanne. 5° Dits de Ste-Florence et St-Bonnet. 6° Déclaration de validité. 7° Procès du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3, 5 & 6 sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à l'état civil de (Chancellerie Cantonale)

Signatures des époux :

Dufour Marc

Dufour Marie

Signatures des témoins :

J. Penit

H. Kammerer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 240Dür & Mottier née Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dür, Oscar-Emile-Otto, _____ Représentant de Commerce,

de Berthoud (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le cinq Septembre _____ mil huit cent Septante, _____

filz de Rodolphe Otto Dür, Secrétaire au Département des Travaux publics, _____

et de Marie Emilie Schmid, Sa femme, les deux à Lausanne, _____

2^o Mottier née Roy, Marie-Louise, sans profession,

de Château-d'Oex _____ domiciliée à Genève, _____

divorcée de Charles François Mottier, dès le vingt-huit mai mil huit cent quatre-
vingt-onze _____

née à Vevey, le quatre Septembre _____ mil huit cent Septante-un, _____

fille de Charles marins Roy, maître Charpentier, _____

et de Emilie Joséphine née Fanchaud, Sa femme, les deux à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Berthoud, Château-d'Oex, L'Étiang, Lausanne et
Genève, les vingt-huit, vingt-neuf & trente Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Déclaration de divorce de l'Épouse, _____

Certificats de publication de
Berthoud, Château-d'Oex, L'Étiang, Genève
& Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Berthoud, Château-d'Oex & Genève, _____

Signatures des époux :

Oscar Dür

Marie Dür

Signatures des témoins :

Blanc
Spe Schmid
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 241

Cristina et Storz née Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cristina, Charles-Antoine,** _____ *mason*

de *Oleggio - Castello (Novare Italie)* domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Oleggio le dix-sept mars* _____ mil huit cent *septante-un* _____

fils de *Martin Cristina, ouvrier de fabrique* _____

et de *Rose Marforio, sa femme, domiciliés à Oleggio - Castello.* _____

2° **Storz née Bugnon, Joséphine-Scholastique,** _____

de *Lavigny* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

veuve de Jean-André Storz dit le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix _____

née à *Corny-le-Grand, Fribourg, le deux mai mil huit cent cinquante-trois* _____

fille de *François Bugnon, décédé* _____

et de *Marie née Bugnon, sa veuve, à Lavigny-le-Grand.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lavigny et Oleggio - Castello* *les quatorze, dix-huit et dix-neuf juin mil huit cent qua-*
tre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Promesse de mariage - Certificat de publication de Lausanne et Lavigny - Arrêt du Doyen de justice et Police constatant que le consentement des parents de l'époux, l'acte de décès du père de l'épouse, le certificat de publication d'Oleggio - Castello et la déclaration de validité sont déposés dans ses archives

Communiqué : à l'Etat civil de Villars

sous Yveris et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Cristina Charles
Joséphine Cristina

Signatures des témoins :

Jacob Goussot
Fanny Goussot } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

Gonseth N° 242

Gonseth & Badoux

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

RECTIFICATION

Par décision du 16 mai 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressé soit —
désigné sous le patronyme —
"Gonseth" et non Gonseth.

Lausanne, le 18 mai 1956

L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, aux offices de l'état civil
de Gessenay (Bern), Moudon, Courtilles
et Cremin.

Aujourd'hui *vingt-un juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gonseth, Jacob,** _____ *agriculteur* _____

de *Gessenay (Bern)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

veuf en 1^{re} noces de Joséphine Grosjean, dès le dix-huit avril mil
huit cent soixante-seize _____

né à *Alège le sept mai* _____ mil huit cent *trante-un* _____

fils de *Jacob Gonseth* _____

et de *Françoise Favrod-Coune sa femme, les deux décédés.* _____

2° **Badoux, Janny,** _____ *domestique* _____

de *Moudon, Courtilles et Cremin* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Moudon le quatorze mars* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fille de *Jacques Badoux, décédé* _____

et de *Sophie-ruie Hugonot, sa veuve, domiciliée à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Moudon, Courtilles et Cremin*
le deux et à Gessenay le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs actes de naissance. L'acte de
décès de la 1^{re} femme de l'époux. La
promesse de mariage. Les certifi-
cats de publication de Gessenay,
Lausanne, Moudon, Courtilles et
Cremin. _____

Communiqué: à l'état civil de *Ges-*
senay, Moudon et Lacons. _____

Signatures des époux:

Jacob Gonseth
Janny Gonseth

Signatures des témoins:

Cristine Harter
Cristina Joséphine
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 243

Duboux & Kiltener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un juillet* mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Duboux, Théodore,** *seruaire*

de *Sully et de Lutry* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne le dix-huit octobre* mil huit cent *soixante*

fils de *François Duboux*

et de *Madeline Staldi, sa femme, les deux décédés.*

2° **Kiltener, Félicie-Fernanda** *cultivatrice*

de *Château d'Oex* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Fribourg le dix-huit septembre* mil huit cent *septante-trois*

fille de *David-Samuel Kiltener, agriculteur à Aigle*

et de *Suzanne-Marie-Louise Martin, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Sully le quatorze, à Château d'Oex et à l'Étraz le quinze et à Lutry le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. - Ser-
vilement du père de l'épouse. -
Promesse de mariage. - Certificats de
publication de Sully, Lutry, Lau-
sanne, Château d'Oex et l'Étraz*

Communiqué : *à l'Etat civil de Sully,*

Lutry et Château d'Oex.

Signatures des époux :

Théodore Duboux

Fernanda Duboux

Signatures des témoins :

H. Pfefferlé à *Lausanne*

Auguste Kiltener
à Mont-St. Ralle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 244

Müller et Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Müller, Charles-Louis,** _____ *vigneron* _____

de *Trilly* _____ domicilié à *Lausanne, Montéban*

célibataire _____

né à *Lausanne le vingt quatre décembre* mil huit cent *soixante-huit* _____

fils de *Marc-Louis Müller, diocèse* _____

et de *Jeanne-Henriette Nicolas, sa veuve, domiciliée à Montéban* _____

2° **Collet, Henriette-Marie-Bertha,** _____ *sans profession* _____

de *Suchy* _____ domiciliée à *Trilly* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le deux août* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Emmanuel-Jean-Marc Collet, gypcier* _____

et de *Marie-Elise Fenni, sa femme, domiciliée à Trilly* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Suchy et à Trilly les vingt-*
huit juin, deux et trois juillet mil huit cent quatre-vingt-
douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Tril-
ly, Lausanne et Suchy _____

Communiqué : à l'état civil de Ro-
mand et de Belmont _____

Signatures des époux :

Ch. Müller _____

Henriette Müller _____

Signatures des témoins :

H. Lavanchy _____

Rene Lotz, Brunyger
les deux à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 245

Jordan et Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, Ernest,** agriculteur

de Carrouge domicilié à Carrouge

célibataire

né à Carrouge le vingt-six avril mil huit cent soixante-huit

fils de Pierre-François Jordan, agriculteur

et de Caroline née Dutoit, domiciliée à Carrouge

2° **Desmeules, Constance,** ménagère

de Koprax domiciliée à Carrouge

célibataire

née à Koprax le vingt-deux décembre mil huit cent soixante-huit

fille de Jean-Louis Desmeules, agriculteur

et de Julie née Desmeules, domiciliée à Carrouge

Les publications ont eu lieu à Carrouge et à Koprax les quinze et dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Mézières.

Acte de naissance de l'enfant légitime.

Signatures des époux :

Ernest Jordan
Constance Jordan

Signatures des témoins :

Gillibert
E. Jaurin. } à Lauterne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Avant la célébration du mariage les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Lucie Alice Desmeules née à Carrouge le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, inscrite comme fille illégitime de sa mère Constance Desmeules dans le registre des naissances de l'arrondissement d'état civil de Mézières, volume 1, fol. 364. Lauterne, le 21 juillet 1893.

Ernest Jordan
Constance Jordan

[Signature]

1892

N° 246

Rebeaud et Pillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rebeaud, Edouard, _____ agriculteur _____ de Yvonand et de Kovray _____ domicilié à Yvonand _____ célibataire _____

né à Yvonand le vingt-un juillet _____ mil huit cent septante-un _____ fils de Frédéric Rebeaud, agriculteur à Yvonand _____ et de Rosine-Marie née Bividd, sa femme _____

2° Pillard, Emma, _____ ménagère _____ de Sallegres sous Montagny _____ domiciliée à Sallegres sous Montagny _____ célibataire _____

née à Sallegres sous Montagny le trente-mars mil huit cent soixante-six _____ fille de Jean-Pierre Pillard, décédé _____ et de Jeannette née Dubois, domiciliée à Sallegres sous Montagny _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix-sept, à Kovray et à Sallegres sous Montagny le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Yvonand _____

Communiqué : à l'état civil d'Yvonand et Montagny _____

Signatures des époux :

Rebeaud Edouard
Emma Rebeaud.

Signatures des témoins :

J. Blanc
Favrat Quippier
les deux à Lantanne

L'officier de l'état civil :

N° 247

Rouge et Mercanton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Jaques-Louis**, _____ *agriculteur*

de *Ford et Savigny* _____ domicilié *à Ford* _____

veuf de Emma née Faltbert dit le quatre novembre mil huit
cent quatre-vingt-sept _____

né *à Ford le deux octobre* _____ mil huit cent *cinquante-cinq* _____

fils de *Jean-Louis Rouge, agriculteur à Ford* _____

et de *Jeanne-Catherine née Pouly, décédée* _____

2° **Mercanton, Anna**, _____ *sans profession*

de *Ford et Savigny* _____ domiciliée *à Ford* _____

célibataire _____

née *à Ford le neuf juillet* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fille de *Daniel-Louis Mercanton* _____

et de *Jeanne-Louise née Jordan, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny et à Ford les cinq et sept juillet*
mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Ford _____

Communiqué : *à l'Etat Civil de*
Ford et de Savigny _____

Signatures des époux :

Louis Rouge _____

Anna Rouge _____

Signatures des témoins :

F. Blanc _____

François Housfou
les deux à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

Béha N° 248.

Béha et Dey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-dix juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Béha, Arthur-Louis,** _____ voyageur de Commerce,

des Bayards (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à La Chaux-de-fonds, le quatre avril _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Frédéric Eyprien Béha, ancien horloger à la Chaux-de-fonds, _____

et de Fanny Augburger, sa femme, décédée, _____

2° **Dey, Marie-florentine,** _____ Cuisinière,

de Marsens (Sibourg) _____ domiciliée à Marsens, _____

célibataire, _____

née à Marsens, le vingt-neuf décembre _____ mil huit cent septante, _____

fille de Pierre Joseph Dey, agriculteur, _____

et de Marie Adélaïde née Christol, sa femme, les deux à Marsens, _____

Les publications ont eu lieu aux Bayards, à Marsens & à Lausanne, les cinq & sept juillet mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publications de Marsens, Bayards & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil des

Bayards & de Vuipens. _____

Signatures des époux:

Arthur Béha

Marie Béha

Signatures des témoins:

A. Hug

A. Cabot

L'officier de l'état civil:

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 31 janvier 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le nom patronymique "Béha" soit orthographié:

"Béha"

Lausanne, le 7 février 1956

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux offices de l'état civil des Bayards et de Vuipens.

N° 249.

Durussel et Dépassel née Chollet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durussel Charles-Daniel _____ *coupeur de bois*

de Chesalles sur Moudon _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en 1^{er} noces de Susanne Françoise Chappuis de le dix sept
mai mil huit cent quatre vingt onze _____

né à Chéprez le vingt mai _____ mil huit cent trente sept _____

fils de Jean Louis Durussel _____

et de Jeanne Marie née Huillemin, les deux déçédés. _____

2° Dépassel née Chollet Josephine-Louise *ménagère*

de Belmont, Hermenches et Faudex _____ domiciliée à Lausanne _____

divorcée en 1^{er} noces de Jean Louis Dépassel de le vingt cinq
avril mil huit cent quatre vingt neuf _____

née à Lutry le deux février _____ mil huit cent cinquante cinq _____

fille de Henri Louis Chollet, agriculteur _____

et de Louise née Vincent, sa femme domiciliés rière Savigny. _____

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Faudex le dix neuf, à Chesal-
les et à Hermenches le vingt et à Lausanne le vingt un mai mil
huit cent quatre vingt deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte
de décès de la 1^{re} femme de l'époux. - Acte de
mariage de l'époux avec mention du di-
verce. - Certificats de publication de Chesal-
les, Belmont, Hermenches, Faudex et
Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de Lu-
cens, Moudon et Pully. _____

Signatures des époux :

Ch. Durussel
Louise Durussel

Signatures des témoins :

Bindt Henri
Hermann Jules *de Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Alf. Muraud, Subr.

Sur jugement rendu le 24 octobre
1901 décerné exécutoire le 14 novembre suivant,
le Tribunal civil du District de Lausanne a
dissous par le divorce le mariage contracté
ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'art. 146 lettre c de la
loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 20 novembre 1901

L'Off. de l'état civil:

[Signature]

N^o 250.

Renou et Thonney.

42/16

Aujourd'hui quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Renou Alfred-Constant-Louis-Marieur comptable

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne le six octobre _____ mil huit cent soixante-sept _____

Noms, profession et

fil de Jules-Louis Renou, comptable, domicilié à Lausanne, _____

domicile des parents:

et de Louise-Nancy Collot, sa femme décédée _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Thonney Marguerite _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Carrouge près Neuchâtel _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Lausanne, Duchy le onze septembre mil huit cent soixante-huit _____

Noms, profession et

filles de Richard Thonney, décédé _____

domicile des parents:

et de Françoise-Jenny Henriette Demicid, sa mère, à Lausanne _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Carrouge le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne et Carrouge _____

Communiqué: à l'Etat civil de M^l _____

Lieu: _____

Signatures des époux:

A. Renou _____

M^l Thonney _____

Signatures des témoins:

Constant Penney }
M^l Blodet } à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

A. Murard, Subr

N° 251.

Prince dit Clottu et de Siebenthal née
Dizerens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Prince dit Clottu, Alfred-Alexandre *charpentier*

de *S. Blaise et de Neuchâtel* domicilié à *Lausanne*

divorcé en 1^{er} noces de *Françoise Thidel* dès le trente octobre mil
huit cent quatre vingt dix _____

né à *Neuchâtel* le vingt deux novembre mil huit cent *soixante deux* _____

fils de *feu François Alexandre Prince dit Clottu* _____

et de *Marianne Cicé née Dubid*, domiciliée à *S. Blaise* _____

2° de Siebenthal née Dizerens Eliza *blanchisseuse*

de *Gessenay (Bernes)* domiciliée à *Lausanne* _____

veuve en 1^{er} noces de *François Louis de Siebenthal* dès le quatre
mars mil huit cent quatre vingt sept _____

née à *Escherins sur Lutry* le vingt trois janvier mil huit cent *cinquante un* _____

fille de *défunte Françoise Marguerite Dizerens* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *S. Blaise, Neuchâtel et Lausanne* le vingt
un juin et à *Gessenay* le vingt deux juin mil huit cent quatre
vingt douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Acte
de mariage de l'époux avec mention
du divorce. Acte de décès du 1^{er} mari de
l'épouse. Certificats de publication de
S. Blaise, Neuchâtel, Lausanne et
Gessenay.* _____

Communiqué : à l'état civil de *S.
Blaise, Neuchâtel et Gessenay.* _____

Signatures des époux :

Prince Alfred
Elisa Prince

Signatures des témoins :

Christine
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. ...

N° 252.

Bron et Fornerod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron Louis-Emile _____ employé I.S.

de Saint Saphorin (Lavaux) _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en 2^{des} noces de Jeanette Gertrude dite Marie Lambert née Lavon-
chy des le trois janvier mil huit cent quatre vingt douze _____

né à Vire Thudoux le dix huit juillet _____ mil huit cent cinquante trois _____

fils de Jean-François Bron _____

et de Jeanne-Louise née Senn, les deux décédés _____

2° Fornerod Suzanne _____ lingère _____

de Avenches _____ domiciliée à Avenches _____

célébataire _____

née à Avenches le huit septembre _____ mil huit cent quarante sept _____

fille de Louis Emmanuel Fornerod _____

et de Rosalie née Chuard, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à S. Saphorin, Lausanne et Avenches le cinq
juillet mil huit cent quatre vingt douze _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte
de décès de la 1^{re} femme de l'époux.
Promesse de mariage. Certificat
de publication de S. Saphorin, Lau-
sanne et Avenches. _____Communiqué : à l'Etat civil de S. Sa-
phorin et Avenches. _____

Signatures des époux :

Emile Bron
Suzanne Bron

Signatures des témoins :

A. Hodger
E. Faustin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Muard, substit

N° 253.

Glarzen et Chapallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Glarzen Jules-Louis-Frédéric* greffier substitué du Tri-
biunal cantonal

de *Vallorbes* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Vallorbes le quatre juin* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

fils de *David-Frédéric Glarzen* _____

et de *Louise ni jaillit, sa femme, les deux déçidés.* _____

2° *Chapallaz Blanche-Mathilde* sans profession

de *Lussy* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt huit décembre* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

filie de *feu Daniel dit Marc Chapallaz* _____

et de *Suzanne François ni Kochat, sa veuve, à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes le vingt, à Lausanne et à Lusy*
le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Val-
lorbes, Lausanne et Lussy. _____

Communiqué : *à l'état civil de Val-*
lorbes et Villars sous Yens. _____

Signatures des époux :

J. Glarzen

Blanche Glarzen

Signatures des témoins :

Guille Nojoux

hs Chapallaz
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Brunard, Subst.

N° 254

Bonvin et Laurent.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le et duni
1923 déclaré définitif le 2 juillet suivant
le tribunal civil du district de Lausanne
a dit non plus le divorce le mariage n'est
et-contré.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 106 lettre b de
la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 17 juillet 1923

L'officier d'état civil

[Signature]

Aujourd'hui *neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bonvin Charles-Henri* _____ *tailleur*

de *Lens (Salais)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Chermignon (Lens) le six juillet* mil huit cent *soixante-deux* _____

fils de *Pierre-Joseph Bonvin agriculteur* _____

et de *Marie Agathe Rommiller sa femme domiciliée à St-Léonard* _____

2° *Laurent Blanche-Louise* _____ *couturière*

de *Fey* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Nyon le dix-sept août* _____ mil huit cent *septante-un* _____

fille de *Jeanne Laurent tailleur de pierre* _____

et de *Julie Jenny Barraud sa femme domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Fey et à Lens les cinq, six*

et sept juillet mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lens,

Lausanne et Fey _____

Communiqué: à l'état civil de *Lens*

et de *Fey* _____

Signatures des époux:

Henri Bonvin _____

Blanche Bonvin _____

Signatures des témoins:

F. Bernand _____

G. Zbinden _____ } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil:

Alf. Barraud, Secrétaire

N° 255.

Allgäuer et Czobéty.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Allgäuer Antoine-Joseph employé au téléphone*

de *Kochenberg, Lucerne* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Kochenberg le vingt-un septembre mil huit cent soixante-sept* _____

fils de *Joseph Allgäuer, Juge au Tribunal d'Appel à Lucerne* _____

et de *Louise Henniger, décédée* _____

2° *Czobéty Jeanne-Georgine dite Jenny* _____

de *Ballaigues et de Prilly* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le huit avril* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fille de *Jean Frédéric Czobéty, marchand de bois* _____

et de *Julie Françoise-Louise Dubrez, sa femme, à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Kochenberg le vingt-trois, à Ballaigues*
d'à Prilly le vingt-quatre juin et à Lausanne le douze juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Ko-
chenburg, Ballaigues, Prilly et
Lausanne. _____

Communiqué : à l'état civil de *Ko-*
chenburg, Ballaigues et Romanel.

Signatures des époux :

Joseph Allgäuer
Jenny Allgäuer

Signatures des témoins :

Jos. ...
Kochenberg

Fred. Czobéty à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. ...

N° 256.

Racine et Martinet née Linder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août _____ mil huit cent quatre-vingt-

doux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Racine Félix _____ négociant _____

de Granges Narboz (Soudardier, Doubs) _____ domicilié à Collombier (Soud) _____

célibataire _____

né aux Granges Narboz le douze octobre mil huit cent soixante-deux _____

fils de François Auguste Racine, domicile inconnu _____

et de Constance née Souillard femme Avonde, domiciliée à Collombier _____

2° Martinet née Linder Elise-Marie-Louise _____

de Mont-la-Ville _____ domiciliée à Collombier _____

veuve de Louis Ferdinand Martinet des le onze août mil huit cent quatre-vingt-sept _____

née à Senarclens le vingt quatre avril mil huit cent soixante _____

fille de Georges Rodolphe Linder, agriculteur _____

et de Julie Caroline née Clerc, sa femme, domiciliée à Senarclens _____

Les publications ont eu lieu à Collombier, Mont-la-Ville et Granges-Narboz les seize dix-huit et vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Collombier. __________

_____Communiqué : à la Chancellerie can-
tonale et à l'état civil de l'Isle. __________

Signatures des époux :

Félix Racine _____

Elise Racine _____

Signatures des témoins :

Dessaigne _____

Forchet. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Mueaud, Subr _____

Rf 1. f. 52. ch 53.

N° 257.

Ferrin et Roux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 avril 1900, déclaré définitif et exécutoire le 30 juin 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a débouté par le divorce le mariage contracté ci-dessus - Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 6 juillet 1900

L'Officier de l'état civil.

Aujourd'hui *vingt août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ferrin, Emile-Charles* _____ *négoçant*

de *Lausanne* _____ domicilié à *Lausanne*

célibataire _____

né à *Lausanne le quatre novembre* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *François-Louis Ferrin, ancien menuisier*

et de *Louise-Suzanne Gardex, sa femme, domiciliée à Lausanne.*

2° *Roux, Adèle-Jeanne* _____ *couturière*

de *Bex* _____ domiciliée à *Lausanne*

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt-un décembre* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *feu Emmanuel-Georges Roux*

et de *Louise Gilléron, sa veuve, domiciliée à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Bex et à Lausanne les vingt-un et vingt-trois juillet* mil huit cent quatre-vingt-*douze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Bex.

Communiqué : à l'état civil de *Bex*

Signatures des époux :

Emile Ferrin

Adèle Perrin

Signatures des témoins :

Frs Ferrin

L. Schmid } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Alf. Manuel Huber

N^o 258.

Holliger et Vizet.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du dix-neuf
septembre mil huit cent quatre-
vingt-quatorze le Tribunal civil
de Berne a débattu par le divorce
le mariage inscrit ci-dessus; et
a prononcé, en outre, que la femme
Holliger ne pourra contracter un
nouveau mariage avant le délai de
deux ans.

Lausanne, le 18 octobre 1894.

L'officier de l'état civil:



Aujourd'hui onze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Holliger Jean* _____ employé T. S.

de *Lenzburg (Argovie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lenzburg le sept juin* _____ mil huit cent *septante* _____

fil de *Jean-Jacob Holliger, employé postal à Berne* _____

et de *Maria Hünner, décédée* _____

2^o *Vizet Bertha* _____ lingère _____

de *Villars-Viercin* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le six octobre* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Daniel Vizet* _____

et de *Elika Favre, sa femme, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Lenzburg et à Lausanne le cinq de Villars-Viercin le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Procurse de mariage _____

Certificats de publication de Lenzburg, Lausanne et Villars-Viercin _____

Communiqué: à l'état civil de *Lenzburg et Bollens* _____

Signatures des époux:

Holliger
Bertha Holliger

Signatures des témoins:

Francis Pettenberg

Bernard Henri
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Alf. Murard, Subst.

N° 259.

Carles et Crauzaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *croze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Carles Francois* _____ *célibataire*

de *Antibes (Alpes Maritimes)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Antibes le cinq novembre* _____ mil huit cent *quarante-sept*

fils de *Benedette Carles* _____

et de *Sabine Mansueti, sa femme, les deux décédés.* _____

2° *Crauzaz Marie* _____ *cuisinière*

de *Yverdon* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Penthieray le neuf mars* _____ mil huit cent *soixante-cinq*

fille de *Auguste Crauzaz, agriculteur* _____

et de *Louise née Bezençon, sa femme, domiciliés à Yverdon.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Yverdon le sept et à Antibes le huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Actes de décès des parents de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lausanne et Yverdon. 5° Acte d'Antibes. 6° Déclaration de validité. 7° Formis du Dépt. constatant que les pièces sont n° 2, 5 et 6 sont déposés dans ses archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cant. _____

et à l'Etat Civil de Chavornay _____

Signatures des époux :

F. Carles

Mme Carles

Signatures des témoins :

Guillaume Kintobler

Yves...

L'officier de l'état civil :

Alf. Renaud...

N° 260.

Aemmer et Folmer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*douze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Aemmer Christian-Albert* _____ *photographe*de *Matten (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Renan, Berne* le *vingt quatre avril* mil huit cent *soixante huit* _____fils de *Christian Aemmer, employé postal* _____et de *Catherine Bataglia, sa femme, domiciliés à Berne* _____2° *Folmer Julie* _____ *couturière*de *Trilly* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Lausanne, Chailly* le *dix huit avril* mil huit cent *septante* _____fille de *Samuel Folmer, bûcheron* _____et de *Adèle Veyre, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Interlaken et Trilly* les *dix neuf*
vingt deux et vingt trois juillet mil huit cent quatre-vingt *douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.**Promesse de mariage.**Certificats de publication d'Inter-*
*laken (Matten) et Trilly.**Communiqué : à l'Etat Civil de Gsteig*
St. et de Romanel.

Signatures des époux :

*Aemmer Albert**Julie Aemmer*

Signatures des témoins :

*Samuel Folmer**Emile Veyre* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 261.

Teneveyre & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le deux mars mil huit cent quatre-vingt quatorze, déclaré définitif et exécutoire le vingt-neuf del, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage insubst. ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146^o de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le Tribunal a décidé, en application de l'art. 148 de la loi fédérale, que Louis-Marc Teneveyre ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans dès que le jugement sera devenu définitif.

Lausanne, le 7 avril 1894.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

3-10 Aujourd'hui *seize août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Teneveyre Louis-Marc* _____ *ouvrier de ville*

de *Lausanne* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le dix-huit novembre* mil huit cent *soixante-deux* _____

fils de *Abram Teneveyre, décédé* _____

et de *Julie-Herviette Blanc, sa femme, décédée* _____

2° *Lavanchy Fanny-Élémentine* *sans profession*

de *Lutry & de Pillette* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née *Mère Lutry le cinq mai* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Gabriel-Daniel Lavanchy, décédé* _____

et de *Marianne-Louise née Frelay, sa veuve, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-six* et à *Lutry et à Pillette le vingt-sept* juillet mil huit cent quatre-vingt *douze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Lau-
sanne, Lutry et Pillette _____

Communiqué : à l'état civil de *Lutry*

et *Pully* _____

Signatures des époux :

Teneveyre Louis Marc _____

Fanny Teneveyre _____

Signatures des témoins :

L. Barbizat Mussy _____

Bupet Jules _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subre

N° 262.

Goncel-de-Mas et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux-huit août* _____ mil huit cent-quatre-vingt-*douze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Goncel-de-Mas Jean-Antoine-François* _____ *ingénieur*de *Padoue (Italie)* _____ domicilié à *Vevey* _____*célibataire* _____né à *Padoue le neuf août* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____fils de *Albin Goncel-de-Mas* _____ *professeur* _____et de *Jeanne-Elie Férry* _____ *domiciliés à Padoue* _____2° *Girardet Jeanne-Marie-Louisa* _____ *sans profession*de *Suchy* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Lausanne le trente-un août* _____ mil huit cent *septante-un* _____fille de *Ferdinand Girardet* _____ *décédé* _____et de *Jeanne-Henriette Loup* _____ *sa veuve, domiciliée à Lausanne*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Suchy, Vevey et Padoue les*
deux, quatre, neuf et dix juillet mil huit cent quatre-vingt-
douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Vevey __________

_____*Communiqué : à la Chancellerie*
Cantale et à l'Etat Civil de Vevey
et Belmont __________

Signatures des époux :

Jean Goncel de Mas
Jeanne Goncel de Mas

Signatures des témoins :

Ch. Goncel de Mas
Louis Guabry } *à Padoue*
H. J. Walden Girardet } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst.

N° 263.

Mercier et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mercier Lucien* _____ *agriculteur*

de *Penthicriaz* _____ domicilié à *Longeville rière Orge*

célibataire _____

né à *Champvent le trois août* _____ mil huit cent *soixante* _____

fils de *Marc dit Abram Mercier, agriculteur* _____

et de *Jeanette née Meyerat, domiciliés à Longeville* _____

2° *Jaccard Louise-Nancy* _____ *ménagère*

de *Sainte-Croix* _____ domiciliée à *Pugelles la Nothe*

célibataire _____

née à *Pugelles le vingt-deux septembre* mil huit cent *soixante* _____

fille de *Gustave François Jaccard, agriculteur* _____

et de *Louise Marie née Besuchet, domiciliés à Pugelles* _____

Les publications ont eu lieu à *Penthicriaz, St-Croix, Orge et Pugelles le*
trente juillet mil huit cent quatre-vingt-*douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Montagny _____

Communiqué : *à l'Etat Civil de Pen*
thicriaz, Montagny et St-Croix _____

Signatures des époux :

Lucien Mercier _____
Louise Mercier _____

Signatures des témoins :

[Signature] _____
L. Jaccard _____ } *à Lambert*

L'officier de l'état civil :

A. Brunant, Subre

N° 264.

Weber et Rast.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Weber, Paul _____ mercier _____de Stnang (Canton de Bâle) _____ domicilié à Lausanne _____célibataire _____né à Stnang le vingt deux juin _____ mil huit cent soixante quatre _____fils de Jean Weber, mercier à Stnang _____et de Anna Maria née Wolf, sa femme, décédée _____2° Rast, Louise _____ cuisinière _____de Russy (Lucerne) _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née à Willisau-Land (Lucerne) le seize mars _____ mil huit cent soixante huit _____fille de Blasius Rast, charbon _____et de Aloisia née Hafner, sa femme, domiciliée à Neuchâtel _____Les publications ont eu lieu à Lausanne le seize, à Stnang le dix huit
et à Russey le vingt un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____Promesse de mariage - Certificats depublication de Lausanne et RusseyTermis du Dep^t constatant que le cer-tificat de publication d'Stnang avec lasci^{te} de validité est déposé dans les archivesCommuniqué : à la Chancellerie C^{te}et à l'Etat-Civil de Russey _____

Signatures des époux :

Paul WeberLouise Weber

Signatures des témoins :

Wilhelm GaisberFrançois Rommel
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alfred Aubert

N° 265.

Layat et Mahler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Layat Alexandre* _____ *marocqueur*

d'origine *française* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Brenthonne (St-Lavoc)* le *vingt juin* mil huit cent *soixante-sept* _____

fils de *Jean-Louis Layat, agriculteur* _____

et de *Marie Breffaud, sa femme, domiciliée à Brenthonne* _____

2° *Mahler Clémentine* _____ *cuisinière*

de *Blaswald (St-Blasien, Bade)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Blaswald* le *cinq janvier* _____ mil huit cent *cinquante-six* _____

fille de *Anastasie Mahler, domiciliée à Heuvers (Bade)* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-trois, à Brenthonne*
et à Blaswald le trente un juillet mil huit cent quatre-vingt
douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Procès-verbal de mariage. 3° Consentement des parents de l'époux. 4° Certificat de publications de Brenthonne et Blaswald. 5° Act de Lausanne. 6° Act de validité. Formes des Dept de justice. Tous constatant que les pièces des n° 3, 4, et 6 sont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux :

Layat Alexandre

Clémentine Layat

Signatures des témoins :

Millets Joseph à Genève

H. Lavanchy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Ornant, Sube

N^o 266.

Dutruit et Mazzia née Chambettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dutruit Albert-Louis-Henri _____ Serrurier

de Perroy _____ domicilié à Lausanne _____

cibataire _____

né à Perroy le vingt-deux février _____ mil huit cent soixante _____

fils de feu Marc-François-Louis Dutruit _____

et de Jeanne-Hermite Normard, domiciliée à Perroy _____

2^o Mazzia née Chambettaz Marie-Fleurance _____

de Campertogno (Novare, Italie) _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve en 1^{er} noces de Jacques-Maria dit le onze juillet mil huit
cent quatre-vingt-trois _____

née à Allens le quinze août _____ mil huit cent quarante-sept _____

fille de François-Antoine Chambettaz _____

et de Marie-Josette rue Bersier, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Perroy et au Consulat d'Italie
à Genève les sept, huit et douze juin mil huit cent quatre-
vingt-douze _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de
décès du 1^{er} mari de l'épouse. - Promesse
de mariage. - Certificats de publications
de Perroy, Lausanne et du Consulat. Dé-
claration consulaire dispensant des pu-
blications à Campertogno. _____Communiqué : à l'état civil de Rolle
et à la Chancellerie Cant^o. _____

Signatures des époux :

Albert Dutruit
Marie-Fleurance Dutruit

Signatures des témoins :

Maurice Kappeler
H. Lavanchy } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Brunard, Subr.

N° 267.

Mounoud et Fischer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mounoud Louis* _____ *triqueur* _____
de *Thioleyres* _____ domicilié à *Cour sous Lausanne*
célibataire _____

né à *Moudon le vingt huit juillet* _____ mil huit cent *quarante-neuf* _____
fils de *Ferdinand Mounoud décédé* _____

et de *Louise Henriette née Dutoit, sa veuve, domiciliée à Lausanne.* _____

2° *Fischer Marie-Louise* _____ *repasseuse* _____
de *Sigriswil (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Mouze le dix août* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____
fille de *Godtfrid Louis Fischer, décédé* _____

et de *Catherine née Schnocker, sa veuve, domiciliée à Bière.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Sigriswil et aux Thioleyres*
les vingt-six, vingt-huit et vingt-neuf juillet mil huit cent
quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication des Thio-
leyres, Sigriswil et Lausanne. _____

Communiqué : *à l'état civil d'Oron*

et Sigriswil _____

Signatures des époux :

Louis Mounoud _____

Louise Mounoud _____

Signatures des témoins :

A. Grottel _____

W. Verli } *à Cour.*

L'officier de l'état civil :

Alf. Muraud, Suban

N^o 268.

Spitznagel et Bourgoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*douze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Spitznagel Adolphe* _____ *boulangier* _____de *Landiswil (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Berne le sept janvier* _____ mil huit cent *soixante-six* _____fils de *Rosina Spitznagel, domiciliée à Lausanne.* _____

et de _____

2^o *Bourgoz Ida-Louise* _____ *lingère* _____de *S. Sulpice* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Lausanne le vingt-huit janvier* mil huit cent *soixante-neuf* _____fille de *Daniel Bourgoz, décédé* _____et de *Louis-Jules Hoysé, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____Les publications ont eu lieu à *Biglen et à S. Sulpice le vingt-deux* et à *Lausanne le vingt-trois juillet* mil huit cent quatre-vingt *douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publications de Bi-**glen (Landiswil), Lausanne et S.**Sulpice* _____Communiqué : à l'état civil de *Bi-**glen et Ecublens* _____

Signatures des époux :

Spitznagel Adolphe _____*Spitznagel Ida* _____

Signatures des témoins :

Rivière Eugène _____*Bourgoz César* _____ } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alf. Renaud, substit

N° 269.

Chalet et Spiegelberg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chalet Emile* *carroyeur*

de *Cottens* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Fully le vingt sept janvier* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Henri Samuel Chalet, décédé*

et de *Jeanne Louise née Chapuis, domiciliée à Lausanne*

2° *Spiegelberg Louise-Ida* *ouvrière de fabrique*

de *Arburg (Argovie)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Arburg le vingt sept janvier* mil huit cent *septante*

fille de *Gottfried Spiegelberg, menuisier*

et de *Elise née Wellenschlager domiciliée à Arburg*

Les publications ont eu lieu à *Cottens, Arburg et Lausanne le deux, huit et*
sept mil huit cent quatre-vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de
Cottens, Arburg et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Grancy et Arburg.

Signatures des époux :

Chalet Emile.

Ida Chalet

Signatures des témoins :

E. Grand
H. Fache } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Alf. Brunand, Subst.

N° 250.

Tetter et Nicolas.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tetter David-Louis _____ videria _____

de Aigle _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Aigle le vingt-cinq septembre _____ mil huit cent cinquante-trois _____

fils de François-Frédéric Tetter _____

et de Marie-Sylvie Paris, sa femme, les deux décédés. _____

2° Nicolas-Marquétile-Anna _____ sans profession _____

de Epalinges _____ domiciliée aux Croisettes St. Lausanne _____

célibataire _____

née à Epalinges le cinq décembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Jean-Rodolphe Nicolas _____

et de Jeanne-Louise née Tache, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle et Epalinges les neuf, dix et onze août mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication d'Aigle, _____

Epalinges et Lausanne. _____

Communiqué : à l'état civil d'Aigle _____

et d'Epalinges. _____

Signatures des époux :

Louis Tetter _____

Anna Tetter _____

Signatures des témoins :

H. Hane _____

Favrat Huisson _____
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Brunand, subr _____

N° 291.

Furtwängler et Rouge.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un août* mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Furtwängler Hermann-Henri-Robert* *negociant*

de *Tribourg en Brisgau (Bade)* domicilié à *Sforzheim (Bade)*

célibataire

né à *Tribourg le vingt-un juillet* mil huit cent *cinquante-cinq*

fils de *Wilhelm Furtwängler, décédé*

et de *Christiane Schmidt, sa veuve, domiciliée à Tribourg (B.)*

2° *Rouge Elise-Henriette-Joséphine-Georgine*

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le quatre mars* mil huit cent *soixante-un*

fille de *Francois Samuel Benjamin Rouge, libraire*

et de *Augusta Louise Caroline Nathalie Bruckmann, sa femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Tribourg et à Sforzheim le vingt-huit juillet et à Lausanne le six août* mil huit cent quatre-vingt-*douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, 2° Promesses de mariage, 3° Certificat de publications à Lausanne et à Tribourg et à Sforzheim, 4° Dernier acte de validité, 5° Procès-verbal du Dép. de Justice et Police constatant que les pièces sous N° 4 sont déposées dans ses archives

Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

Robert Furtwängler
Elise Furtwängler

Signatures des témoins :

H. Bippart
Stéphane Pignatari
H. M. M. M.

L'officier de l'état civil :

Stéphane Rouge

N° 292.

Rétornaz d'Anzer.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 14 Juin 1895 devant le Tribunal de 1^{re} Instance de Lausanne, le Tribunal Civil du district de Lausanne a déclaré nul le mariage inchoatif et contracté.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne le 14 septembre 1895.

L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui *premier* septembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Rétornaz Joseph-Anselme* employé de commerce

de *Broc (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Broc* le *vingt-deux* septembre mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Gaspard-Ambroise Rétornaz*, agriculteur

et de *Marie-Constance née Ruffieux*, sa femme, domiciliés à *Broc*.

2° *Anzer Augusta-Fanny* *cocturière*

de *Geyer (Saxe)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Geyer* le *neuf* juin mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Friedrich-Oswald Anzer*, serrurier

et de *Anna née Perret*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Broc* et à *Lausanne* le *vingt-six* et à

Geyer le *trente* juillet mil huit cent quatre-vingt-*douze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Broc,

Lausanne et Geyer

Communiqué: à l'Etat Civil de *Broc*

et à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux:

Rétornaz Anselme

Fanny Rétornaz

Signatures des témoins:

Oswald Anzer

[Signature] à Lausanne.

[Signature]

L'officier de l'état civil:

Ali Brunel Suber

N° 273.

Peneveyze et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

⁶⁶ Aujourd'hui *premier Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Peneveyze Charles-Antoine* menuisier

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

veuf en 1^{er} noces de Susanne-Emma-Jenny Garin dès le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à *Bussy-sur-Morges le quatorze mai mil huit cent soixante-un*

fils de *Suzette Peneveyze domiciliée en France.*

et de

2° *Blanc Louisa-Marie-Jenny* maîtresse d'école

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le douze novembre* mil huit cent cinquante-neuf

fille de *Jean Pierre Blanc, décédé*

et de *Arme-Esther née Blanc sa veuve, domiciliée à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le treize août mil huit cent quatre-vingt-douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Lausanne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Ch. Peneveyze

Loa Peneveyze

Signatures des témoins :

Borgeon

Jules Noverraz ^{Lausanne}

L'officier de l'état civil :

A. Murard, Subor

N^o 294.

Ducotterd et Burnand née Nicolet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 24 avril
1912 devant définitif le 6 juillet suivant,
le Tribunal civil du district de Lausanne
a déclaré par le divorce le mariage et
contes.

Le divorce a été prononcé aux torts
des deux époux en vertu de l'art. 142 du
Code civil.

Exécuté le 28 juin 1912

Off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui *premier septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Ducotterd, Antonin-Ernest* _____ *poëtier* _____

de *Lechelles (Fribourg)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Estavayer le treize octobre* _____ mil huit cent *cinquante-six* _____

fil de *Jacques-Antoine Ducotterd, décédé* _____

et de *Marie-Joséphine née Erduion, sa veuve, domiciliée à Lausanne.*

2^o *Burnand née Nicolet Marie-Joséphine* _____ *répudiée*

de *Eclagnens et de Biolley-Magnoux* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

*veuve en 1^{er} noces d'Henri Burnand dès le onze juillet mil huit
cent quatre-vingt huit* _____

née à *Lausanne le vingt-cinq février* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____

fille de *Louis-Jules Nicolet, décédé* _____

et de *Caroline Bisseg, sa femme, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-six, à Lechelles et à Bio-
lley-Magnoux le vingt-sept et à Eclagnens le vingt-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Lechel-

les, Lausanne, Eclagnens et Biolley-

Magnoux _____

Communiqué: à l'état civil de *Lechel-*

les, Echallens et Hollondins _____

Signatures des époux:

Antonin Ducotterd,

Marie Ducotterd

Signatures des témoins:

Ferrat Huispiet

Rache _____ *les deux à Lausanne.*

L'officier de l'état civil:

Al. Burnand subr

N° 275.

Chevalley et Duczel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalley Henri-Michel* *représentant de commerce*

de *Chexbres* domicilié à *Lausanne*

veuf en 1^{er} noces de Louise-Henriette Golay dit le crûge mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf

né *à Chardonne le treize février* mil huit cent *quarante-trois*

fils de *Jean-Jacques David Chevalley*

et de *Jeanne-Marie-Louise Mouvon, les deux décédés*

2° *Duczel Louise-Marie-Suzanne* *fille de chambre*

de *Chardonne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Chardonne le seize avril* mil huit cent *cinquante-huit*

fille de *Pierre-Samuel Duczel*

et de *Françoise-Marie née Forestier, sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Chardonne le vingt-neuf, à Chexbres et à*
Lausanne le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Chex-
bres, Lausanne et Chardonne

Communiqué : à l'état civil de *S.*
Saphorin et de Corsier

Signatures des époux :

Henri M. Chevalley

Louise Chevalley

Signatures des témoins :

Vitor Mouvon

A. Mouvon St-Benoît

L'officier de l'état civil :

A. Mouvon

N° 236.

Villoz & Jaquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villoz, Adrien-François employé de commerce

de Froideville domicilié à Lausanne

célibataire

né à Epalinges le vingt-neuf juin mil huit cent septante-deux

fil de François Villoz, charren-maître

et de Emilie-Euphrasie née Saud, sa femme, domiciliés aux Croisettes

2° Jaquier, Lina-Julie commerçante

de Denges domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Tréverenges le vingt-huit mars mil huit cent septante

fille de Jules-François Jaquier, agriculteur

et de Louise née Stoudmann, domiciliés à Tréverenges

Les publications ont eu lieu à Froideville, à Denges et à Lausanne le trois août mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Froideville, Denges et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Pol-

lent et Lonay.

Signatures des époux :

Adrien Villoz

Lina Jaquier

Signatures des témoins :

Jules Jaquier à Tréverenges

A. Sadoux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, notaire

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 26 Février 1870 déclaré définitif et exécutoire le 11 Mars 1870, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 Mars 1870

L'officier de l'état civil :

Jacq.

N^o 299.

Crauzaz & Corbaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Crauzaz Héli-Jules* _____ *boulangier* _____

de *Chavannes sur Moudon* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Combremont le Grand* le *quatre avril* mil huit cent *soixante-sept* _____

fil de *Henri Crauzaz, agriculteur à Combremont le Grand* _____

et de *Louise née Perroz, décédée* _____

2^o *Corbaz Méry* _____ *cuisinière* _____

de *Lausanne et du Mont* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *le Mont* le *quinze avril* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fille de *Jean-David Corbaz* _____

et de *Marie-Louise née Amaudruz, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *le Mont le douze*, à *Chavannes* et à *Lausanne* le *vingt* avril mil huit cent quatre-vingt-
douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cha-
vannes, Lausanne et Le-Mont _____

Communiqué : à l'état civil de *Mou-*
don et de Romand _____

Signatures des époux :

Héli Crauzaz _____

Méry Crauzaz _____

Signatures des témoins :

J. Bodard _____

Logoz Jules _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Au Bernard, Suisse

N° 238.

Avondo et Jequier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-*douze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Avondo Jacques-Marie* _____ *manœuvre*de *Serravalle (Piella Novare, Italie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Etagnières le vingt-trois octobre* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____fils de *Célestin Avondo, décédé* _____et de *Marie Catherine-Euphrasine née Girard, sa veuve, s'Abond.*2° *Jequier Antoinette-Hélène* _____ *cuisinière*de *Genève* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Genève le quinze janvier* _____ mil huit cent *soixante* _____fille de *François Jequier* _____et de *Andrienne-Henriette Diday sa femme, les deux décédés* _____Les publications ont eu lieu à *Genève, Lausanne et Serravalle les sept
neuf et dix juillet mil huit cent quatre-vingt-douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. - 2° Promesse de mariage. - 3° Certificat de publication de Serravalle. - 4° Dits de Genève et Lausanne. - 5° Déclaration de validité. - Permis du Dept. constatant que les pièces sous n° 3 et 5 sont déposées dans les archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie cantonale et à l'Etat civil de Genève, S. C.

Signatures des époux :

Jacques Avondo _____
Antoinette Avondo _____

Signatures des témoins :

Jules Flemond _____
Emma Parbey _____ } *s'Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Orriand _____

N° 239.

Bonny et Lemat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonny Louis-Henri* _____ *vallet de chambre*

de *Chevroux* _____ domicilié à *Belvinget, Sandocourres*

célibataire _____

né à *Chevroux le sept avril* _____ mil huit cent *soixante-trois*

fils de *feu Jean-Henri Bonny* _____

et de *Rose-Susette née Bessaz, sa veuve* _____

2° *Lemat Nancy* _____ *fille de chambre*

de *Sottens* _____ domiciliée à *aux Délices, Petit-Saconnes*

célibataire _____

née à *Sottens le cinq juin* _____ mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Héli Lemat* _____

et de *Herviette née Gillieron, sa femme, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Sandocourres le vingt*, à *Sottens le vingt-deux*, à *Chevroux* et au *Petit-Saconnes le vingt-trois* *juillet* mil *huit cent quatre-vingt-douze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Sandocourres _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Grand*
cour, Sandocourres, St-Cierges et Petit-
Saconnes (bureau cantonal, Genève)

Signatures des époux :

Louis Bonny

Nancy Bonny

Signatures des témoins :

Alphonse Corthésy
Sophie Corthésy
à Châtigny

L'officier de l'état civil :

Au Bureau Subit

N° 280

Tahud & Buznat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Tahud, Aimé-Jean _____ *l'Esperand*

de Ogens _____ domicilié à Sullens _____

célibataire _____

né à Ogens le vingt trois août _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Jules Tahud, agriculteur à Ogens _____

et de feu Jeanne-Rose née Kapil, sa femme _____

2° Buznat Marie-Aline _____ *couturière*

de Froideville _____ domiciliée à Eclagnens _____

célibataire _____

née à Eclagnens le cinq juin _____ mil huit cent septante-un _____

fille de François-Daniel Buznat, agriculteur _____

et de Marie-Louise née Pelaton, sa femme, domiciliée à Eclagnens _____

Les publications ont eu lieu à Eclagnens le vingt huit et à Froideville

le trente juin, à Sullens et à Ogens les premier et deux juillet mil

huit cent quatre-vingt-doux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Sullens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de St
Georges, Sullens, Bollent & Echallon.

Signatures des époux:

Jean Aimé Tahud
Aline Tahud.

Signatures des témoins:

L. Collet *à Lausanne*
L. Collet *à Vallorbes.*

L'officier de l'état civil:

Al. Brunand

N° 281.

Collet & Feuvrier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet François-Louis _____ garde-frontière _____

de Suchy _____ domicilié au Creux de Pallorbes _____

célibataire _____

né à Lausanne le premier juillet _____ mil huit cent septante _____

fils de François Louis Collet _____

et de Caroline-Lavre née Estoppey domiciliée à Lausanne _____

2° Feuvrier Fanny _____ domestique _____

de Jougue (Doubs France) _____ domiciliée à Pallorbes _____

célibataire _____

née à Pallorbes le onze mai _____ mil huit cent septante _____

fille de Jules Edouard Feuvrier, à la Ferrière St. Jougue _____

et de Marie-Olympe née Parriaux, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Pallorbes le huit, à Suchy et à Jougue le onze août mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Pallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Helmont et de Pallorbes et à la

Chancellerie Cant. _____

Signatures des époux :

F. Collet _____

Feuvrier Fanny Collet _____

Signatures des témoins :

L. Collet _____

Jean Aimé Pabud _____
à Lausanne
à Pallorbes

L'officier de l'état civil :

A. Renaud, Subr _____

N° 282.

Veyze et Vernez.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage, les époux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Louise-Françoise Vernez, de Villars-Bramard, née à Lausanne le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, inscrite dans les registres de l'arr. de Lausanne, vol. XI, fol. 323, comme fille illégitime de sa mère Eliza Vernez. Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures.

Lausanne, le 3 septembre 1892.

Paul Veyze
Eliza Vernez
L'officier de l'état civil:
Al. Brunand subr.

Aujourd'hui *trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Veyze Paul* *boulangier*

de *Chapellet sur Moudon* domicilié à *Genève*

célibataire

né à *Orbe le vingt-neuf septembre* mil huit cent *soixante-trois*

fil de *Charles Veyze, cordonnier*

et de *Téronille Eugénie Pétier, sa femme, domiciliée à Muesbres*

2° *Vernez Eliza* *cuisinière*

de *Villars-Bramard* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Bussigny le vingt-deux avril* mil huit cent *cinquante-quatre*

fille de *Eli-Daniel Vernez, diocésain*

et de *Louise-Sophie née Aquat, sa mère, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Genève le deux, à Chapellet, à Villars-Bramard et à Lausanne le trois août mil huit cent quatre-vingt-deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève

Communiqué : à l'état civil de *S. Georges*

Genève (B. G.) et Villars-Bramard

Signatures des époux :

Paul Veyze
Eliza Vernez

Signatures des témoins :

Benedict Henri
E. Jaurin } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand subr.

N° 283.

Aujourd'hui *Six Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Greiner et Burki née Noverraz

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Greiner Frédéric* _____ *Serrurier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bidingen (Constance, Bades)* _____ domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Genève le quatorze août* _____ mil huit cent *soixante-cinq*

Noms, profession et

_____ fils de *Jean Greiner, cordonnier* _____

domicile des parents :

et de *Elisabeth Senni, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Burki née Noverraz Jeanne-Louise-Cécile* _____ *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Blicken (Bernes)* _____ domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

veuve en 2^d noces de Christian Burki des le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre vingt dix _____

Lieu et date de la naissance :

née *à Cure Grandvaux le vingt février* _____ mil huit cent *quarante-huit*

Noms, profession et

_____ fille de *Isaac Louis Noverraz* _____

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise née Duboux, sa femme, les deux décédés.* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ober-Diessbach et Bidingen*

les vingt six, vingt sept et vingt huit juillet mil huit cent qua-
tre vingt douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des époux. 2. Actes de décès du 1^{er} mari de l'épouse. 3. Promesse de mariage. 4. Certificat de publication de Blicken et Lausanne. 5. Acte de Bidingen avec décl^{te} de validité. 6. Formule du Dép^t constatant que les pièces sous n^{os} 2 et 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale et à l'état civil de Diessbach b. Jh.

Signatures des époux :

Greiner, Frédéric
Cécile Greiner

Signatures des témoins :

Jean Greiner
Jacques Greiner
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Alfred Muard Subin

Par jugement rendu le 10 juin 1898 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46 b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874. - Le certificat de non appel au sus dit jugement, lequel est devenu définitif, a été délivré en date du 13 septembre 1898.

Lausanne, le 10 septembre 1898.

L'Officier de l'Etat civil.



1892

N° 284

Vallotton et Bathe

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Vallotton Paul-Alexandre, _____ Négociant,
de Vallorbes, _____ domicilié à Lauzanne, _____
célibataire, _____

né à Lauzanne, le dix Juin _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fils de Marien François Armand Vallotton, Négociant _____
et de Louise Roseng, sa femme, domiciliés à Lauzanne, _____
2^o Bathe, Margery-Editha, _____ sans profession, _____
d'origine anglaise, _____ domiciliée à Lauzanne, _____
célibataire, _____

née à Londres, le vingt-un décembre _____ mil huit cent septante-deux, _____
fille de défunte Editha Bathe, _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes & à Lauzanne, le vingt quatre août mil
huit cent quatre-vingt-deux, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement du tuteur de l'Épouse _____
Promesse de mariage _____
Publications de Vallorbes & Lauzanne _____
Dispense des publications à Londres _____

Communiqué: à Vallorbes & à la
Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

P. Vallotton
Margery Editha Vallotton

Signatures des témoins:

Alvine J. Chave
L. H. Grandjean à Lauzanne
François à Paris

L'officier de l'état civil:



N° 285.

Orquelt et Kofstetter

61 30
5-30

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

donné _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Orquelt, Henri-Charles,** _____ *faiencier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne,* _____ domicilié à *Nyon,* _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne,* le *vingt-dix mai* _____ mil huit cent *soixante-sept,* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Jean Frédéric Orquelt, séicidé,* _____

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise Dürstler, la veuve à Nyon,* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Kofstetter, Anna-Maria,** _____ *Reparreuse,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Benken (St Gall) & de Zurich,* _____ domiciliée à *Nyon,* _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Zurich,* le *quinze juillet* _____ mil huit cent *soixante-un,* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Franz Kofstetter,* _____

domicile des parents :

et de *Elisabeth Eberhard, la femme, domiciliés à Nyon,* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Benken, Zurich & Nyon,* les *vingt-sept,*
vingt-huit, vingt-neuf et trente juillet mil huit cent *quatre-vingt-douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *attestation de l'Etat Civil de*
Nyon _____

Communiqué : à *Benken, Zurich*

_____ *Nyon* _____

Signatures des époux :

Orquelt Henri Charles
Maria Orquelt

Signatures des témoins :

J. Blanc _____
[Signature] _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 286

Paccard et de Donici

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze (1892) _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paccard, Jean-Marc-Auguste**, avocat, _____

de Trévouloup, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le onze février _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Emile Paccard, Directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, _____

et de Louise Marie née Bécanger, sa femme, défunte, _____

2° **de Donici, Camille**, *ve.* _____ sans profession, _____

de Bogdana (Dép. de Bacau) Roumanie, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Bogdana, le vingt-quatre juin 1866, _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Nicolaz de Donici, décédé, _____

et de Olga née Comtesse Effinovic, sa mère, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Trévouloup, Bogdana & Lausanne, le vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du père de l'Épouse & _____

_____ Consentement de la mère _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Trévouloup
Bogdana & Lausanne, __________ Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

*J. Paccard**Camille Paccard*

Signatures des témoins :

A. Paccard *G. F. Paccard**Nicolaz de Donici* *Olga née Comtesse Effinovic*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Marmet et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmet, Henri, Concierge J. S.

de Granges, domicilié à Lussane,

Célibataire,

né à Granges, le treize août mil huit cent soixante-six,

fils de Jean Louis Marmet, Charpentier,

et de Madeline née Kacht, sa femme, domiciliés à Lussane,

2° Mayor, Sophie-Adèle, Couturière,

de Echallens, domiciliée à Lussane,

Célibataire,

née à Echallens, le quatre avril mil huit cent septante-trois,

fille de Jean Louis Mayor, paveur,

et de Caroline Spozzi, domiciliés à Lussane,

Les publications ont eu lieu à Granges, Echallens & Lussane, les vingt-trois
vingt-cinq et mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Granges, Echallens & Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de
Granges & Echallens.

Signatures des époux :

H. Marmet

S. Mayor

Signatures des témoins :

Jean Mayor

Jean Louis Marmet, Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 288

Kunziker et Ecoffey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Kunziker, Jacob*, _____ *Typographe*,
de *Staffelbach (Argovie)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Lausanne*, le *six août* _____ mil huit cent *soixante-sept*, _____
fils de *Jacob Kunziker*, ancien employé à *Lausanne*, _____
et de *Rosina Binder*, sa femme, décédée. _____

2° *Ecoffey, Louise-Emma*, _____ *Lingère*,
de *Vulliens* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à *Lausanne*, le *six-sept Septembre* _____ mil huit cent *soixante-sept*, _____
fille de *Jacques Henri Ecoffey* _____
et de *Jeanne Madeleine Emercy*, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à *Staffelbach, Vulliens & Lausanne*, les *treize &*
quinze août mil huit cent *quatre-vingt-deux*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Staffelbach
Vulliens et Lausanne. _____

Communiqué: à l'état Civil de
Staffelbach & Mézières. _____

Signatures des époux:

*Jacob Kunziker**Emma Kunziker*

Signatures des témoins:

Henri Ecoffey } a *Lausanne*
Jules Favre }

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

N° 289

Wanner et Rouzey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Wanner, Jaques, Libraire,

de Schleithem (Schaffhouse) domicilié à Merges,

veuf en premières nocces de Susanne Helene Matti des le deux avril mil huit cent
quatre-vingt-neuf,

né à Basadingen (Thurgovie) le cinq avril mil huit cent cinquante-six,

fils de Christian Wanner, Employé,

et de Maria née Memhart,

2^o Rouzey, Augustine Susanne dans profession,
Théodora

de Gessenay (Bienne) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Landanne, le six février mil huit cent soixante-treize,

fille de Théodore Auguste Louis Rouzey, Libraire,

et de Juliette Françoise Ferry, sa femme, domiciliés à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Schleithem, Gessenay, Merges et Landanne, le
vingt sept août mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Merges

Communiqué : à Schleithem Merges

à Gessenay

Signatures des époux :

J Wanner
Théodora Wanner.

Signatures des témoins :

J. P. Marthaloz à Landanne
Maurice Rogy à Vevey
Abraham Th. Drandly à Landanne

Chr. Wanner L'officier de l'état civil :

1892

N^o 290

Joly et Centurier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

67-551

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Joly, Jean, Constructeur de calorifères,

de Berchies domicilié à Lyon,

Célibataire,

né à Berchies, le quatorze Septembre mil huit cent cinquante-six,

fils de feu Jean David Joly

et de Marie Louise Desmentez, la veuve, domiciliée à Berchies,

2^o Centurier, Elise, sans profession,

de Lonsanne domiciliée à Lonsanne,

célibataire,

née à Ballaignes, le vingt-quatre décembre mil huit cent cinquante-trois,

filie de Jean Louis Centurier

et de Louise Françoise Charlotte Etard, la femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Berchies, à Lyon & à Lonsanne, les dix-neuf et vingt-deux mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Lyon

Signatures des époux :

J^e Joly Constructeur
E. Joly

Signatures des témoins :

M^{lle} Liber Joly
J. Centurier

Communiqué : à l'Etat Civil de Lyon & St Etienne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 291

Schmidhauser et Winandy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidhauser, Jean-André, négociant,

de Aiedt et de Göttingen (Sulgen) Elzingen, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le dix-sept Septembre mil huit cent Soixante-Six,

fil de Jean François Schmidhauser, négociant,

et de Anna Josephine Turlet, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Winandy, Tékla, sans profession,

de Verriers (Belgique) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le quinze Juillet mil huit cent Soixante-Sept,

filie de défunt Albert Napoléon Joseph Winandy,

et de Elisabeth Schweizer, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Aiedt, Göttingen, Lausanne & Verriers, les sept, huit et vingt-trois cent mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès du père de l'épouse

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aiedt

Göttingen Verriers & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Sulgen

& à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J. Schmidhauser

T. Winandy

Signatures des témoins :

M. Magnenat } à Lausanne

M. ... }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 292

Perret-Janneret & Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret-Janneret, Henri-Louis-Frédéric**, Docteur médecin

de Rolle & au Locle _____ domicilié à Lussane, _____

célibataire, _____

né au Brassus, le vingt-quatre octobre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Jules Perret-Janneret, Pasteur, _____

et de Jeanne Genevieve Lucie née Berny, domiciliés à Rissier, _____

2° **Panchaud, Marguerite**, _____ sans profession,

de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à Lussane, _____

célibataire, _____

née à Vuarrens, le trente-un août _____ mil huit cent soixante-sept, _____

filles de défunt Henri Panchaud, _____

et de Adèle Marie née Billaud, domiciliée à Lussane, _____

Les publications ont eu lieu à Rolle, au Locle, à Poliez-le-Grand & à Lussane
les dix-neuf et vingt deux mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de
Rolle, Le Locle, Poliez-le-Grand & Lussane _____

Communiqué : à Rolle, à Poliez-le-

Grand & au Locle _____

Signatures des époux :

H. Perret

Marguerite Perret

Signatures des témoins :

Chimney

P. Panchaud

à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 293
Perriaz & Mazzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perriaz, Jules-Auguste**, employé, de Chavornay & de l'abergement domicilié à Lansonne, célibataire,

né à Epalinges, le quatre novembre mil huit cent soixante-trois, fils de Joseph Perriaz, agriculteur, et de Marie Marguerite Chappuis, domiciliés à Montblésson,

2° **Mazzon, Louise-Anna Georgine**, lingère, de Ecublens domiciliée à Ecublens, célibataire,

née à Ecublens, le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-six, fille de Louis François Mazzon, agriculteur, et de Jeanne Louise Henriette née Guerry, domiciliés à Ecublens.

Les publications ont eu lieu à Chavornay, à l'abergement, à Lansonne et à Ecublens, le vingt-six, vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf d'octobre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Chavornay, l'abergement, Lansonne & Ecublens.

Communiqué : à Signerelles, Chavornay & Ecublens.

Signatures des époux :

Auguste Perriaz
Georgine Perriaz

Signatures des témoins :

Lorriaux H^{er} à Montblésson

Hubert Jacob à Lansonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 294**Besse et Welten**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Besse, Gustave-Adolphe**, _____ Tailleur,
de Bagnes (Valais) _____ domicilié à **Lausanne**, _____
célibataire, _____

né à **Evian-les-Bains**, le trente-un août _____ mil huit cent Septante-trois, _____
fils de **Maurice Besse**, tailleur _____

et de **Sophie Julie Welten**, sa femme, domiciliés à **Evian**, _____

2^o **Welten, Louise-Julie dite Julia**, _____ Repasseuse,
de **Gessenay** (Bernes) _____ domiciliée à **Aigle**, _____
célibataire, _____

née à **Aigle**, le quinze Janvier _____ mil huit cent Soixante-six, _____

filles de **Vincent Félix Welten**, agriculteur, _____

et de **Isabelle Marie Henriette Dussan**, sa femme, domiciliés à **Aigle**, _____

Les publications ont eu lieu à **Bagnes, Gessenay, Lausanne & Aigle**, les vingt-
neuf Juin et premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de
Bagnes, Gessenay, Lausanne & Aigle. _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de
Bagnes, Gessenay & Aigle _____

Signatures des époux :

Besse Gustave

Julia Besse

Signatures des témoins :

Roussi Ant. H. pentre

W. Ladermann la deux à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 295
Capy et Fleury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septième _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Capy, Jules-Louis, _____ Chauffeur,

de Sévery _____ domicilié à Lussanne _____

Célibataire _____

né à Perroy, le vingt-neuf mai _____ mil huit cent septante,

fils de Louis Capy, postillon à La Charre de Fonds, _____

et de Marie Antoinette née Raymond, décédée, _____

2^o Fleury, Louise-Marie, _____ sans profession,

de Bezelles _____ domiciliée à Bière, _____

Célibataire _____

née à Bezelles, le vingt-un avril _____ mil huit cent soixante-neuf,

fille de Marc Henri Fleury, décédé, _____

et de Julie née Laurent, la veuve, à Bière, _____

Les publications ont eu lieu à Sévery, Bezelles, Lussanne & Bière, les deux, trois
& quatre août mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de
Sévery, Bezelles, Lussanne & Bière _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Ganneux & de Bière _____

Signatures des époux :

Capy Jules Louis

Louise Capy

Signatures des témoins :

Favrat Hippolyte

M. Lavanchy les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

1892

N° 296

Pillard & Addor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pillard, Henri, agriculteur,

de Vallières sous Montagny, domicilié à Vallières s/ Montagny,

célibataire,

né à Vallières sous Montagny le vingt-trois novembre mil huit cent cinquante-trois,

fils de défunt Jean David Pillard

et de défunte Marianne née Martin,

2° Addor, Marie, Cuisinière,

de Vuilleboenf, domiciliée à Vuilleboenf précéd. s/ Neuchâtel

célibataire,

née à Esser sous Champvent le onze Septembre mil huit cent soixante-six,

fille de Jules Louis Addor, agriculteur,

et de Marie née Gendroz, domiciliée au Mont,

Les publications ont eu lieu à Vallières s/ Montagny, Vuilleboenf & Neuchâtel, le trois
Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Montagny

Communiqué : à l'Etat Civil de
Montagny, Neuchâtel et Baulmes

Signatures des époux :

Henri Pillard
Marie Addor Pillard

Signatures des témoins :

Elise Addor à Vuilleboenf
J. Blaise à Landerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 297
Rouge & Fleury

5-125

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Emile** _____ Négociant,

de Landanne, _____ domicilié à Landanne (Vennes) _____

célibataire, _____

né au Mont d' Landanne, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fils de défunt Jacob Rouge, _____

et de Jeanne Swanne née Belet, en veuve à Vennes, _____

2° **Fleury, Marie-Louise**, _____ sans profession,

de Mamar _____ domiciliée à Landanne, Pélaz, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le huit Novembre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fille de Jean Samuel Louis Fleury, agriculteur, _____

et de Louise née Regamey, en femme, les deux à Pélaz d' Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & Mamar, les trois & six Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Landanne & Mamar _____

Communiqué : à Sampigny _____

Signatures des époux :

Emile Rouge
Marie Louise

Signatures des témoins :

Alfred Blanc
H. Lavanchy } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 298

Groux et Compondu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Groux, Ernest,** _____ agriculteur,

de Giez et de Noailles, _____ domicilié à Giez, _____

célibataire, _____

né à Durnans, le cinq décembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Jules Alphonse Groux, _____

et de Louise née Dagon, sa femme, domiciliés à Bavois, _____

2° **Compondu, Elise,** _____ femme de chambre,

de Giez _____ domiciliée à Orbe, _____

célibataire, _____

née à Giez, le dix-sept novembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Eugène Compondu _____

et de Henriette née Comthorey, domiciliés à Giez, _____

Les publications ont eu lieu à Giez, Orbe & Noailles, les vingt-cinq vingt-six
& vingt-sept de ce mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué : à Grandson Noailles

à Orbe _____

Signatures des époux :

Ernest Groux
Elise Groux

Signatures des témoins :

Compondu ami à Giez
H. Lavanchy à Grandson
Elise Groux

L'officier de l'état civil :

N° 299

Martinetti et Gandolfo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt six
septembre mil huit cent quatre vingt
deux, déclaré définitif et exécutoire
le six février suivant, le Tribunal
civil du district de Lausanne a dis-
sout par le divorce le mariage int-
enté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la
femme en vertu de l'article 45 H.
de la loi fédérale du 24 décembre 1874
Lausanne, le 15 février 1897.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martinetti, Romeo Louis-Angelico**, Bijoutier,
de Brissago (Cessin) _____ domicilié à Lausanne,
célibataire, _____

né à Lugano, le vingt deux avril _____ mil huit cent soixante six,
fils de Joseph Célestin Gandolfo, négociant, fiancé Martinetti (quatre mots nuls)
et de Vincenza Antonia née Salvi, les deux décédés _____ (un mot nul)

2° **Gandolfo, Clotilde Louise Françoise**,
de St Etienne Belles (Alba) Italie, _____ domiciliée à Lausanne,
célibataire, _____

née à Genève, le vingt sept Janvier _____ mil huit cent septante quatre,
fille de Joseph Célestin Gandolfo, négociant, _____
et de Vincenza Thérèse née Ciro, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Brissago Genève (Consulat d'Italie) Lausanne,
les trente trois août et quatre Septembre mil huit cent quatre vingt
deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux
_____ Consentement de parents de l'Epouse
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificats de publication de Brissago
(Genève) consulat d'Italie Lausanne
_____ Dispense des publications en Italie
_____ Communiqué : à Brissago et à la
Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

[Signature Martinetti]
[Signature Françoise Martinetti]

Signatures des témoins :

[Signature B. Colomb] à Bellinzona
[Signature Jean Ciro] à Lucerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Ballerin Merzi et Gerber

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ballerin-Merzi, Archange-Joseph, Marchand ambulant,

de Castello Tesino (Tyrol) domicilié à Lunzanne,

célibataire,

né à Castello Tesino le quinze Juin mil huit cent cinquante-six,

filz de Louis Ballerin agriculteur à Grigno (Tyrol)

et de Teresa Dalpiaz sa femme, défunte,

2° Gerber, Anna-Maria, Marchande,

de Oberlangency (Beune) domiciliée à Lunzanne,

célibataire,

née à Zollikofen (Beune) le onze Juin mil huit cent soixante-sept,

fille de Jacob Gerber, domicile inconnu,

et de Elisabeth née Gerber sa femme, défunte.

Les publications ont eu lieu à Oberlangency & Lunzanne, les neuf et dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Perm. de mariage. 3° Act. de publication de Oberlangency & Lunzanne. 4° Dispense des publications à Castello. 5° Déclaration de validité. 6° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 1 & 5 sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Schwarzzenegg & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Ballerin Angelo

Maria Ballarin

Signatures des témoins:

Fritz Mayor

Franz Krieger

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 301

Panchaud et Kehrwand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panchaud, Jean-Charles**, _____ *Manœuvre*

de Poliez-le-Grand _____ domicilié à *Lausanne*,

célibataire, _____

né à *Lausanne*, le dix-neuf septembre _____ mil huit cent *Soixante-six*,

fils de *françois Panchaud, décédé* _____

et de *Jeanne Marie Coeytaux, sa veuve, domiciliée à Lausanne*, _____

2° **Kehrwand, Julia Antonia Louisa** *ouvrière de fabrique*

de *Rolle* _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire, _____

née à *Chonou*, le vingt-cinq avril _____ mil huit cent *Soixante-neuf*,

fille de *Eugène françois Jules Kehrwand, décédé*, _____

et de *Elise née Rossat, sa veuve, domiciliée à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Poliez-le-Grand, Rolle & Lausanne*, le six & huit septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage : _____

Certificats de publication de _____

Poliez-le-Grand, Rolle & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Poliez-le-Grand & Rolle, _____

Signatures des époux :

Jean Charles Panchaud

Louisa Panchaud

Signatures des témoins :

Farrat Herissier

Henri Binéth

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 302

Mützech et Rogive

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mützech, Wilhelm-Albert, Tailleur,

de Lussery domicilié à Romainmôtier

célibataire

né à Romainmôtier, le vingt-sept septembre mil huit cent Soixante-sept,

fils de Jean Joseph Mützech, à Romainmôtier

et de Wilhelmine Marie née Schwarzbart, décédée

2° Rogive, Bertha-Annette-Émilie, Couturière,

de Essexes domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le neuf septembre mil huit cent Soixante-huit

fille de Emile Rogive,

et de Louise Henriette Puyet, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussery, Essexes, Romainmôtier & Lausanne, les trois et quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de
Romainmôtier.

Communiqué : à Romainmôtier La

Lussery & Aion

Signatures des époux :

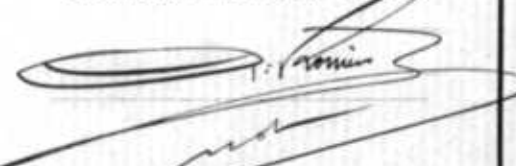
Albert Mützech

Bertha Mützech

Signatures des témoins :

M^r Gouverd.M^r Gouverd } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 303

Bongard & Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bongard, Dominique-Barnabé**, *Commerçant*,

de *Fespéloz et Ependes (Fribourg)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

veuf de Marie Catherine née Chataigny dès le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

né à *Fespéloz*, le onze Juin _____ mil huit cent cinquante sept, _____

fils de défunt Jean Joseph Bongard _____

et de Marie Louise née Eggerdwyllét, sa veuve, à *Fespéloz*, _____

2^o **Hermann, Rosine Marie Jeanne**, *Cuisinière*,

de *Chatomay (Fribourg)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Chatomay*, le premier Août _____ mil huit cent cinquante, _____

fille de défunt Jean Hermann _____

et de défunte Marie Christine née Feclat, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à *Fespéloz, Ependes, Chatomay & Lausanne*, les treize et quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la précédente femme de l'époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de *Fespéloz* _____

_____ *Ependes, Chatomay & Lausanne* _____

_____ Communiqué: à l'état civil de _____

_____ *Chatomay & Ependes* _____

Signatures des époux :

Dominique Bongard

Rosine Bongard

Signatures des témoins :

Madeleine Sugnier

Basile Page les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil

[Signature]

1892

N° 304

Forney & Buol

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Forney, François-Samuel, tapissier,

de Lausanne domicilié à Lausanne, Ouchy,

célibataire,

né à Lausanne, Ouchy, le huit février mil huit cent soixante-cinq,

fils de Jacques Georges Forney

et de Jeanne Henriette Bovet, sa femme, la deux décedés,

2° Buol, Marie-Madeleine, femme de Chambre,

de Unterschyningen (Zurich) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Kleinmünzigen (Bale), le quatorze février mil huit cent soixante-trois,

filles de Jean Martin Buol, fondeur, domicilié à Bale

et de Anna née Keller, décedée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Unterschyningen, les six & sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne & Unterschyningen.

Actes de naissance des Epoux

Communiqué: à Unterschyningen

Signatures des époux:

François Forney
Marie Forney

Signatures des témoins:

E. Vincens
Edouard Fister

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

N° 305

Cloux & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cloux, Henri-Jules**, _____ *Garde frontière*

de *L'Isle*, _____ domicilié à *Nyon*, _____

célibataire, _____

né à *L'Isle*, le *quatorze mars* _____ mil huit cent *soixante-six*, _____

fils de *Henri Cloux* _____

et de *Marie née Tripod, sa femme, les deux décédés*, _____

2° **Chapuis, Louise-Marguerite-Jeannette**, _____

de *Epalinges*, _____ domiciliée à *Louvaine*, _____

célibataire, _____

née à *Epalinges*, le *six avril* _____ mil huit cent *soixante-sept*, _____

fille de *Pierre Daniel Chapuis, agriculteur*, _____

et de *Jenny née Fache, sa femme, domiciliés à La Sallaz d'Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *L'Isle, Epalinges, Nyon & Louvaine*, les *vingt-six*
et vingt-sept _____ mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Nyon _____

Communiqué : à *L'Isle, Nyon*
& Epalinges _____

Signatures des époux :

Henri Cloux
Louise Cloux

Signatures des témoins :

H. Dubotton
E. Gillardin _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1892

N° 306

Chaudet et Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaudet, Edouard,** _____ agriculteur

de Corsier s/ Vevey _____ domicilié à Corsier, _____

célibataire, _____

né à Corsier, le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent septante-un, _____

fils de Jean Pierre Chaudet _____

et de Louise Françoise Madeleine née Richard, domiciliés à Corsier, _____

2° **Borel, Louise-Henriette,** _____ Couturière

de Vevey, Neuchâtel & Couvet _____ domiciliée à Corsier, _____

célibataire, _____

née à Vevey, le deux mai _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Jean Gabriel Borel _____

et de Louise Henriette née Bourquin, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Corsier, Vevey, Neuchâtel & Couvet, les cinq & six
Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
_____ Corsier _____

_____ Communiqué : à Corsier, Vevey, Couvet
_____ & Neuchâtel _____

Signatures des époux :

Edouard Chaudet

Louise Chaudet

Signatures des témoins :

E. Gillieron

Rodolphe Begamey *Campan*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 307

Baataard et Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baataard, Charles-Louis**, facteur postal,

de Lutry domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Victorine Clémentine Martin des le six huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

né à Belmont s/ Lutry, le dix-neuf avril mil huit cent soixante,

fils de feu Louis Baataard

et de Louise Daline née Duboux, sa veuve, domiciliée à Belmont

2° **Duboux, Hélène**, sans profession,

de Lutry a de Valère, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Corsy s/ Lutry, le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-un,

fille de François Louis Duboux

et de Marguerite Ray, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villeue & Lausanne, le six, sept & huit septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry, Villeue & Lausanne

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry & Cully

Signatures des époux :

Ch Baataard

H^{me} Duboux

Signatures des témoins :

Blanc Emile

Chaubert Corsier s/ Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 308

Audemars & Margot

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le dix huit
août mil huit cent quatre vingt
seize, déclaré définitif et exécutoire
le vingt trois septembre suivant,
le Tribunal civil du district d'Yver-
don a déclaré par le divorce le ma-
riage existant ci contre.

Le divorce a été prononcé en vertu
de l'article 45 de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Lausanne, le 2 octobre 1892.

L'Officier de l'état civil:

Aujourd'hui vingt-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Audemars, Auguste-Emile**, _____ Voiturier,

de Chenit _____ domicilié au Brassus, Bas du Chenit,

célibataire, _____

né au Bas du Chenit, le trois novembre _____ mil huit cent cinquante-trois,

fils de Ami Constant Audemars, domicilié au Sollent _____

et de Marie Louise Sophie née Golaz, sa femme, décédée. _____

2° **Margot, Anna-Josepha-Jacobea dite Julie**,

de Sainte Croix, _____ domiciliée à Lausanne, Dlle de magasin,

Célibataire, _____

née à Schwytz, le vingt-trois juillet _____ mil huit cent soixante-sept,

filles de Rodolphe Margot, décédé, _____

et de Agathe née Dick, sa mère, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu au Brassus, au Sentier, à Lausanne, à Ste Croix &
aux Granges de Ste Croix, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil du

Brassus. _____

Communiqué: au Sentier, à Ste Croix

à au Brassus. _____

Signatures des époux:

Emile St Audemars
Julie Audemars

Signatures des témoins:

Leon Dalloy Cayrille
au Brassus
Hymard Jules à Lausanne
Margot Louis

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 309
Pfund et Widmayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pfund, Samuel dit Emile**, _____ *Commis de poste*,
 de *La Renk (Gene)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Genève, le vingt-neuf août* _____ mil huit cent *soixante-huit*, _____
 fils de *Maria Emma Pfund, domiciliée à Kiev (Russie)* _____
 et de _____

2° **Widmayer, Marie**, _____ *sans profession*,
 de *Rolle* _____ domiciliée à *Vevey*, _____
 Célibataire, _____

née à *Rolle, le quinze mai* _____ mil huit cent *soixante-quatre*, _____
 fille de *Charles Widmayer* _____
 et de *Marie Anne Tissot, sa femme, les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *La Renk, Rolle, Lausanne & Vevey, les premier*,
deux & trois septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux*
 _____ *Promesse de mariage*
 _____ *Certificats de publications de*
La Renk, Rolle, Lausanne & Vevey, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
La Renk, Rolle & Vevey _____

Signatures des époux :

[Signature]
Marie dit Pfund

Signatures des témoins :

[Signature] _____
[Signature] _____
Helène Turrian
à Rolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 30

Goumaz et Cavin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les Epoux ont déclaré recon-
naître pour leur enfant et
légitimer par leur mariage
Cavin, Louis, né à la
Vulliettaz d/Lausanne, le
vingt-quatre août mil huit
cent quatre-vingt-douze,
inscrit comme fils naturel
de sa mère Adèle Cavin,
dans les registres de Lausanne
à Volume XIX fol° 210 n°
612.

Lausanne, le 29 Septem-
bre 1892.

Goumaz Emile
Adèle Goumaz
Ali Mruand, Subr

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Goumaz, Emile**, _____ agriculteur,
de Sedaillas - de Rossens, _____ domicilié à Vevs chez les Blancs d/Lausanne
Célibataire, _____

né aux Râpes d/Lausanne, le trente mars _____ mil huit cent septante-trois, _____
fils de feu François Louis Goumaz _____
et de Augustine Benny, la veuve, domiciliée à Montblondon _____

2° **Cavin, Adèle**, _____ sans profession, _____
de Vucherens, _____ domiciliée à La Vulliettaz d/Lausanne
Célibataire, _____

née à Epalinges, le treize mars _____ mil huit cent soixante-huit _____
fille de feu Louis Cavin _____
et de Jeanne Marie née Regamey, domiciliée à la Vulliettaz _____

Les publications ont eu lieu à Sedaillas, Rossens, Vucherens & Lausanne, les
vingt et vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Constatement de la mère de l'Epoux &
acte de décès du père _____Certificats de publication de Sedaillas
Rossens, Vucherens & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Villarsel
& Moudon (mariage & légitimation) / Avisé
les Syndics de Sedaillas & Rossens pour la
légitimation _____

Signatures des époux:

Goumaz Emile
Adèle Goumaz

Signatures des témoins:

Charles Baumgartner
à Lausanne
Adrien Miegroz à Montblondon

L'officier de l'état civil:

Ali Mruand, Subr

N^o 311

Freiss et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents ;

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre octobre* mil huit cent quatre-vingt-

doize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Freiss, Jules-Constant*, *Manufacturier*,

de *Sainte Croix* domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Vullierens*, le *vingt-deux mars* mil huit cent *septante-trois*,

fil de *Louis Emmanuel Freiss, Bucheron*,

et de *Adèle Antonie Marie Louise Henry, sa femme, à Lausanne*

2^o *Dutoit, Marie-Eugénie*, *Couturière*,

de *Chavannes et de Moudon*, domiciliée à *Lausanne*,

libataire,

née à *Chavannes*, le *vingt-six aout* mil huit cent *septante-deux*,

fille de *Jules Dutoit, Journalier à Moudon*,

et de *Françoise née Geniez, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *St^e Croix, au Granges de St^e Croix, à Chavannes, à Moudon & à Lausanne* les *trente et trente-un aout* mil huit cent *quatre-vingt-douze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St^e Croix, Les Granges, Chavannes, Moudon

Lausanne

Communiqué : à *St^e Croix & à Moudon*

Signatures des époux :

Jules Constant Freiss

Eugénie Freiss

Signatures des témoins :

Not^e Ayt

Joseph Tier

les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

No 312

Schneider et Jost

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Schneider, Friedrich**, _____ Employé J-S,

de Rubigen (Berne) _____ domicilié à Lauzanne, _____

célibataire, _____

né à Menden (Berne), le quatorze septembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Martin Schneider, décédé, _____

et de Anna Maria Friedrich, sa veuve, à Schüpfen (Berne) _____

2^o **Jost, Maria-Rozina**, _____ Cuisinière,

de Eggiwyl (Berne) _____ domiciliée à Lauzanne, _____

célibataire, _____

née à Belp (Berne), le vingt-un juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Jean Friedrich Jost, décédé, _____

et de Catherine Gysi, sa veuve, à Heiten près Berne, _____

Les publications ont eu lieu à Rubigen, Eggiwyl & Lauzanne, les vingt & vingt-un
septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Rubigen, Eggiwyl & Lauzanne, _____

Communiqué: à Rubigen & Eggiwyl, _____

Signatures des époux:

Schneider Friedrich

Marie Schneider

Signatures des témoins:

Samuel Moser

Klaus Müller } Lauzanne

L'officier de l'état civil:



N° 313

flenti et Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *Six octobre* mil huit cent quatre-vingt-
doize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *flenti, Charles-Gonsried*, *Bouvier*,
de *Gessenay (Berne)* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *Gessenay*, le *onze Janvier* mil huit cent *soixante-neuf*,

Noms, profession et

fil de *Jean flenti, Laitier*,

domicile des parents :

et de *Suzanne Catherine née Rieber, sa femme, les deux à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Zwahlen, Jancirka*, *son profession*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Matten (Berne)* domiciliée à *Lausanne*,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *Matten*, le *vingt Septembre* mil huit cent *soixante-huit*

Noms, profession et

fille de *défont Henri Zwahlen*

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Brawand, sa tante, à Matten*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gessenay, Matten & Lausanne*, les *treize & quinze*
Septembre mil huit cent *quatre-vingt-douze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gessenay, Matten & Lausanne

Communiqué : à *Gessenay & Interlaken*

Signatures des époux :

Ch. flenti
J. Zwahlen

Signatures des témoins :

flenti & *Jancirka*
officiers

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 514

Heer et Duffay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Heer, Edouard,** _____ Employé I. S.,

de Glaris, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à St. Imier, le vingt-six mars _____ mil huit cent cinquante-six _____

fils de Jean Balthazar Heer, _____

et de Anna née Glatz, ses deux ascendants, _____

2° **Duffay, Julie-Constance,** _____ sans profession, _____

de Palézieux _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze novembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Charles Isaac Duffay, décédé, _____

et de Henriette Gilliéron, sa mère, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Glaris, Palézieux & Lausanne, les vingt, vingt-un
& vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Glaris

Palézieux & Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil de Glaris

& Palézieux _____

Signatures des époux :

*E. Heer**Julie Heer*

Signatures des témoins :

Joseph Duffay
Michel Hébert

L'officier de l'état civil :

J. Hébert

N° 315

Nicolas & Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolas, Alfred,** _____ *Electricien,*

de Mézières, _____ domicilié à *Lausanne,*

célibataire, _____

né à *Sully,* le vingt-quatre avril _____ mil huit cent septante-deux, _____

fils de *Louis Nicolas* _____

et de *Emma née Simond, les deux décédés,* _____

2^o **Dupont, Eliza-Henriette,** _____ *Couturière,*

de *Sully* _____ domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire, _____

née à *Sully,* le vingt-un septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

filie de *Jean Pierre Dupont* _____

et de *Isabelle Louise née Payet, les deux décédés,* _____

Les publications ont eu lieu à *Mézières, Sully & Lausanne, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-deux* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux*

_____ *Promesse de mariage.*

_____ *Certificats de publication de Mézières, Sully & Lausanne.*

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de*

_____ *Mézières & Sully.*

Signatures des époux :

Alf. Nicolas

Elisa Nicolas

Signatures des témoins :

M. Laurent

E. Jeunin } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316.

Chardon et Moreillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chardon, Charles-Rodolphe-Constantin**, employé J-S.

de Charadonne et de Chexbres domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Ducsrest, le six janvier mil huit cent cinquante-neuf,

fils de feu Jacques Louis Frédéric Chardon

et de Jean née Savin, sa veuve, domiciliée à Lausanne,

2^o **Moreillon, Marie-Louise**, sans profession

de Bevaux domiciliée à Lausanne, Duchy

célibataire,

née à Bevaux, le onze mai mil huit cent septante-deux

fille de feu Jean Gabriel Moreillon

et de Marie Joséphine Romy, domiciliée à Bevaux.

Les publications ont eu lieu à Charadonne, Chexbres, Bevaux et Lausanne, les huit et dix
septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Charadonne, Chexbres, Bevaux et Lausanne

Communiqué : à Corvies, Chexbres et Bevaux

Signatures des époux :

*Chardon**Louise Chardon*

Signatures des témoins :

*A. Schöni**L. Ravis*

à Montcelly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 317

Dentan et Correvon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour de _____ mil huit cent quatre-vingt-
doux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dentan, Albert,** _____ agent de l'Union Chrétienne
de Lutry, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le quinze février _____ mil huit cent soixante-cinq, _____
fils de feu Jean François Dentan _____
et de Marthe Durant, la veuve, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Correvon, Cécile-Marie,** _____ sans profession, _____
de Yverdon, _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire _____

née à Gmel, le dix août _____ mil huit cent soixante-douze, _____
fille de Jean François Louis Correvon, ancien Professeur, _____
et de Elisa Cathérine née Ray, la femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Yverdon & Lausanne, les vingt & vingt-un
septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Lutry, Yverdon & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de
Lutry & Yverdon. _____

Signatures des époux :

Alb. Dentan _____
Cécile Dentan _____

Signatures des témoins :

J. P. Champrenaud à Lausanne _____
W. Lambert à Rosmère _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 318

Knoedler et Siegrist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Knoedler, Jean-Gottlieb**, _____ Coutelier,

de Steinenberg (Schwaben) Wurtemberg, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Steinenberg, le vingt-sept avril _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Jean Georges Knoedler, agriculteur à Steinenberg, _____

et de Louise Frédérique née Greiner, décédée _____

2° **Siegrist, Suzette-Louise**, _____ Cuisinière,

de Elfingen (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Ober-Entfelden (Argovie), le six décembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Jacob Siegrist, imprimeur à Aarau _____

et de Verena née Widmer, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Steinenberg, Elfingen et Lausanne, les trois et quatre
septembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux 2° Prom. de mariage
- 3° Certificats de publication de Elfingen et Lausanne
- 4° Dit de Steinenberg avec déclaration de validité
- 5° Certificats du Département de Justice et Police constatant que la pièce sous n° 4 est déposée dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Elfingen et à la Chancellerie Cantonale

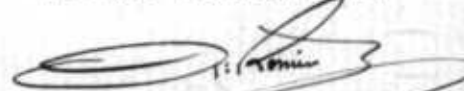
Signatures des époux :

Jean Gottlieb Knoedler
Louise Knoedler.

Signatures des témoins :

G. Imy
L. Huber Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 319

Saugy et Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugy, Louis-David, _____ Agriculteur,

de Rougemont, _____ domicilié à Rougemont, _____

Célibataire, _____

né à Rougemont, le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fils de Abram David Saugy, _____

et de Louise née Haldi, les deux à Rougemont, _____

2° Bovay, Marie-Louise, _____ sans profession,

de Rougemont, _____ domiciliée à Rougemont, _____

Célibataire, _____

née à Rougemont, le douze avril _____ mil huit cent Soixante-dix, _____

fille de David Bovay, _____

et de Marie Louise née Yersour, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de Rougemont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Rougemont _____

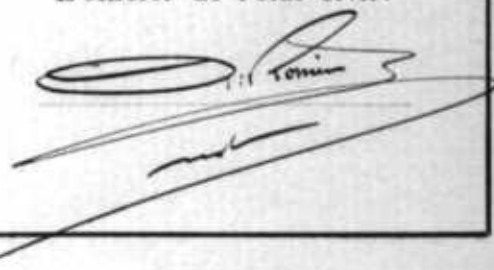
Signatures des époux :

Louis David Saugy
Marie Saugy

Signatures des témoins :

H. Lanchy }
E. Jaurin. } a Rougemont

L'officier de l'état civil :



N° 320

Gardel et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gardel, Constant Louis-Féneli**, _____ Secrétaire au Département des finances

de Sainte Croix, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le dix février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de feu François Louis Féneli Gardel, _____

et de Françoise Louise Dietrich, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Blanc, Marie-Emma**, _____ Instituteur,

de Belmont / Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Saléziaux, le vingt-deux mars _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Alexis Samson Blanc, ancien instituteur _____

et de Adèle Louise Bugnion, domiciliés à Belmont, _____

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, aux Granges de Ste Croix, à Belmont et à Lausanne, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Ste Croix, Les Granges de Ste Croix, Belmont
et Lausanne. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Ste Croix à Pully _____

Signatures des époux :

*Gardel**Emma Gardel*

Signatures des témoins :

*Y. Zbinden**Antoine - H. Jaccard*
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 321

Eggenberg & Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eggenberg, Rodolphe**, _____ Cocher,

de Hebeschi (Beune) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Blumentstein (Beune) le vingt-quatre août mil huit cent soixante-six, _____

fils de Frédéric Eggenberg, décédé, _____

et de Anna née Kunzi, domiciliée à Hebeschi, _____

2° **Demont, Clotilde-Louise**, _____ Cuisinière,

de Vullierens et de Gimney, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Russery, le dix-neuf mars _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Charles Demont, agriculteur, _____

et de Louise Fanny Ferrette, domiciliée à Vullierens, _____

Les publications ont eu lieu à Hebeschi, Vullierens, Gimney & Landanne, les vingt-quatre
vingt-cinq & vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de
Hebeschi, Vullierens, Gimney & Landanne

_____ Consentement du père de l'Épouse

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de

Hebeschi, Gimney & Collembeur.

Signatures des époux :

Rodolphe Eggenberg
Clotilde Eggenberg

Signatures des témoins :

H. Dubost }
E. Jaunin }
Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 322

Vulliens & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vulliens, Emile, _____ agriculteur,

de Bouleux et St Cierges, _____ domicilié à Bouleux, _____

célibataire, _____

né à Bercher, le vingt-huit avril _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Felix Vulliens, _____

et de Jenny née Jaccard, _____ agriculteur à Bouleux, _____

2° Dubois, Jélicie, _____ maîtresse d'école,

de l'abbaye de Rossenges, _____ domiciliée à Bouleux, _____

célibataire, _____

née à Chapelier, le trois janvier _____ mil huit cent septante, _____

fille de Jules Dubois, _____

et de Victorine née Boudry, _____

Les publications ont eu lieu à Bouleux, St Cierges & l'abbaye de Rossenges, les vingt-deux, _____ vingt-trois et _____ vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de St Cierges. _____

Communiqué : à St Cierges & Moudon, _____

Signatures des époux :

Emile Vulliens _____

Felix Vulliens _____

Signatures des témoins :

A. Ammeurd. à Corcelles le J _____

H. Corday à Lussan _____

E. Boudry _____

L'officier de l'état civil :

N° 323

Chappuis et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Héli,** _____ *agriculteur*,

de *Julians*, _____ domicilié à *Vulliens*,

célibataire, _____

né à *Vulliens*, le *quinze Octobre* _____ mil huit cent *Septante-un*,

fils de *Jean Pierre Chappuis, décédé*,

et de *Lucie née Domanes, domiciliée à Vulliens*,

2° **Pasche, Ida,** _____

de *Ferrens*, _____ domiciliée à *Carrouge*,

célibataire, _____

née à *Ferrens*, le *vingt-un Aout* _____ mil huit cent *Soixante-sept*,

fille de *Jean Louis Pasche*,

et de *Arlette née Chappuis, domiciliés à Carrouge*.

Les publications ont eu lieu à *Vulliens, Ferrens & Carrouge, les dix-neuf*
vingt-deux mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil
de Mézières. _____

Communiqué : à *Mézières & à Oran*.

Signatures des époux :

Chappuis Héli
Chappuis Ida

Signatures des témoins :

Nicod Louise à Vulliens

Amé Pasche à Carrouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 324

Freiss et Cagnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Freiss, Emile**, _____ *Sommelier*,de Sainte Croix, _____ domicilié à *Lauranne*,

célibataire, _____

né à *Ugent*, le vingt-un décembre _____ mil huit cent *Septante*,fils de *Julie Henriette Freiss*, domiciliée à *Lauranne*,

et de _____

2^o **Cagnard, Marie-Lucie**, _____ *Sommelière*,de *Vallon (Fribourg)* _____ domiciliée à *Lauranne*,

célibataire, _____

née à *Vallon*, le vingt-un mai _____ mil huit cent *Soixante*,fille de *Jean Cagnard*, décédé,et de *Marquise Alexandrine née Rey*, domiciliée à *Vallon*.

Les publications ont eu lieu à *Ste Croix, aux Granges de Ste Croix, à Vallon & à Lauranne*,
 les dix-sept et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Certificats de publication de

_____ *Ste Croix, les Granges, Vallon & Lauranne*

_____ Promesse de mariage. _____

Communiqué : à l'état civil de *Ste*_____ *Croix & Lauranne* _____

Signatures des époux :

*Freiss Emile**Lucie Freiss*

Signatures des témoins :

*M^{lle} Julie Polly Freiss**Elie Batty* *Lauranne**F. Freiss*

L'officier de l'état civil :

F. Freiss

N^o 325

Roze et Bergundthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Roze, Henri-Alfred,* _____ *Agriculteur,*

de *Ballaigues,* _____ domicilié à *Ballaigues,* _____

Célibataire, _____

né à *Ballaigues,* le *vingt-un juin* _____ mil huit cent *soixante-huit,* _____

fils de *Jacques François Rose, Aécidé,* _____

et de *Anna Emma née Doy, La veuve,* à *Ballaigues,* _____

2^o *Bergundthal, Emma,* _____

de *Schüpfen (Basel)* _____ domiciliée à *Romainmôtier,* _____

Célibataire, _____

née à *Romainmôtier,* le *vingt-neuf novembre* mil huit cent *septante-quatre,* _____

fille de *Jacob Bergundthal, Sellier,* _____

et de *Anna Janni, La femme,* domiciliés à *Romainmôtier,* _____

Les publications ont eu lieu à *Ballaigues, Schüpfen & Romainmôtier,* les *dix-neuf et vingt* de *sept* mil huit cent *quatre-vingt-douze.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *introduction de l'Etat Civil de*
Ballaigues. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ballaigues, Romainmôtier & Schüpfen

Signatures des époux :

Roze Alfred
Emma Rose

Signatures des témoins :

H. Lanchy
H. Binet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 326

Arn et Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arn, Adolphe,** _____ Coiffeur,

de Buetigen (Suisse) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Neuchâtel près Berné, le trois Juin _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fils de Bendicht Arn, _____

et de Anna Eugénie, les deux décédés, _____

2° **Roux, Julie-Louise,** _____ sans profession,

de St Amari (Vaud) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-huit Janvier _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de Jean Pierre Roux, _____

et de Joséphine Cécile Fourny, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Buetigen, St Amari à Lausanne, les cartes d'out quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'époux _____

Actes de décès de père et mère de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Buetigen _____

St Amari à Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil de Distric _____

de Buetigen & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Adolphe Arn

Julie Roux

Signatures des témoins :

Albert Feld

Gsell Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 327

Perret et Gredig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt octobre* mil huit cent quatre-vingt-

douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret, Jean-Joseph-Jélie*, *Tapissier*,

de *Chalmazel (Voie) France*, domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Lausanne*, le *dix février* mil huit cent *soixante-six*,

fil de *Jean Marie Perret, tapissier*,

et de *Thérèse Gallay, sa femme, domiciliés à Lausanne*,

2° *Gredig, Marie-Madelaine*, *Blanchisseuse*,

de *Viesch (Valais)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Lausanne*, le *vingt-deux septembre* mil huit cent *soixante-six*,

filie de *Alexandre Gredig, tailleur*,

et de *Catherine Imoberdorf, sa femme, domiciliés à Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Chalmazel, Viesch et Lausanne*, les *trois et quatre*
septembre mil huit cent *quatre-vingt-douze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Prom. de mariage.
3° Consentement des père & mère de l'époux & de l'épouse.
4° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 5° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
6° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 7° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
8° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 9° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
10° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 11° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
12° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 13° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
14° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 15° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
16° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 17° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
18° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 19° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
20° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 21° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
22° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 23° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
24° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 25° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
26° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 27° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
28° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 29° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
30° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 31° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
32° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 33° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
34° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 35° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
36° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 37° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
38° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 39° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
40° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 41° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
42° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 43° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
44° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 45° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
46° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 47° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
48° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 49° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
50° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 51° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
52° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 53° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
54° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 55° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
56° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 57° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
58° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 59° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
60° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 61° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
62° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 63° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
64° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 65° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
66° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 67° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
68° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 69° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
70° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 71° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
72° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 73° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
74° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 75° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
76° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 77° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
78° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 79° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
80° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 81° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
82° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 83° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
84° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 85° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
86° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 87° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
88° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 89° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
90° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 91° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
92° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 93° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
94° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 95° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
96° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 97° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
98° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse. 99° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.
100° Actes de naissance de l'époux & de l'épouse.

Communiqué : à l'état civil de *Viesch*

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J. Perret
Madelaine Perret

Signatures des témoins :

J. Perret
M. Gredig
L'officier de l'état civil :

1892

N^o 328

12
3-177

Blanc et Lavanchy

Aujourd'hui vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1^o **Blanc, Georges-Charles**, _____ Employé I. S.

Lieu d'origine et de domicile: de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

Etat civil: célibataire _____

Lieu et date de la naissance: né à Lausanne, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-quatre _____

Noms, profession et domicile des parents: fils de Pierre Isaac Blanc, vigneron _____

et de Louise Déjaz, sa femme, les deux à Lausanne _____

Nom et profession de l'épouse: 2^o **Lavanchy, Marie**, _____ Couturière _____

Lieu d'origine et de domicile: de Savigny & de Cully _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil: célibataire _____

Lieu et date de la naissance: née à Cully, le sept Juillet _____ mil huit cent soixante-sept _____

Noms, profession et domicile des parents: fille de Auguste Frédéric Lavanchy, vigneron _____

et de Louise Françoise née Rey, sa femme, les deux à Châtill _____

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny & Cully, les trois et quatre de ce
-tre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne
Savigny & Cully _____

Communiqué: à Savigny & à Cully _____

Signatures des époux:

Blanc G. C.

Blanc Marie

Signatures des témoins:

C. Regamey

Landmeyer

10 dans
à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 329
Brüllmann et Würgler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 10 juillet 1925, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage à dater du 30 septembre 1925. Lausanne, le 27 octobre 1925.

R. au 11.12.25

L'officier de l'état civil:
L. Prang

Aujourd'hui vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brüllmann, Jean François**, Jardinier,
de Kemmerdell Ränchlisberg (Suzgovie) — domicilié à Chailly, sur Lausanne
célibataire

né à Chailly, le cinq avril _____ mil huit cent septante, _____
fils de Théodore Georges Brüllmann, agriculteur, _____
et de Louise Françoise Blanc, sa femme, les deux à Chailly

2^o **Würgler, Rosa**, Repassante,
de Schmiedrued (Croyvie) — domiciliée à Chailly,
célibataire,

née à Ecône, le vingt-deux avril _____ mil huit cent septante, _____
fille de Jacob Würgler, employé au gaz à Ecône, _____
et de Madeleine née Truprecht, sa femme, défunte,

Les publications ont eu lieu à Kemmerdell, Ränchlisberg, Schmiedrued et Lausanne, les vingt-deux, vingt-quatre & vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Kemmerdell, Ränchlisberg, Schmiedrued & Lausanne _____
_____ _____
_____ _____
Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Kemmerdell, Kemmerdell & Schmiedrued _____
_____ _____

Signatures des époux :
Jean Brüllmann
Rosa Brüllmann

Signatures des témoins :
Louis Blanc à Lausanne

Janny Brüllmann
à Chailly
L'officier de l'état civil:
[Signature]

1892

N° 330

Novetaz & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Novetaz, François-Louis**, Antibulanz,
de Cully & Lutry domicilié à Feilens,
célibataire,

né à Duchy, le vingt-quatre Janvier mil huit cent Septante-un,
fils de Jean François Novetaz, décedé,
et de Louise Marianne Golay, sa veuve, à Duchy,

2° **Lavanchy, Eugénie-Julie**, Blanchisserie,
de Lutry & Villette, domiciliée à Duchy,
célibataire,

née à Duchy, le cinq Mars mil huit cent Septante-un,
fille de Charles David Lavanchy
et de Louise Marguerite Rochat, sa veuve, à Duchy,

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Villette, Feilens & Lauzanne, le vingt-un,
vingt-deux & vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Ozon

Communiqué : à Lutry, Cully & Ozon.

Signatures des époux :

F. Novetaz
E. Novetaz

Signatures des témoins :

V. Girard à Entsagnas
J. Bidou à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Jordan et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, Louis,** agriculteur,

de Mézières, domicilié à Mézières,

célibataire,

né à Mézières, le trois octobre mil huit cent soixante-neuf,

fils de Pierre Louis Jordan,

et de Jenny née Gillieron, domiciliés à Mézières,

2° **Jordan, Emma,**

de Carrouge domiciliée à Carrouge,

célibataire,

née à Carrouge, le cinq août mil huit cent septante,

fille de Jean Jordan,

et de Jenny née Jordan, domiciliés à Carrouge.

Les publications ont eu lieu à Mézières & Carrouge, le six septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Mézières.

Signatures des époux :

Louis Jordan
Emma Jordan

Signatures des témoins :

Louis Jordan n° 4321015
Jules Jordan n° Carrouge.

Communiqué : à l'état civil de Mézières.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 332

Rouffy et Kenchoz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt. un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° **Rouffy, Edouard-Marc**, _____ agriculteur,de Gessenay et Pilly, _____ domicilié au Bois Gentil / Lainsanne,

célibataire, _____

né à Vernand Dessus, sur Lainsanne, le huit Septembre mil huit cent soixante huit (8 Sept. 1868)fils de François Louis Rouffy, agriculteur, _____et de Jeanne Louise née Dizereux, la femme, domiciliée au Bois Gentil, _____2° **Kenchoz, Louise-Aimée**, _____de Rosinière _____ domiciliée à L'Étivaz, _____

Célibataire, _____

née à L'Étivaz, le dix Juin _____ mil huit cent soixante-neuf, _____fille de Louis Gabriel Kenchoz, agriculteur à L'Étivaz, _____et de Marguerite Amélie née Gebaz, décédée, _____Les publications ont eu lieu à Gessenay, Pilly, Rosinière, Lainsanne, L'Étivaz et
Château-d'Oex, les huit, neuf et dix Septembre mil huit cent quatre-vingt doize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____Promesse de mariage _____Certificats de publication de Gessenay
Pilly, Rosinière, Lainsanne, Château-d'Oex
et L'Étivaz, _____Communiqué: à l'état civil de Gessenay
Romanel, Rosinières et Château-d'Oex

Signatures des époux:

Rouffy EdouardLouise Rouffy

Signatures des témoins:

Louise RouffyLouis Blanc Lainsanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 333.

Vidmer et Vuarnoz
née **Tucin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-
douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vidmer, Louis-Agénor**, Vierge,
de Valayres sans Rancez, domicilié à Valayres sans Rancez,
célibataire,

né à Valayres, le vingt-deux mai mil huit cent soixante-quatre,
fils de Louis Vidmer, agriculteur à Valayres,
et de Louise Smette née Kuffec, à Valayres.

2° **Vuarnoz, Elise** née **Tucin**, sans profession,
de Cordezay (Fribourg) domiciliée à Valayres / Rancez,
veuve de Jacques Henri Vuarnoz dès le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-onze,

née à Valayres / Rancez, le seize juillet mil huit cent soixante-cinq,
fille de Jules François Tucin, décédé,
et de Marianne Nanette née Mayerat, à Valayres.

Les publications ont eu lieu à Valayres & à Cordozay, le trente-douze premier
Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Baulmes

Communiqué : à l'Etat Civil de
Baulmes & Piez (Fribourg)

Signatures des époux :

Agénor Vidmer
Elise Vidmer

Signatures des témoins :

Josephine Dyssa
Jules Flemmar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 334.

Vallotton et Grobety

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vallotton, Henri-Auguste, Boulanger,

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

célibataire,

né à Vallorbes, le huit mars mil huit cent soixante-dix,

fils de Henri Vallotton,

et de Elisabeth née Hilschenmann, la deux domiciliés à Vallorbes.

2° Grobety, Augustine-Caroline-Fanny,

de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née à Vallorbes, le onze août mil huit cent soixante-dix,

filles de Charles Henri Grobety, domicilié à Vallorbes,

et de Marie Louise née Glardon, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le trente septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Communiqué: à l'Etat Civil de Vallorbes

Signatures des époux:

Henri Vallotton fils

Boulanger
Augustine Vallotton

Signatures des témoins:

Auguste
Gaillet Henri

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 335

Veyre et Bovel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Veyre, Victor,** _____ Notaire,

de Chapelles, _____ domicilié à Echallens, _____

Célibataire, _____

né à Chapelles, le vingt-quatre septembre _____ mil huit cent soixante six,

fils de George François Veyre _____

et de Nancy née Pood'hom, sa femme, agricultrice à Chapelles, _____

2° **Bovel, Ida,** _____ Institutrice,

de Avenex _____ domiciliée à Montreux, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le onze mai _____ mil huit cent soixante-six,

fille de défunt Jean Louis Nicolas Bovel, _____

et de défunte Cathérine Marguerite née Schwarz, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Chapelles, Avenex, Echallens & Montreux les vingt-sept
vingt-huit et vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil d'Echallens

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cergues

Echallens & Avenex et Montreux _____

Signatures des époux :

V. Veyre
Ida Bovel

Signatures des témoins :

L. François Bog
Lucien Bovel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 336

Porchet & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Porchet, Edouard,** _____ agriculteur,

de Corcelles-le-Jorat, _____ domicilié à Corcelles, _____

célibataire, _____

né à Corcelles, le vingt-six février _____ mil huit cent septante-un, _____

fil de Philippe Jean François Porchet, _____

et de Rosine née Porchet, agriculteur à Corcelles, _____

2^o **Porchet, Ida,** _____ ménagère,

de Corcelles-le-Jorat, _____ domiciliée à Corcelles, _____

célibataire, _____

née à Corcelles, le vingt-huit septembre _____ mil huit cent septante, _____

fille de Jean René Porchet, _____

et de Rosine née Ramuz, agriculteur à Corcelles, _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, le sept octobre mil huit cent quatre-
vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles, _____

Signatures des époux :

Edouard Porchet
Ida Porchet

Signatures des témoins :

L. Jaurin, }
A. Dumont } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 337

Antematten et Ezz
(voir Del Prato)

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Antematten voir Del Prato, Joseph-Adolphe**, *libataire*

d'origine italienne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Macugnaga, (Novare), le dix-sept février _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de André Antematten, voir Del Prato, décédé, _____

et de Marceline Bover, sa veuve, à Vanzone San Carlo (Novare), _____

2^o **Ezz, Marie-Josephine-Catherine-Cécile**, *libérée*

de Sion, _____ domiciliée à Sion, _____

célibataire, _____

née à Sion, le quatorze septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de Gaspard Ezz, boulanger à Sion, _____

et de Cécile née Féricher, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Macugnaga, Sion a l'unisme, le seize, dix-sept
et vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Sion et Lausanne. 4^o del de Macugnaga. 5^o déclaration de validité. 6^o Permis du Département de Justice & Police. Constatant que les pièces sous N^{os} 4 et 5 sont déposés dans les archives. _____

Communiqué : à l'état civil de Sion _____

à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Joseph-Adolphe Delprato
Catherine Delprato

Signatures des témoins :

Charles Delprato
Louis Lucini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 338

Dépassel et Appeliquet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 28 Janvier 1902 déclaré nul le 16 avril suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par ses arrêts le mariage inexistente.

Ce mariage a été prononcé contre la mariée en vertu de l'article 106 lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 24 avril 1902.

Offici. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dépassel, Jean-Hermann, Négociant,

de Belmont, Hermenches et Paudex, domicilié à Chonon,

célibataire,

né à Lausanne, le premier septembre mil huit cent septante,

fils de Jean Jacques François Dépassel, décédé,

et de Jeanne Suzanne Louise Grobety, sa femme, décédée,

2° Appeliquet, Alice-Louise-Octavie, Releveuse de piano,

de Ballens, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Pully, le trente juillet mil huit cent septante-un,

fille de Henri Louis Appeliquet, marchand de vin,

et de Juliette née Baudet, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Hermenches, Paudex, Ballens & Lausanne, ainsi qu'à Chonon, les trois, cinq, dix & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Hermenches, Ballens, Lausanne & Chonon.

Communiqué: à Pully, Mollens & Mandon.

Signatures des époux:

[Signature: Hermann Dépassel]

[Signature: Alice Dépassel]

Signatures des témoins:

[Signature: M. Goll]

[Signature: G. D. ...]

L'officier de l'état civil:

[Signature: ...]

N° 339

Zeger Veecken & Russell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zeger Veecken, Lambertus,** _____ *Rechts*,

de *Utrecht (Pays-Bas)* _____ domicilié à *Lausanne, de droit à Darn*,

célibataire, _____

né à *Utrecht, le vingt-un mars,* _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de *Hendrik Zeger Veecken, décédé,* _____

et de *Elize Cornelia de Heus, la veuve, domiciliée à Dice,* _____

2° **Russell, Rowena-Moore,** _____

d'origine anglaise, _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

née à *Boulogne d'Mer, le premier mai* _____ mil huit cent soixante, _____

fille de *Andrew Russell, décédé,* _____

et de *Jessie Fishen, la veuve, domiciliée à Dice,* _____

Les publications ont eu lieu à *Darn, Utrecht et Lausanne, les* _____ *treize, dix-*
sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, _____
vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, _____
vingt-huit, vingt-neuf, trente, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du père de l'Epoux et consentement de la mère. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Utrecht & Darn & Dorn. 5° Acte de Lausanne. 6° Déclaration de validité. 7° Dispense de publ. en Angleterre. 8° Perm. du Département de Justice. Police constatant que les pièces sous N° 2 & 4 & 6 n° 7 déposés _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Zeger Veecken
Rowena Moore

Signatures des témoins :

Henry Cleaver Dudgeon
Eli, Emile van Sol

(L'officier de l'état civil)

1892

N° 340

Bühler et Käbigger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bühler, Gottlieb**, _____ *Biadene*,de *friesamt (Immenningen) Bade*, _____ domicilié à *La Rosiaz, / Pully*,

célibataire _____

né à *friesamt*, le trois octobre _____ mil huit cent *soixante-trois*,fils de *Christian Bühler, agriculteur*, _____et de *Christine Barbara Buderer, sa femme*, domiciliés à *Nimburg (Bade)* _____2^o **Käbigger, Marianne**, _____ *Cuisinière*,de *Trub (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire _____

née à *Seewyl (Rappetswyl) Berne*, le dix novembre mil huit cent *soixante*,fille de *Benedict Käbigger, décédé*, _____et de *Maria née von Aesch, sa femme, décédée*, _____Les publications ont eu lieu à *friesamt, Trub, Pully & Lausanne*, les vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf & trente octobre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Pully

Communiqué: à l'état civil de *Pully & à*
la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux:

Gottlieb Bühler
Marianne Bühler

Signatures des témoins:

Fritz Berner à Lausanne
J. Gall à La Rosiaz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 311

Pernet et Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pernet, Jules-Franci,** _____ *garçon de magasin*

de Diment-Dessus, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-sept mai _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de François Emile Pernet, décédé, _____

et de Marie Françoise Joël, la veuve, à Lausanne, _____

2^o **Rieben, Elise-Emilie,** _____ *ménagère*

de La Renk (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt-trois mars _____ mil huit cent septante-deux, _____

fille de Marc Étienne Rieben, décédé, _____

et de Adèle née Forchet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessus, La Renk & Lausanne, le cinque octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage, _____

_____ Consentement de la mère de l'époux &

_____ acte de décès du père, _____

_____ Certificats de publication de Diment-

_____ Dessus, de La Renk & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'_____

_____ Dessus & de La Renk, _____

(Mariage & légitimation) avisé le Syndic

d'_____ Diment-Dessus _____

Signatures des époux :

Pernet Jules

Elise Pernet

Signatures des témoins :

Faurat Henri

Emile Gillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer par leur mariage Rieben, Henri Charles né à Lausanne, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, inscrit comme fils illégitime de sa mère Elise Emilie Rieben, à Volume XIV fol^o 246 des naissances de Lausanne. _____
Lausanne, le 27 octobre _____ 1892.

Pernet Jules

Elise Pernet
Off. de l'état civil.

[Signature]

Par jugement rendu le 7 mai 1903 le Tribunal Civil du district de Lausanne a donné par le divorce le mariage invoqué ci-contre - le divorce déclaré existant le 3 juin 1903 a été prononcé en vertu de l'article 87 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. - Lausanne le 15 Juin 1903. L'off. de l'état civil: [Signature]

N° 342

Gavillet et Berdoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Charles-Auguste,** _____ boucher,

de Peney-le-Jorat et de Vucherens, _____ domicilié à Lausanne

célibataire, _____

né à Lausanne le quatre avril _____ mil huit cent soixante-huit,

fils de Charles Henri Gavillet, journalier, _____

et de Henriette Emilie Bonzon, la femme, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Berdoz, Emilie-Sophie,** _____ femme de chambre,

de Rossinière, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Gessenay, le dix-huit janvier _____ mil huit cent soixante-sept

fille de David Frédéric Berdoz, ancien régiment _____

et de Catherine née Reichenbach, domiciliée à la Tour, _____

Les publications ont eu lieu à Peney-le-Jorat, Vucherens, Rossinière & Lausanne, le vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trent, un, huit cent quatre-vingt-douze.

Les Epoux ont déclaré vouloir légitimer par leur mariage l'enfant qu'ils ont reconnu lors de la naissance

Gavillet, Bertha Louise Emma, née à Lausanne, le 26 Décembre 1891

Inscrite dans les registres de Lausanne à Vol. VIII fol 300

Lausanne 27 Oct. 1892.

Charles Gavillet
Emilie Gavillet

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon, du 12 mars 1915, déclaré de plein et entier effet le 19 mai 1915, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art 738 et 747 du Code civil suisse et il a été autorisé à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans. Lausanne, le 11 juin 1915.

Révisé du 9 juin 1915.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Peney-le-Jorat

Rossinière & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles

Moudon & Rossinières (mariage et

légitimation) _____

Signatures des époux :

Charles Gavillet
Emilie Gavillet

Signatures des témoins :

Louise Franillon
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 343

Barraud & Corder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barraud, Julien Rodolphe, Guide frontière,

de Bussigny et de Villars-Cercedin domicilié au Locle, Col du Roche,

Célibataire,

né à Montherand / Romane, le dix juin mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jean François Barraud,

et de Henriette Fanny née Grandjean, les deux décédés,

2° Corder, Fanny Louise, Couturière,

de Savigny, domiciliée à Romane, Vers chez les Blancs,

Célibataire,

née aux Raps / Romane, le vingt-dix mai mil huit cent septante,

filles de Marc Auguste Corder, agriculteur,

et de Marie née Fache, domiciliés vers chez les Blancs,

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Villars-Cercedin, Savigny, Le Locle et Romane, les dix-sept et dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil du Locle

Communiqué : à Bussigny, Polier-le-

Grand, Savigny et Le Locle.

Signatures des époux :

Julien Barraud
Louise Barraud

Signatures des témoins :

Emily Rod au Chalet à Gêbel-
Hugy Les à Chavannes de Bogny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 5111

Viallon et Mayor

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Viallon, John-Philippe**, _____ agriculteur,

de Ballens, _____ domicilié à Ballens, _____

célibataire, _____

né à Ballens, le dix-huit Septembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de François Gabriel Viallon, _____

et de Henriette Daline née Zbinden, agriculteur à Ballens, _____

2^o **Mayor, Jeanne-Louisa**, _____ sans profession, _____

de Ballens, Mollon & Cartagnins, _____ domiciliée à Ballens, _____

célibataire, _____

née à Ballens, le treize mai _____ mil huit cent septante-deux, _____

fille de feu Louis Henri Jules Mayor _____

et de Jeanne Henriette née Croiset, agriculteur à Ballens, _____

Les publications ont eu lieu à Ballens, Mollon & Cartagnins, le huit octobre mil huit
cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Ballens, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Ballens

à de Gilly, _____

Signatures des époux:

J. P. Viallon

Louisa Viallon

Signatures des témoins:

Eug. Amey à Mollon,

H. Lavanthey à Sionne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 345
Englisch et Stuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Englisch, Engelbert,** _____ *Cordonnier*

de Wiese (Jagendorf) Silésie, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Wiese, le huit novembre _____ mil huit cent soixante, _____

fils de Franz Englisch, agriculteur, _____

et de Francischa née Heider, sa femme, les deux à Wiese, _____

2^o **Stuber, Anna-Elizabeth,** _____ *Cuisinière*

de Lutswyl (Solme) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lutswyl, le quatorze mars _____ mil huit cent soixante-un, _____

fille de Nicolas Stuber, décédé, _____

et de Marie née Iseli, sa veuve, à Lutswyl, _____

Les publications ont eu lieu à Wiese, Lutswyl & Lausanne, les vingt-trois, vingt-
 quatre & vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de
 mariage. 3^o Certificats de publication de Lutswyl et
 Lausanne. 4^o Act de Wiese avec déclaration de va-
 lidité. 5^o Procès du Département de Justice &
 Police constatant que les pièces sous n^{os} 4 sont
 déposés dans ses archives. _____

Communiqué : à l'état civil de Lutswyl _____

à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Engelbert Englisch
Elizabeth Englisch

Signatures des témoins :

H. Haefeli

Leinchofer Franz
 les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Wiese

1892

N° 346

Guizan & Bauverd

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier novembre mil huit cent quatre-vingt-

doize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guizan, Auguste-François-Férenti, négociant

de Avanches domicilié à Vesvay

célibataire

né à Vesvay, le vingt-un juillet mil huit cent soixante-deux

fils de Charles Victor Guizan, décédé,

et de Marie Eliza Becquiez, domiciliée à Vesvay,

2° Bauverd, Geneviève sans profession,

de Chavornay domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le trois janvier mil huit cent septante-cinq,

fille de Marc Daniel Charles Bauverd, négociant,

et de Hélène Marie Honoré, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Avanches, Vesvay, Chavornay & Lausanne, les vingt-sept, vingt-huit septembre & premier octobre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de Vesvay

Communiqué: à l'Etat Civil de Vesvay, Avanches et Chavornay

Signatures des époux:

A. Guizan

Geneviève Guizan

Signatures des témoins:

C. Bannard

G. Jany

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 317
Rithner et Zahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rithner, Edouard-Aloup**, _____ *Agriculteur*,

de Château-d'Orx et des Chisleyes, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né aux Chisleyes, le seize Juillet _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Jean François Rithner, manoeuvre, _____

et de Emma Caroline Dicoszka, sa femme, les deux à *Lausanne* _____

2^o **Zahnd, Rosina**, _____ *Cuisinière*,

de Wahlen (Bene) _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à Guggisberg, le seize Mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de défunt Jean Zahnd _____

et de défunte Elisabeth Weber, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Château-d'Orx, à l'Etivaz, à Wahlen et à Lausanne, les onze et douze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, ainsi qu'aux Chisleyes le 12 dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Château-
d'Orx, l'Etivaz, des Chisleyes Lausanne
à Wahlen, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Château-
d'Orx, Oron & Wahlen, _____

Signatures des époux :

Edouard Rithner

Rosina Rithner

Signatures des témoins :

François Buisson

Laurent Julez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 348.

1892

Desponds & Mogeon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Desponds, Jules-Émile**, _____ Employé de bureau,
de Lussy, _____ domicilié à Lausanne, Duchy, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, Duchy, le quinze mars _____ mil huit cent septante, _____
fils de feu françois Desponds, _____
et de Cécile Louise Adèle Meltraux, sa veuve, domiciliée à Duchy, _____

2^o **Mogeon, Augustine Frédérique Charlotte dite Frieda**
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne (Duchy) _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le dix Juin _____ mil huit cent Soixante-sept, _____
fille de françois Daniel Mogeon _____
et de Jamette Louise Marchoffer, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Lussy et à Lausanne, les huit et neuf Octobre mil
huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Lussy
et de Lausanne, _____Communiqué: à l'Etat Civil de
La Sutorz, _____

Signatures des époux :

J. DespondsFrieda Desponds

Signatures des témoins :

Louis Mogeon à ColensLouis Guérol à Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 349.

Porchet et Chavetnoir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Louis,** _____ *Garde-frontière,*

de *Corcelles-le-Jorat,* _____ domicilié à *Figuet Dessus, au St-Cergues*

célibataire, _____

né à *Corcelles-le-Jorat, le onze mai,* _____ mil huit cent *soixante-sept,* _____

fils de *Pierre Porchet, décédé,* _____

et de *Rose Louise née Crochet, domiciliée à Corcelles,* _____

2° **Chavetnoir, Marie-Léontine,** _____

des *Rousses (Jura) France,* _____ domiciliée à *la Cure (Le Pastel, Lande devant)*

célibataire, _____

née à *la Cure, le Pastel, le trois février* _____ mil huit cent *soixante-huit,* _____

fille de *François Désiré Chavetnoir, agriculteur à la Cure,* _____

et de *Marie Adélaïde Vandelle, sa femme, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Corcelles-le-Jorat, aux Rousses, au Sentier, au Brassus et à St-Cergues, le vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil du Brassus. _____

Communiqué : à *Corcelles, au* _____

Brassus, à St-Cergues et à la _____

Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Porchet

Leontine Porchet

Signatures des témoins :

Noté Agf

Blandiard Charles

sa date à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 350

Delessert et Delessert Henry

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 30 novembre 1898, déclaré définitif et exécutoire le 24 décembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage contracté ci-

contre le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 lettre b/ de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 31 décembre 1898.

L'Officier de l'Etat-civil:

[Signature]

Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Delessert, Henri,* _____ *Vigneron,*

de *Savigny et Forêt,* _____ domicilié à *Cour de Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Savigny,* le vingt-sept août _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de *Jean Daniel Delessert,* agriculteur, _____

et de *Roude née Dupont,* sa femme, domiciliés à *Savigny,* _____

2° *Delessert née Henry, Janchette,* sans profession, _____

de *Savigny et de Forêt,* _____ domiciliée à *Cour de Lausanne,* _____

veuve de *Jean Albert Louis Delessert,* dès le douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze (en premières noces) _____

née à *Mont,* le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent quarante, _____

fille de *Charles Louis Henry,* _____

et de *Jeanne Marie Braithaupt,* sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Forêt & Lausanne,* le dix-huit et vingt-dix octobre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Acte de décès du mari de l'épouse _____

Certificats de publication de Savigny, Forêt & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Savigny*

et Forêt. _____

Signatures des époux:

Henri Delessert
Janchette Delessert

Signatures des témoins:

[Signature] _____
[Signature] _____
Jules Delessert

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 351

Zugg & Burnens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, déclaré définitif et exécutoire le neuf avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 21 décembre 1874.

Lausanne, le 20 avril 1898.
L'Officier de l'Etat civil:



Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zugg, Christian Pierre**, _____ Employé au Télégraphe,

de Unterlangenegg (Bece) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-huit mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Pierre Zugg, Employé à la Poste à Lausanne, _____

et de Charlotte Marie Jimmy Besson, Sa femme, décédée, _____

2° **Burnens, Alexandrine-Jenny-Elisa-Denise**, _____

de Oulens (Echallens) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Morges, le sept mai _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Marc François Louis Burnens, agriculteur à Chigny, _____

et de Florise Schmidt, Sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Unterlangenegg, Lausanne & Oulens, les deux & trois
Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Unterlangenegg, Oulens & Lausanne _____

_____ Communiqué : à Echallens et à _____

Schwarzenegg _____

Signatures des époux :

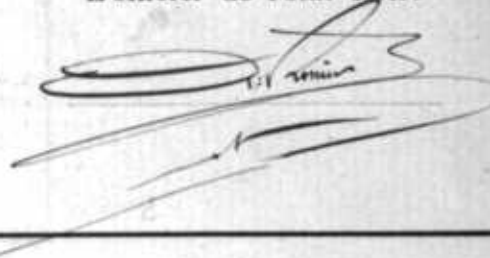
Pierre Zugg

Elisa Zugg

Signatures des témoins :

Jacqueline Denise, à Lausanne
Mari-Alexandrine Basset
de Mondens

L'officier de l'état civil :



1892

N° 352

Chappuis et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chappuis, Aimé**, _____ Cocher,

de *Villette et de Lutry*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Grandvaux*, le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Louis Charles Chappuis _____

et de Joséphine Hortense née Jaques, les deux décédés, _____

2^o **Saugy, Julie-Sophie**, _____ sans profession,

de *Rougemont*, _____ domiciliée à *Rougemont*, _____

célibataire, _____

née à *Rougemont*, le vingt-cinq avril _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Jean David Saugy, _____

et de Rose Sophie Julie née Rollier, les deux à *Rougemont*, _____

Les publications ont eu lieu à *Villette, Lutry, Rougemont et Lausanne*, les treize et
quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage, _____

_____ Certificats de publication de *Villette*, _____

Lutry, Rougemont et Lausanne, _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cully, Lutry et Rougemont, _____

Signatures des époux :

Aimé Chappuis
Julie Chappuis

Signatures des témoins :

Eugène Fournier
Jules et Atty } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 353

Clot et Rohrbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Clot, Ernest,** _____ Charpentier,

de Courtilles _____ domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Courtilles, le vingt-Neuf _____ mil huit cent Soixante,

fils de feu Aimé Samuel Clot,

et de Susanne Marie née Clot, à Courtilles

2^o **Rohrbach, Louise,** _____ Cuisinière,

de Erlenbach (Seme) _____ domiciliée à Pierre Vieille et Puidoux,

Célibataire,

née à Pierre Vieille, le dix-huit avril _____ mil huit cent Soixante-trois,

fille de Jean François Louis Rohrbach

et de Susanne Marguerite née Giroux, agriculteurs à Pierre Vieille.

Les publications ont eu lieu à Courtilles, Erlenbach, Landanne et Puidoux, les dix et sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Courtilles, Erlenbach, Landanne et _____

Puidoux _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Nancy, Erlenbach et Cherbicez _____

Signatures des époux :

Ernest Clot

Louise Clot

Signatures des témoins :

Perret Henri Landanne

Alexis Collet Sichey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 354

Collet et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Collet, Alexis**, _____ agriculteur,
de Suchy, _____ domicilié à Suchy, _____
célibataire, _____

né à Suchy, le deux février _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
fils de Louis Collet, à Suchy, _____
et de défunte Susanne Louise née Pittet, _____

2° **Girardet, Marie-Louise**, _____ sans profession,
de Suchy, _____ domiciliée à Suchy, _____
Célibataire, _____

née à Suchy, le huit avril _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fille de Louis Auguste Girardet, à Suchy, _____
et de Jeanne Louise Adèle née Girardet, aussi à Suchy, _____

Les publications ont eu lieu à Suchy, le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-
douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Belmont _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Belmont _____

Signatures des époux :

Alexis Collet
Marie Collet.

Signatures des témoins :

Louise Plot }
Ernest Plot } à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 355

Delévaux & Decauraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-

doize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delévaux, Louis-Edouard, agriculteur,

de Gilly & de Gimel, domicilié à Vinzel,

célibataire,

né à Gilly, le vingt-deux octobre mil huit cent cinquante-huit,

fils de Jules Marc Delévaux

et de Marie Louise née Delafoge, décédée,

2° Decauraz, Jenny, sans profession,

de Gollion, domiciliée à Gollion,

Célibataire,

née à Gollion, le dix-sept octobre mil huit cent septante,

fille de Marc Louis François Decauraz

et de Elise Sophie née Baney, domiciliés à Gollion,

Les publications ont eu lieu à Gilly, Vinzel, Gimel et Gollion, les quatorze et quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Gilly.

Signatures des époux :

Edouard Delévaux

Jenny Delévaux

Signatures des témoins :

Albert Ostermann

Julien Delévaux Gilly

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gilly, Gimel & Cossonay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 356

Steiner & Imzand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Steiner, Werner-Frédéric**, _____ mécanicien,

de Narwangen (Suisse) _____ domicilié à Lansanne,

Célibataire _____

né à Worbislausen (Belligen) le vingt-six mars _____ mil huit cent soixante-sept,

fil de Frédéric Steiner, mécanicien _____

et de Anna Suzanne Bächtli, domiciliée à Nenchâtel,

2^o **Imzand, Antonia**, _____ Repasseuse,

de Münster (Valais) _____ domiciliée à Lansanne,

Célibataire _____

née à Lenèche le vingt-trois septembre _____ mil huit cent cinquante-trois,

filles de Antoine Imzand, Charbonnier,

et de Anna Maria née Matter, domiciliée à St-Léonard,

Les publications ont eu lieu à Narwangen, Münster & Lansanne, les vingt-sept,
vingt-huit et vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage : _____

Certificats de publication de Narwangen
Münster & Lansanne _____

Communiqué : à l'état civil d'Narwangen

& Münster _____

Signatures des époux :

Werner Steiner

Antonia Imzand

Signatures des témoins :

Georges Widmer fils

Victor Dapperet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 357

Rayroud et Kenchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rayroud, Alexis-David**, — Secrétaire Municipal,

de Rougemont _____ domicilié à Rougemont, _____

Célibataire, _____

né à Rougemont, le cinq juillet _____ mil huit cent Soixante huit, _____

fils de Pierre David Rayroud, décédé, _____

et de Marie née Rossier, à Rougemont, _____

2° **Kenchoz, Marie-Emma**, _____ ménagère,

de Rougemont, _____ domiciliée à Rougemont, _____

célibataire, _____

née à Rougemont, le cinq août _____ mil huit cent Septante, _____

fille de Rodolphe Albert Kenchoz _____

et de Suzanne Marie née Verdon, les deux à Rougemont. _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Rougemont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont. _____

Signatures des époux :

Alexis Rayroud
Emma Rayroud

Signatures des témoins :

Berth Louis (Kte Pavoie)
Wittenbach Emile (Kte Lemaire)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 358

Vannereau et Wyttenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vannereau, Henri, _____ Confiseur,

d'origine française, _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Chateauneuf (Nièvre), le vingt-sept mai _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de défunt Claude Vannereau, _____

et de Antoinette Melot, sa veuve, domiciliée à Chateauneuf, _____

2^o Wyttenbach, Marguerite, _____ Couturière,

de Kirchdorf (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Merges, le huit mars _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Gottlieb Wyttenbach, Cordonnier, _____

et de Elisabeth Ruedi, sa femme, les deux à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Chateau-neuf, Kirchdorf Landanne, le huit et
neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Acte de décès du père de l'époux & consentement de la mère. 3^o Perm. de mariage. 4^o Acte de publications de Chateauneuf. 5^o Acte de Landanne et Kirchberg. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 2, 4 & 6 sont déposées dans les archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Kirchdorf & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Henri Vannereau
Marguerite Vannereau

Signatures des témoins :

Gachet à Landanne
Barth Louis à Rumilly (M. Lancia)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 359

Bietwirth & Mühle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bietwirth, Friedrich-Auguste**, _____ Coupez,
de Schwiegershausen (Amt Hildesheim) Prusse, domicilié à Lantanne, _____
divorcé de Immanuèle Thomas, dès le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-douze,

né à Schwiegershausen, le dix mars _____ mil huit cent soixante-deux, _____
fils de Louis Auguste Bietwirth, tisserand, _____

et de Caroline Wilhelmine née Spillner, la femme, domiciliée à Schwiegershausen, _____

2^o **Mühle, Charlotte-Émilie**, _____ Sans profession,
de Görlitz (Siegwitz) Prusse, _____ domiciliée à Lantanne, _____
célibataire, _____

née à Görlitz, le quinze avril _____ mil huit cent quarante-trois, _____

filles de Christiane Charlotte Mühle, domiciliée à Osnabrück (Prusse) _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Schwiegershausen, Görlitz Lantanne, les quatre, sept et huit octobre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance des Epoux. 2^o Acte de divorce de l'Epoux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Acte de publication de Schwiegershausen & Görlitz. 5^o Acte de Lantanne. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police, constatant que les pièces sous nos nos 2. & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Friedrich Bietwirth
Emilie Bierwirth

Signatures des témoins :

H. Müller à Reymuth
W. Müller à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 360

Bollinger & Wicky

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bollinger, Henri,** _____ Comptable,

de Beringen (Schaffhouse) _____ domicilié à Zurich, _____

célibataire, _____

né à Beringen, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de défunt Christian Bollinger, _____

et de Marguerite née Schneider, domiciliée à Beringen, _____

2^o **Wicky, Caroline-Rosa,** _____ sans profession,

de Scholzmatt (Lucerne) _____ domiciliée à Lausanne, Bugnon d., _____

Célibataire, _____

née à Schmitlen (Gruyère) le six Janvier mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Pierre Robert Wicky, négociant, _____

et de Elisabeth née Guggenbühler, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Beringen, Scholzmatt, Zurich, Lausanne, les vingt-quatre, vingt-six, vingt-sept & vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Autorisation de l'Etat Civil
de Zurich _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Beringen

Scholzmatt & Zurich _____

Signatures des époux:

H. Bollinger
Caroline Bollinger

Signatures des témoins:

H. Müller à Bequiez
Wicky à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 361

Birzer et Thierstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Birzer, Aloys**, _____ horloger,
de Luthern (Lucerne) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Luthern, le premier avril _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fils de Melchior Birzer, décédé, _____
et de Maria Josepha Wicky, domiciliée à Willisau, _____

2^o **Thierstein, Elise**, _____ sans profession, _____
de Bowyl (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire, _____

née à Bowyl, le vingt avril _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fille de Jean Ulrich Thierstein, décédé, _____
et de Marianne Wanzentied, domiciliée à Udellen (Berne) _____

Les publications ont eu lieu à Luthern, Bowyl & Lausanne, les onze & treize
septembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Luthern, Bowyl & Lausanne _____

Communiqué : à Luthern et à

Gross-Höchstetten. _____

Signatures des époux :

Aloys Birzer
Elise Birzer

Signatures des témoins :

Blanchard Charles
Gittler Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 362

Kaiser et Dufour

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Kaiser, Arnold, Parquetier, de Dätwyll (Argovie) domicilié à Lausanne, Célibataire,

né à Dätwyll, le vingt-huit janvier _____ mil huit cent Soixante-trois, fils de Jean Kaiser, décédé, et de Catherine née Eichenberger, la femme, décédée,

2^o Dufour, Marie-Émilie, sans profession, de Châtard (Montreux) domiciliée à Lausanne, Célibataire,

née à Villy et Olon, le dix-huit août _____ mil huit cent Soixante-six, fille de Charles Vincent Dufour, agriculteur, et de Jeanne Françoise née Hénerd, la femme, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Dätwyll, Châtard & Lausanne, les onze & douze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux, Promesse de mariage, Certificats de publication de Dätwyll, Châtard & Lausanne

Communiqué: à Dätwyll & Montreux

Signatures des époux:

Arnold Kaiser, Emili Kaiser

Signatures des témoins:

A. Kuefeli, C. Bolamoy Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 363

Mazion et Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mazion, Jules-Jean-François,* *Banquier,*
de *Pailly,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
célibataire, _____

né à *Lausanne, le dix-huit août* _____ mil huit cent *cinquante-neuf,* _____
fils de *Jean-Pierre Mazion, décédé,* _____
et de *Kenziette Françoise Renou, sa veuve, à Lausanne,* _____

2° *Ammann, Bertha-Éléne-Anna,* *sans profession*
de *Wängi (Thurgovie)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
célibataire, _____

née à *Lausanne, le vingt-cinq septembre* mil huit cent *soixante-sept,* _____
fille de *Adolphe Jean Marc Ammann,* _____
et de *Julie Louise Pastor, sa femme, les deux décédés,* _____

Les publications ont eu lieu à *Pailly, Wängi à Lausanne, les dix-huit & dix-neuf*
Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____
_____ *Formule de mariage.* _____
_____ *Certificats de publication de* _____
Pailly, Wängi à Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Vuarenne à Wängi _____

Signatures des époux :

J. Mazion
B. Ammann

Signatures des témoins :

B. Eberle *H. Maget.*
L. O. Huber
Federine Weig *Justin*

L'officier de l'état civil :

[Signature]
101 *Tomman*

N° 364.

Rivier & Rose

1892
1874/1877

Aujourd'hui neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Rivier, Emile-Théodore, Licencié en Théologie,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne, Aubonne et Genève, _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil:

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

né à Marseille, le vingt-un mars _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

Noms, profession et

fils de feu Jean François Théophile Rivier _____

domicile des parents:

et de Azéline Schloeding, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Rose, Annie, _____ Sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Naples, _____ domiciliée à Rome, _____

Etat civil:

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance:

née à Naples, le seize décembre _____ mil huit cent Septante, _____

Noms, profession et

fille de défunt Jean Rose _____

domicile des parents:

et de Rebecca Dawes, sa veuve, domiciliée à Rome, _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, Genève & Rome les trente
Septembre, premier et neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage: _____

Certificats de publication de Lausanne
Aubonne, Genève & Rome. _____

Dispense des publications à Naples _____

Communiqué: à Aubonne & Genève ainsi
qu'à la Chancellerie Cantonale. _____M^{me} Genoves
Mary Ann Dawes

Signatures des époux:

Théodore Rivier

Annie Rivier

Signatures des témoins:

Henri Rivier à Neuchâtel.

Annie Schloeding à Marseille

Rebecca Rose

A. Rivier L'officier de l'état civil:

N^o 365

Selhofer et Blondel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Selhofer, Paul-Rodolphe-Hermann, Coiffeur,

de Grenchen (Berne) _____ domicilié à Berne, _____

célibataire, _____

né à Berne, le vingt janvier _____ mil huit cent soixante six, _____

fils de Jean Christian Selhofer, décédé, _____

et de Elisabeth née Kuhn, à Berne, _____

2^o Blondel, Frédérique, _____ sans profession,

de Nyon _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le six octobre _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de Gabriel Adrien Blondel, confiseur, à Lausanne, _____

et de Madame Suzanne dite Louise Favrat à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Grenchen, Berne, Nyon & Lausanne, les cinq, sept
et huit octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Antécédent de l'état civil de
Berne. _____

Communiqué : à Grenchen, Berne

& Cully _____

Signatures des époux :

Paul Selhofer, Coiffeur,
Frédérique Selhofer.

Signatures des témoins :

Ed. Selhofer }
cr. Lussery } à Lausanne
S. Blondel }

L'officier de l'état civil :

1892

N^o 366

Gysel et Blazet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gysel, Victor-Jean-Louis, _____ agriculteur, de Langnau (Suisse) _____ domicilié à Langnau, Célibataire, _____

né à Langnau, le sept septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Jean Victor Gysel, vigneron, _____ et de Françoise Louise Lepetz, sa femme, les deux à Langnau, _____

2^o Blazet, Marie, _____ femme de chambre, de Langnau (Suisse) _____ domiciliée à Langnau, Célibataire, _____

née à Thonne, le dix-sept décembre _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Friedrich Blazet, ardeur, _____ et de Marguerite Schmoeker, sa femme, à Thonne, _____

Les publications ont eu lieu à Langnau et à Langnau, les treize et quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Langnau & Langnau _____

Communiqué: à l'état civil de Langnau _____

Signatures des époux:

Victor Gysel
Marie Blazet

Signatures des témoins:

Calan Henri }
M. Rouge } à Langnau

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 367

Mettal & Brélaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mettal, Numa-Albert,** _____ Employé I.S., _____

de Yend, Cuarnens et Apples, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Yend, le neuf juin _____ mil huit cent Septante, _____

fils de Jean David Mettal, agriculteur, _____

et de Fanny née Matthey-Doret, sa femme, les deux à Yend, _____

2° **Brélaz, Alice-Marie-Charlotte,** _____ Cuisinière, _____

de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le six septembre _____ mil huit cent Septante, _____

filles de Marc Louis Samuel Brélaz, tannier, _____

et de Marie Charlotte Rogamey, sa femme, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Yend, Cuarnens, Apples, Lutry & Lausanne, le quinze
Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des époux. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

Yend, Cuarnens, Apples, Lutry & Lausanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Villars / Yend, L'Isle, Apples & Lutry _____

Signatures des époux :

Mettal Albert

Mettal Alice

Signatures des témoins :

Crispian Albert

Ch. L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 368

Marzenz et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marzenz, Jules**, _____ Employé postal,

de Renens et de Jouxtenz-Mézery, _____ domicilié à Pully, _____

veuf en secondes nocces de Marie Clara Condruz, des le vingt-cinq février mil huit cent
quatre-vingt-douze, _____

né à Bétigny sur Morrens, le vingt-huit février _____ mil huit cent quarante-six, _____

fils de Henri Marzenz, _____

et de Henriette née Chatelan, les deux décédés, _____

2^o **Müller, Louise-Maria**, _____ Cuisinière,

de Esigen (Gene) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le cinq octobre _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fille de Jean Jacques Müller, agriculteur à Bümplitz (Gene) _____

et de Elisabeth Vogel, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Renens, Jouxtenz, Esigen, Pully et Lausanne, les
quinze et dix Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Pully, _____

Communiqué : à Romanel, Esigen
et Pully _____

Signatures des époux :

Jules Marzenz Müller
Louisa Marzenz Müller

Signatures des témoins :

Ch. Bonney } à Lausanne
Chr. Marti }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 369

Gavillet et Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Jean-Daniel**, _____ Tailleur,

de Pency et de Vucherens, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières nocces de Jannette Forestier des le onze mars mil huit cent quatre-vingt
dix, _____

né à Moudon, le dix Juin _____ mil huit cent trente-deux, _____

fils de Jacques Daniel Gavillet _____

et de Jeanne Françoise née Desmaitres, sa femme, les deux décédés. _____

2° **Forestier, Alida-Anna**, _____ Tailleur,

de Cully et de Lutry, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Yvernes, le vingt-quatre avril _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fille de Louis Forestier, journalier à Yvernes, _____

et de Jeanne Félicie née Pidoux, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Pency, Vucherens, Cully, Lutry et Lausanne, les
onze, treize et quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux _____

Certificats de publication de
Pency, Vucherens, Cully, Lutry et Lausanne.

Communiqué : à l'état Civil de Corcelles

le Jorat, Moudon, Cully et Lutry

Signatures des époux :

Jean Daniel Gavillet

Alida Anna Gavillet

Signatures des témoins :

Jurat Knipsius
à Lausanne

Jean Louis Regamez
à Epalinges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 370

Écuycr & Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Écuycr, Alphonse-Etienne,** _____ agriculteur,

de Envy, _____ domicilié à Lantanne, _____

célibataire _____

né à Envy, le dix sept décembre _____ mil huit cent septante-deux, _____

fils de Rosine Marie Ecuycr, décédée, _____

et de _____

2^o **Domenjoz, Fanny-Louise,** _____ ménagère, _____

de Pully, _____ domiciliée à Pully, _____

célibataire, _____

née à Pully, le vingt trois décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Jean François Domenjoz, domicilié à Belmont, _____

et de Joannette née Carnian, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Envy, Pully & Lantanne, le vingt-cinq et vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la mère de l'Époux _____

_____ et Consentement du tuteur. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificat de publication de Envy _____

Pully & Lantanne. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de Pully _____

à Romainmotier. _____

Signatures des époux :

Alphonse Ecuycr

Fanny Ecuycr

Signatures des témoins :

E. Horst.

H. Lantanne } Lantanne

L'officier de l'état civil :

N° 371

Baumgartner et Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumgartner, Charles-Frédéric**, _____ Charpentier,

de Montprevezes, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Montprevezes, le vingt octobre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de André Baumgartner, menuisier à Montprevezes, _____

et de Jeanne Marie née Ducrot, sa femme, décédée. _____

2° **Cavin, Jenny-Rosine**, _____ Couturière,

de Vucherens, _____ domiciliée à La Vallée de Lausanne, _____

Célibataire, _____

née aux Rupes de Lausanne, le premier avril _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Louis Cavin, décédé, _____

et de Jenny Marie née Begamery, sa veuve, domiciliée à la Vallée de Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Montprevezes, Vucherens & Lausanne, les dix-huit
vingt-un et vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificat de publication de
Montprevezes, Vucherens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Moudon & Corcelles-le-Jorat. _____

Signatures des époux :

Charles Baumgartner

Rosine Baumgartner

Signatures des témoins :

Louis Cavin _____

Charles Begamery
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 372

Estoppay et Bazlian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux et contre ont
déclaré reconnaître pour leur
enfant et légitimer par leur
mariage

Alexis, fils de Lucie Bazlian
mieux connu comme fils illégitime
de sa mère, étant né à Forcel
(Lavanx) le 19 Septembre 1892
et enregistré dans les registres
de Forcel à Volume 1 fol 258
des naissances.

Lausanne, le 15 Nov. 1892

Estoppay Elie
Estoppay Lucie
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui quinze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Estoppay, Elie,** _____ agriculteur,
de Trey, _____ domicilié à Montblézen de Lausanne,
Célibataire, _____

né aux Granges, sous Trey, le treize Octobre _____ mil huit cent Soixante sept, _____
fils de Rosine Estoppay, domiciliée à Montblézen, _____
et de _____

2^o **Bazlian, Lucie,** _____ sans profession,
de Savigny et de Forcel, _____ domiciliée à Forcel, _____
Célibataire, _____

née à Forcel, le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent Soixante-six, _____
fille de Auguste Bazlian, agriculteur, _____
et de Reine Marie née Dony, domiciliés à Forcel, _____

Les publications ont eu lieu à Trey, Savigny, Forcel & Lausanne, les trois et quatre
Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- _____ Actes de naissances des Epoux _____
- _____ Promesses de mariage _____
- _____ Certificats de publication de Trey
Savigny, Forcel & Lausanne _____

Signatures des époux :

Estoppay Elie
Estoppay Lucie

Signatures des témoins :

Escoffey André
Bindith Henri

L'officier de l'état civil :

Toniou

Communiqué : à l'état civil de Trey,
Savigny & Forcel (mariage et légitimation)
avisé le syndic de Trey _____

N° 373
Porchet et Carrard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Porchet, Eugène,** _____ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat, _____ domicilié à Corcelles, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Corcelles, le deux mai _____ mil huit cent quarante-sept, _____

Noms, profession et

fils de feu Jean François Porchet _____

domicile des parents :

et de Jeanne Marie née Porchet, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Carrard, Adèle,** _____ ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez-Pittet _____ domiciliée à Corcelles, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Poliez-Pittet, le vingt-un novembre mil huit cent Septante, _____

Noms, profession et

fille de Franquette née Jaton, décédée _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles & à Poliez-Pittet, les vingt et vingt-deux
 Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
 de Corcelles. _____

Communiqué : à Corcelles et à _____

Poliez-le-Grand. _____

Signatures des époux :

Eugène Porchet

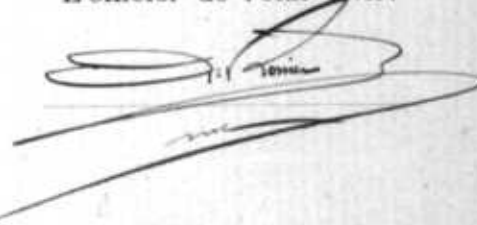
Adèle Porchet

Signatures des témoins :

J. Chenevard, à Corcelles

Benedith Henri
 à Lausanne

L'officier de l'état civil :



1892

N° 374.

Moginier et Jaton

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Moginier, Ernest**, _____ Typographe,

de Chesalles sur Moudon, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Pully, le dix-sept juin _____ mil huit cent soixante-huit,

fil de Emile Moginier, employé de Commerce, à Lausanne, _____

et de Louise Adèle Chapuis, sa femme, décédée, _____

2^o **Jaton, Jeanne-Pauline-Lucie**, sans profession,

de Peney-le-Jorat, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-neuf décembre _____ mil huit cent soixante-neuf,

filles de Jules Jaton, négociant, _____

et de Louise Fanny Georgette Fiecam, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon, Peney-le-Jorat & Lausanne,
les dix-huit, vingt et vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Chesalles, Peney & Lausanne _____

_____ Communiqué: à Lucens & Corcelles-le-
Jorat, _____

Signatures des époux:

Ernest Moginier
Lucie Moginier

Signatures des témoins:

Jean-Jacques Parat
Les Jaton

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 375.

Jaunin et Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaunin, Edmond,* _____ agriculteur,

de *Feu et Villars-le-Vercor,* _____ domicilié à *Feu,* _____

Célibataire, _____

né à *Feu,* le quatre septembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de *Charles Jaunin,* agriculteur, _____

et de *Jenny née Thuillard,* domiciliée à *Feu,* _____

2° *Jaunin, Emma,* _____ agriculteur,

de *Feu,* _____ domiciliée à *Feu,* _____

Célibataire, _____

née à *Feu,* le vingt-un février _____ mil huit cent septante, _____

fille de *Jules Jaunin,* agriculteur à *Feu,* _____

et de *Antoinette née Thomas,* décédée. _____

Les publications ont eu lieu à *Feu & à Villars-le-Vercor,* le vingt-huit octobre mil
huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de

Feu _____

Communiqué : à *Feu & à Echaliens.*

Signatures des époux :

Edmond Jaunin

Emma Jaunin

Signatures des témoins :

Stoudman à Maz

G. Jaunin à Feu

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 376

Perret et Zutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Perret, Constant-Jeûli**, _____ Cocher,

de Esertines (Schallem) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Udin, le vingt-deux novembre _____ mil huit cent cinquante sept, _____

fil de Jean Albert Perret, décédé, _____

et de Françoise Susanne née Duperrax, sa femme, décédée, _____

2^o **Zutter, Suzanne-Caroline**, _____ Cuisinière,

de Wahlen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Guggisberg, le quatorze février _____ mil huit cent cinquante sept, _____

fille de Christian Zutter, décédé, _____

et de Anna Zahnd, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Esertines, Wahlen & Lausanne, les vingt-deux
 et vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
 Esertines, Wahlen et Lausanne _____

Communiqué: à Wahlen & à Vuazens _____

Signatures des époux :

Perret Constant

Caroline Perret

Signatures des témoins :

Henchoz Louis

Barberis Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Reymond et Noerberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Eugène-Louis**, _____ Boulanger,

des Chemin & de l'abbaye _____ domicilié à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

né à **Brassus**, le douze novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de **Auguste Samuel Reymond** _____

et de **Julie née Meylan**, les deux décédés, _____

2° **Noerberger, Marie-Félicité**, sans profession,

de **St Antonin et de Cavel (Fribourg)** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

née à **Fribourg**, le vingt-huit février _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de **Jacob Noerberger**, fontenier, _____

et de **Marie née Fauchard**, domiciliée à **Fribourg**, _____

Les publications ont eu lieu à **Sentier & au Brassus, à St Antonin, Cavel & Lausanne**, le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ **Lausanne Cavel (St Antonin) Le Sentier, Le Brassus & à l'abbaye.** _____

_____ Communiqué : à **Lausanne, l'abbaye,** _____

_____ **Le Sentier & Cavel.** _____

Signatures des époux :

Eugène Reymond

Marie Reymond

Signatures des témoins :

A. L. Berny Reymond

Julien Bassin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

1892

N° 378

Balocca et Borgeaud

née Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont
déclaré reconnaître pour leur
enfant et légitimer par leur
mariage :

Charles-Albert Borgeaud
né à Lausanne, le 12 Août
1842, inscrit comme fils illé-
gitime de sa mère à Volume
XIX fol° 191 11573 des naissances
de cet arrondissement
Lausanne le 22 Nov. 1892

Aujourd'hui vingt-deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balocca, Charles-Albert,** _____ Peintre en bâtiment,

de Brunnengo (Biel-la-Novare) Italie, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Chérie née Chiocca, dès le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

né à Brunnengo, le treize novembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

fils de Jean Balocca, peintre, _____

et de Marguerite née Balocca, la femme, domiciliés à Brunnengo. _____

2° **Borgeaud née Favre, Amélie,** _____ Repasseuse,

de Pully, _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve de Charles Louis Borgeaud, dès le trois février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

née à Chonon, le quatre juillet _____ mil huit cent soixante-huit, _____

filles de Basile Favre, maçon _____

et de Marie née Faucon, la femme, domiciliés à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Brunnengo, Pully & Lausanne, les huit & vingt-trois
octobre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des
précédents conjoints. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat
de publication de Brunnengo avec déclaration
de non opposition. 5° Certificat de publication de Lausanne
& Pully. 6° Permis de célébration du Département de Justice & Police
Constatant que les pièces sont N° 2 & dont déposées à l'archivier.

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully & à la
Chancellerie Cantonale (mariage & légitimation)
avisé le Département de Justice & Police de la légitima-
tion _____

Signatures des époux :

A. Balocca

A. Balocca

Signatures des témoins :

Le Duvoisin *J. d'Amann*
Blandhard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 379.

Henriod et Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henriod, Louis-Jules**, _____ *Cultivateur*,

de *Sullens*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

veuf en secondes nocces, de *Elisabeth Manzer*, d'd le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

né à *Morges*, le seize novembre _____ mil huit cent quarante-cinq, _____

fils de feu *Jean Louis Henriod* _____

et de *Jeanne Susanne Gibaud*, *sa veuve*, domiciliée à *Lausanne*, _____

2° **Amaudruz, Rosine**, _____ *Sans profession*,

de *Mont*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le dix-huit avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de *Jean Isaac Amaudruz* _____

et de *Jeanne Henriette Barbaz*, *sa femme*, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à *Sullens*, au mont & à *Lausanne*, les cinq & six novembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès de la 2^e femme de l'Epoux

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de

Sullens, Le mont & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sullens & Romanel, _____

Signatures des époux :

Louis-Jules Henriod

Rosine Amaudruz

Signatures des témoins :

Blanchard
Auguste Chesneau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 330**Mühlemann et Sommer**
halder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mühlemann, Emilé,** _____ *fromager,*de *Bönigen (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Bönigen*, le vingt-deux mars _____ mil huit cent *Soixante-cinq,* _____fils de *Christian Mühlemann*, journalier à *Bönigen*, _____et de *Louise Dionysie Bournez*, décédée, _____2^o **Sommerhalder, Marie,** _____ *Cuisinière,*de *Bury (Argovie)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Bury*, le quatorze avril _____ mil huit cent *Soixante-sept,* _____fille de *Adolphe Sommerhalder*, décédé, _____et de *Elisabeth née Soland*, domiciliée à *Menziken*, _____Les publications ont eu lieu à *Bönigen, Bury & Lausanne*, le huit novembre mil
huit cent quatre-vingt-douze. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Bönigen, Bury & Lausanne. _____Communiqué : à l'Etat Civil de *Bury*
& *Interlaken.* _____

Signatures des époux :

*Emilé Mühlemann**Marie Mühlemann*

Signatures des témoins :

Ar. Müller } *à Lausanne**Antoine Zimmermann*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 381

Voney et Pettez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Voney, Jean**, _____ *Boulangier*,
de *Richenthal (Lucerne)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

né à *Langnau (Lucerne)*, le neuf février _____ mil huit cent *soixante-neuf*, _____
fils de *Antoine Voney*, *accidè*, _____
et de *Maria Josephine Sanner*, domiciliée à *Langnau*, _____

2^e **Pettez, Georgine**, _____ *sans profession*,
de *Haut-Vully (Fribourg)* _____ domiciliée à *La Sarratz*, _____
Célibataire, _____

née à *Métris (Fribourg)*, le quatre juin _____ mil huit cent *septante*, _____
fille de *Jean Louis Pettez*, *boucher*, domicilié à *La Sarratz*, _____
et de *Madeleine née Hächemühl*, *accidèe*, _____

Les publications ont eu lieu à *Richenthal, Haut-Vully, Lausanne et La Sarratz*,
les vingt-huit, vingt-neuf octobre et trois novembre mil huit cent quatre-vingt-
douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- _____ *actes de naissance des Epoux*
- _____ *Promesse de mariage*
- _____ *Certificats de publication de*
Richenthal, Haut-Vully, La Sarratz et
Lausanne

Communiqué : à l'état civil de _____
Richenthal, Métris et La Sarratz

Signatures des époux :

Jean Voney
Georgine Voney

Signatures des témoins :

Samuel Janzi
Ch. Ulrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 332

Rossier & Soltaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rossier, Louis-Gabriel**, _____ maître-maçon, _____

de Rougemont _____ domicilié à Rougemont, _____

célibataire, _____

né à Rougemont, le quatorze Septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Louis Gabriel Rossier _____

et de Marie Madeleine, née Rossier, les deux décédés, _____

2^o **Soltaz, Constance-Nathalie**, _____ Couturière, _____

de Charmey (Fribourg) _____ domiciliée à Château-d'Oex, _____

célibataire, _____

née à Charmey, le sept décembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Jean Baptiste Soltaz, décédé, _____

et de Marie Françoise née Müller, à Château-d'Oex, _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Charmey & à Château-d'Oex, les
deux, trois, quatre & cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, ainsi
qu'à l'Évêché _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Rougemont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont, Charmey & Château-d'Oex

Signatures des époux :

Louis Rossier
Nathalie Rossier

Signatures des témoins :

J. Blanc
H. Lanchey }
à Rougemont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

Mottaz et Barbaz née Dumuid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mottaz, Eugène,** _____ agriculteur,

de Syens et de Montpreveyez, _____ domicilié à Revéciaz / Lausanne,

veuf en premières noces de Louise Julie Fenneveyze, des le sept cent mil huit cent quatre-
vingt-trois, _____

né à Syens, le neuf octobre _____ mil huit cent cinquante-un, _____

fils de Jean Samuel Mottaz _____

et de Susanne Marguerite née Martin, les deux décédés, _____

2° **Barbaz née Dumuid, Marguerite Françoise,**

de Epalinges, _____ domiciliée à La Saliaz / Lausanne,

veuve en premières noces de Jean François Daniel Barbaz, des le dix huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept. _____

née à Lausanne, le douze Juillet _____ mil huit cent cinquante-quatre,

fille de Antoine Louis Dumuid, agriculteur à Chailly, _____

et de Caroline Bonnelance, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Syens, Montpreveyez, Epalinges et Lausanne,
les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-
douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux

_____ actes de décès des précédents Conjointes

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de
Syens, Hermenches, Epalinges & Lausanne

_____ Communiqué: à l'Etat Civil

_____ Mondon, Corcelles & Epalinges

Signatures des époux :

Eugène Mottaz

Marguerite Mottaz

Signatures des témoins :

Julien Mottaz

M. Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 334Gros et Plassat

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gros, Louis-François, _____ Cultivateur,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française, _____ domicilié à Chonen-le-Bain,

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Tully (Chonen), le vingt-un décembre mil huit cent Soixante-un,

Noms, profession et

fils de Jean Marie Gros,

domicile des parents :

et de Louise Dullinger, son épouse, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Plassat, Claudine-Philomène, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française _____ domiciliée à Lussume,

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Margencel (H^{te} Savoie), le premier septembre mil huit cent Soixante-neuf,

Noms, profession et

fille de Jean Marie Plassat, marchand de bierre, domicilié à Lussume,

domicile des parents :

et de Joséphine Dullinger, son épouse, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chonen, Margencel et Lussume, les vingt-neuf, trente octobre et six novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Actes de décès des père & mère de l'époux. 3^o Acte de la mère de l'épouse et consentement du père. 4^o Acte de publication de Chonen & Margencel. 5^o Acte de Lussume. 6^o Déclaration de validité. 7^o Procès-verbal du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 1^o 2^o 3^o 4^o 5^o 6^o sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Gros Louis FrançoisPhilomène Gros

Signatures des témoins :

Gros FrançoisParnaud, Alexis } à Chonen

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 325

Cavin et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Louis,** _____ Marchand de bois, _____

de **Vulliens** _____ domicilié **ici** **Ropraz,** _____

Célibataire, _____

né à **Vulliens**, le huit décembre _____ mil huit cent **Soixante-Six,** _____

fils de feu **Daniel Cavin,** _____

et de **Sophie** née **Cavin**, ménagère, **ici** **Ropraz,** _____

2° **Jaquier, Elvine,** _____ ménagère, _____

de **Vulliens**, _____ domiciliée **ici** **Ropraz,** _____

Célibataire, _____

née à **Hermaucher**, le vingt-trois avril _____ mil huit cent **Soixante,** _____

fille de feu **François Henri Jaquier** _____

et de **Madelaine** née **Demaulet**, ménagère, **ici** **Ropraz,** _____

Les publications ont eu lieu à **Vulliens, Vucherens et Ropraz**, les vingt-huit, _____
 Trente-un Octobre et premier novembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
 de **Coezelles**, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières, Coezelles, Jorat & Mondon, _____

Signatures des époux :

Louis Cavin,
Elvine Cavin.

Signatures des témoins :

A. Annonciat à **Coezelles**
Romain Bachelot à **Lutranne**

L'officier de l'état civil :

J. Cavin

N° 386

1892

Davoët et Delévaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Davoët, Jules-Férenti**, _____ agriculteur,

de Yens, _____ domicilié à Yens, _____

veuf de Louise Marie Fanny née Regard d'ès le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-neuf,

né à Yens, le vingt-six septembre _____ mil huit cent quarante-deux, _____

fil de Jean Louis Davoët, _____

et de Jeanne Louise née Mennet, tous deux décédés, _____

2^o **Delévaux, Louise-Julie**, _____ sans profession,

de Gilly & de Gimel, _____ domiciliée à Gilly, _____

célibataire, _____

née à Gilly, le dix juin _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____

filles de Jules Marc Delévaux _____

et de Marie Louise née Delafoge, tous deux, décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Yens, Gilly & Gimel, les deux, quatre & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Villars sous Yens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villars s/Yens, Gilly & Gimel. _____

Signatures des époux :

Jules Davoët
Louise Delévaux

Signatures des témoins :

Etavrot Huisin
Charles Manigley

L'officier de l'état civil :

N° 387

Golay et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, Adolphe,** _____ *muniériste,*
de *Bretigny,* _____ domicilié à *Laudanne,* _____
célibataire, _____

né à *Laudanne,* le *deux* mars _____ mil huit cent *Septante-deux,* _____

fils de *Charles Louis Golay,* *journalier,* _____

et de *Madame Marguerite Frédérique Lenn,* *sa femme,* domiciliés à *Laudanne*

2° **Meyer, Louise-Rose-Marguerite,** *couturière,* _____

de *Gossens,* _____ domiciliée à *Laudanne,* _____

célibataire, _____

née à *Laudanne,* le *vingt-huit* Juillet _____ mil huit cent *Septante-trois,* _____

fille de *Anna Louise Françoise Meyer,* *couturière* à *Laudanne,* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Bretigny, Gossens* à *Laudanne,* les *vingt-cinq* &
vingt-sept octobre mil huit cent *quatre-vingt-douze,* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Consentement de la mère de l'Epouse* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de* _____

_____ *Gossens, Bretigny* à *Laudanne* _____

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de* _____

_____ *Polix-le, Grama* à *Arzins,* _____

Signatures des époux :

A. Golay.

L. Golay

Signatures des témoins :

Marc Meyer

Théodore Richomme

L'officier de l'état civil :

Alf. Muan, Subst.

1892

N° 388

Bloch & Umann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le Département de Justice a Police par avis du 23 octobre 1907 a ordonné que Benoit Bloch ayant négligé d'opter, antérieurement, pour la nationalité Suisse et resté français, qu'en conséquence l'acte ci-dessus doit être rectifié en ce sens que les mots "de Donatze" indûment par erreur le lieu de bourgeoisie de l'époux seront remplacés par les mots "d'origine française".

Lausanne le 25 octobre 1907

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bloch, Benoit,** _____ Marchand de bestiaux, _____

de Donatze, _____ domicilié à Avenches, _____

célibataire, _____

né à Avenches, le treize septembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fil de Louis Bloch, Marchand de Bestiaux, _____

et de Marie née Wetmer, les deux à Avenches, _____

2° **Umann, Féline,** _____ sans profession, _____

de Sappois-le-bas (Alsace) _____ domiciliée à Sappois-le-bas, _____

Célibataire, _____

née à Sappois-le-bas, le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-trois, _____

filles de Salomon Umann, décédé, _____

et de Caroline née Lévy, à Sappois-le-bas, _____

Les publications ont eu lieu à Donatze, Sappois-le-bas & Avenches, les trente-un

octobre, deux et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Avenches.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Avenches

et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

[Signature: B. Bloch]

[Signature: Féline Bloch]

Signatures des témoins:

[Signature: Alph. Lory à Delémont]

[Signature: Charles Bloch à Avenches]

[Signature: A. Brunocher à Lussery]

L'officier de l'état civil:

[Signature: A. Bruand, Subl.]

N° 389

Blanchoud et de Tanczos
née Décombaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanchoud, Louis**, horticulteur,

de Ozon le Chatel domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces, de bonne Henriette Babin, dè le sept novembre mil huit
cent quatre-vingt-onze,

né à Chailly, d/Lausanne, le trois avril mil huit cent rente-huit,

fil de Jean Louis Henri Blanchoud

et de bonne Marguerite Décombaz, sa femme, les deux décédés,

2° **de Tanczos née Décombaz, Aïse**, sans profession

de Plainpalais (Genève) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières nocces de Etienne de Tanczos dè le neuf février mil huit cent septante
trois,

née à Chailly, le treize juin mil huit cent quarante-un,

fille de défunt Jean François Louis Décombaz

et de Jeanne Louise née Méroz, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Ozon, Plainpalais & Lausanne, les cinq & six novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précéd^{ts} conjoints.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Ozon,

Plainpalais & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève (Bureau C^h) & Ozon.

Signatures des époux :

L. Blanchoud

Aïse Blanchoud

Signatures des témoins :

J. Blanchoud

Théodore Décombaz
à Courrouge (Genève)

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1892

N^o 390

Pahud & Campiche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pahud, Charles-John**, _____ Typographe,

de Dyers, _____ domicilié à Lonsanne, _____

célibataire, _____

né à Lonsanne, le deux octobre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Jean Samuel Pahud, décédé, _____

et de Henriette Jenny Sophie Juyet, veuve, à Lonsanne, _____

2^o **Campiche, Elise**, _____ Lingère,

de Sainte-Croix, _____ domiciliée à Lonsanne, _____

célibataire, _____

née à Lonsanne, le premier novembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de François Gustave Campiche, menuisier à Lonsanne, _____

et de Elise Savary, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Dyers, St^e Croix, Les Granges de St^e Croix & Lonsanne,
le premier & deux novembre mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Dyers, St^e Croix, Les Granges & Lonsanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de St _____

_____ Dyers & de St^e Croix. _____

Signatures des époux :

_____ C. Pahud _____

_____ E. Campiche _____

Signatures des témoins :

_____ Adrien Hippo } à Lonsanne _____

_____ Aug. Blanc } _____

L'officier de l'état civil :

_____ _____

N° 391
Bron & Euguenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bron, Jules-Ferdinand,** _____ *Geometre*,

de *Bongy-Villars et de Lutzy* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Bongy-Villars*, le *vingt-trois mai* _____ mil huit cent cinquante-trois _____

fils de *Jean-François Bron*, décédé _____

et de *Jeanne Louise née Rosset*, sa femme, décédée _____

2° **Euguenet, Julie,** _____ *sans profession*,

de *Villars-Siercelin* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Villars-Siercelin*, le *trois Septembre* _____ mil huit cent cinquante-un _____

fille de *François Daniel Euguenet*, agriculteur à *Villars-Siercelin* _____

et de *Jeanne Suzanne née Métraux*, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Bongy-Villars, Villars-Siercelin et Lausanne*, les *huit, dix et douze* Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de*
Villars-Siercelin, Bongy-Villars, Lutzy
& Lausanne _____

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de*
Poliez-le-Grand, Lutzy & Aubonne _____

Signatures des époux :

J. Bron
J. Euguenet

Signatures des témoins :

P. Reber
Ch. Bonjean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 392

Amolini & Formica

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Amolini, Jean-Baptiste,** _____ Voiturier _____

de Hano (Brescia) Italie _____ domicilié à Chénou-le-Bains _____

veuf en premières noces, de Jeanne Mélanie Vuardonx, dès le quatorze mars mil huit cent
quatre-vingt-deux _____

né à Hano, le vingt-trois juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fil de feu Jacques Amolini _____

et de Marie Anacleti, domicilié à Hano _____

2^o **Formica, Delphine-Louise-Marie,** _____

de Turin (Italie) _____ domiciliée à Lansanne _____

Célibataire _____

née à Turin, le dix-huit septembre _____ mil huit cent septante-un, _____

filles de Bartolomeo Formica, voiturier _____

et de Marguerite Patti, domiciliés à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Hano, Turin, Chénou et Lansanne, les premier
deux et neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès de
la 1^{re} femme de l'Epoux. 3^o Promesses de mariage. 4^o
Certificat de publication de Chénou, Hano et Turin. 5^o Acte de
Lansanne. 6^o Acte de validité. 7^o Permis du département de
Justice et Police constatant que les pièces sous n^{os} 4 sont
déposées dans les archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil tout à la Cham
celéris Cantonale. _____

Signatures des époux :

Amolini Baptiste
Josephine Amolini

Signatures des témoins :

E. Rochi à Vevey
G. Bergatto à Lansanne

L'officier de l'état civil :

N^o 393
Barraud & Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barraud, Aimé,** _____ *Laitier,*

de Villars-Viezeclin et Bossenges, _____ domicilié à Villars-Viezeclin, _____

Célibataire, _____

né à Villars-Viezeclin, le vingt deux _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Jean François Barraud, décédé, _____

et de Marie née Desarzens, à Villars-Viezeclin, _____

2^o **Freymond, Emma,** _____ *Cuisinière,*

de Saint Cierges, _____ domiciliée à Lussane, _____

Célibataire, _____

née à Ozens, le onze avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Félix Freymond, agriculteur à Ozens, _____

et de Solène née Pahud, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Viezeclin, St Cierges & Lussane, le cinq
 six et sept novembre mil huit cent quatorze - vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil
 de Bossens, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Bossens St Cierges - Moudon. _____

Signatures des époux :

Aimé Barraud
Emma Barraud.

Signatures des témoins :

Jacques Hubert
Aimée Freymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 394

Jaunin et Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaunin, Eugène,** _____ *Sellier,* _____

de *Sev,* _____ domicilié à *Saint-Cirgues,* _____

Célibataire, _____

né à *Saint-Cirgues,* le vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent quarante-cinq, _____

fils de *Sieur Jean Samuel Jaunin* _____

et de *Jeanne Marie née Freymond,* à *St-Cirgues,* _____

2° **Freymond, Emilie,** _____

de *Saint-Cirgues,* _____ domiciliée à *St-Cirgues,* _____

célibataire, _____

née à *St-Cirgues,* le cinq février _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de *Jean Samuel Freymond,* à *St-Cirgues,* _____

et de *Jeanette née Dubit,* décédée. _____

Les publications ont eu lieu à *Sev, St-Cirgues,* les vingt-deux & vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
St-Cirgues. _____

Communiqué : à *Sev* & *St-Cirgues.* _____

Signatures des époux :

Eugène Jaunin

Emilie Jaunin

Signatures des témoins :

Alphonse Badoix à *Lucas*

Leonie Badoix à *St-Cirgues.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 395
Badoux et Dind

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **Badoux, Alphonse,** _____ *Charron,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cremin* _____ domicilié à *Lucenz,*

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *Lucenz,* le *sept* _____ mil huit cent *soixante-un,*

Noms, profession et

_____ fils de *Jean François Badoux, décédé,*

domicile des parents :

et de *Marie Marguerite née Pidoux, à Lucenz,*

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Dind, Fanny-Léonie,** _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *St. Cierges,* _____ domiciliée à *St. Cierges,*

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *St. Cierges,* le *vingt-neuf* _____ novembre _____ mil huit cent *soixante-deux,*

Noms, profession et

_____ fille de *Jean Daniel Dind*

domicile des parents :

et de *Jeanne Lydie née Porchet, les deux décédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cremin, Lucenz & St. Cierges,* le *cinq & huit* _____ novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *autorisation de l'Etat Civil*
de *Lucenz.* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucenz & St. Cierges. _____

Signatures des époux :

Alphonse Badoux
Léonie Badoux

Signatures des témoins :

Eugène Jamin } *St. Cierges.*
Emilie Jamin }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 596

Bignenz & Lehrian

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bignenz, Edouard**, Comptable,
de Vaulion domicilié à Lausanne
célibataire,

né à Bieligny, le onze Janvier mil huit cent soixante-huit,
fils de Jean Louis Constant Bignenz, Charpentier,
et de Jeannette née Corveon, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Lehrian, Louise-Rose dite Rosa**, sans profession,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Frangy, le neuf février mil huit cent soixante-cinq,
fille de Jacques Lehrian, tonnelier,
et de Elise Amster, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Vaulion & à Lausanne, le vingt-neuf et trente
Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Vaulion & Lausanne

Signatures des époux:

Bignenz Ed
R. Bignenz

Signatures des témoins:

G. Lehrian

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vaulion

Michaëllement
le deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

N° 397

Keyer et Griffon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Keyer, Charles-Frédéric,* _____ Employé I. S.

de *Arnes près Nyon & des Verrières (Neuchâtel)* _____ domicilié à *Lansanne,* _____

Célibataire, _____

né aux *Verrières,* le *sept décembre* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fils de *Louis Victor Keyer* _____

et de *Geneviève née Landry, les deux décédés* _____

2° *Griffon, Berthe-Josephe,* _____ horlogère,

des *Verrières de Joux (Doubs) France,* _____ domiciliée aux *Verrières de Joux,* _____

Célibataire, _____

née aux *Verrières de Joux,* le *vingt-cinq septembre* mil huit cent *soixante-trois,* _____

fille de *Jean-Baptiste Grignon, décédé,* _____

et de *Adèle Eugénie Grignon, sa veuve, domiciliée aux Verrières de Joux.* _____

Les publications ont eu lieu à *Arnes, aux Verrières, aux Verrières de Joux & à Lansanne,*
les cinq & six novembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du père de l'Épouse et
consentement de sa mère. _____

_____ Promesses de mariage. _____

_____ Certificats de publication d'Arnes, des
Verrières de Joux & Verrières (Doubs) & à Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil des *Verrières,*
& de Arnes ainsi qu'à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Keyer Charles Frédéric
Berthe Josephine Keyer

Signatures des témoins :

Lavi
Remy Ernest Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 398

Graf et Nobel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée et déposée à Stavelot le 27 Mai 1912, visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Graf Robert, a été reçu membre de bourgeoisie de la Commune de

Lausanne à juillet 1912
L'off. de l'état civil

Aujourd'hui six décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Graf, Robert _____ Vannier,

de Schwytz, _____ domicilié à Bois Gentil / Lausanne,

célibataire, _____

né à Avenne vicie Boudry, le premier Septembre _____ mil huit cent Septante-trois, _____

fils de André Graf, Vannier _____

et de Catherine née Birchler, domiciliés au Bois Gentil / Lausanne, _____

2^o Nobel, Anne-Marie, _____ Vannier,de St^e Marguerite (St Gall) _____ domiciliée au Bois Gentil / Lausanne,

célibataire, _____

née à Villarsboudry (Fribourg), le trente octobre, _____ mil huit cent Septante-deux, _____

fille de Joseph Nobel, Vannier _____

et de Anne Marie née Schiltzer, domiciliés au Bois Gentil, _____

Les publications ont eu lieu à Schwytz, St^e Marguerite & Lausanne, les six-huit, dix-neuf et vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Consentement au père de l'Epoux _____

Certificats de publication de Schwytz _____

St^e Marguerite & Lausanne. _____

Promesse de mariage. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Schwytz & St^e Marguerite. _____

Signatures des époux:

Robert Graf
Mari Graf

Signatures des témoins:

J^o Ferdinand Hinder
St^e Léger
Alois Rodel à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 399

Mayland et Cornamuraz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mayland, Auguste-Arman-François**, *mécanicien*,

de Rances, _____ domicilié à *Louvaine*,

Célibataire, _____

né à *Boudry*, le vingt-huit avril _____ mil huit cent *Septante-un*,

fils de défunt *Daniel François Louis Mayland*,

et de *Adèle Thuillard*, domiciliée à *Nyon*,

2° **Cornamuraz, Léa-Augustine**, *Contreuse*,

de *Trey*, _____ domiciliée à *Louvaine*,

Célibataire, _____

née à *Fayenne*, le huit février _____ mil huit cent *Soixante-huit*,

fille de *François Rodolphe Cornamuraz*, Employé *D-S.*

et de *Julie née Bettez*, domiciliés à *Fayenne*,

Les publications ont eu lieu à *Rances, Trey & Louvaine*, les six-huit & *dix-neuf*
Novembre mil huit cent quatre-vingt-*doize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de

Rances, Trey & Louvaine

Communiqué: à l'Etat Civil de

Paulines & Trey

Signatures des époux:

François Mayland
Léa Mayland

Signatures des témoins:

Standard agent
Marc Robineau

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 30 mars 1910 déclaré exécutoire le 10 juin suivant, le Tribunal civil du district de Orbe a dit bon que le divorce le mariage existait ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 106.9 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Louvaine le 20 juin 1910.

L'officier de l'état civil

1892

N° 1100

Giroud et Marchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Giroud, Jules-Alfred, _____ agriculteur,

de Champagne, _____ domicilié à St Maurice près Champagne

Célibataire, _____

né à Champagne, le dix-huit Décembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Jules Giroud, agriculteur à St Maurice près Champagne, _____

et de Rose Jeannette née Marchand, décédée, _____

2^o Marchand, Julie-Eugénie, _____ Cuisinière,

de Vugelles, _____ domiciliée à St Maurice près Champagne

Célibataire, _____

née à Vugelles, le vingt-huit Décembre _____ mil huit cent Septante, _____

fille de François Lucien Marchand, décédé, _____

et de Jeanne Eugénie née Cochard, à Vuilleboeuf, _____

Les publications ont eu lieu à Champagne & à Vugelles, le douze Novembre mil
huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Champagne, _____

Signatures des époux :

Alfred Giroud
Julie Giroud

Signatures des témoins :

Ch. Girou
H. Lanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 401

Hebmann et Hamm
née Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hebmann, Marc,** Négociant,

d'origine française domicilié à Evian, résidant à Lausanne,

Célibataire,

né à Fontenaud (Saône & Loire) le premier Juillet mil huit cent Soixante-un,

fils de Conrad George Hebmann, Partout à Evian,

et de Pierrette Rouvret, sa femme, décédée,

2° **Hamm née Monnier, Marie-Hélène,**

de Kerenzen (Glarus) domiciliée à Lausanne,

veuve de Henry François Hamm, dèd le six Juillet mil huit cent quatre-vingt-Sept,

née à Nyon, le vingt-quatre Septembre mil huit cent Soixante-trois,

fille de Denis Monnier, Professeur de Chimie,

et de Jeanne Myard, sa femme, domiciliés à Genève,

Les publications ont eu lieu à Evian, Kerenzen et Lausanne, les vingt-neuf Octobre, cinq & six novembre mil huit cent quatre-vingt-deux,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse 3° Promesse de mariage 4° Consentement du père de l'Époux 5° Acte de décès de la mère 6° Cert de publ. à Evian 7° Act de Kerenzen & de Lausanne 7^o Dépense pour Fontenaud 8^o Act de validité 9^o Permis du Départ de la Suisse constatant que les pièces sous N° 2, 4, 5, 7 & 8 déposent à nos archives

Communiqué : à l'Etat Civil de Kerenzen et

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

M. Hebmann
Marie Hélène Hebmann

Signatures des témoins :

R. Dupraz, pasteur à Lausanne *P. A. Hebermann à St Etienne*
H. Hamm à Lausanne
E. G. Hebmann, P. Pouillet fin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 402.

Keller & Mörch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Keller, Emile-Auguste, _____ Cordonnier,

de Villars Epagny, _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Eclagnens, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____

fils de Jean Etienne Samuel Keller, tailleur, _____

et de Susanne née Favre, sa femme, les deux à Landanne _____

2^o Mörch, Louise-Marie, _____ ouvrière passementière,

de Frick (Argovie) _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le dix-huit Novembre _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Melchior Mörch, menuisier, _____

et de Marguerite Rose Sylvie Kohler, sa femme, les deux à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand & à Frick, les dix-neuf novembre ainsi
qu'à Landanne, le huit du même mois mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Consentement du père de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Villars Epagny, Frick & Landanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Yvonand & Frick _____

Signatures des époux :

Emile Keller

Louise Mörch

Signatures des témoins :

Henri Keller

Maman Lo } à Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 403.

Blanc et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Marc-Louis**, agriculteur,

de Louvain, domicilié à Vers chez les Blanc,

célibataire,

né aux Bâges de Louvain le trois avril mil huit cent cinquante-six

fils de Jean Louis Blanc

et de Louise Marguerite née Rogamont, sa femme, domiciliés vers chez les Blanc

2° **Favre, Louise**, ménagère,

de Savigny & de Forêt domiciliée à Vers chez les Blanc,

célibataire,

née à Savigny le huit août mil huit cent septante-trois,

fille de Charles Louis Favre, agriculteur au marinet de Savigny,

et de Juliette née Enthoven, décédée.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Savigny & Forêt, les six-sept et six-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Louvain, Savigny & Forêt.

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny & Forêt.

Signatures des époux :

Marc L. Blanc

Louise Blanc

Signatures des témoins :

[Signatures]

les deux à Louvain
L'officier de l'état civil

[Signature]

1892

N° 1111.

Bourgeois et Francillon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans la séance du vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens que la commune de Grandson soit ajoutée à celle d'Yverdon et de Giez, comme lieu d'origine.

Lausanne, le 23 novembre 1894.

L'officier de l'état civil.

[Signature]

Aujourd'hui treize décembre mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bourgeois, Edouard-Ernest, avocat,

de Yverdon et de Giez, et de Grandson domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Neumünster-Zürich, le seize février mil huit cent soixante-cinq,

fils de Auguste Bourgeois, Rentier,

et de Victorine née Lachaise, sa femme, domiciliés à Giez.

2° Francillon, Augusta-Antoinette-Cécile,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le quatorze février mil huit cent soixante-huit,

fille de Gustave Eugène Auguste Francillon, négociant à Lausanne,

et de Françoise Louise Cécile Bachelard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Giez et Lausanne, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Yverdon et Giez.

Communiqué: à Yverdon et Grandson.

Signatures des époux:

Ed. Bourgeois
Augusta Bourgeois

Signatures des témoins:

Aug. Bourgeois
Francillon

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Jane Francillon
Ed. Bourgeois
Geor Francillon

N° 465

Waldburger & Kurth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Waldburger, Jean-Urich, *Boucheur*,

de Teufen (appenzell A. F.) domicilié à Samsone,

Célibataire,

né à Teufen, le huit juillet mil huit cent soixante-sept,

fils de Hans Jacob Waldburger, décédé,

et de Susanne Jäger, domiciliée à Teufen,

2^e Kurth, Bertha-Louise, *sans profession*,

de Altdorf (Berne) domiciliée à Samsone,

célibataire,

née à Wangen (Berne), le vingt-sept novembre mil huit cent septante,

fille de Jacob Kurth, *cafetier* à Samsone,

et de Anna Maria Schowz, *décédée*,

Les publications ont eu lieu à Teufen, Altdorf & Samsone, les vingt-neuf et trente novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Teufen, Altdorf & Samsone

Communiqué : à l'Etat Civil de Teufen

& Oberlupp

Signatures des époux :

J. U. Waldburger
Bertha Waldburger

Signatures des témoins :

Jules Weber
J. P. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1292

N° 406.

Gessenay et Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gessenay, Albert-Oscar-Henri-Pierre-Charles**, Employé au Téléphone,
de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lutry, le quatorze juin mil huit cent septante-un,

fil de Henri Christian Gessenay, jardinier,

et de Georgette née Enning, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Forestier, Eugénie-Marie-Frédérique**, Lingère,

de Lutry, Cully, Riex et Corsier domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le douze mai mil huit cent septante-trois,

filles de Eugène Jean Forestier, décédé,

et de Marie Louise Vez, sa tante, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Lutry, Cully, Riex, Corsier et Lausanne, les trois, quatre & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'épouse & acte de décès du père

Certificats de publication de Corcelles, Lutry, Cully, Riex, Corsier et Lausanne

Communiqué : à Corcelles, Lutry, Cully,

Riex & Corsier

Signatures des époux :

Gessenay, Henri Charles

Eugénie Gessenay

Signatures des témoins :

A. Hérigot

J. P. Desmeules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 1107
Pahud et Geniez

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Pahud, Ulysse,** _____ agriculteur, de Oyens et Bisley-Magnoux, _____ domicilié à Oyens, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Oyens, le trente deux _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

Noms, profession et

_____ fils de feu Jacques Daniel Pahud _____

domicile des parents :

et de Jeanne Marguerite née Bovay, à Oyens _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Geniez, Marie-Louise,** _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Chierrens, _____ domiciliée à Bisley-Magnoux, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Mondon, le vingt-six février _____ mil huit cent Soixante-un, _____

Noms, profession et

_____ fille de Jean Geniez _____

domicile des parents :

et de Jeanne Antoinette née Stockli, décédée. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oyens, Bisley-Magnoux & Chierrens : le vingt-un et vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
 St Cierges _____

Communiqué : à St Cierges _____

Mellendin, _____

Signatures des époux :

Pahud Ulysse

Marie Pahud

Signatures des témoins :

H Dubost _____
J Hemard _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 403

Milliquet et Burgy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Milliquet, Jules François Louis, _____ vigneron,
de Pully, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne Tralandom, le trois avril _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de Pierre Milliquet, vigneron _____

et de Marie Françoise Dupont, sa femme, domiciliée au Tralandom, _____

2^o Burgy, Joséphine dite Louise, _____ Cuisinière,
de Hegenheim (Alsace) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Hegenheim, le quinze octobre _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de Barth Burgy _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Hegenheim & Lausanne, les douze et seize
Novembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Pully Hegenheim & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Pully & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Milliquet Louis

Joséphine Milliquet

Signatures des témoins :

Auguste Guignet à Renens

Juste Perroud à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N^o 1109.
Berrin et Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berrin, Jean Henri**, _____ agriculteur,
 de Granges _____ domicilié à Landanne, _____
 Célibataire, _____

né à Granges, le vingt-sept janvier _____ mil huit cent quarante-sept, _____
 fils de Jacques David Berrin, _____
 et de Marie Marguerite née Lintz, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Chamot, Jenny**, _____ Repasseuse,
 de Mertzens, _____ domiciliée à Landanne, _____
 Célibataire, _____

née à Mertzens, le dix-sept août _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
 fille de Jean David Chamot, _____
 et de Isaline née Bellet, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Granges, Mertzens & Landanne, le vingt-deux, vingt-
 trois et vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux, _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de
 Granges, Mertzens & Landanne, _____

Communiqué : à l'état civil de
 Granges & Poliez-le-Grand, _____

Signatures des époux :

Jean Henri Berrin
Jenny Chamot

Signatures des témoins :

Jules Hermann
Louis Sigenthaler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 110

Kunziker et Emonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kunziker, Frédéric**, _____ Charrretier,
de Staffeltbach (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Staffeltbach, le dix-neuf mars _____ mil huit cent septante, _____

fils de Samuel Kunziker, agriculteur, _____

et de Anna Bolliger, domiciliée à Starckirch (Soleure) _____

2^o **Emonin, Eugénie-Reniette**, _____ femme de chambre,
de Arbois (Jura) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze mars _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Emile-Hilaire Emonin, décédé, _____

et de Elisa Bovard, La Veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Staffeltbach, Arbois & Lausanne, les vingt-six vingt-
sept novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Consentement de la mère de l'Épouse et

_____ acte de décès du père. _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Staffeltbach,

Arbois & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Staffeltbach

et à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Kunziker Fritz
Henriette Kunziker

Signatures des témoins :

H. Lavanchy
J. Fleminard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Cornu et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornu, Jeannot**, _____ *agriculteur*,
 de *Villars-Mendraz*, _____ domicilié à *meze*, _____
 célibataire, _____

né à *Sottens*, le *premier mai* _____ mil huit cent *rente-quatre*, _____
 fils de *défunt Pierre François Cornu*, _____
 et de *défunte Jeanne Louise née Becholey*, _____

2° **Girardet, Emma-Julie-Gabrielle**, *sans profession*,
 de *Fully*, _____ domiciliée à *Chailly/Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *La Salaz/Lausanne*, le *vingt-six mai* _____ mil huit cent *soixante-quatre*, _____
 fille de *Jean Louis Frédéric Girardet* _____
 et de *Jeanne Regamey, sa femme, agriculteur à Chailly*, _____

Les publications ont eu lieu à *Villars-Mendraz, Fully, Mex & Lausanne*, les
premier, trois et quatre novembre mil huit cent *quatre-vingt-douze*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
 de *Sottens*, _____

Communiqué : à *Sr Georges Sottens*
 et *Romanet*, _____

Signatures des époux :

Jeannot Cornu
Emma Cornu

Signatures des témoins :

Alexandre Reynard
Eliot Girardet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 412

Malherbe et Malherbe

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Malherbe, Louis-Auguste, _____ agriculteur,

de Chavornay _____ domicilié à Chavornay _____

célibataire _____

né à Chavornay, le six juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de Abram David Malherbe, décédé _____

et de Marie Adèle née Perrinax, à Chavornay _____

2^o Malherbe, Louise-Aline, _____ ménagère,

de Chavornay _____ domiciliée à Chavornay _____

célibataire _____

née à Chavornay, le vingt-six avril _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de David Malherbe, décédé _____

et de Justine née Malherbe, à Chavornay _____

Les publications ont eu lieu à Chavornay, le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Chavornay _____

Communiqué: à l'état civil de
Chavornay _____

Signatures des époux:

Louis Malherbe _____

Louise Aline Malherbe _____

Signatures des témoins:

Eduard Lavanchy _____

Jules Hennard _____

L'officier de l'état civil:

N° 113

Schwab et Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

doize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwab, Arnold,** _____ Mécanicien,

de Wylersoltigen (Dieme) _____ domicilié à Lansanne,

veuf de Maria Anna née Schori, de le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-dix

(en premières noces)

né à Nyde, le sept Octobre _____ mil huit cent cinquante-neuf,

filz de Jean Schwab, notaire,

et de Anna Nägeli, domiciliés à Carberg,

2° **Glauser, Rosa,** _____ Tailleuse,

de Münchringen-Jegenstorf (Dieme) _____ domiciliée à Dieme,

Célibataire,

née à Münchbuchsée, le quatorze Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre,

fille de Jean Glauser, agriculteur à Münchbuchsée

et de Anna Barbara née Kobi, décédée

Les publications ont eu lieu à Wylersoltigen, Jegenstorf, Lansanne et Dieme, les
premier et trois décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de Wylersoltigen

_____ Jegenstorf, Lansanne, et Dieme.

Communiqué : à l'état Civil de _____

_____ Wylersoltigen, Jegenstorf et Dieme.

Signatures des époux :

Arnold Schwab

Rosa Glauser

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1892

N° 414

Guignet & Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guignet, Jules-Ferni, Cocher

de Essetles domicilié à Lussane

Célibataire

né à St-Léger, le vingt septembre mil huit cent soixante-trois

fils de Jean David Guignet

et de Louise Catherine née Emery, sa femme, les deux décédés

2° Aguet, Emma, dans profession

de Lutry & Sullens domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Lutry, le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-trois

fille de défunt Charles Louis Aguet

et de Suzette née Novetaz, sa veuve, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Essetles, Lutry & Sullens, les vingt-dix et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'Épouse

acte de décès du père

Certificats de publication de Essetles

Lutry, Sullens & Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Sullens & Oron

Signatures des époux :

Guignet J.F. Emma Guignet.

Signatures des témoins :

E. Laurent à Lussane Aimé Guignet à St-Léger

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 115.

Corbaz & Schild

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbaz, Charles-Jean, _____ Jardinier,

du Mont _____ domicilié à Landanne,

Célibataire, _____

né à Landanne, le trente juillet _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Jean Charles Marc Corbaz, ancien vigneron à Landanne,

et de Sophie Marie Bellens, sa femme, décédée,

2° Schild, Elisabeth, _____ Repasseuse,

de Brienz (Seine) _____ domiciliée à Landanne,

Célibataire, _____

née à Brienz, le onze Septembre _____ mil huit cent cinquante-cinq,

fille de Jean Schild,

et de Barbara née Michel, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu au Mont, à Brienz & à Landanne les vingt-cinq, vingt-six et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Brienz, le Mont & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel

& Brienz _____

Signatures des époux :

Charles Corbaz

Elisa Corbaz

Signatures des témoins :

M. Yaur

Chiolozzi } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 116

Regamey & Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

62-120
 Aujourd'hui vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Louis-François-Gabriel**, Coiffeur,
 de ~~Lausanne~~ _____ domicilié à ~~Lausanne~~ _____
 célibataire, _____

né à Pully, le huit Septembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____
 fils de Jean Louis Regamey, décédé, _____
 et de Jeanette née Wagnières, la veuve, à ~~Lausanne~~ _____
 2^o **Dufaux, Marie-Emma**, _____ sans profession, _____
 de Châtard, Noville et Remmaz, _____ domiciliée à ~~Lausanne~~ _____
 Célibataire, _____

née à ~~Lausanne~~, le seize mars _____ mil huit cent septante, _____
 fille de Jean Louis Rodolphe Dufaux, décédé, _____
 et de Anne Marie Schweizer, la veuve, à ~~Lausanne~~, _____

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, Châtard, Noville & Remmaz, les vingt-
 neuf novembre et premier décembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de
~~Lausanne~~, Châtard, Noville &
 Remmaz _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Montreux & Villeneuve, _____

Signatures des époux :

Louis Regamey
Emma Regamey

Signatures des témoins :

Emmanuel D'Armonville
Félix Charnot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 417

Spack et Emonin née Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spack, Louis-Charles**, Charpentier,

de Buchillon près Morat (Fribourg) domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Louise née Guany, dès le trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze,

né à Lausanne, le cinq août mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Pierre Spack, Charpentier à Buchillon,

et de Elisabeth Kist, décédée,

2° **Emonin née Bovard, Eliza**, sans profession,

de Arbois (Jura) France, domiciliée à Lausanne,

veuve de Emile Hilaire Emonin, dès le six sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix,

née à Lausanne, le vingt-deux mai mil huit cent quarante-huit,

filles de Jean Isaac Bovard, décédé,

et de Marie Jeannette Blum, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Buchillon, Arbois et Lausanne, le vingt-sept Septembre et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Actes de décès des précédents conjoints

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Buchillon, Arbois et Lausanne.

Communiqué : à l'état Civil de

Buchillon et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Louis Charles Spack

Eliza Spack

Signatures des témoins :

Alfred Gillieron

Gaëtan Henry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 418.

Krähenbühl et Bach

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Krähenbühl, Frédéric,** _____ *tailleur*,
de *Schlösswyl (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Merat*, le vingt-huit novembre _____ mil huit cent cinquante-six _____
fils de *Jean Krähenbühl*, agriculteur, domicilié à *Estavayer* _____
et de *Marie Madeleine née Zumbach*, décédée, _____

2^o **Bach, Marguerite,** _____ *Cuisinière*,
de *Hilterfingen (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
Célibataire _____

née à *Hilterfingen*, le seize avril _____ mil huit cent soixante, _____
fille de *Ulrich Bach*, décédé, _____
et de *Anna Marguerite née Gaffner*, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Schlösswyl, Hilterfingen & Lausanne*, les dix et douze
Novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____
_____ Promesse de mariage, _____
_____ Certificats de publication de
_____ *Schlösswyl, Hilterfingen & Lausanne* _____

Communiqué: à l'état civil de *Wyl &*
Hilterfingen, _____

Signatures des époux:

*Friedrich Krähenbühl**Margaritha Bach**Krähenbühl*

Signatures des témoins:

*Jakob Krähenbühl**Ernest Amy*

L'officier de l'état civil:

Toussaint

N° 119
Martin et Amiet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Henri-Louis**, _____ agriculteur,
 de Vallières sous Montagny _____ domicilié à La Béraiz rive Montagny,
 célibataire, _____

né à Montagny, le vingt février _____ mil huit cent quarante-huit
 fils de défunt Jean François Martin _____

et de défunte Louise Marianne née Odin, _____

2^o **Amiet, Jenny-Henriette**, _____ ménagère,
 de Grandson, _____ domiciliée aux Tuileries de Grandson,
 célibataire, _____

née à Grandson, le six novembre _____ mil huit cent Septante,
 fille de défunt Alexandre François Amiet _____

et de Henriette Caroline née Cand, sa sœur, aux Tuileries, _____

Les publications ont eu lieu à Vallières sous Montagny, à Grandson et à
 Montagny, les deux et trois décembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Montagny _____

Communiqué : à l'état civil de
 Montagny & Grandson _____

Signatures des époux :

Henri-Louis Martin
Jenny Amiet

Signatures des témoins :

Jules Grandjean, à St Georges
Louis Martin
à Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 420

Grandjean et von Känel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Grandjean, Jules-Aimé**, _____ Agriculteur,
de Buttis (Nanchâtel) _____ domicilié à St-Georges près Yverdon,
célibataire, _____

né à Croisods près Boudry, le dix-neuf mai _____ mil huit cent Soixante-trois,
fils de Samuel Henri Grandjean à Boudry _____

et de Marie Ambroisine née Béguin, aussi à Boudry _____

2^o **von Känel, Elisabeth**, _____ Cuisinière,
de Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à Chamard près Montagny,
célibataire, _____

née à Fentigen (Berne), le deux février _____ mil huit cent Soixante-quatre,

fille de Jean von Känel, à Fentigen _____

et de Marie née Trachzel, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Buttis, Reichenbach, Montagny & Yverdon, le trois
décembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Yverdon _____

Communiqué: à Yverdon, Buttis,
Reichenbach et Montagny _____

Signatures des époux:

Jules Grandjean _____

Elisabeth Grandjean _____

Signatures des témoins:

Louis Martin, Montagny _____

Louis Martin, Yverdon _____

L'officier de l'état civil:

N° 1121

Apothéloz et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

La commune de Romerion
a été rattachée à celle d'Ormens
comme lieu d'origine de l'époux

Décision du Conseil d'Etat
du 8 Decr 1900.

L'officier de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Apothéloz, Paul-Armand-Louis**, Chef de Gare L. E.

de Ormens, *Romerion* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à Ormens, le vingt-neuf septembre _____ mil huit cent Soixante-sept,

fils de défunt Alfred Apothéloz _____

et de Julie Clélie née Pagnard, la veuve, ménagère, à Grandevent,

2° **Jaques, Sophie**, _____ modeste,

de Lutry, *Forel*, domiciliée à Echallens,

Célibataire,

née à Echallens, le huit avril _____ mil huit cent Septante-deux,

fille de Marc Henri Jaques, boulanger _____

et de Ailette née Bergeaud, la femme, ménagère à Echallens,

Les publications ont eu lieu à Ormens, Lutry, Forel, Lausanne & Echallens,
les cinq, six et Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Ormens, Lutry, Forel, Lausanne et _____

Echallens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Concise, Lutry, Forel et Echallens. _____

Signatures des époux :

[Signature]

[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 1122

Pouly & Nicolaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pouly, Victor,** _____ Agriculteur,

des Cullayes et Montprevezes, _____ domicilié aux Cullayes, _____

Célibataire, _____

né aux Cullayes, le premier Janvier _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de défunt Jacques Pouly, _____

et de Adèle née Pouly, domiciliée aux Cullayes, _____

2° **Nicolaz, Anna,** _____ Ménagère,

de Mézières _____ domiciliée à Servion, _____

Célibataire, _____

née à Falaes, le quatre Juin _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

filles de Jacques Louis Nicolaz, _____

et de Susanne née Buttet, domiciliés à Falaes, _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, aux Cullayes, à Servion et à Montprevezes, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil de Mézières _____

Communiqué: à Mézières, Corcelles-le-

Jorat & Ozon _____

Signatures des époux:

Victor Pouly
Anna Pouly

Signatures des témoins:

H. Dubois
[Signature] *[Signature]*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 123

Brunner et Benz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

doize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Brunner, Alfred-Eugène-César**, Typographe,

de Wattwil (St Gall) domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Lansanne, le vingt-huit novembre mil huit cent soixante-neuf,

fils de Marc Emile Brunner, ancien imprimeur à Lansanne,

et de Marie Sophie Besson, sa femme, décédée,

2^o **Benz, Emma-Suzanne**, Couturière,

de Thierachern (Bern) domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Lansanne, le seize octobre mil huit cent septante,

filles de Jean David Benz, décédé,

et de Elisabeth Reber, sa veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Wattwil, Thierachern et Lansanne, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wattwil, Thierachern et Lansanne

Communiqué : à Wattwil et

Thierachern.

Signatures des époux :

Alfred Brunner
Emma Brunner

Signatures des témoins :

Lozo, Charles
H. Comber, Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

Krügel & Droll
vues Vollmer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Krügel, Antoine,** _____ *Commis*,

de Uffhusen (Lucerne) _____ domicilié à Genève, _____

célibataire, _____

né à Willisau, le cinq juin _____ mil huit cent septante, _____

fils de Antoine Krügel, menuisier à Willisau _____

et de Maria Anna Bühler, sa femme, décédée, _____

2^o **Vollmer née Droll, Theresia,** _____ *Cuisinière*,

de Eienthal (Bade) _____ domiciliée à Genève, _____

veuve de Richard Vollmer, décédé à Eienthal, le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____

née à Eienthal, le vingt avril mil huit cent _____ (mil huit cent) soixante-un, _____

fille de défunt Karl Droll, _____

et de Joseph Velden, sa veuve, à Eienthal, _____

Les publications ont eu lieu à Uffhusen, Genève & Eienthal, les trente deux, deux &
huit septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Genève, _____

Signatures des époux:

Antoine Krügel
Theresia Krügel

Signatures des témoins:

Gottlieb Kaufeli
Burger Alfred

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Les Epoux ci-contre ont déclaré
reconnaître pour leur enfant et
légitimer par leur mariage
Droll, William, né à
Plainpalais (Genève), le
douze septembre mil huit
cent quatre-vingt-douze,
inscrit comme fils illégitime
de sa mère Theresia Droll
à Vol: 92. 11° 2 81 du registre
de Plainpalais.
Lausanne 29 déc. 1892.

Antoine Krügel

Theresia Krügel
L'off. de l'état civil:

Communiqué: à l'état civil de
Uffhusen Genève & à la Chancellerie de
(mariage & légitimation) visé le Dép. de J. & P. de

1892

N° 425

Krähenbühl & Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krähenbühl, Gottfried,** _____ manoeuvre,
de **Läziwyl (Berne)** _____ domicilié à **Lausanne,** _____
veuf en premières nocces, de Marie Duguet née Marti, de le dix-sept Janvier mil huit
cent quatre-vingt-neuf, _____
né à **Ruderswyl (Berne),** le seize février _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____
fils de **Jean Krähenbühl** _____
et de **Marie Wüthrich,** les deux décédés, _____

2° **Brunner, Barbata dite Babette,** _____ femme de
de **Brunnaden (St Gall)** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____
Célibataire, _____

née à **Lichtensteig (St Gall),** le huit Septembre _____ mil huit cent soixante-un, _____
fille de **Albert Brunner,** décédé, _____
et de **Sophie Fost,** à **Yverdon,** _____

Les publications ont eu lieu à **Läziwyl, Brunnaden Lausanne,** les dix et onze
décembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
Publications à **Läziwyl, Brunnaden**
Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Gross-Möschstetter & Brunnaden _____

Signatures des époux :

Gottfried Krähenbühl
Babette Brunner
Krähenbühl.

Signatures des témoins :

Harmis
Gust Epitave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892
13-257

N^o 426.

Blanc et Graz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Auguste**, _____ Agriculteur,

de **Lausanne**, _____ domicilié à **Lausanne**, _____

veuf en premières noces de Jenny Delisle, dèc le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

né aux **Rapes** 4, **Lausanne**, le vingt-huit d'octobre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

filz de défunt **David Gamaliel Blanc**, _____

et de **Rose Louise Suzanne** née **Regamey**, domiciliée à **Vaux** **Bois Genoud** _____

2^o **Graz, Marie**, _____ Cuisinière,

de **Saléziens et Vevey**, _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

célibataire, _____

née à **Saléziens**, le sept novembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de **Rose Louise Graz**, domiciliée à **Saléziens**, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Saléziens et Vevey**, les vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Lausanne, Saléziens et Vevey _____

Communiqué : à **Saléziens et Vevey** _____

Signatures des époux :

Auguste Blanc

Marie Blanc

Signatures des témoins :

Blanc Jn Louis à Vaux

Ch. J. Boudry à Saléziens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 427
Rosset et Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rosset, Jean-Emile,** _____ manoeuvre, _____
 de **Ciment-Dessus,** _____ domicilié à **Lauzanne,** _____
 Célibataire, _____

né à **Aigle,** le cinq novembre _____ mil huit cent **soixante-sept,** _____
 fils de **Jean Rosset, décédé,** _____
 et de **Marie Aellen, sa veuve, à Lauzanne,** _____

2^o **Mamin, Louise-Marianne,** _____ couturière, _____
 de **Blonay,** _____ domiciliée à **Lauzanne,** _____
 Célibataire, _____

née à **Vevay,** le sept octobre _____ mil huit cent **septante-un,** _____
 fille de **Henri Daniel Mamin,** _____
 et de **Marianne née Parche, sa femme, les deux décédés** _____

Les publications ont eu lieu à **Démond-Dessus, Blonay & Lauzanne,** les **neuf et**
diez décembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de
Démond-Dessus, Blonay & Lauzanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Démond-Dessus & Blonay, _____

Signatures des époux :

Emile Rosset
Louise Rosset

Signatures des témoins :

Mamin & Co
Antoine _____
 à **Lauzanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 428.

Monod et Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monod, Louis-Vincent**, _____ agriculteur,

de Chatelard, Noville & Remaz, _____ domicilié à Lussanne, _____

veuf de Elise Pauline Margairaz, née le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

né à Chermex (Chatelard) le cinq Juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Vincent Monod, agriculteur, _____

et de Cécile Rosalie née Chaputay, à Lussanne, _____

2° **Perriaz, Clara**, _____ Cuisinière,

de Chavornay et de l'Albergement _____ domiciliée à Lussanne, _____

Célibataire, _____

née à Chavornay, le vingt-quatre Février _____ mil huit cent Septante-trois, _____

fille de François Louis Perriaz, agriculteur, _____

et de Rosine née Malherbe, sa femme, domiciliés à Chavornay, _____

Les publications ont eu lieu à Chatelard, Noville Remaz, Chavornay & l'Albergement
à Lussanne, les treize et quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chatelard,
Noville, Remaz, Chavornay, l'Albergement
& Lussanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Menthoux, Villeneuve, Chavornay & Lignecelles.

Signatures des époux :

Louis Monod

Clara Monod

Signatures des témoins :

J. B. Borne

J. P. Perriaz

L'officier de l'état civil :

J. P. Perriaz

N° 1129.
Cornaz et Addor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-
 douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornaz, Adolphe**, Gendarme,
 de Moudon domicilié à Yverdon,
 Célibataire,

né à la Rusch, C^{te} du Châtel, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-quatre,
 fils de Isaline Cornaz née Crozet, domiciliée à Olon,
 et de

2° **Addor, Marie-Ida**, Ménagère,
 de Sainte-Croix domiciliée à Mathod,
 Célibataire,

née à Mathod, le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-huit,
 fille de Jean Eugène Addor, Charpentier à Mathod,
 et de Duette Caroline née Décoppet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Moudon, St Croix, Les Granges de St Croix, Yverdon,
 Moudon & Mathod, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil
 de Yverdon.

Communiqué : à Champvent, Ste
 Croix, Yverdon & Moudon

Signatures des époux :

Cornaz Adolphe
Cornaz Ida

Signatures des témoins :

Elise Favre
 à Esset / Champvent
Ernest Perias
 à Balmales

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 430.

Vauthey et Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vauthey, Joseph-Victor**, _____ Charpentier, _____
de Remaufens | frubourg | _____ domicilié à Lussanne, _____
célibataire, _____

né à Pont en Dugez, le treize juillet _____ mil huit cent cinquante huit, _____
fils de défunt Pierre François Vauthey, _____
et de Marie Anne Thérèse Barbey, domiciliée à Vevay, _____

2^o **Gilliéron, Méry**, _____ Couturière, _____
de Servion, _____ domiciliée aux Croisettes 1/ Epalinges, _____
célibataire, _____

née à Orens, le douze octobre _____ mil huit cent cinquante six, _____
fille de Georges Louis Gilliéron _____
et de Jeanne Marie Cordey, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Remaufens, Servion, Lussanne et Epalinges, les neuf
& dix décembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Remaufens
Servion, Epalinges et Lussanne, _____

Communiqué : à Remaufens, Orens
& Epalinges. _____

Signatures des époux :

Victor Vauthey
Méry Vauthey

Signatures des témoins :

Jean Vauthey à Daillem
Gottlieb Prother
à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1131.
Müller et Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, déclaré définitif et exécutoire le quatorze mars suivant, le Tribunal civil du district de Nevea a dissous par le divorce le mariage existant ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'article 116 § 6/ de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne, le 23 mars 1898.

L'Officier de l'Etat civil.

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Henri-Louis-Élie, _____ Connaisseur,

de Zofingen _____ domicilié à Begnins, _____

veuf de Amélie Joséphine née Forestier, d'où le vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Begnins, le dix décembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Jean-Louis Müller, décédé, _____

et de Marie Adeline née Favre, à Begnins, _____

2° Piot, Rose-Françoise, _____ sans profession, _____

de Pailly, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Pailly, le seize août _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fille de Rose veuve Piot, domiciliée à Bex, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Zofingen, Pailly, Begnins et Lausanne, les douze, treize et quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Begnins, _____

Communiqué : à Zofingen, _____

Begnins et Vuazens, _____

Signatures des époux :

Louis Müller

Rose Müller

Signatures des témoins :

Eugène Gaudin } à Lausanne
Charles Baud }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N^o 432.

Rothen & Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rothen, Constant**, _____ agriculteur,

de Guggisberg (Dorne) _____ domicilié à Menthéron / Aausanne,

Célibataire, _____

né à Menthéron, le cinq octobre _____ mil huit cent Soixante-deux,

fils de Henri Rothen, agriculteur, _____

et de Louise née Piquizon, sa femme, domiciliés à Menthéron, _____

2^o **Favrat, Marie**, _____ sans profession,

de Aausanne, _____ domiciliée au Châlet à Gobet / Aausanne,

Célibataire, _____

née à Epalinges, le quatorze décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre,

fille de Jean Louis Favrat, agriculteur, _____

et de Jenny née Fache, sa femme, domiciliés au Châlet à Gobet, _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg et à Aausanne, les trois et quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de
Guggisberg et Aausanne _____

Communiqué : à l'état civil de Guggisberg _____

Signatures des époux :

Constant Rothen

Marie Rothen

Signatures des témoins :

Louis Reymond à Menthéron

Lina Favrat au Châlet à Gobet

L'officier de l'état civil :

Alf. Bruand, Suber

N° 433.

Bovey et de Blaiseville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bovey, David Henri,* _____ *maréchal,*

de *Chaméaz (Aud)* _____ domicilié à *Brassus,*

Célibataire, _____

né à *Sauvagne,* le *trois Janvier* _____ mil huit cent *Soixante-six,*

fil de *feu Daniel Constant Bovey,* _____

et de *Marie Louise Rose née Longchamp,* _____

2° *de Blaiseville, Marie Lucie,* _____ *ménagère,*

de *Champvent,* _____ domiciliée à *Champvent,*

Célibataire, _____

née à *Champvent,* le *quatre Mars,* _____ mil huit cent *Septante-trois,*

filles de *feu Jean Samuel de Blaiseville* _____

et de *Marianne Françoise née Meygniez,* à *Champvent.* _____

Les publications ont eu lieu à *Chaméaz, Champvent, au Brassus et au Soudier,*
le *deux décembre* mil huit cent quatre-vingt-*deux.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
du Brassus. _____

Communiqué : à *Mollendans,* au
Brassus et à Champvent. _____

Signatures des époux :

Henri Bovey,
Marie Bovey

Signatures des témoins :

Emile Kolt à Oron
Henry à Lancy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1892

N° 434.

Delesert et Budet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-
douze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delesert, Gustave**, Cordonnier,
 de Pény-le-Jocat, domicilié à Berchez,
 célibataire,

né à Uzans, le vingt-six septembre mil huit cent soixante-quatre,
 fils de françois Louis Delesert, décédé,
 et de françoise Louise née Wagnières, à Berchez,

2° **Budet, Eliza-Marie**,
 de Uzans, domiciliée à Berchez,
 célibataire,

née à Berchez, le cinq août mil huit cent soixante-six
 fille de Jean Rodolphe Budet
 et de Jenny née Recordon, à Berchez,

Les publications ont eu lieu à Pény-le-Jocat, Uzans & Berchez, les neuf, dix & onze
décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de St Cierges.

Communiqué : à Corcelles, St Cierges
& Uzans.

Signatures des époux :

Gustave Delesert
Eliza Delesert

Signatures des témoins :

Henri Recordon à Berchez
J. Amant à Uzans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435,
Recordon & Dind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un* décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Recordon, Henri*, _____ *ouvrier à la Condendécie*,

de *Bercher*, _____ domicilié à *Bercher*, _____

Célibataire, _____

né à *Bercher*, le *douze* janvier _____ mil huit cent *soixante-sept*,

fils de *Daniel Recordon*, _____

et de *Suzanne Marie née Guiland*, à *Bercher*, _____

2° *Dind, Victoria*, _____

de *Saint-Cierges*, _____ domiciliée à *St Cierges*, _____

Célibataire, _____

née à *St Cierges*, le *premier* mai _____ mil huit cent *soixante-neuf*,

fille de *Jean Louis Dind*, _____

et de *Cécile Augustine née Dubois*. _____

Les publications ont eu lieu à *Bercher* & à *St Cierges*, le *trois* décembre mil huit cent
quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

St Cierges. _____

Signatures des époux :

Henri Recordon

Victoria Recordon

Signatures des témoins :

Gustave Delassort à Bercher

Miribel à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

vu
le 14 Janvier 1893
A. Piragoud

Le Numéro 435 à la page 391 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1892. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.
L'annuaire, le 31 Décembre 1892

L'off: de l'Etat Civil:



1893

N° 1

Bianchi et Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bianchi, Innocent-Daniel**, ajusteur mécanique, de Côme (Italie) _____ domicilié à Lausanne (Duchy) _____ Célibataire, _____

né à Côme, le dix-huit Mars _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de défunt Joseph Bianchi, _____ et de Clémentine Corti, La Veuve, à Milan _____

2° **Blanc, Julie-Françoise-Marie**, Journalière, de Belmont s/ Lausanne, _____ domiciliée à Duchy, _____ Célibataire, _____

née à Duchy, le vingt-six Juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____ fille de défunt David Louis Blanc, _____ et de Marianne Pichud, La Veuve, à Duchy, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Lausanne et en Italie, les huit et treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Prom. de mariage. 3° Certificats de publication à Belmont et à Lausanne. 4° Dit en Italie. 5° déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous numéros 4 et 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Sully et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Bianchi Innocente
Marie Bianchi

Signatures des témoins:

R. Courriaux } à Duchy
Abb. Baubry }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 7 Juin 1914 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de Madame veuve A. F. Bianchi dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Belmont sur Lausanne

Inscrit le Quinze 1914
L'officier de l'état civil:

Deignier du 5.11.14
à Sully

N° 2.

Aviolat & Portay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-treize, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aviolat, Louis,** _____ *Peintre en bâtiment*

de Ormont-Dessous, _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé de Louise Henriette Carin, dès le vingt-sept mars mil huit cent septante-sept, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent quarante, _____

fils de Jean François Aviolat, décédé, _____

et de Jeanne Louise née Bugnion, sa femme, décédée, _____

2° **Portay, Sylvie,** _____ *Marchande,*

d'origine française _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Fclernet, (Canton Savoie), le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-quatre, _____

fille de Pierre Joseph Portay, décédé, _____

et de Françoise née Guenel, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous & à Lausanne, les huit & onze novembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epoux _____

_____ Actes de décès des père & mère de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Cert. de publ. de Ormont-Dessous & Lausanne _____

_____ Dispense de publications si Fclernet. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil d'Ormont _____

_____ Dessous & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Louis Aviolat

Sylvie Aviolat

Guyon Lisinger

Signatures des témoins :

Emil Begar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N° 3

Vogel et Mozziat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vogel, Théophile-Marius-Louis, _____ Typographe,

de Wangen | Bienne | _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne le quinze Octobre _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Jean Frédéric Daniel Vogel, décédé, _____

et de Marguerite Marie Louise Pignoud, sa veuve, à Lausanne, _____

2^o Mozziat, Laure-Marguerite-Suzanne, _____

de Châtel St Denis | Fribourg | _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne le vingt-deux Avril _____ mil huit cent Septante-quatre, _____

fille de Charles François Mozziat, gypcier, _____

et de Henriette Françoise Fontolliet, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Wangen, Châtel St Denis & Lausanne, les trois quatre et cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Wangen
Châtel St Denis & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Wangen & Châtel St Denis _____

Signatures des époux :

Théophile Vogel
Laure Vogel

Signatures des témoins :

François Massieu
M. Puchetier (et deux à Lausanne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

Fazan et Filleux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fazan, Jean-Gabriel**, _____ agriculteur,

de Apples, _____ domicilié à Apples, _____

veuf de Madame Emma Hélène née Fazan, dès le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, _____

né à Apples, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de feu Louis Henri Fazan, _____

et de feu Charlotte Suzanne née Burchard, sa femme, _____

2° **Filleux, Emma**, _____ Instituteur,

de Omens, _____ domiciliée à Friedrichshafen (Wurtemberg)

Célibataire, _____

née à Omens, le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent cinquante, _____

filles de feu Gustave Adolphe Filleux _____

et de feu Marie Louise née Besson, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Apples et à Omens, les neuf et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-douze. - Les publications n'ont pas eu lieu à Friedrichshafen

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
d'Apples. _____

Communiqué : à Apples & Conise

Signatures des époux :

Jos. Fazan
Emma Fazan

Signatures des témoins :

M. Bant à Aulonne
L. Decolligny à Revozoties

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Martin et Bickel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-

traize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Martin, Valentin, Ebéniste,

de Geberschweier (Haute Alsace) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Geberschweier, le trois novembre mil huit cent Soixante-cinq,

fils de Valentin Martin, vigneron à Geberschweier,

et de Rose Binder, décédée,

2° Bickel, Elisabeth, Femme de Chambre,

de Stallikon (Zurich) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Stallikon, le premier Octobre mil huit cent Soixante-sept,

filles de Jean Gaspard Bickel

et de Louise née Bertschinger, les deux décédées,

Les publications ont eu lieu à Geberschweier, Stallikon & Landanne, les six, sept et vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Geberschweier & Dits de Stallikon & Landanne. 4° Permis du Département de Justice & Police constatant que le Certificat de publication de Geberschweier est déposé dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Stallikon & à la Chancellerie etc

Signatures des époux:

Valentin Martin
Elisabeth Martin

Signatures des témoins:

Schumann Theodore
Griesser Ferdinand

L'officier de l'état civil:

[Signature]

No 6
Paquier et Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paquier, Jules-Henri**, agriculteur, de Denzes, domicilié à Lannane, veuf de Susanne Grand-Guillaume-Ferrand, dès le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

né à Aclens, le dix-sept avril mil huit cent cinquante-huit, fils de François Louis Paquier, décédé, et de Jeanne Louise née Farce, sa femme, décédée,

2° **Freymond, Aimée**, Cuisinière, de Saint-Cierges, domiciliée à Lannane, Célibataire,

née à St Cierges, le vingt-cinq mai mil huit cent soixante-neuf, fille de Félix Freymond, agriculteur, et de Saline née Pabaut, sa femme, les deux à Ozens.

Les publications ont eu lieu à Denzes, St Cierges & Lannane, les vingt-trois et vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Denzes, St Cierges & Lannane
- Communiqué : à l'Etat Civil de Lannane & St Cierges.

Signatures des époux :

Paquier Jules-Henri
Aimée Paquier

Signatures des témoins :

Louis Guignard
Henri Chapallaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 7.Mozet et Ducommun
née Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mozet, Jean-Nicolas**, Célibataire,
de Lüzinyl (Berne) domicilié à Luzanne,
Célibataire,

né à König-Berne, le vingt-six Janvier mil huit cent cinquante-trois,
fils de Elisabeth Mozet, décédée,
et de

2^o **Ducommun née Clot, Marie Louise Marguerite**,
de Soled, des Ponts et de Biet-Dessous (Neuchâtel) domiciliée à Luzanne,
divorcée de Jules Alphonse Ducommun, dès le huit Juin mil huit cent quatre-vingt-six,

née à Entrecroches (Orny), le quatre Juin mil huit cent cinquante-trois,
fille de Pierre Louis Clot, Ouvrier de Ville,
et de Françoise née Clavel, sa femme, domiciliés à Luzanne.

Les publications ont eu lieu à Lüzinyl, au Soled, aux Ponts, à Biet et à Luzanne le
vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Déclaration de divorce de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lüzinyl
Soled, Les Ponts, Biet et Luzanne

Communiqué : à Hochstetten, de
Soled et aux Ponts

Signatures des époux :

Jean Mozet
Marie Mozet

Signatures des témoins :

H. Labanchy
H. Dubosson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Walch et Picard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Walch, Isaac, négociant

de Haguenach (Alsace) domicilié à Paris

Célibataire

né à Haguenach, le onze Janvier mil huit cent cinquante,

fils de défunt Jean Walch,

et de défunte Sara Rein,

2° Picard, Charlotte, négociante,

de Winzenheim (Alsace) domiciliée à Louvain,

Célibataire,

née à Winzenheim, le quatre Juillet mil huit cent Soixante-deux,

filles de Geisen Jacques Picard, défunt,

et de Henriette Bloch, sa veuve, à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Haguenach, Winzenheim, Paris et Louvain, les treize, onze et douze décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Cert. de publication de Winzenheim à Paris. 4° Dit de Haguenach avec déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice à Police constatant que les pièces sus. N° 3 et 4 sont déposés et les archives Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Isaac Walch
Charlotte Walch

Signatures des témoins :

J. Walch
H. Leys à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1893

N^o 9

RoCHAT et DUPUIS

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **RoCHAT, Alfred,** _____ Contenuit J. S.

de Croy _____ domicilié à Croy, _____

Célibataire, _____

né à Croy, le deux décembre _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

fils de Georges RoCHAT, _____

et de Suzette Truan, décédée, _____

2^o **DUPUIS, Lina,** _____ Agriculteur, _____

de Saurmaz _____ domiciliée aux Grands Bois / Vallorbes, _____

Célibataire, _____

née aux Galites r/ Hermaiches, le vingt huit février mil huit cent Septante-deux, _____

fille de Louis Frédéric Dupuis _____

et de Aline Dumat, domiciliées aux Grands Bois r/ Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Croy, Saurmaz & Vallorbes, les dix-huit, dix-neuf
et vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil

_____ Romainmôtier _____

Communiqué : à Romainmôtier

Gimel & Vallorbes, _____

Signatures des époux :

Alfred RoCHAT

Lina RoCHAT

Signatures des témoins :

Gittier
Blandhard Kinsame

L'officier de l'état civil :

Alfred Muraud, Suber

1893

N^o 9

Rochat et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rochat, Alfred, _____ Cantonnier J. S.

de Croy _____ domicilié à Croy, _____

Célibataire, _____

né à Croy, le deux décembre _____ mil huit cent Soixante-huit, _____

fils de Georges Rochat, _____

et de Suzette Truan, décédée, _____

2^o Dupuis, Lina, _____ Agriculteur, _____

de Sauraz _____ domiciliée aux Grands Bois / Vallières, _____

Célibataire, _____

née aux Galites / Hermenches, le vingt huit février mil huit cent Septante-deux, _____

fille de Louis Frédéric Dupuis _____

et de Aline Dumat, domiciliées aux Grands Bois ci-devant Vallières, _____

Les publications ont eu lieu à Croy, Sauraz & Vallières, les dix-huit, dix-neuf
et vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil

_____ Romainmôtier _____

Communiqué à Romainmôtier

Gimel & Vallières, _____

Signatures des époux :

Alfred Rochat

Lina Rochat

Signatures des témoins :

Gittier
Blandhard Kinsame

L'officier de l'état civil :

Alfred Muard, Subor

Epoux.			Epouses.	
Adam	Jean-Andreas	80.	Abrezol	Henriette-Louise-Josephino-Celestine 178.
Aemmer	Christian-Albert	216.	Addor	Marie 252.
Agassiz	Juste	97.		Marie-Ida 385.
Aligianer	Antoine-Joseph	211.	Aeschbacher	Elis 167.
Amolini	Jean-Baptiste	348.	Agnex	Emma 370.
Andermatt	Charles-Albin	113.	Amandruz	Rosine 335.
Antematten soit	Del-Exato Joseph-Adolphe	293.	Amiet	Fanny-Henriette 375.
Apotheloz	Jean-Abram-Louis	377.	Ammann	Bertha-Helene-Anna 319.
Arn	Adolphe	282.	Andrey	Marie-Madeline-Emilie 140.
Andemars	Auguste-Emile	264.	Anger	Augusta-Fanny 228.
Arviolat	Louis	392.	Arnold	Marie-Louise 186.
Avondo	Jacques-Marie	234.		

Le volume se termine par le numéro 9 des inscriptions de l'année 1893.
La suite se trouve dans le volume 15^e commençant par le numéro 10.
Ce qui nous certifions.

Lausanne, le 20 janvier 1893.



L'Officier de l'état civil:

[Signature]
L. V. Tomme

Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police, conformément à la loi.



L'Officier de l'état civil:

[Signature]
L. V. Tomme

Epoux.

Epouses.

Baataard	Charles-Louis	263.
Badoux	Alphonse	351.
Ballerin-Mersi	Archange-Joseph	156.
Balocca	Charles-Albert	334.
Bangerter	Emile-Joseph	11.
Barbier	Théophile-Adolphe	18.
Barby	Auguste-François	138.
Bargiga	François	87.
Barrand	Julien-Rodolphe	200.
	Arini	340.
Baumgartner	Charles-Frédéric	327.
Beausire	Jules-Félix	51.
Béha	Arthur-Louis	204.
Benggeli	Alois	167.
Berdoz	Jules	33.
Besse	Gustave-Adolphe	150.
Besson	Jules	78.
Bianchi	Innocent-Daniel	302.
Bierswirth	Friedrich-Auguste	315.
Bigler	Emile-Louis-Auguste	160.
Bignens	Edouard	352.
Birrer	Aloys	317.
Blanc	Charles-François	39.
	Emile-Louis	70.
	Georges-Antoine	83.
	Emile	90.
	François	134.
	Julien-Adolphe	145.
	Charles-Frédéric	150.
	Henri-Lucien	160.
	Georges-Charles	284.
	Marie-Louis	339.
	Auguste	382.
Blanchoud	Louis	343.
Bloch	Benoit	344.
Bogianchini	Pierre-Antoine	174.
Bollinger	Henri	316.
Bolomey	Jules-Noé	8.
	Théophile-Henri-Daniel	178.
	Joseph-Edouard	22.
	Dominique-Barnabé	250.
Bongard	Jean	48.
Bonnarava	Louis-Edouard	99.
Bonnaz	Louis-Henri	135.
Bonny	Charles-Henri	210.
Bonvin	Jules-Emile	88.

Baataard	Louise-Sophie	70.
Badel	Claire	35.
Badoux	Fanny	108.
Barbary	nie Dumuid-Marguerite-Françoise	330.
Barbey	Marie-Julie-Henriette	24.
Bardet	Julia-Jeanne-Marie	180.
Bastian	Lucie	328.
Bathe	Margery-Editha	240.
Baud	Louise-Henriette-Julie-Fanny	162.
Bauverd	Genevieve	302.
Bavand	Marie-Rosalie-Louise	138.
Beeri	Bertha-Emma	27.
Benz	Emma-Susanne	370.
Berdoz	Emilie-Sophie	208.
Bergundthal	Emma	281.
Beroud	Julie-Elise	1.
Berthier	Henriette-Adèle	176.
Besson	Philippine-Marie	94.
Bickel	Elisabeth	306.
Blanc	nie Vittoz-Marianne-Jenny	83.
	Rosalie-Fanny	90.
	nie Breliquet-Jeanne-Louise	114.
	Louisa-Marie-Jenny	220.
	Marie-Emma	276.
	Julie-Françoise-Marie	302.
Blanchard	Jenny-Emma	134.
Blaser	Marie	322.
Blondel	Frédérique	321.
Blondoff	Louise-dite-Louisa	125.
Bohy	Anna-Fanny-Louise	145.
Bolomey	Marie-Louise-Félice	142.
	Henriette-Fanny	181.
Borel	Louise-Henriette	262.
Borgeaud	nie Favre-Amitié	334.
Borloy	Louise-Eugénie	110.
Böschenstein	Fanny	64.
Boucherles	Julie	193.
Bourgoz	Ida-Louise	224.
Bovard	Elisa	373.
Bovary	Marie-Louise	275.
Bovet	Ida	201.
Brand	Miry-Justine	146.
Brihez	nie Kache-Louise-Georgine	104.
	Théophile-Marie-Charlotte	323.
Bringentoff	Anna-Adolphine-Madeline	244.
Bron	Louise-Julie	106.

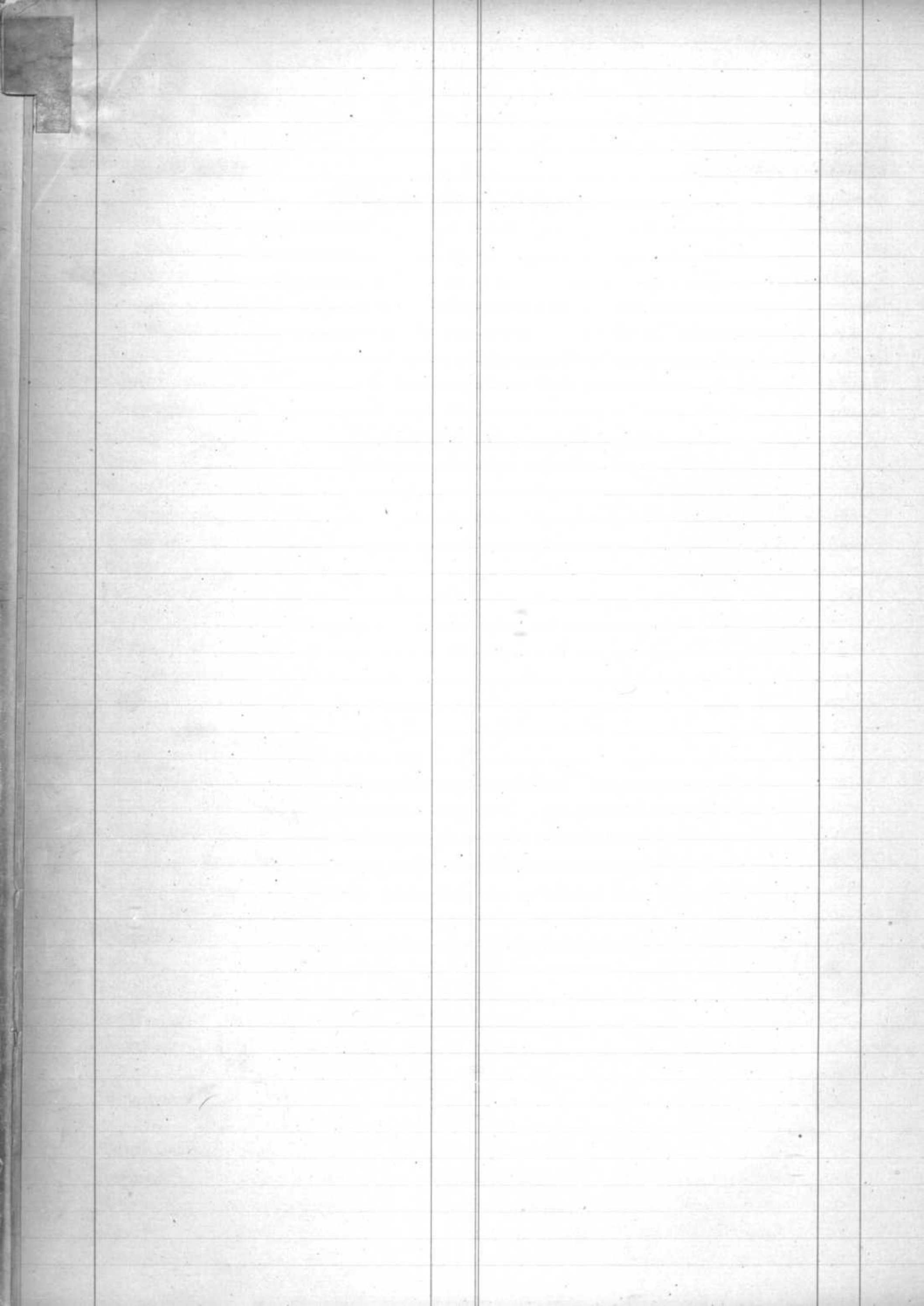
Epones.

Böthner	Frideric-Maurice	100.
Bourgeois	Edouard-Comad	360.
Bovard	Adrien-Oscar	187.
Bovey	David-Henri	389.
Bridel.	Georges-Antoine	199.
Bron	Louis-Emile	208.
	Jules-Ferdinand	347.
Brunand	Adi	191.
Brullmann	Jean-Francois	283.
Brunner	Alfred-Eugene-Cesar	379.
Bussler	Victor-Emmanuel	38.
Bühler	Gottlieb	246.
Bulle	Frederick-Henri-Gabriel	154.
Bussy	Henri-Georges	133.

Epones.

Brühlmann	Elisabeth-Maria	23.
Brunner	Barbara-dite-Babette	381.
Bugnon	Josephine-Scholastique	197.
Buol	Marie-Madeleine	260.
Burdet	Elisa-Marie	390.
Burgy	Josephine-dite-Louise	364.
Burki	nie-Noveraz-Jeanne-Louise-Léide	239.
Burnand	nie-Nidet-Marie-Josephine	230.
Burnat	Marie-Adeline	236.
Burnens	Fanny-Amélie-Alice	107.
	Alexandrine-Jenny-Elisa-Denise	307.
Busser	Augusta-Rosine	182.
Bulliaz	Jeanne-Louisa-Constance	86.
Bugnion	Jeanne-Marie-Jenny-Anna	128.

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



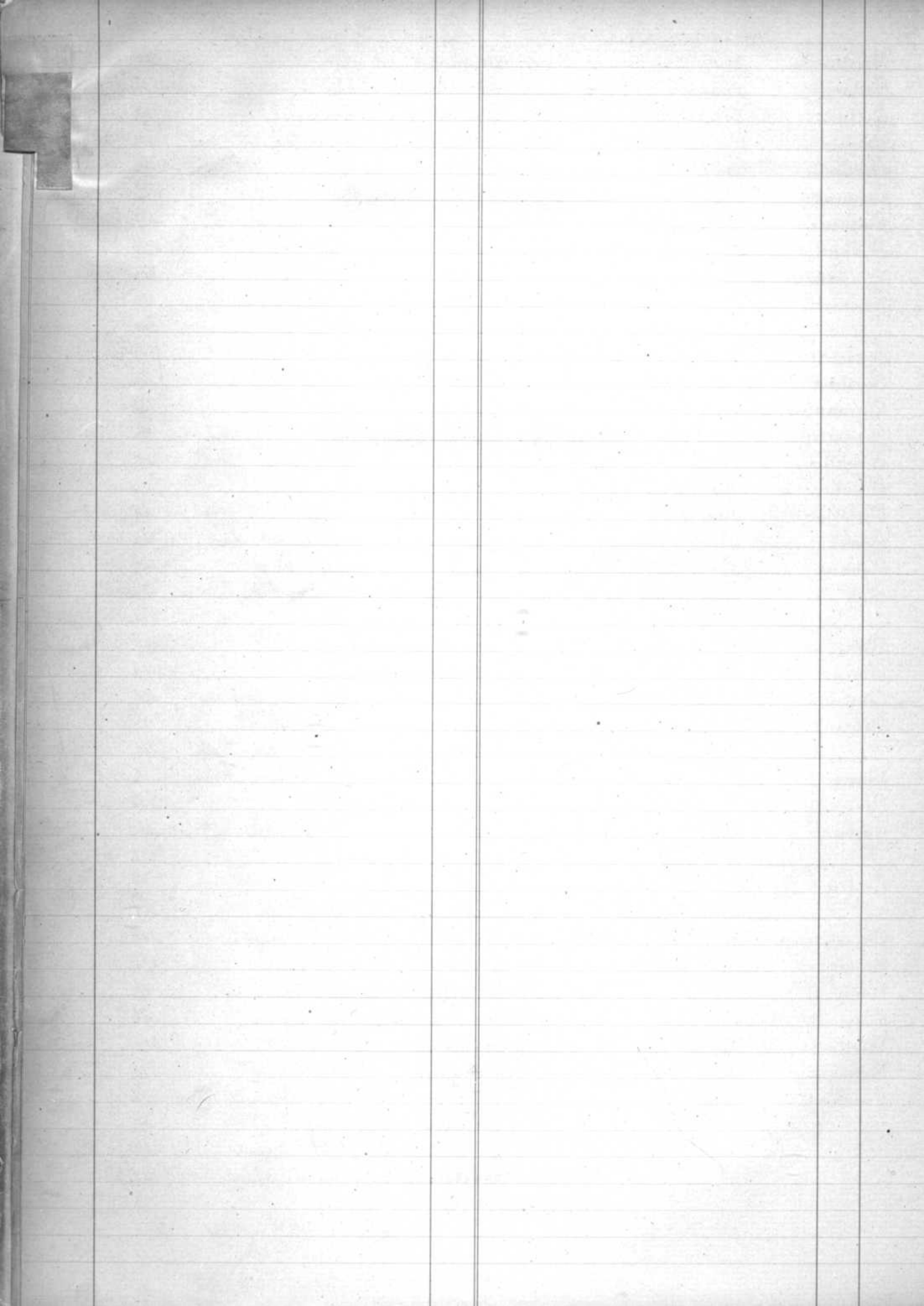
Eponax.

Capt	Charles-Louis David	165.
Carles	François	215.
Cassat	Charles-Henri	11.
Cavin	Louis	341.
Chalet	Emile	225.
Chambaz	Samuel-Eugène	44.
Chapuis	Henri-Frédéric	181.
Chappuis	Emile	13.
	Adrien-Louis	34.
	Héli	271.
	Simé	308.
Chardon	Charles-Rodolphe-Constantin	272.
Chandet	Edouard	267.
Chavannes	Edmond-Philippe	27.
Chevalley	Henri-Michel	231.
Chevalier	Emile-Giène-Louis	136.
Christin	Marc-Jacques-Auguste	98.
Christinat	Jean-Gustave	46.
Clavel	Auguste-Samuel	146.
Clément	Henri-Gustave	51.
Clot	Henri-Louis	44.
	Ernest	309.
Clottin	Alfred-Alexandre	207.
Cloux	Henri-Jules	261.
Coeytaux	Henri	96.
Collet	François-Louis	237.
	Alexis	310.
Comne	Jules-Henri	33.
Comis	Jean-Baptiste-Louis	140.
Corbaz	Louis	39.
	Charles-Jean	371.
Cordery	Simé	7.
	Charles-Edouard	27.
Cornamusaz	Henri-Onésime	188.
Cornaz	Adolphe	385.
Cornu	Jeanot	367.
Cransaz	Héli-Jules	233.
Cristina	Charles-Antoine	197.
Crénoud	Emile-Jean	156.
Cruchod	Charles	197.

Eponses.

Cagnard	Marie-Lucie	280.
Campiche	Elise	346.
Carrard	Adèle	349.
Castella	Marie-Eugénie	13.
Cavin	Marie	24.
	Adèle	266.
	Jenny-Rosine	327.
Centurier	Elise	246.
Chalande	Fanny-Gabrielle	173.
Chambettaz	Marie-Fluranne	227.
Chamot	Jenny	365.
Champion	Marie	193.
Chapallaz	Blanche-Mathilde	209.
Chapuis	Susanne-Emilie	133.
	Louise-Marguerite-Jeanette	261.
Chappuis	Claire	57.
	Jenny-Marie	151.
Charbonney	Emma	48.
Charlier	Lydie-Gabrielle-Marie	149.
Chavetnoir	Marie-Léontine	305.
Chevalier	née Monnier Marie-Louise	136.
Chollet	Rosine	84.
	Joséphine-Louise	203.
Christen	Rosette	109.
Clot	Marie-Louise-Marguerite	598.
Coeytaux	Louise-Cécile	132.
Collet	Henriette-Marie-Bertha	200.
Combernous	Georgine-Marie-Rosine	8.
Compondu	Elise	234.
Corbaz	née Andrey Marie-Madeleine-Emilie	140.
	Miry	233.
	Rosine	36.
Cordery	Fanny-Louise	299.
Cornamusaz	Lia-Augustine	353.
Correvon	Cécile-Marie	273.
Corthioy	née Dubois Louise	11.
	Elise-Eugénie	164.
Cransaz	Marie	213.
Creigny	Jeanne-Louise	115.
Cruchon	Cécile-Marie dite Cécilia	26.
Cruchod	Fanny	40.
	Adèle-Susanne	59.
Curtex	Renée-Julie-Louise	158.

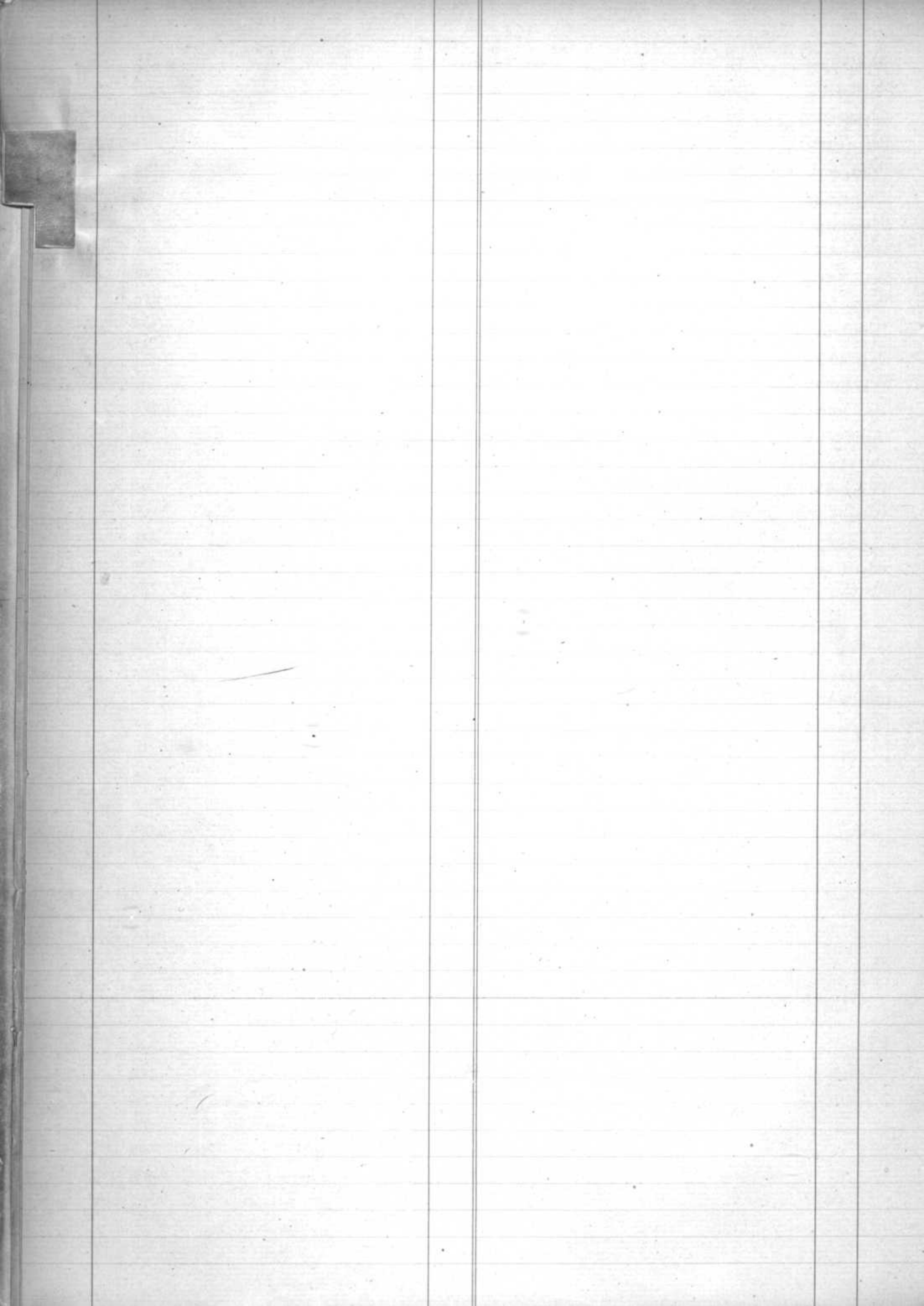
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Epones.	
Däppen	Frédéric-Louis
David	Alfred
Davoët	Jules-Henri
Décoppet	Henri-Auguste
Délessert	Henri
	Gustave
Deléranx	Louis-Edouard
Dentan	Albert
Del Prato	Joseph-Adolphe
Dépassel	Jean-Hermann
Deramere	Charles-Jules
Desarzens	Jules
Desponds	Jules-Emile
de Brogoff	Marie-Arthur-Camille-Christian
Diserens	Charles
Dubois	Théodore
Ducotteret	Antonin-Ernest
Dufour	Oscar-Héli
	Marc
Duperret	Samuel-François-Auguste
Dupuis	Gustave-Louis
	Paul-Alphonse-Louis
Dir	Oscar-Emile-Otto
Durussel	Charles-Daniel
Dutoit	Emile
Dutuit	Albert-Louis-Henri

Epones.	
Danalet	Hélène
de Blainville	Marie-Luise
Décombarz	Elise
Decransaz	Jenny
Décrevel	Julie
de Donici	Camille A.
Déglon	Elise-Nancy
Délessert	nie Henry-Fanchette
Deléranx	Louise-Julie
Demont	Clarisse-Louise
Dépassel	nie Chollet-Josephine-Louise
Dépierraz	Henriette-Elisabeth
de Siebenthal	nie Dizerens-Eliza
Desmoules	Constance
de Tranczos	nie Décombarz-Elise
Derking	Francisca
Devand	Julie-Jeanne
	nie Roy-Marie-Anna
Dery	Marie-Florentine
Dind	Fanny-Lionie
	Victoria
Diserens	Célestine
Dilli	Jeanette-Anna-Thérèsia
Dizerens	Eliza
Domenjor	Fanny-Louise
Drivet	Anne-Clotilde
Droll	Thérèsia
Dubois	Louise
	Félicie
Dubois	Hélène
Ducommun	nie Clot-Marie-Louise-Marguerite
Ducrot	Marie-Madeleine
	Louise-Marie-Susanne
Ducros	Marie
Dufaux	Marie-Emma
Duffay	Julie-Constance
Dufour	Marie-Emilie
Dumard	Hélène-Fanéli
Dumuid	Marguerite-Françoise
Duport	Andréanne-Louise
	Elisa-Henriette
Dupuis	Lucie
	Lina
Dutoit	Marie-Eugénie

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Eponax.

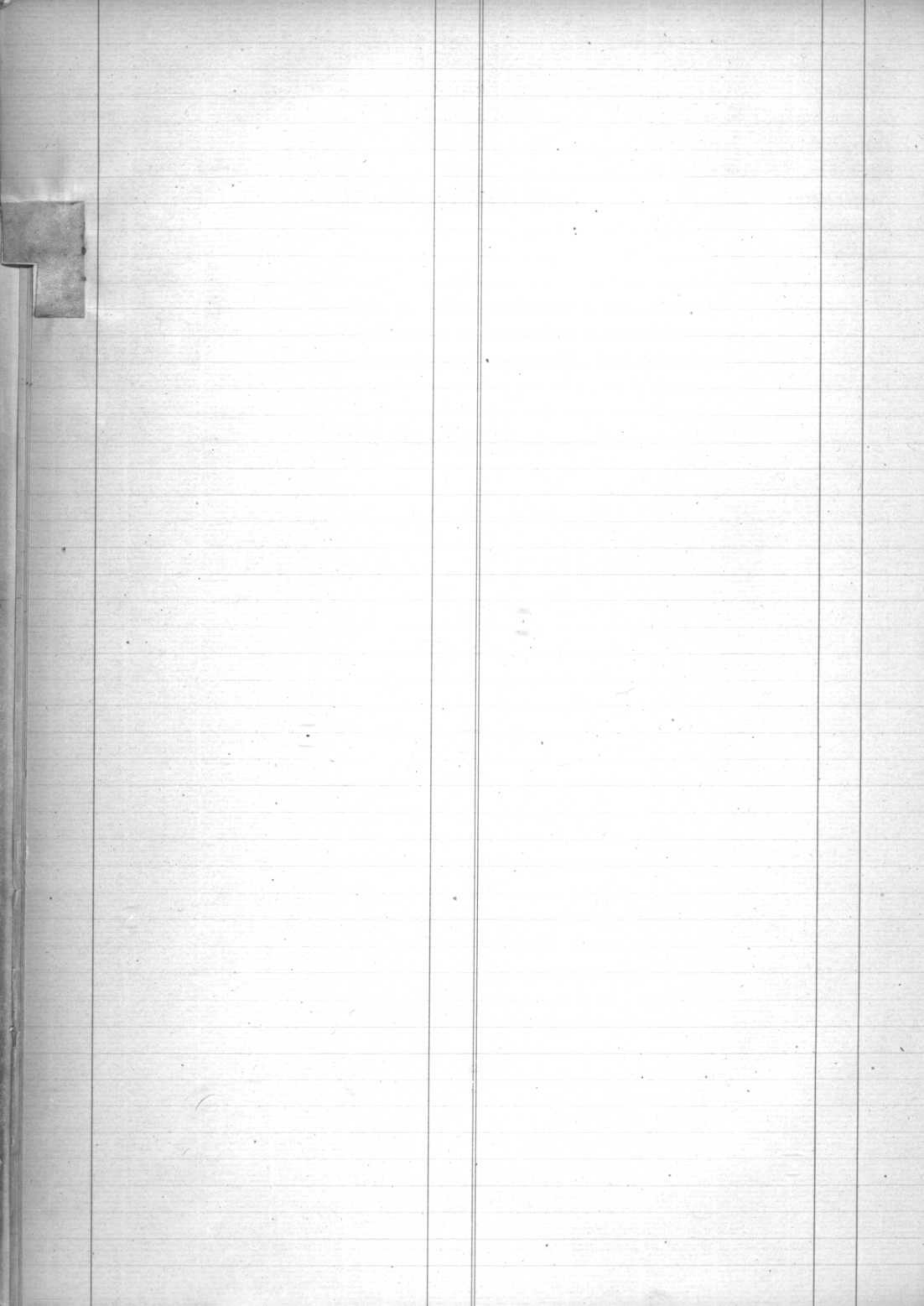
Oberlé	Edouard
Ecuyer	Ulysse-Stienne
Eggenberg	Rodolphe
Englisch	Engelbert
Ermel	Jacob
Estoppert	Jules-Louis
	Elic

28.
326.
277.
301.
40.
37.
328.

Eponses.

Echard	Lina-Henriette	53.
Geoffroy	Louise-Emma	244.
Emonin	Eugenie-Henriette	366.
	nie-Bonaventure-Elisa	373.
Epitoux	Marquise-Caroline	28.
Ess	Marie-Joséphine-Catherine-Cécile	293.

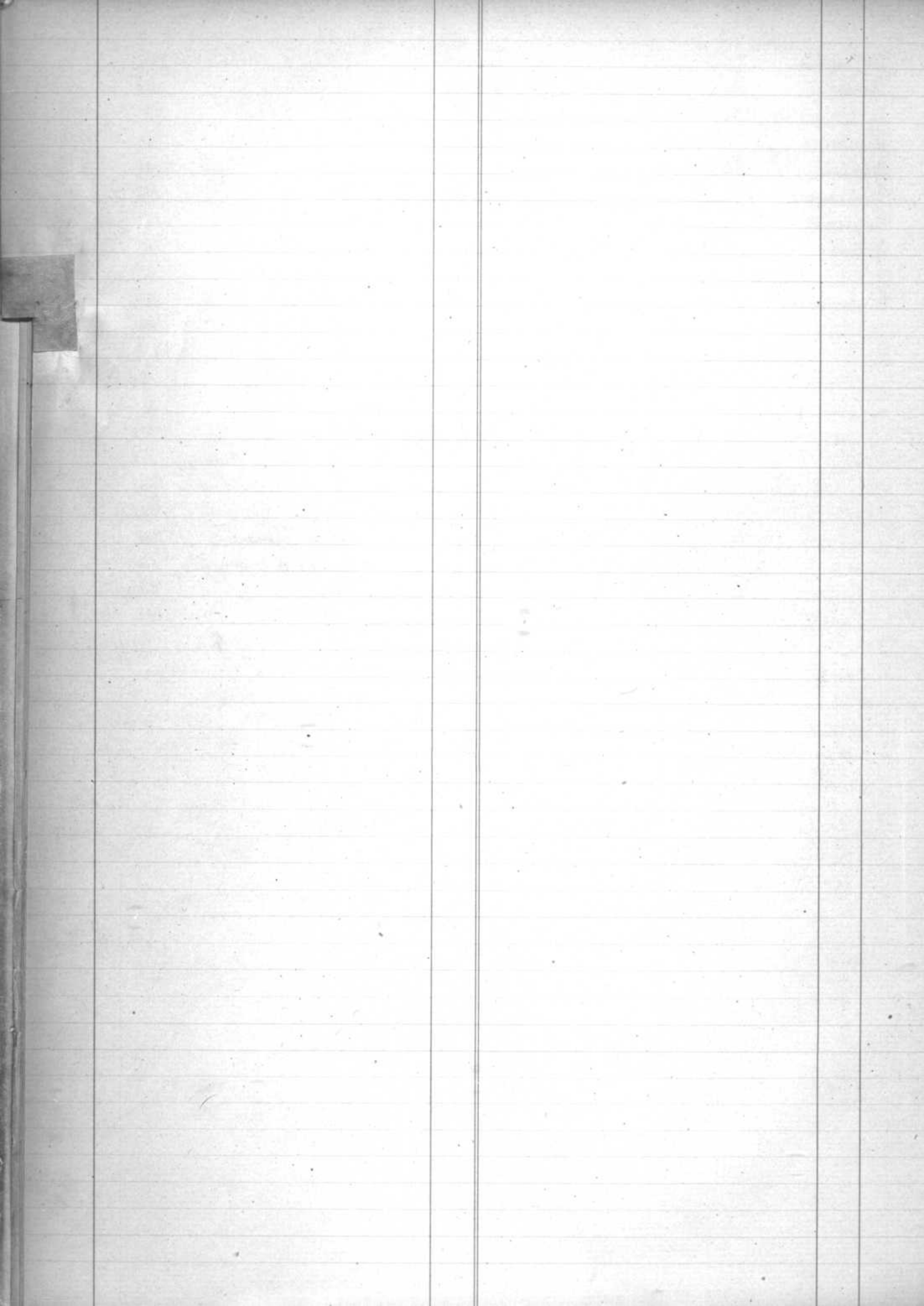
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epoux.	
Falcy	Ernest-Louis
Favre	Charles-Célestin-Louis
	Héli
Fazan	Jean-Gabriel
Fleuri	Charles-Gottfried
Fontannaz	Rodolphe-Henri
Forney	François-Samuel
Freiss	Jules-Constant
	Emile
Furtssängler	Hermann-Henri-Robert

Epouses.		
93. Favry	nic Favot Marie-Anne	159.
157. Favrat	Marie	388.
161. Favre-Timaz	Anne	38.
395. Favre	Louise-Jenny	111.
469.	Amélie	334.
	Louise	359.
Ferrier	Fanny	237.
Fevot	Marie-Anne	159.
Fiana	Fanchette	30.
Fillenz	Emma	395.
Fischer	Marie-Louise	225.
Fleury	Louise-Marie	251.
	Marie-Louise	253.
Folmer	Julie	216.
Forestier	Blida-Auna	325.
	Eugénie-Marie-Frédérique	367.
Formica	Delphine-Louise-Marie	348.
Forney	Suzanne	208.
Fony	Marie-Albertine	30.
Francillon	Augusta-Antoinette-Cécile	360.
Freymond	Emma	349.
	Emilie	350.
	Amicie	397.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



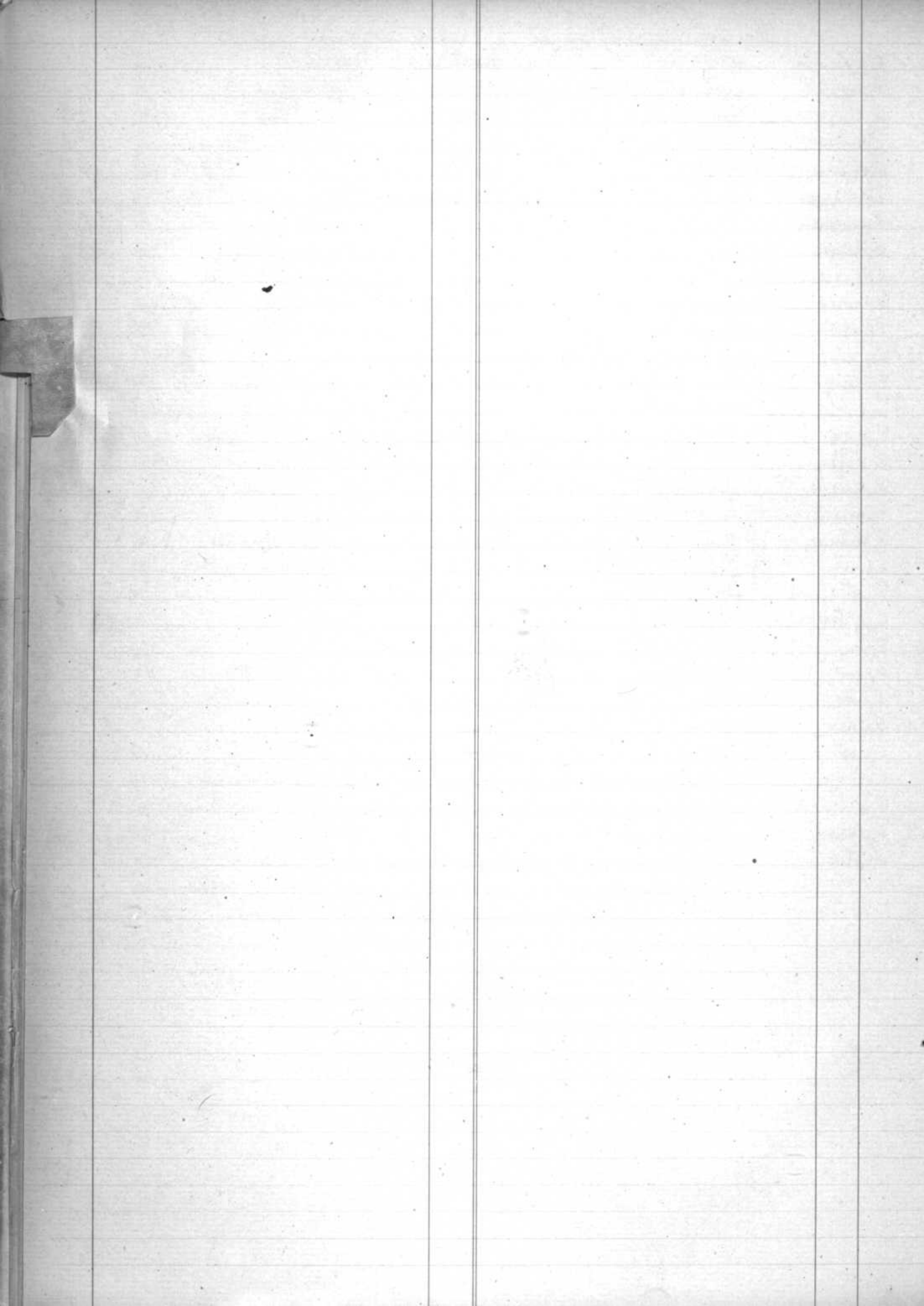
Epona.

Caibois	Adolphe-Antoine	105.
Cardel	Constant-Louis-Henri	276.
Cavillet	Charles-Auguste	298.
	Jean-Daniel	325.
Genève	Henri	159.
George	Louis-François	102.
Gessenay	Albert-Oscar-Henri-Bienr-Charles	362.
Gilliard	Emile	11.
Girardet	François-Jules-Charles-Rodolphe	152.
Girona	Jules-Alfred	356.
Ghardon	Robert-Adrien	67.
	Jules-Louis-Frédéric	209.
Gohay	William-Henri	121.
	Adolphe	343.
Gohay	William-François	55.
Golliez	Emile-Louis	23.
Goncet-de-Mas	Jean-Antoine-François	218.
Gonseth-Gonseth	Jacobi	198.
Goumaz	Emile	266.
Graf	Robert	354.
Grandjean	Jules-Aimé	376.
Greiner	Frédéric	239.
Grin	Alois-Louis	58.
Grivel	Jean-Joseph	17.
Gross	Louis-François	340.
Gronx	Ernest	254.
Grex	Jules-Auguste	54.
Griquet	Jules-Henri	370.
Guillard	Jules-François	112.
Guisan	Auguste-François-Henri	302.
Gysler	Victor-Jean-Louis	322.

Epones.

Galland	Mathilde	192.
Gallandat	Eugénie-Rosine	110.
Galli	Antonie-Marie	172.
Gandolfo	Clotilde-Louise-Françoise	255.
Ganty	Louise-Méry	37.
Ganzemüller	Clara-Eugénie-Elisabeth-Mina	108.
Gandin	nie-Félicité-Henriette-Fanny	80.
Genier	Marie	161.
	Marie-Louise	353.
Gerber	Anna-Maria	256.
Gillieron	nie-Borloz-Louise-Eugénie	119.
	Méry	386.
Girardet	Jeanne-Marie-Louise	218.
	Marie-Louise	310.
	Emma-Julie-Gabrielle	367.
Giron	Péile-Louisa	187.
Glausser	Anna	5.
	Anna	369.
Golliez	nie-Billard-Marie-Elise	25.
Gonct	nie-Thomas-Julie	60.
Gonin	Maria-Johanna	122.
Goumaz	Berthe-Emma	67.
Grangier	Fanny	177.
Graz	Marie	382.
Gredig	Marie-Madelaine	283.
Griffon	Berthe-Joseph	353.
Grobet	Sophie-Marie-Julie	154.
Grobety	Jeanne-Georgine-dite-Fanny	211.
	Augustine-Caroline-Fanny	290.
Grex	Ablic-Zélie	74.
Guglielmarzi	nie-Bron-Louise-Julie	106.
Griquet	Françoise-Antoinette-dite-Fanny	156.
Guillemin	Sophie-Charlotte-Caroline	82.

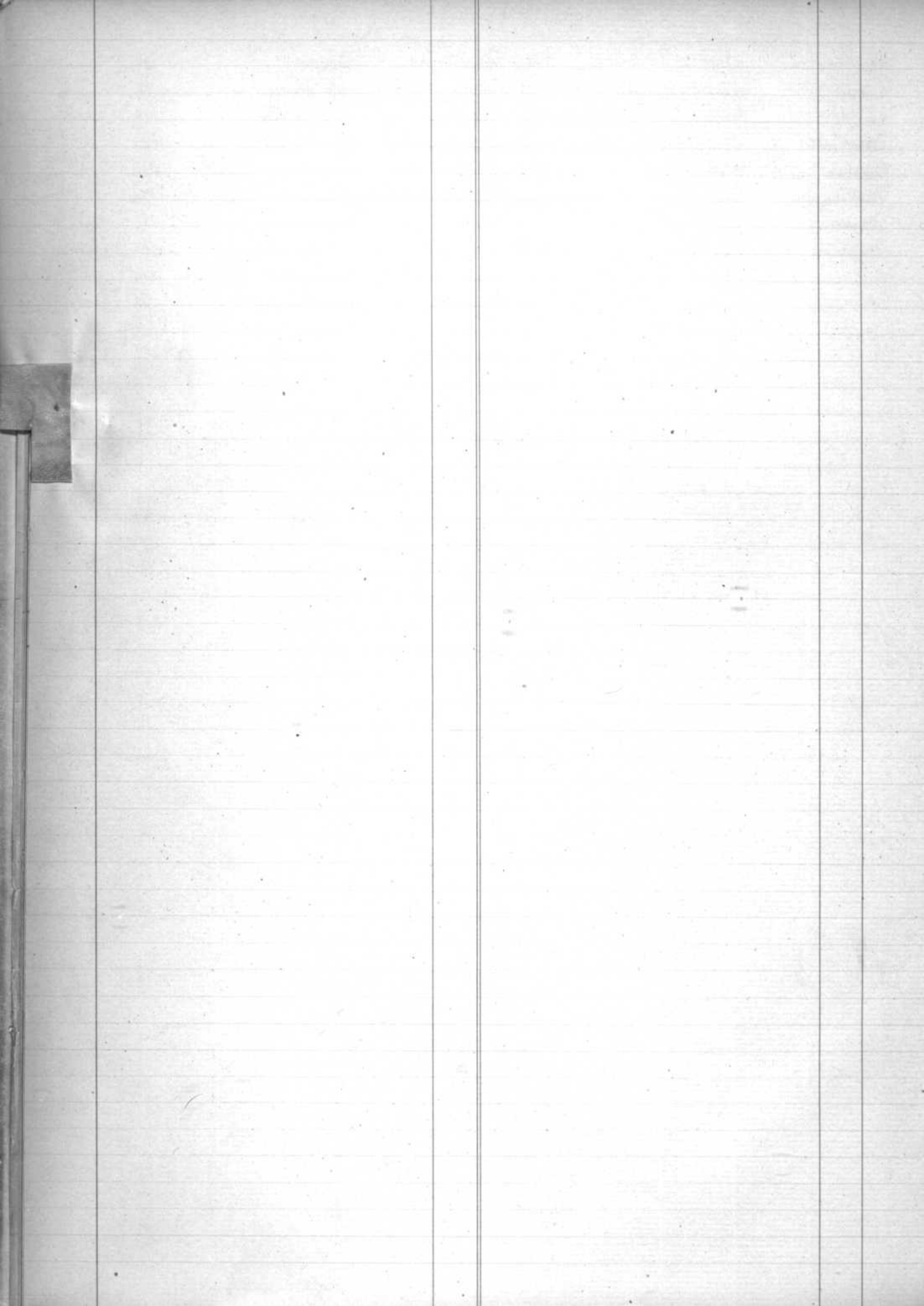
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epones.		
Debmann	Marc	357.
Deer	Jaques Godefrui Oscar Samuel Edouard	148. 170.
Deniond	Louis Jules	335.
Deyer	Charles Frederic	353.
Dolliger	Jean	114.
Dumm	Robert	61.
Dunziker	Jacob Frederic	144. 366.

Epones.		
Dabegger	Marianne	196.
Dary	Ada Florence	17.
Denchoz	Louise-Ademie Marie-Emma	188. 313.
Denny	Fanchette	306.
Dermann	Rosine Marie Françoise	159.
Dess	Henriette	61.
Dofstetter	Anna Maria	141.
Duguenet	Julie	347.
Duguet	Marie Eugénie	105.

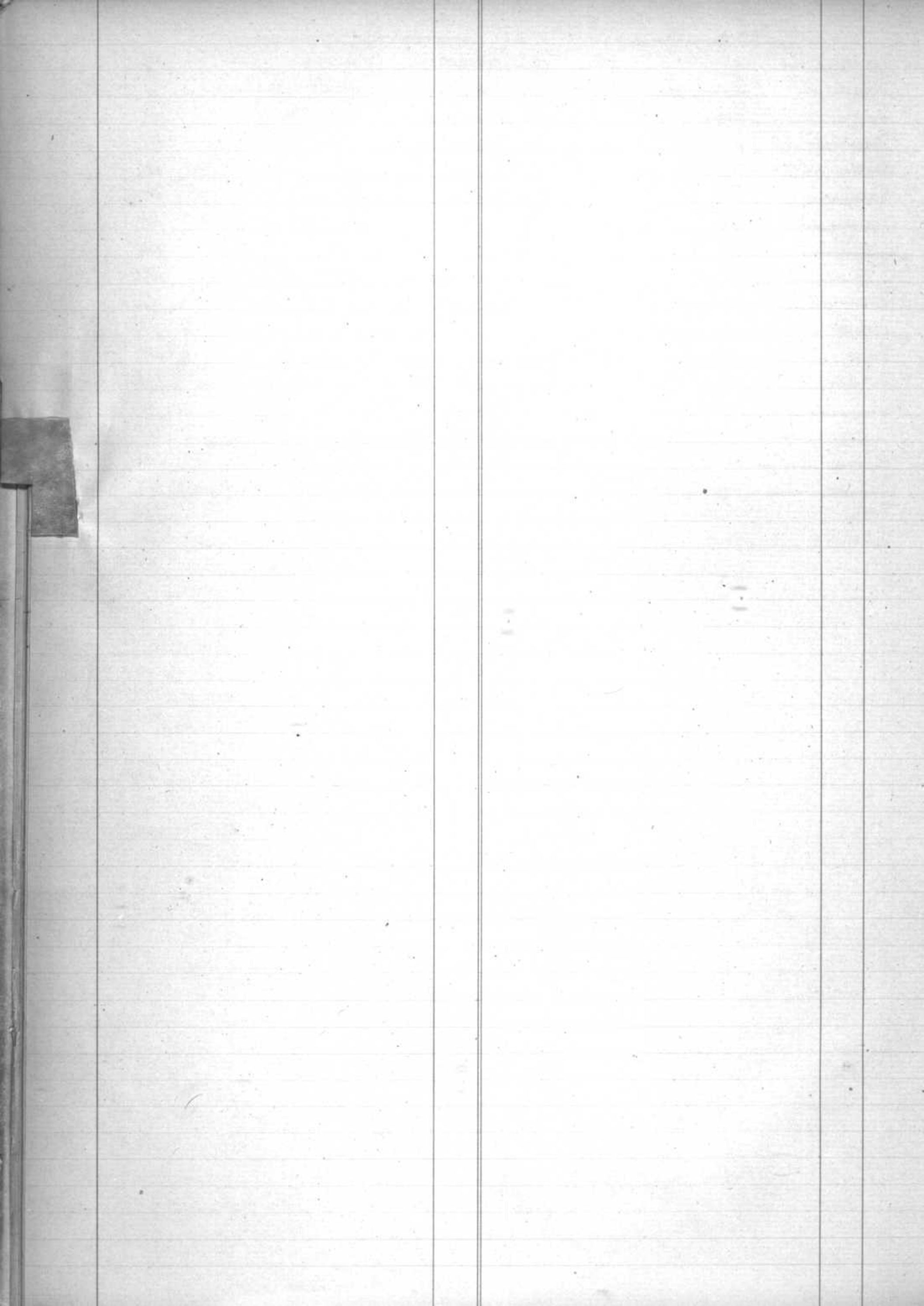
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epona.	
Janz	Jean
Jaquerod	Gustave - Benjamin
Jaques	Jules
Jaquier	Edouard
Jaton	Héli
Jamin	Emile
	Alfred
	Edmond
	Eugène
Janneret	Henri - Louis - Frédéric
Jmhaf	Emile - Eugène
Joly	Jean
Jordan	Auguste - Emile
	Lucien
	Ami
	Ernest
	Louis
Jost	Frédéric dit Fritz
Junkhard	Emile

Epones.		
Jaccard	Louise - Nancy	119.
Jacot	Marthe - Julie - Jeannette	125.
Jan	Justine - Emma	133.
Jaques	Sophie	137.
Jaquet	Emilie - Julie	141.
Jaquier	Blaine	141.
Jaton	Adèle	150.
	Jenny	166.
	Jeanne - Pauline - Lucie	180.
Jamin	Lusette	66.
	Marie - Louise	78.
	Emma	130.
Jbach	Marquise	134.
Jeallard	Louise	45.
Jmsand	Antonia	119.
Jequier	Antoinette - Hélène	134.
Jordan	nie Huguet Marie - Eugénie	105.
	Emma	118.
Joseph	Blie	16.
Jost	Maria - Rosina	168.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



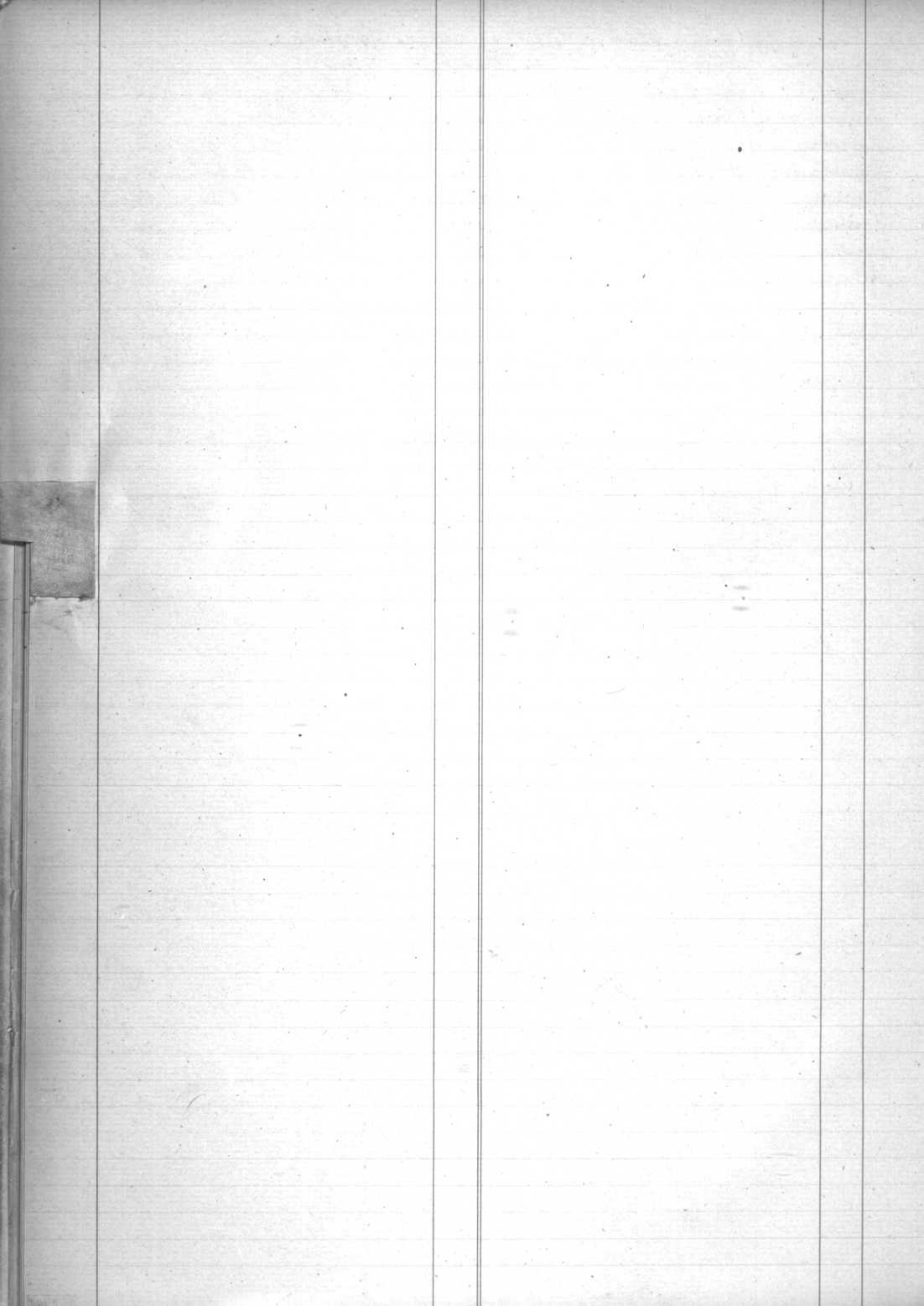
Epona.

Kaiser	Arnold
Keller	Emile-Auguste
Kirchhofer	Hermann
Knoedler	Jean-Gottlieb
Konsseler wix	Wilhelm
Kössler	Wilhelm
Krähenbühl	Frédéric
	Gottfried
	Antoine
Krüngel	Ferdinand-Adolphe
Kuenzi	Auguste-Jacob
Kündig	

Epones.

318.	Kaiser	Louise	173.
358.	Kamm	nie Monnier Marie-Hélène	357.
124.	Kammer	Elisa	68.
274.	von Känel	Elisabeth	376.
174.	Kehrsrand	Julia-Antonia-Louisa	257.
174.	Kirchhofer	nie Rytz Anna-Louise	17.
374.	Koch	Frédérique-Wilhelmine	4.
381.	Köhler	Hélène-Louise	12.
380.	Krayenbühl	Amélie-Louise	71.
186.	Kurth	Bertha-Louise	361.
5.			

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



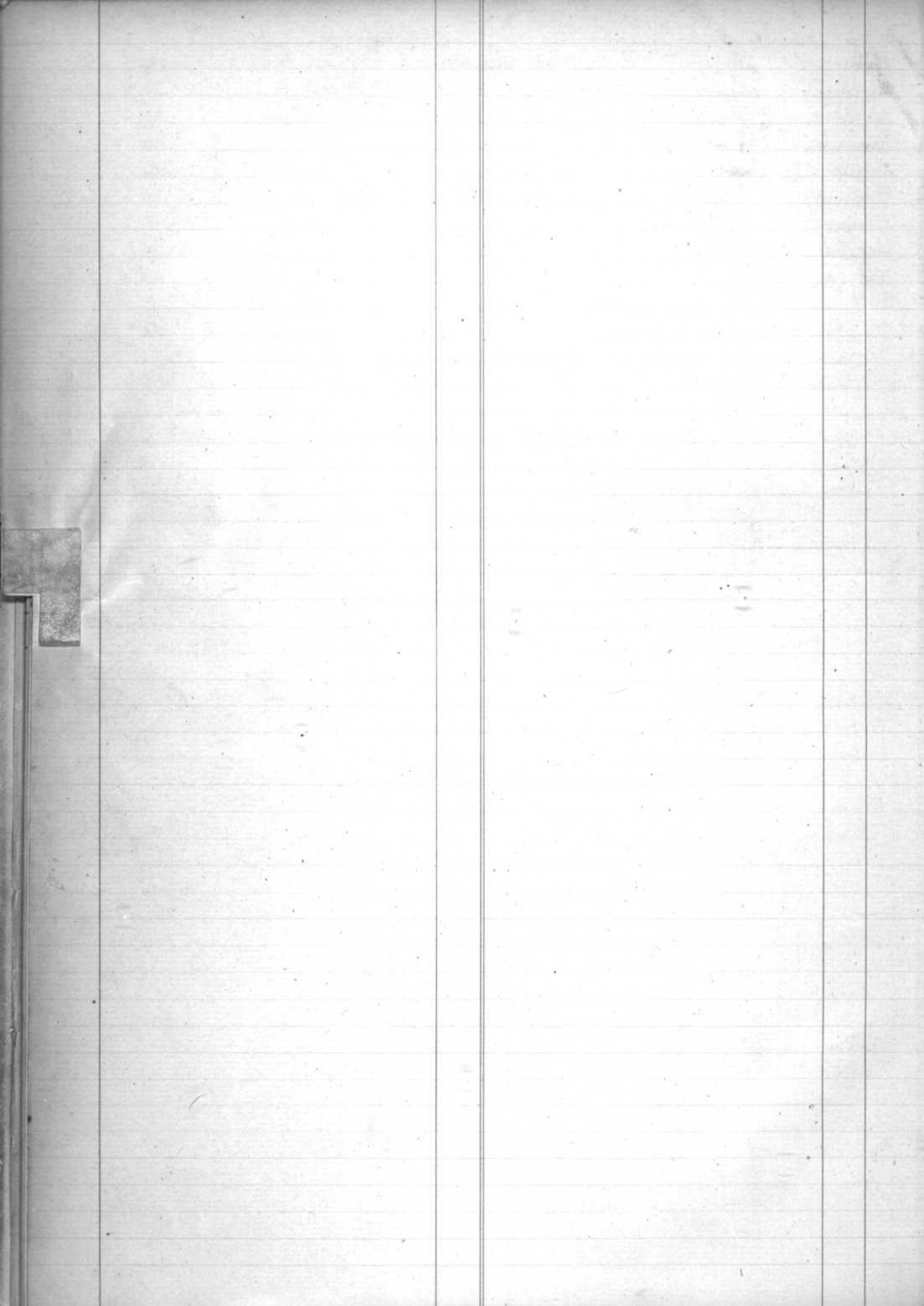
Epones.

Lamy	Charles-Louis
Lattmann	Jean-Jacob
Laurent	Auguste
Lavanchy	Jean
Layat	Alexandre
Leibfried	Georges Henri
Lenoir	François-Charles
Lugeon	Raphaël-Olivier

Epones.

189.	Lassner	Augustine-Henriette Louise-Rosine	139.
131.	Laurent	Blanche Louise	210.
79.	Lavanchy	Fanny-Clementine	217.
3.		Marie	224.
221.		Eugenie-Julie	286.
15.	Lechant	Adèle-Helene	101.
14.	Lehmann	Rosine	168.
113.	Lehrian	Louise-Rose dite Rosa	352.
	Lemat	Nancy	135.
	Lenoir	Marie	68.
	Liardon	Jenny	14.
	Lienhard	Emma-Rosine	190.
	Linder	Elise-Marie-Louise	212.
	Litschi	nee Chalande-Fanny-Gabrielle	173.
	Longchamp	Marie-Emma	11.
	Lutz	Rosa-Anna	184.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epona.

Malherbe	Louis-Auguste	368.
Mani	Jacob-Edouard	120.
Marion	Jules-Jean-François	314.
Marmex	Henri	243.
Marrel	Gaul	110.
Marsens	Jules	324.
Martin	Henri-Louis	375.
	Valentin	396.
Martineti	Roméo-Louis-Angélico	233.
de Mas	Jean-Antoine-François	118.
Massard	Marc-Louis-Telvin	114.
Matthey	Marc-Louis	106.
Maurhofer	Louis	64.
Maryland	Auguste-Abram-François	333.
Mayer	Auguste	164.
Meillard	Louis	183.
Menoux	Jules-Joseph	174.
Mercier	Charles-Edouard	30.
	Lucien	110.
Merminod	John-Eugène-Emile	180.
Mersi	Archange-Joseph	236.
Métral	Alma-Albert	323.
Meyer	Joseph	23.
Michel	Hubert dit Albert	171.
Michod	Charles	184.
Michon	Ernest	103.
Mignot	Emile-Julien-Marius	142.
Milliquet	Juste-François-Louis	364.
Mogeon	Louis-Charles-Henri-Pierre	104.
Moginier	Ernest	331.
Monod	Louis-Vincent	334.
Mord	Jules-Frédéric-Camille	6.
Moser	Jean-Nicolas	348.
Mottaz	Eugène	331.
Moulin	Jean-Louis	30.
Moumond	Louis	223.
Mouron	Louis-François	43.
Mühlmann	Emile	336.
Müller	Charles-Frédéric	175.
	Charles-Louis	200.
	Henri-Louis-Élie	387.
Murtsch	Wilhelm-Albert	323.

Epones.

Maeder	Mario-Emma	63.
Mahler	Clémentine	221.
Malherbe	Mario	179.
	Louise-Éline	368.
Mamin	Louise-Marianne	333.
Marchand	Julie-Eugénie	336.
Margot	Anna-Josepha-Jacoba dit Julie	264.
Marguerat	Mario-Henriette	6.
Marti	Florence-Henriette	164.
Martinet	nie Linder-Élise-Mario-Louise	211.
Masson	Caroline-Jenny	170.
	Louise-Anna-Georgine	244.
Matthey	Isaline dit Julie	14.
Mauvel	Fanny	34.
Mayerat	nie Luthy-Élise-Eugénie	164.
Mayer	Lopdie-Édile	243.
	Jeanne-Louisa	300.
Mazzia	nie Chambellaz-Mario-Florence	222.
Meier	Josephine	180.
Mercanton	Anna	203.
Meyer	Louise-Rose-Marquise	343.
Mingard	Emma	116.
Mogeon	Augustine-Frédérique-Charlotte dit Fida	304.
Monachon	Élise-Louise	124.
Monnier	Mario-Louise	136.
	Mario-Hélène	337.
Moreillon	Mario-Louise	274.
Morier	Suzanne-Emma-Mario	7.
	Louise-Mario-Henriette	174.
Mösch	Louise-Mario	338.
Mossier	Laure-Marquise-Suzanne	394.
Mottaz	Julie	119.
Mottier	nie Roy-Mario-Louise	196.
Mühle	Charlotte-Émilie	315.
Müller	Louisa	183.
	Louise-Maria	324.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epona.

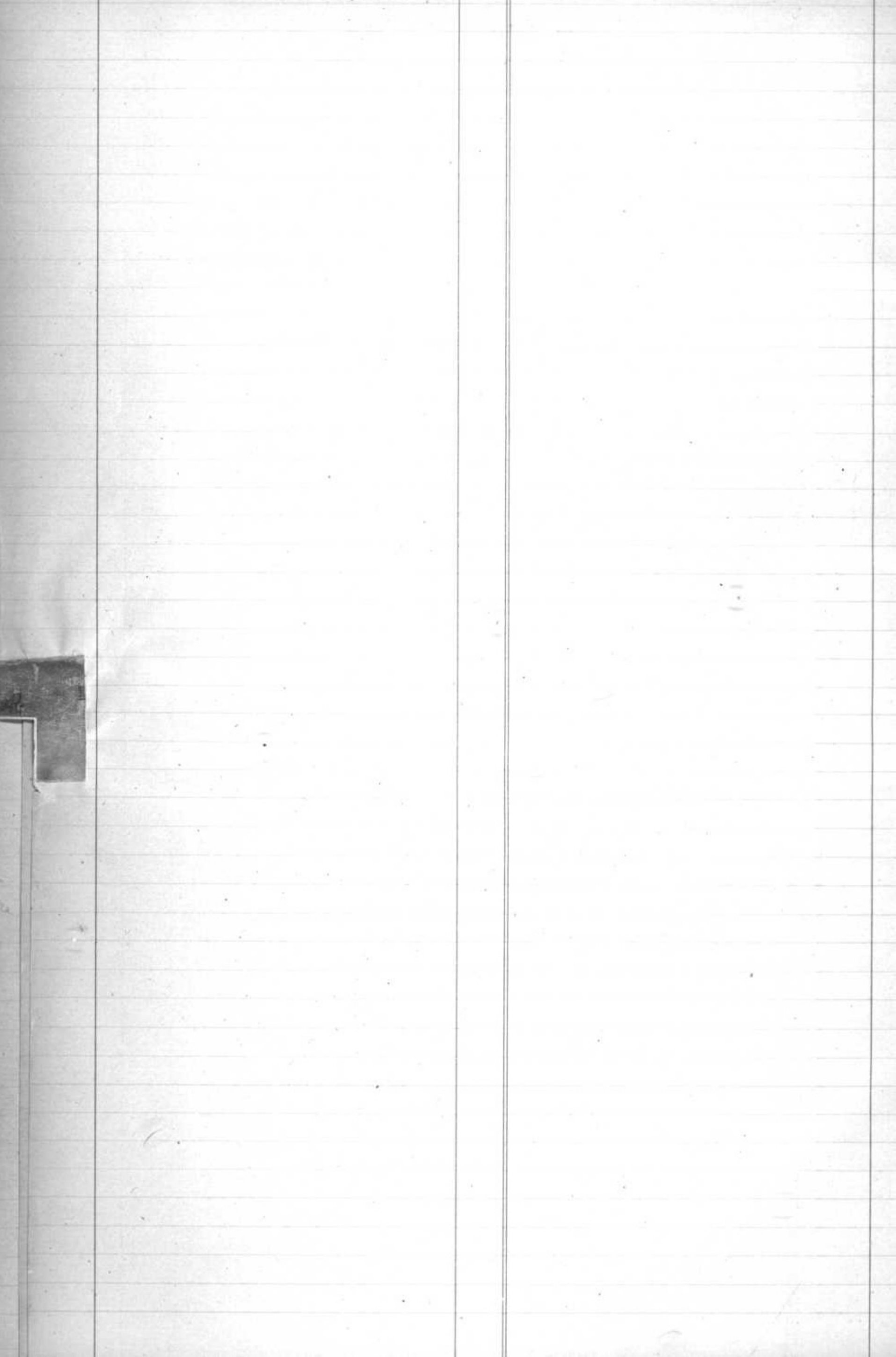
Nicolas	Alfred
Niffenegger	Charles Emile
Noverraz	François-Louis
Nyffeler	Jean

271.
104.
286.
168.

Eponses.

Nicolas	Lina	116.
	Marquerite-Anna	226.
	Anna	378.
Nicolet	Marie-Joséphine	230.
Ninaz - (Dore)	Anne	38.
Nobel	Anne-Marie	354.
Noesberger	Marie-Filicite	338.
Noverraz	Jeanne-Louise-Cécile	234.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Eponax.

Orquels
Ossent

Henri-Charles
Charles-Louis

141.
1.

Eponses.

Oppeligner

Alicia-Louise-Octavie

141.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epoux.		
Paccard	Jean-Marc-Auguste	244.
Pahnd	Ami-Jean	236.
	Charles-John	246.
	Ulysse	262.
Panchand	Emile-Francois-Henri	114.
	Jean-Charles	257.
Paquier	Jules-Henri	347.
Pasche	Ulysse	101.
Peneveyre	Charles-Henri-Marius	82.
	Louis-Marc	217.
	Charles-Antoine	224.
Pernex	Jules-Henri	247.
Perret-Deammeret	Henri-Louis-Frédéric	248.
Perret	Jean-Joseph-Félix	283.
	Constant-Héli	332.
Perrin	Emile-Charles	213.
Perriraz	Gaul-Eugène	176.
	Jules-Auguste	244.
Petter	David-Louis	226.
Pfund	Samuel dit Emile	265.
Piccard	Charles-David	43.
Pillard	Henri	232.
Pillet	Jean-Louis	34.
Pöeterlin	Alphonse	32.
Pollien	Marie-François	26.
Porchet	Edouard	247.
	Louis	303.
	Eugène	324.
Pouly	Victor	378.
Prince dit Clottin	Alfred-Alexandre	207.
Progin	Chiodore-Marie	103.

Epouses.		
Pache	Louise-Georgine	104.
Pachoud	Marie-Angèle	34.
Pahnd	Rosine	118.
Panchand	Eugénie	24.
	Marquise	248.
Paquier	Lina-Julie	234.
Pasche	Adèle	43.
	Ida	274.
Pavillard	Henriette-Louise	64.
Petrequin	Fanny	132.
Pelloux	Julie-Lydie	31.
Pellis	Jeanne	41.
Peneveyre	Louise-Elisa	36.
Perriraz	Eugénie	74.
	Clara	384.
Petter	Georgine	337.
Petitmaine	Louise-Henriette	44.
Picard	Charlotte	344.
Pieren	Louisa	131.
Pillard	Marie-Elise	25.
	Emma	204.
Pilet	Marie	81.
Pivot	Rose-Françoise	387.
Pillet	Henriette-Fanny	80.
Pizzotti	nie Guignot ^{Fr. Antoinette dite Fanny}	136.
Plassat	Claudine-Philomine	340.
Porchet	Elise	140.
	Adèle	137.
	Adèle	150.
	Ida	244.
Portay	Sylvie	343.
Portner	Louise-Elise	1.
Poudret	Marquise-Daphne	47.
Pouly	Eugénie	101.

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epoux.	
Racine	Hélia
Randin	Alfred Henri
Rapp	Kranz Edouard
Rappaz	Samuel Marc
Raymond	Alexis David
Rebeaud	Edouard
Recordon	Henri
Regamey	Juste Ernest
	Louis Emile
	Louis François Gabriel
Renou	Alfred Constant Louis Auguste
Réromaz	Joseph Anselme
Reymond	Eugène Louis
Richard	Charles François
Riond	Jean Louis
Rithner	Edouard Aloys
Rivier	Emile Théodore
Rochat	Henri Louis
	Alfred
Rod	Adrien
Rose	Henri Alfred
Roseng	Henri Frédéric Jean Samuel
Rosset	Constant
	Jean Emile
Rossier	Louis Gabriel
Rothén	Constant
Rouffy	Edouard Marc
Rouge	Jacques Louis
	Emile
Ruegger	Jean Jacob

Epouses.		
Raach	Frédérique Adélaïde Bernardine	19.
Ramstein	Emma Rosine	141.
Rast	Louise	120.
Ravey	Maries Elise	160.
Rey	Flora	194.
Reymond	Maries Annette	16.
	Augustine Louise	87.
	Julie	155.
Ribi	Emma	3.
Rickli	Barbara Louise	124.
Rieben	Elise Emilie	197.
Rittener	Hélène Fernanda	144.
Rochat	Emma	171.
Rogive	Bertha Annette Emilie	158.
Rohrbach	Louise	309.
Rose	Annie	320.
Rossire	Maries Louise	103.
Rouge	Ida	34.
	Elise Henriette Joséphine Georgine	127.
Roussy	Annette Théodora	73.
	Augustine Susanne Théodora	145.
Roux	Adèle Jeanne	113.
	Julie Louise	182.
Roy	Maries Anna	18.
	Maries Louise	106.
Rufener	Adeline	43.
Rüfli	Henriette	183.
Russell	Rosena Moore	103.
Rytz	Anna Louise	17.

R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epones.	
Salzmann	Henri-Louis 63.
Sandmeyer	Henri 15.
Saugeon	Louis-Henri 153.
Saugy	Louis 24.
	Louis-David 275.
Schmidhauser	Jean-Andrie 247.
Schmutz	Joseph 167.
Schneider	Edwin-Friedrich-Emile-Richard 71.
	Frédéric 168.
Schsrab	Arnold 369.
Séchand	Charles 137.
Secrean	Gustave-Edouard 149.
Selhofer	Paul-Rodolphe-Hermann 321.
Serex	Henri-Louis 84.
Siebenmann	Charles-Philippe 129.
de Siebenthal	
Simon	Louis-Marie-Camille 81.
Spack	Louis-Charles 373.
Spitznagel	Adolphe 224.
Spörri	Jean-Lavie 183.
Stehlin	Jacob-Thomas 166.
Steiner	Werner-Frédéric 312.
Stonemann	Eugène 66.
Stueker	Jacob 170.
Sudheimer	Alexandre-Ferdinand-Henri 107.

Epones.	
Saugy	Julie-ophie 308.
Schatzmann	Louise 65.
Schild	Elisabeth 371.
Schmid	ophie 193.
Schmutz	Marie-Philomine 72.
Schütz	Elise 100.
Schsraderer	Olga-Emilie 88.
de Siebenthal	Eliza 207.
Siegenthaler	Elisabeth dite Elise 29.
Siegrist	Luzette-Louise 274.
Simonin	Lina 77.
Singer	Marie-Elisabeth 20.
Sommerhalder	Marie 336.
Sottay	Constance-Nathalie 338.
Spiegelberg	Louise-Ida 225.
Steck	nei Einembart Anna-Josephine 163.
Storz	nei Bugnon Josephine-Scholastique 197.
Stöss	Caroline-Frédérique 113.
Stuber	Anna-Elisabeth 301.

S
T
U
V
X
Y
Z

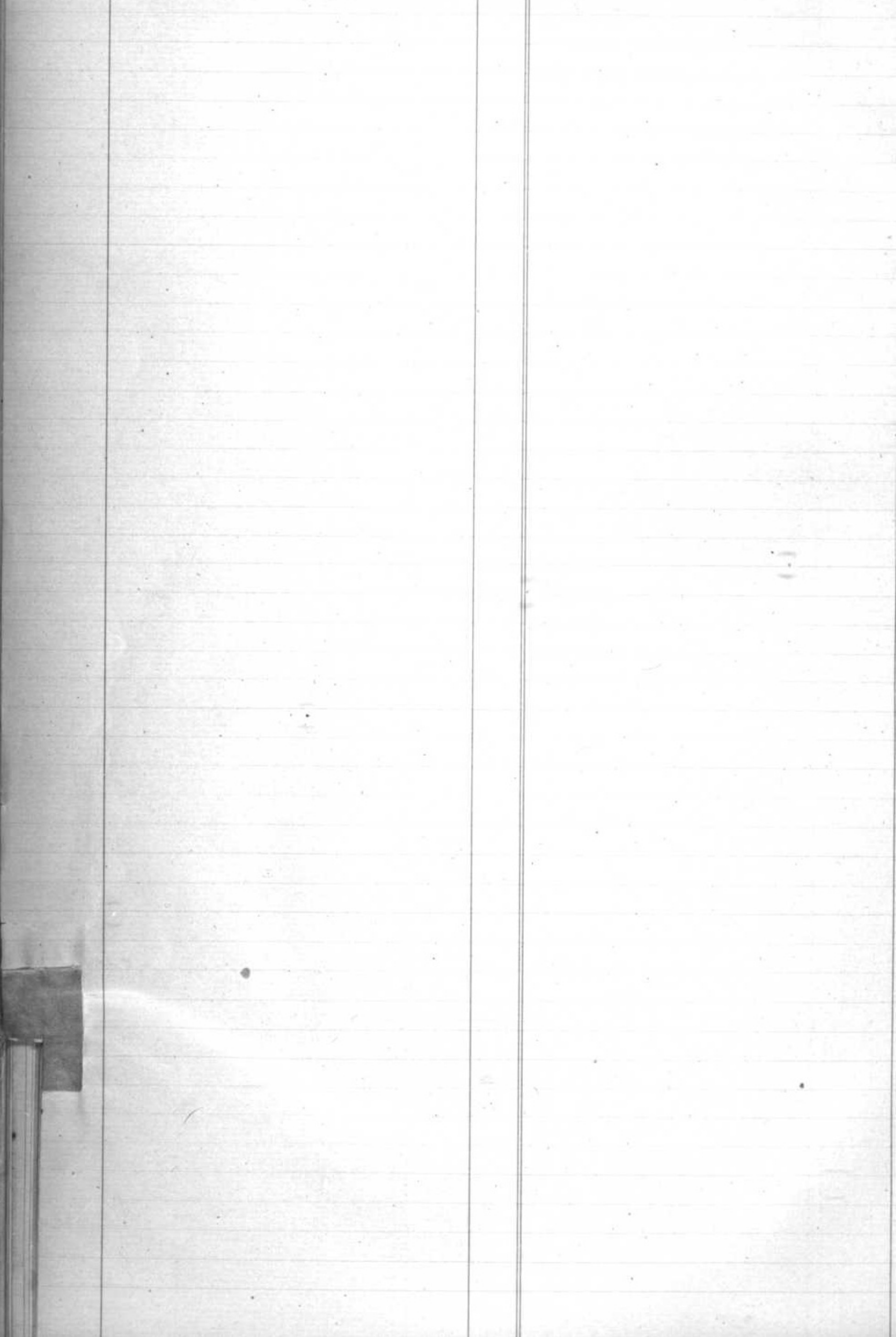


Epona.

Trapy	Jules-Louis	251.
Taverna	Louis	21.
Terrin	Jean-Henri	368.
Theiler	Gaspard-Melchior	61.
Theintz	Jules-François	75.
Thuilland	Emile-Jean	211.
Thurler	Jules-Jaques	10.
Tille	Emile	133.
Tissot	Henri	130.
Trachsel	Eugène-François	144.
Tritschler	Charles-Antoine	113.
de Trogoff	Marie-Arthur-Camille-Christian	11.
Truan	Frédéric-François	111.
Turrian	Louis-Henri	1.
Tzand	Charles-Gustave	14.

Epones.

de Banczos	née Déombaz Elise	345.
Chierstein	Elise	317.
Thomas	Julie	60.
Thonney	Marquise	206.
Tinembart	Mina-Joséphine	163.
Trwin	Elise	284.



Epoux.

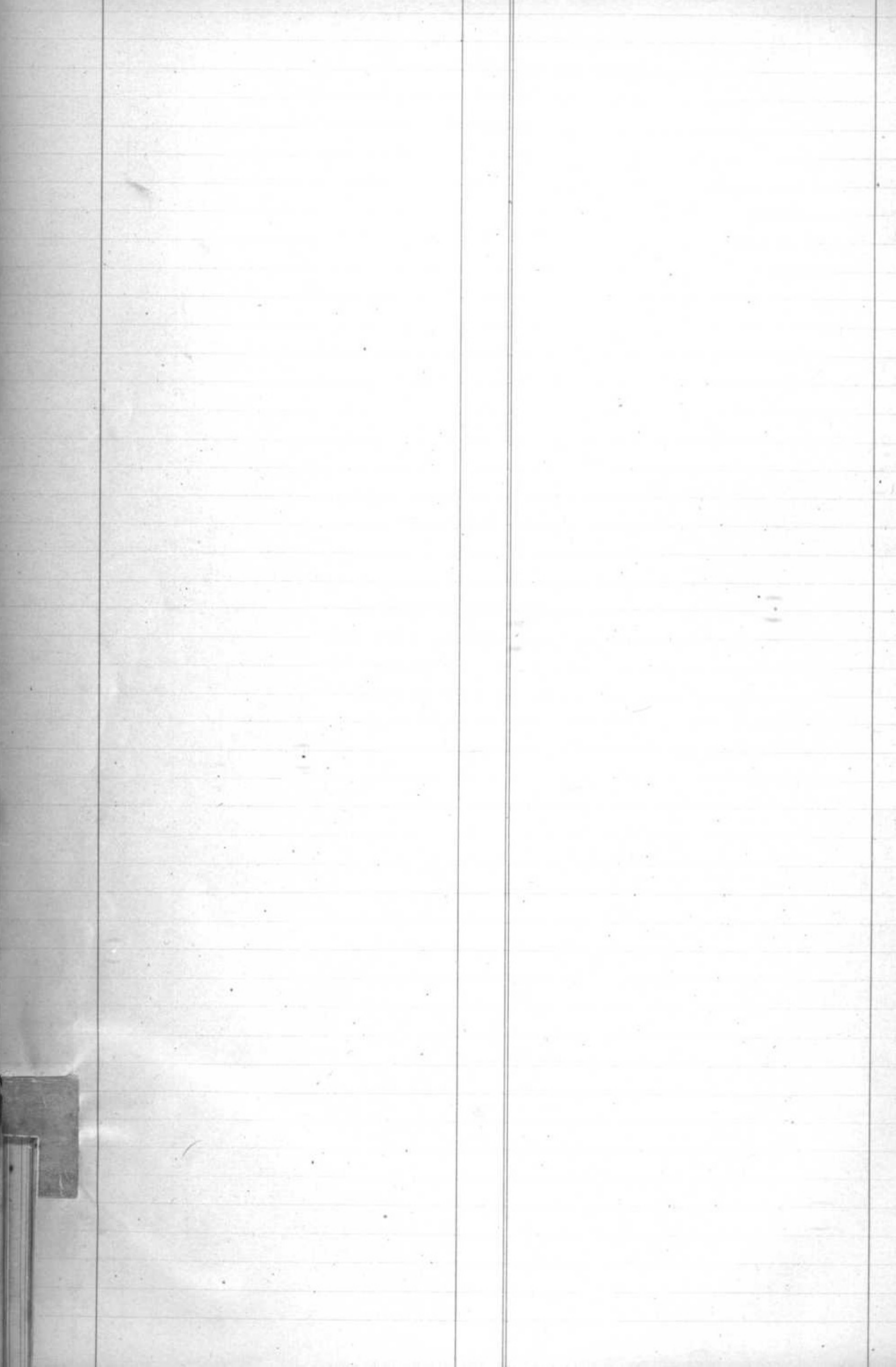
Epouses.

Uhlmann

Hélène

111.

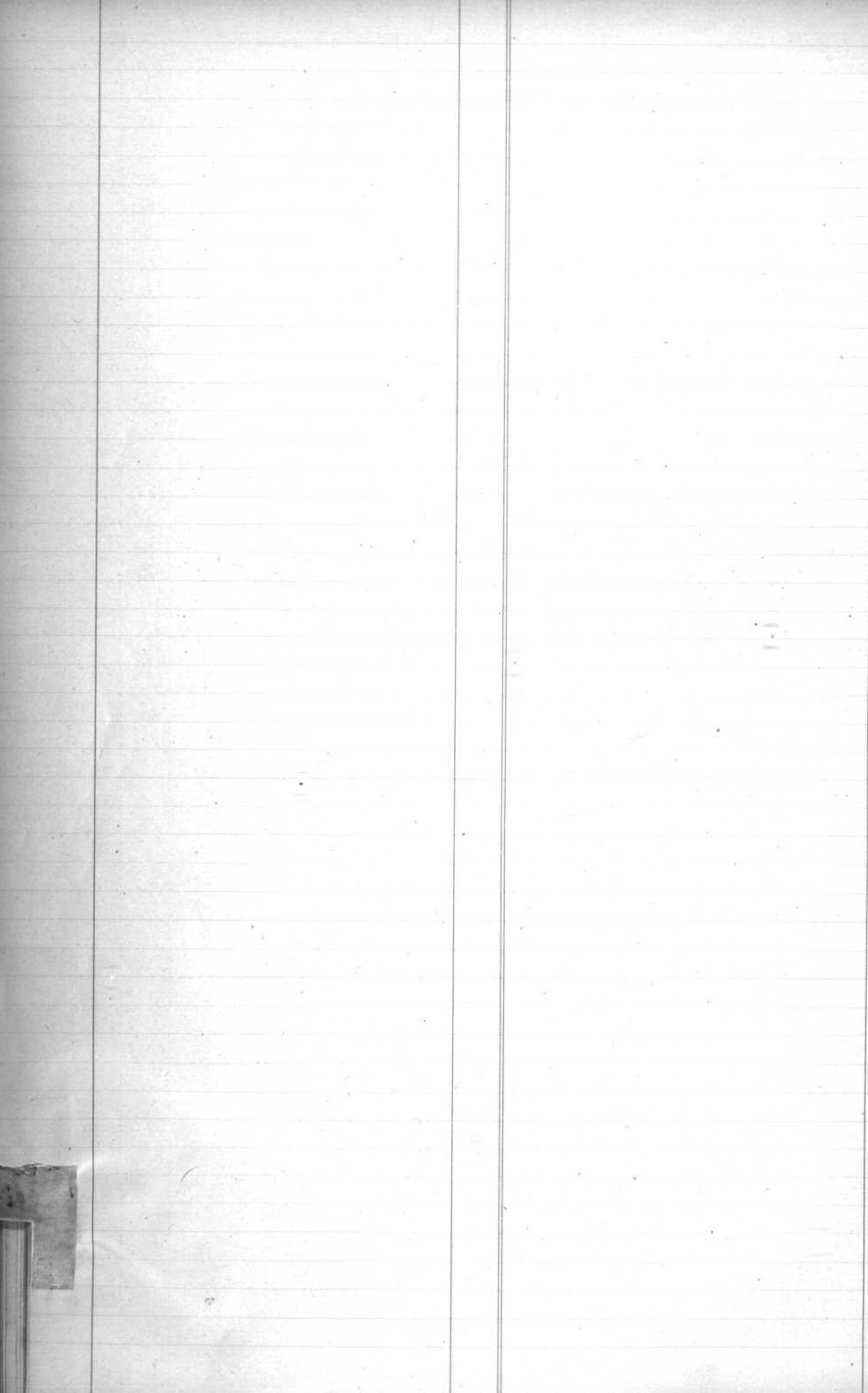
U
V
X
Y
Z

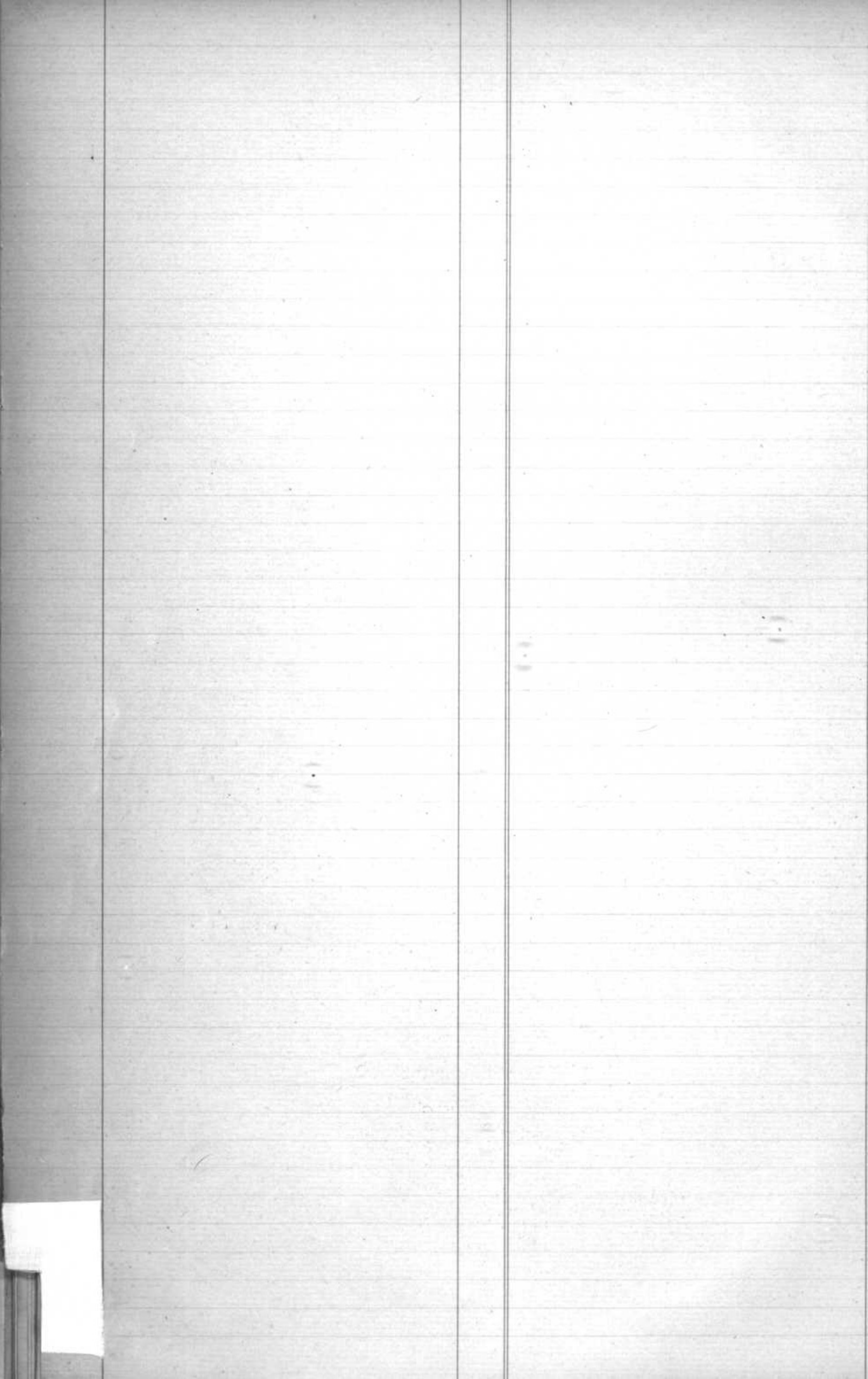


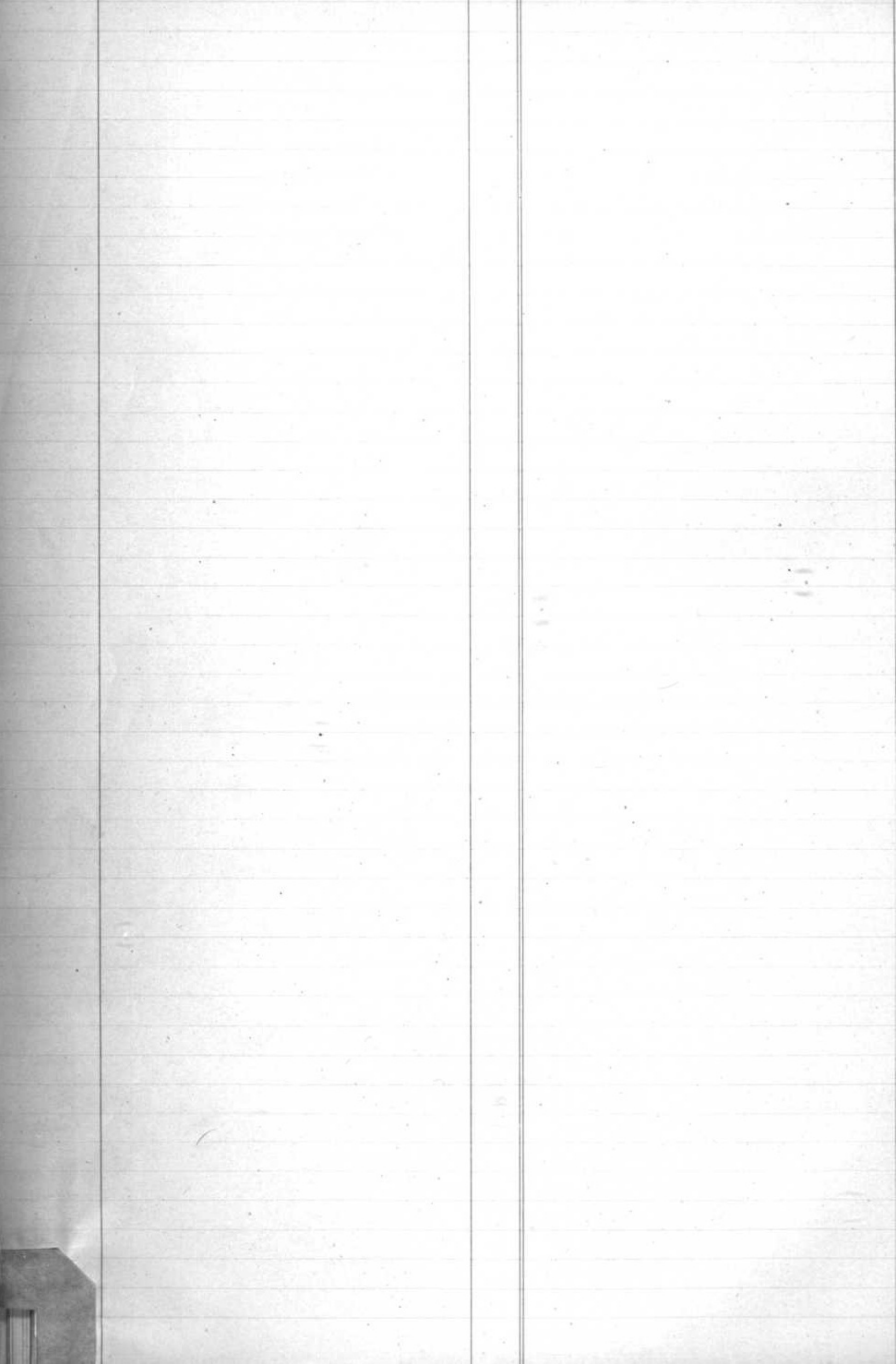
Epoux.		
Vacheron	Louis	69.
Walch	Isaac	349.
Waldburger	Jean Ulrich	361.
Vallotton	Paul Alexandre	240.
	Henri-Auguste	240.
Wammer	Jacques	245.
Vannereau	Henri	314.
Vanthey	Joseph Victor	386.
Weber	Paul	290.
Veeckens	Lambertus	295.
Veillard	Lambert	41.
Veyre	Paul	238.
	Victor	241.
Viale	Eugène	117.
Viallon	John Philippe	300.
Vidmer	Louis-Eugène	289.
Wila	Auguste Eugène-Herdinand	108.
Will	Frédéric - Emile	65.
Viret	Paul Alexandre Victor	85.
Vitroz	Adrien-François	231.
Vogel	Théophile-Marius-Louis	344.
Voney	Jean	337.
Wullemier	Henri-Daniel	36.
Wulhiens	Emile	278.

Epouses.		
Vagnières	Elise	143.
	Marie-Elise	148.
Vallotton	Félicie-Marie	41.
Vanthey	Rosine-Julie	197.
Weibel	Mathilde	87.
Weken	Louise-Julie dite Julia	250.
Wenger	Elise	44.
Verney	Ida	51.
	Elisa	238.
Veyre	Lucie	147.
Viale	Primitiva-Caroline	117.
Wicky	Caroline-Rosa	316.
Widmayer	Marie	265.
Violon	Louise-Jenny	153.
Winandry	Ekla	247.
Windayer	Rose-Elise-Lina	165.
Wiret	Marie	89.
	Bertha	214.
Vitroz	Marianne-Jenny	83.
Vollmer	née Troll Thérésia	380.
von Känel	Elisabeth	376.
Warnoz	née Turin-Elise	289.
Wüstaz	Constance-Julie	157.
Wirgler	Rosa	245.
Wytenbach	Marguerite	314.

V
X
Y
Z







Epona.

Zangg	Christian-Pierre
Zegers Weckens	Lambertus
Zsrygart	Alfred-Simon

Epones.

307.	Zahnd	Rosina	303.
295.	Zender	Julie-Emilie	33.
46.	Zugner	Francisca	9.
	Zutter	Susanne-Caroline	339.
	Zsrahen	Franciska	269.

